Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE · N° 13128 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – MARDI 14 AVRIL 1987

Texaco : le pouvoir des juges

La déclaration de faillite de Texaco, troisième compagnie pétrolière américaine, est la plus importante jamais intervenue dans l'histoire des Etats-Unis. Elle pose une nouvelle fois, mais avec une acuité particulière, le problème du pouvoir des juges en matière économique.

La décision prise par Texaco, le 12 avril, de recourir à la protection du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites pour échapper à ses créanciers est la conséquence directe de l'échec essuyé, la semaine dernière, par la compagnie pétrolière devant la Cour suprême des Etats-Unis, qui marquait l'épilogue d'une bataille juridique engagée il y a deux ans.

A l'époque, un jury populaire texan avait condamné Texaco à verser la somme colossale de 10,5 milliards de dollars d'indemnités (11 milliards aujourd'hui avec les intérêts) à une compagnie pétrolière rivale, Pennzoil, pour avoir empêché celle-ci de racheter Getty Oil, autre entreprise du secteur. Texaco lui avait alors purement et simplement « soufflé » Getty Oil. L'accusée avait, bien sûr, fait appel de la décision du jury texan, et avait refusé de verser la caution correspondante. Elle avait partiellement obtenu gain de cause grâce à un juge fédéral de New-York, qui avait réduit la caution de 11 à 1 milliard de dollars. C'est cette décision que la Cour suprême a annulée la semaine dernière, en renvoyant Texaco devant la justice texane, la poussant par là même à recourir au chapitre 11.

L'intervention des juges dans le domaine économique n'est pas un fait nouveau, surtout aux Etats-Unis. Déjà, au début du siècle, la Cour suprême avait modifié le cours de l'histoire de l'industrie pétrolière en imposant, en 1911, en conformité avec la législation anticartel – le Sherman Act de 1890, – la dissolution de la Standard Oil Company (New-Jersey), jugée trop puissante par le pouvoir politique.

C'est également le pouvoir judiciaire qui était intervenu pour susciter la concurrence dans le secteur des télécommunications. Dès 1978, la cour d'appel du district de Columbia autorisait la concurrence directe avec ATT, entreprise jusque-là en position de monopole, dans le secteur des services téléphoniques à longue distance. En 1982, l'action antitrust intentée par le ministère de la justice en 1974 aboutissait au démantèlement d'ATT.

Ce qui est plus nouveau aujourd'hui, c'est que le pouvoir judiciaire intervient pour rétablir des règles dans un univers de plus en plus soumis à la seule loi de la jungle. Preuve en tout cas que l'économie de pur marché et le libéralisme à tout crin présentent de graves inconvénients et qu'un jour ou l'autre la nécessité d'une « haute autorité » se fait inéluctablement sentir, qu'elle soit administrative ou judiciaire.

En économie, le pouvoir des juges n'est d'ailleurs pas forcément le mieux adapté, eu égard à leur connaissance – ou plutôt leur méconnaissance – de cette matière. Le montant de l'indemnité imposée à Texaco était-elle bien réaliste ?

L'exemple américain vaudrait en tout cas d'être médité en Europe – et en particulier en France – où la déréglementation compte plus d'adeptes qu'elle n'a d'effets réels et où le pouvoir des juges commence à se manifester en la matière notamment avec les décisions des Cours européennes concernant le livre, les transports aériens, la chimie et le pétrole. Comme si la passivité du pouvoir politique entraînait nécessairement l'intervention du pouvoir judiciaire.

(Lire page 35 l'article de BERNARD GUETTA.)

La visite de M. Shultz à Moscou

Euromissiles : la négociation entre dans une phase décisive

M. Shultz est arrivé lundi 13 avril à Moscou. Les récentes affaires d'espionnage entre l'URSS et les Etats-Unis pèsent sur le climat de ce séjour, mais ne devraient pas empêcher de fructueuses conversations entre le secrétaire d'Etat américain – porteur d'une lettre de M. Reagan à M. Gorbatchev – et ses interlocuteurs soviétiques. C'est ainsi que la négociation sur les euromissiles entre dans une phase décisive.

M. Gorbatchev, ouvert mais prudent...

par Michel Tatu

Si tout le monde s'accorde à penser que la négociation sur les euromissiles est entrée dans une phase décisive, cette situation résulte beaucoup plus de la série de concessions faites à ce sujet par M. Gorbatchev depuis bientôt deux ans (précisément depuis le séjour du dirigeant soviétique à Paris, en octobre 1985) que du dernier geste annoncé par le discours de Prague, vendredi 10 avril. Un geste qu'il ne convient pas de surestimer. Autant, en effet, M. Gorbatchev avait eu du mérite à laisser de côté les forces françaises et britanniques, puis à accepter la liquidation de tous ses SS-20, autant il reste prudent dans ses propositions sur les missiles à courte portée (SRINF).

De quoi s'agit-il en effet ? Il est évident qu'un accord éliminant les missiles à portée intermédiaire (FNI), c'est-à-dire dépassant 1 000 kilomètres de portée, n'aurait guère de sens si l'Europe occidentale restait exposée aux missiles soviétiques portant de 500 à 1 000 kilomètres, un domaine dans lequel la supériorité de l'URSS est deux fois plus importante que dans celle des FNI : un à six environ entre les 72 Pershing-1A de l'OTAN et les quelque 400 missiles SS-22 et SS-23 de Moscou, contre un à trois entre les 236 Pershing-2 et missiles de croisière américains et les 270 SS-20 soviétiques à trois ogives. Faut-il rappeler également qu'à partir du territoire du pacte de Varsovie, le SS-23 couvre toute l'Allemagne occidentale et le SS-22 la France jusqu'au Massif Central ?

Sans doute cette situation ne date pas d'hier et certains font valoir que le départ des SS-20 est suffisamment positif en lui-même pour ne pas être lié à des conditions portant sur d'autres systèmes. Pas tout à fait, car la compensation qu'apportaient les Pershing-2 et les Cruise, capables d'atteindre le territoire de l'URSS à partir de l'Europe occidentale, équilibraient en fait l'ensemble de la menace et pas seulement celle des SS-20, qui n'avaient d'ailleurs, par leur portée, aucun équivalent à l'Ouest.

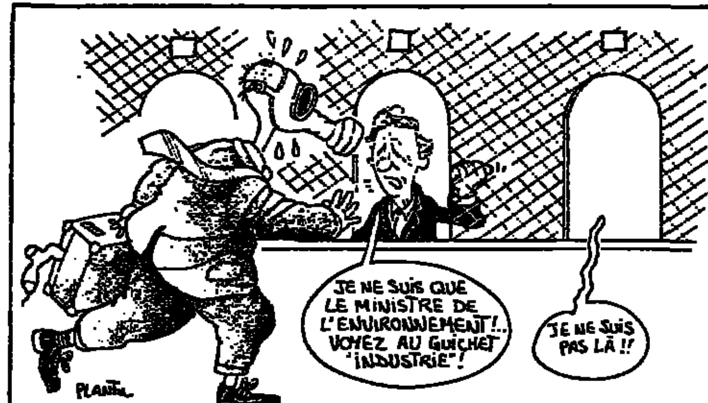
Cette situation était si évidente que, à la demande des Européens les Etats-Unis avaient proposé d'élargir la définition des FNI de manière à inclure dans cette catégorie les missiles plus « courts » et de les traiter exactement comme les SS-20. Les Soviétiques, eux, acceptaient l'idée d'une négociation sur les SRINF – ce qui était déjà reconnaître l'existence d'un problème – mais sans lien aucun avec la négociation FNI. En outre, ils refusaient aux Américains le *« droit d'égaliser »* (right to match) leur total, ce qui aurait laissé subsister la présente inégalité. Or, dans son discours de Prague, M. Gorbatchev ne s'est pas réellement écarté de cette position.

(Lire la suite page 4.)

Les fuites à Creys-Malville et à Pierrelatte

Nucléaire : les incidents relancent le débat

Les incidents survenus successivement dans les sites nucléaires du Tricastin, de Creys-Malville et de Pierrelatte ravivent l'inquiétude à propos des centrales et relancent le débat. Débat à la fois sur la sécurité et sur les données économiques. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Jean-Pierre Capron, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), estime que l'avenir des surgénérateurs n'est pas menacé.





L'avenir des surgénérateurs

« On ne connaît toujours pas l'exacte gravité de la fuite de sodium qui s'est produite, il y a plus d'une semaine, dans le réacteur Superphénix de Creys-Malville. Cet incident ne jette-t-il pas un doute sur l'avenir des surgénérateurs ?

– Je suis convaincu de l'intérêt de développer les surgénérateurs. Aussi regrettable que soit l'incident technique intervenu récemment à Superphénix, il ne remet pas en cause l'avenir de la filière. Aujourd'hui, le prix du kilowattheure de Superphénix, réacteur expérimental, n'est pas assez bas. Mais ce type de réacteur peut-être rendu compétitif par rapport aux réacteurs à eau légère. Il faut donc continuer nos recherches dans cette voie, en essayant de définir avec EDF un programme destiné à rendre cette filière plus économique.

– Les programmes de construction de centrales nucléaires « classiques » dans le monde sont aujourd'hui soit abandonnés, soit fortement ralentis. Que va devenir le CEA ?

– Ce n'est pas parce qu'on ne construit pas de centrales, ou moins qu'on ne l'avait prévu, qu'il faut arrêter la recherche dans ce domaine, car la mise au point d'un nouveau concept de réacteur réclame une dizaine d'années. De tels programmes doivent être décidés en fonction des perspectives à long terme, et, sur ce point, ma conviction est que les pays industrialisés vont de nouveau devoir faire appel à l'énergie nucléaire.

– Pourquoi ?

– Du fait du très bas prix des prix pétroliers, l'incitation à faire du nucléaire est aujourd'hui moins forte. Mais on ne pourra pas en faire l'économie parce qu'un jour – je ne peux pas vous dire quand – on aura un « pépin » pétrolier.

Propos recueillis par J.-F. AUGEREAU.

(Lire la suite et nos informations page 11.)

La mort de deux écrivains

Erskine Caldwell, le vieil aventurier

Erskine Caldwell était le dernier des monstres sacrés, le dernier de ces grands américains qui ont tellement marqué le roman contemporain : Faulkner, Hemingway, Dos Passos, Steinbeck... Récemment, la publication de ses Mémoires, *la Force de vivre,* nous avait donné l'occasion de revoir sa tête de vieil aventurier, son allure façonnée par de multiples combats.

C'était un monde dur, absurde, cruel et cocasse qu'il dépeignait dans ses romans. Celui des pauvres Blancs du Sud. Il en parlait avec beaucoup de justesse, et d'efficacité, parce qu'il avait partagé leurs infortunes, leurs rêveries, leurs folies.

Le p'tit gars de Georgie est mort, samedi, dans l'Arizona. Il a rejoint son *Petit Arpent du Bon Dieu...*

Primo Levi, témoin de la barbarie

L'écrivain italien Primo Levi, mort volontairement samedi 11 avril, en se jetant, du troisième étage, dans la cage d'escalier de son immeuble turinois, était encore trop peu connu en France, où deux de ses livres viennent pourtant de paraître : *le Système périodique* (Albin Michel) et *Lilith* (Liana Levi). Cet ingénieur chimiste de soixante-huit ans, à la vie paisible et sédentaire, était venu tardivement à la littérature après sa déportation à Auschwitz, dont il avait fait le récit dans *Si j'étais un homme,* publié en Italie en 1947.

« Un témoignage serein sur la barbarie humaine », commente le quotidien *la Repubblica.*

(Lire page 16.)

Le Monde ÉCONOMIE

Le déficit commercial américain touche aussi la haute technologie

Première puissance scientifique et technologique, les Etats-Unis ont enregistré en 1986, pour la première fois, un solde commercial négatif pour les industries de haute technologie. Washington va appliquer, le 17 avril en principe, une surtaxe aux achats d'électronique japonaise.

L'explosion des marchés financiers : un risque à maîtriser

La chronique de Paul Fabra : Baby Market

Pages 31 à 34

La guerre des supports

Cassette contre compact

Le temps est loin où les producteurs de disques vendaient leurs « produits » sur la qualité musicale de l'enregistrement. Avec l'apparition du disque compact – petite merveille de la technologie, – la guerre des supports a commencé. Le Japon avait perdu la bataille du compact, grâce auquel Philips et le groupe Polygram se sont poussés en première ligne. Le Japon réattaque sur le front du numérique, avec la DAT, qui est à la cassette audio traditionnelle ce que le compact est au microsillon. Mais, puisqu'il faut toujours un produit nouveau, l'Europe pense déjà à prendre sa revanche avec le disque vidéolaser, dont les premiers lecteurs viennent d'être présentés par Philips. Pour l'heure, une certitude : on va pouvoir acheter des disques compacts sans se ruiner. Manœuvre peut-être stratégique, mais bonne nouvelle quand même !

(Lire page 12.)

Débats

VIVE L'ÉTAT !

Plus d'Etat ? Moins d'Etat ? Mieux d'Etat ? Questions oiseuses, estiment Hervé Cassan et Bernard Stirn. En fait, l'Etat est partout nécessaire, et la réduction du secteur public ne doit pas conduire à une dégradation du service public. Vive l'Etat... de droit ! enchaîne Jacques Robert, inquiet des libertés prises notamment dans les secteurs de l'éducation nationale et de la sécurité publique.

Une pernicieuse dérive

Nous sortons de l'Etat de droit rempart contre l'arbitraire

par JACQUES ROBERT (*)

DANS quelle société étrange et délétère vivons-nous donc ? De quelle démocratie impuissante et dévoyée sommes-nous, insensiblement, devenus aujourd'hui les sujets ? Nous pensions être toujours dans un Etat de droit. Or voici déjà de longs mois que nous en sommes subrepticement sortis.

On désigne par Etat de droit la situation résultant pour une société de sa soumission à un ordre juridique excluant l'anarchie et la justice privée. C'est en somme le nom que mérite seul un ordre juridique dans lequel le respect du droit est garanti aux citoyens, notamment contre l'arbitraire. Or le rempart contre l'arbitraire, c'est à la fois le respect des lois et la séparation des pouvoirs. Le premier garantit l'égalité de traitement des hommes et la souveraineté de la nation. La seconde protège contre l'omnipotence d'une majorité oppressive ou le pouvoir exorbitant d'un seul.

Personnification juridique de la nation, l'Etat se doit donc de faire appliquer les lois votées en son nom et d'assurer, en vue du bien commun, ses missions traditionnelles d'ordre et de justice. Or nous assistons à l'heure actuelle non seulement à la lente démission de l'Etat, mais à son insidieuse perversion. L'Etat bafoue le droit, abdique ses devoirs et ses missions, jette aux orties les principes sur lesquels il devrait reposer.

Deux exemples nous ont été récemment donnés de cette pernicieuse dérive dans deux secteurs essentiels de la vie collective : l'éducation nationale et la Sécurité publique.

En encourageant, dès le lendemain du 16 mars 1986, les universités à ne pas appliquer la loi Savary, pourtant votée régulièrement par une majorité parlementaire incontestable, le gouvernement avait déjà délibérément choisi la voie de l'illégalité. Le pouvoir socialiste n'avait d'ailleurs point été lui-même très regardant en l'occurrence qui n'avait guère veillé à l'application de cette loi et donc implicitement admis son immédiate désuétude.

Mais, aujourd'hui, l'Etat va plus loin, puisqu'il admet officiellement que pourront parfaitement cohabiter deux lois, l'une définitivement abrogée, mais qui se perpétue tout de même, et l'autre, effectivement en vigueur, mais qui n'est que partiellement appliquée. Les établissements publics auraient-ils donc désormais toute liberté de choisir entre deux lois, l'une juridiquement morte mais qui se survit encore, l'autre juridiquement en vie mais que d'aucuns voudraient voir moribonde, celle qu'ils appliqueront ? Est-ce le Parlement qui vote la loi ? Ou les citoyens qui décident en fin de compte de son applicabilité ? Quelle autorité, voire quelle crédibilité, peut-on accorder à un pouvoir qui invite officiellement à ne pas appliquer la loi en vigueur ?

Quant à la sécurité publique, dont la mission – délicate – est de toujours concilier les nécessités de l'ordre indispensable avec les impératifs des libertés individuelles, on a appris récemment que là où commence l'intérêt de l'Etat, là cesse la démocratie... Ce qui veut dire en clair que lorsque la survie de la collectivité est en jeu, on peut s'asseoir sur les principes qui sont les piliers mêmes de notre Etat. Or qui va déterminer où se trouve l'intérêt de l'Etat ? A l'évidence le pouvoir politique, c'est-à-dire celui-là même dont l'action pourrait être gênée par le respect de ces principes.

Ainsi le secret dissimulera-t-il délibérément les forfaitures ; la bavure sera excusée par l'indignité de la victime ou le meurtre par la fragilité physique ou psychique de l'assassiné. On emprisonnera, voire on tuera demain pour la prétendue sauvegarde d'une démocratie pourtant bien belle, sans s'apercevoir que c'est précisément en la déshonorant qu'on la tuera plus sûrement.

(*) Professeur de droit public à l'université Paris-II.

Partout nécessaire et partout différent

Nulle part la société civile ne peut se passer de l'Etat. Mais l'Etat ne peut traiter uniformément chaque domaine.

par HERVÉ CASSAN et BERNARD STIRN (*)

ALORS que les Français se trouvent aujourd'hui largement d'accord, pour l'une des premières fois de leur histoire depuis la Révolution, sur la constitution et l'organisation politique de l'Etat, le débat rebondit sur le rôle même que ce dernier doit jouer. Comme si l'Etat, facteur d'unité, devait toujours être, en France, un sujet de division.

Chacun, à sa manière, participe à la querelle. Plus ou moins d'Etat, pour les hommes politiques. Nationalisations ou privatisations, pour les acteurs économiques. Désir ou phobie de l'Etat, pour les « psychologues » de l'opinion publique. Mais la relation entre l'Etat et la société civile est plus subtile qu'on ne le dit. Nulle part cette société ne saurait traiter uniformément chaque domaine.

Même si l'idée peut surprendre, l'Etat est partout nécessaire. Pour mieux le comprendre, il convient de dissiper des confusions trop courantes.

Tout d'abord, la réduction du secteur public ne doit pas conduire à une dégradation du service public. La distinction entre secteur public et service public est fondamentale.

Le secteur public a été en effet constitué, de manière contingente et continue, au fur et à mesure de la prise en charge par les collectivités publiques d'éléments de plus en plus nombreux de l'activité nationale. Aujourd'hui, l'Etat emploie directement 2 575 000 personnes, contre 135 000 en 1845, auxquelles s'ajoutent encore 4 millions d'agents des collectivités locales, des établissements publics et de l'ensemble des entreprises publiques. C'est cela le secteur public.

La description de ce secteur public ne recouvre pas entièrement « le » service public, qui est à la fois plus restreint et plus diffus. Plus restreint car de nombreuses entreprises du secteur public n'ont aucune mission de service public. Plus diffus, car le service public ne s'arrête pas à la frontière qui sépare secteur public et secteur privé. S'il peut être souhaitable de réduire le secteur public, cette réduction ne saurait conduire à une remise en cause du service public. Tout au contraire, le développement du secteur privé nécessite l'intervention de la puissance publique.

On ne saurait s'en étonner dans un pays ou l'Etat est le ciment traditionnel de l'unité nationale. De même que les institutions de l'Ancien Régime ont, pour partie, permis à la France révolutionnaire de continuer à être administrée, de même c'est la permanence des institutions administratives qui a servi naguère de contrepoids à l'instabilité des gouvernements et qui facilite aujourd'hui l'alternance politique et la cohabitation.

L'Etat doit aussi être aujourd'hui le moteur de l'évolution économique et sociale, car les changements rapides que connaît la société française doivent à la fois être appréhendés dans le long terme et accompagnés d'actions de grande envergure.

Garant de la solidarité

De telles mutations ne seront supportées que si l'Etat est garant de la solidarité. Plus subtile, la société moderne est aussi plus fragile. Pour beaucoup, les difficultés augmentent au moment même où les solidarités traditionnelles se relâchent. Forme moderne de la fraternité républicaine, une intervention de la puissance publique peut seule assurer l'insertion de tous dans le tissu social, que la collectivité prenne directement en charge certains services, comme la scolarisation des enfants d'immigrés ou l'aide aux handicapés ou qu'elle soutienne les initiatives au départ d'ordre privé, ainsi que l'ont fait notamment les municipalités pour les « Restaurants du cœur ». Cela montre que l'action de l'Etat ne saurait être la même dans tous les cas.

Enfin, dans des secteurs qui touchent à l'épanouissement et à l'intimité de la personne, l'Etat est aussi appelé à intervenir. On attend de lui non seulement une politique de soutien aux activités artistiques et culturelles, mais aussi la définition d'une éthique sur des questions relevant de la conscience de chacun, notamment en matière de droit à la vie. Sur de tels sujets, la puissance publique n'a certes pas à définir une morale d'Etat, mais elle doit susciter et organiser le débat indispensable à la définition de normes correspondant à l'attente des consciences. La création du Comité national d'éthique est, à cet égard, un exemple réussi.

Bien sûr, des lacunes subsistent. Certains services publics essentiels restent insuffisamment assurés. De même encore, trop d'incompréhension subsiste entre les usagers et les services dont ils relèvent, perçus comme tatillons et tracassiers.

Pourtant, une telle image à la Courteline correspond de moins en moins à la réalité. L'administration, loin d'être un ensemble bureaucratique et figé, a su faire face aux exigences du temps présent. La plupart des services ont intégré l'informatique à leurs habitudes de gestion. Une nouvelle forme d'institution est apparue, avec les autorités administratives indépendantes qui se sont multipliées, notamment dans les domaines de la régulation de l'économie de marché (commission des opérations de Bourse et conseil de la concurrence), de la communication (commission des sondages, Commission nationale de la communication et des libertés) et des relations administration/citoyens (Médiateur, Commission nationale informatique et libertés, Commission d'accès aux documents administratifs). Par ailleurs, décentralisation et déconcentration ont considérablement rapproché les services publics des administrés.

Les comportements des fonctionnaires se sont de même trouvés modifiés en profondeur par de nouvelles règles, notamment celles qui concernent la liberté d'accès aux documents administratifs, la motivation des décisions individuelles et la levée de l'anonymat des fonctionnaires. Aussi y a-t-il beaucoup d'injustice dans les discours politiques qui tirent trop souvent des arguments faciles d'une vieille tendance des Français à dénigrer leur propre administration.

Ces quelques réflexions montrent que le rôle de l'Etat dans la France d'aujourd'hui ne peut être posé en termes trop simples. Il ne s'agit pas de savoir s'il faut plus ou moins d'Etat, ni même « mieux d'Etat ». Le besoin d'Etat se fait en vérité partout sentir, avec parfois une acuité renforcée. Mais afin que chacun accepte le fait que l'Etat est partout nécessaire, il faut œuvrer pour que l'Etat soit partout différent.

(*) Respectivement professeur agrégé à la faculté de droit Paris-V et maître des requêtes au Conseil d'Etat.

« LES NOTAIRES », d'Ezra N. Suleiman

Un Etat mou

COMMENT préserver en France des « droits acquis » historiques, voire certains privilèges qui auraient dû depuis longtemps être balayés par le vent des mutations de la société ? En choisissant d'étudier la profession de notaire, Erza N. Suleiman (professeur à Princeton, et auteur de livres déjà très remarqués sur *les Hauts Fonctionnaires et la Politique* et *les Elites en France*), a voulu répondre à cette question qui le tourmentait.

Ce n'est pas dire que les notaires ne servent là qu'à illustrer un phénomène sociologique important. Avec la conscience qu'on lui connaît, notre auteur a regardé de très près cette profession vivre et lutter au cours des temps.

Ni la nuit du 4 août, ni les réformes napoléoniennes, ni le rapport Rueff-Armand, ni le gouvernement socialiste n'ont réussi à ébranler le bastion du notariat. Droit de présentation du candidat repreneur, *numerus clausus*, sont restés intangibles à l'heure où les vertus de la concurrence n'ont jamais été autant prônées.

Les notaires n'ont pas seulement profité de leur statut ambigu qui permet d'occuper des fonctions à caractère public tout en les exerçant sous la forme capitaliste de la propriété privée. Ils ont eu un allié puissant et inattendu, l'Etat centralisateur.

C'est là l'essentiel du « message » de Suleiman : contrairement à ce que l'on croit généralement, l'Etat centralisateur n'est pas un Etat fort. Il concentre les compétences, non le pouvoir effectif. Il est constitué d'une foule d'administrations qui poursuivent toutes des buts différents et qui permettent aux groupes privés organisés d'avoir avec elles des rapports d'influence d'autant plus faciles que la centralisation leur permet de ne pas disperser leurs énergies.

Autre constatation : les structures de l'Etat ne peuvent faciliter la formulation et l'application d'une décision qu'à la condition qu'il y ait un accord général dans la société *sur* le fondement *politique* de cette mesure. Ezra Suleiman ne croyait pas si bien dire si l'on songe aux « replis élastiques » pratiqués par le gouvernement actuel dans les domaines les plus variés.

La « société française » est beaucoup mieux organisée (et donc plus forte) qu'on ne le pense généralement, estime Suleiman. Il pense notamment à la puissance des groupes privés qui ont montré, même sous le gouvernement socialiste, qu'ils savaient parfaitement parvenir à leurs fins. Les notaires n'ont-ils pas... authentifié cette affirmation ?

PIERRE DROUIN.

★ Editions du Seuil, 366 p., 135 F.

COURRIER DES LECTEURS

Au musée de Quimper

Dans « L'ingénieur de Quimper et ses peintres » *(le Monde* du 18 mars 1987), à propos des tableaux hollandais exposés à l'Institut néerlandais, M. Chastel écrit : *« Le tout dormait un peu sous les combles. Le réveil vient d'avoir lieu. »* Il condamne toute l'œuvre entreprise par le conservateur du musée de Quimper, qui, de 1955 à 1984, en a fait un des plus beaux musées de province grâce à ses collections mises en valeur et à son animation par des expositions temporaires de haute tenue.

PIERRE KERLAN,
trésorier payeur général de la région Auvergne.

Pondichéry et l'île Maurice

« Traité unique en son genre », le traité de 1956 autorisant les descendants des Pondichériens *« à rester citoyens perpétuels de la République » ? (le Monde* du 2 avril) ? La capitulation du 3 décembre 1810 a stipulé quelque chose d'analogue au bénéfice des descendants des colons français alors établis sur l'île qui allait désormais s'appeler Maurice.

FRANÇOIS CLERC,
(Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Le Monde
PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

OJD 1986

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Après l'assassinat d'une Israélienne en Cisjordanie

Des colons juifs se sont livrés à des violences dans un village arabe

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Vouée à des convulsions périodiques, la Cisjordanie a connu, ce week-end, une nouvelle flambée de violences. Tout a commencé par la mort d'une Israélienne dans la soirée du samedi 11 avril. Ofra Moses, trente-cinq ans, résidente de l'implantation d'Alfei-Menashe, a été brûlée vive près du village arabe de Kalkilya après qu'une bouteille incendiaire, lancée par des inconnus, eut frappé de plein fouet le véhicule familial. L'un de ses enfants, âgé de six ans, est dans un état critique. Son mari et deux autres enfants ont été sérieusement brûlés.

L'attentat provoqua une réaction de colère immédiate à Alfei-Menashe et dans les localités juives voisines de Cisjordanie. Plusieurs centaines de colons gagnèrent Kalkilya, où ils se livrèrent à de nombreux actes de vandalisme, incendiant des vergers et des véhicules arabes, brisant les vitres de plusieurs maisons, dont celle du maire, chez qui ils avaient fait irruption. Ce dernier a condamné l'attentat. L'armée envoya des renforts dans la région, déclarée zone militaire, instaura le couvre-feu – toujours en vigueur lundi – et interdit toute circulation. Seule la présence prolongée sur place du général Moshé Lévy, chef d'état-major de l'armée, permit un retour au calme dimanche peu avant l'aube.

Cette attaque terroriste est la première ayant coûté la vie à un Israélien depuis cinq mois. En novembre, un étudiant talmudiste avait été poignardé à mort dans la vieille ville de Jérusalem par trois jeunes Palestiniens. En décembre, l'armée avait tué deux étudiants arabes à Bir-Zeit et un adolescent dans un camp de réfugiés. L'attentat de samedi n'a pas été revendiqué, mais les autorités semblent l'attribuer à un « groupe local » ayant des liens avec l'une des organisations palestiniennes représentées à l'étranger. L'armée a arrêté sept personnes soupçonnées de complicité. Mais l'auteur de l'attentat n'a pour l'instant pas été retrouvé.

Comme ils en ont l'habitude en pareille circonstance, les colons ont dénoncé le « laxisme » du gouvernement. Pour M. Shlomo Kattan, un responsable des implantations juives de la région, cet attentat est *« la conséquence directe des tentatives travaillistes de réunir une conférence internationale de paix ». « L'armée,* a-t-il ajouté, *refuse de prendre les mesures nécessaires pour mater les terroristes. Nous n'avons pas d'autre choix que d'assurer notre défense. »* Dimanche, des colons patrouillaient, l'arme à la ceinture, dans les rues de Ramallah, l'une des principales villes de Cisjordanie.

Mise en garde

Le secrétaire du conseil des implantations juives, M. Otniel Shneller, a demandé au gouvernement *« de déporter chaque fauteur de troubles et d'appliquer dans certains cas la peine de mort ».* Le rabbin Moshe Levinger, chef du mouvement annexionniste Goush Emounim, a accusé le ministre de la défense, M. Rabin, de s'être fait, par sa passivité, *« un complice de ce meurtre ».* Même son de cloche du côté de l'extrême droite parlementaire. Pour M[me] Gueula Cohen, égérie du parti Tehya d'extrême droite, *« le projet de conférence internationale incite les Palestiniens à croire que l'OLP sera bientôt maîtresse du terrain en Cisjordanie ».*

L'attentat fut au centre des délibérations du conseil des ministres dominical. Le gouvernement s'est déclaré *« uni dans sa volonté de mettre un terme au terrorisme ».* Dès dimanche, les bulldozers s'activaient sur les lieux de l'attaque. Pour prévenir des embuscades similaires, ils ont rasé les orangeraies qui bordent la route sur une profondeur d'une quinzaine de mètres. En outre, l'armée a annoncé un renforcement de ses effectifs en Cisjordanie. Toutefois, mettant implicitement en garde les colons, M. Rabin a condamné *« ceux qui prennent la loi dans leurs mains ».*

L'année 1986 avait été marquée par une nette accalmie en Cisjordanie : mille cinq cents incidents en tous genres au lieu de deux mille cinq cents en 1985. Les jets de grenades et de bouteilles incendiaires avaient été deux fois moins nombreux. En revanche, les attaques à l'arme blanche ont été beaucoup plus fréquentes. Selon l'administration militaire, quatre incidents sur cinq résultent d'initiatives locales et individuelles. Il est très rare qu'une attaque à la bouteille incendiaire ait des conséquences aussi dramatiques. C'est le deuxième cas mortel de ce genre en dix ans.

Ces dernières semaines, l'agitation, de nouveau endémique, s'est cristallisée autour de la grève de la faim qu'observent depuis trois semaines un millier environ de détenus Palestiniens. Ce mouvement, organisé, semble-t-il, à la manière des « grèves tournantes », pourrait se poursuivre pendant longtemps. Il ne fait guère de doute que ses objectifs sont largement politiques et qu'il est orchestré avec soin. Les prisons sont d'ailleurs l'un des lieux privilégiés où se forme le leadership palestinien. En tout cas, l'armée s'attend à une poursuite de l'agitation, au moins jusqu'à la fin des travaux du Conseil national palestinien qui s'ouvre à Alger le 20 avril.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

A Prague

M. Gorbatchev a insisté sur le nécessaire « élargissement de la démocratie socialiste »

VIENNE
de notre correspondante

La visite de M. Mikhaïl Gorbatchev en Tchécoslovaquie s'est achevée comme elle avait commencé, à savoir avec un changement inattendu du programme. Arrivé à Prague avec trois jours de retard, dus officiellement à un refroidissement, le leader soviétique est reparti dès samedi soir de Bratislava pour Moscou, un jour plus tôt que ne l'avait annoncé la presse tchécoslovaque. Aucune explication n'a été donnée, mais l'arrivée du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, à Moscou, lundi matin 13 avril, pourrait justifier que M. Gorbatchev ait souhaité regagner sans tarder le Kremlin.

Selon le communiqué commun publié par l'agence CTK dimanche sur cette visite, l'URSS et la Tchécoslovaquie ont exprimé leur *« profonde satisfaction »* sur l'état de leurs rapports, et MM. Gorbatchev et Gustav Husak ont eu des entretiens empreints de *« cordialité et de franche camaraderie ».*

M. Gorbatchev n'a pas manqué d'expliquer sa nouvelle politique, visant à une « refonte » de la société soviétique, devant les dirigeants tchécoslovaques, qui lui ont, au cours de sa visite, exposé leurs problèmes et difficultés. La recette que le chef du Kremlin leur a recommandée pour les surmonter donnera cependant du fil à retordre à l'équipe « brejnévienne » toujours en selle à Prague. *« Les fondations de la maison que nous habitons peuvent être solides, mais il peut arriver un moment où on n'est plus content de beaucoup de détails. A ce moment, les petites réparations ne suffisent plus. Il faut une refonte totale de la maison »*, a-t-il dit dans son discours de vendredi soir au Palais de la culture de Prague.

« Micha, reste avec nous ! »

« Ce qu'il nous faut, a-t-il ajouté, *c'est un tournant radical non seulement dans l'organisation de notre travail, mais aussi dans notre conscience sociale, bref un tournant à caractère révolutionnaire. »* Pour Mikhaïl Gorbatchev, le « moteur » de ce mouvement de restructuration est *« l'élargissement de la démocratie socialiste ».* Les dirigeants tchécoslovaques, qui admettent à la rigueur depuis peu de temps la nécessité de changements d'ordre économique, font toujours la sourde oreille dès qu'il est question de libéraliser un régime qui ne recule toujours pas devant les pires méthodes d'oppression contre l'opposition, notamment les signataires de la charte 77 et l'Eglise.

Le leader soviétique a souligné l'autonomie et l'égalité des pays socialistes, qui ont *« tous leurs particularités et doivent déterminer leur politique en fonction des conditions nationales »*, mais non sans relever également l'importance des *« intérêts communs »* de tous les alliés socialistes.

Le chaleureux accueil que la population tchécoslovaque a réservé à Mikhaïl Gorbatchev – *« Micha, reste avec nous ! »*, a-t-on entendu à Bratislava – a montré qu'elle fonde de grands espoirs en sa nouvelle politique. Elle sait que seule la poursuite des réformes en URSS ouvrira la voie aux réformateurs dans leur propre pays.

W. B.

● **M. Gorbatchev serait favorable à la libération de Rudolf Hess.** – Citant des sources diplomatiques à Moscou, l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* indique que le *numéro un soviétique serait disposé* à prendre une mesure de grâce permettant la libération de Rudolf Hess, quatre-vingt-douze ans, le dernier occupant de la prison de Spandau, condamné à la prison à perpétuité au procès de Nuremberg en 1946. L'URSS s'est jusqu'à ce jour opposée à la libération de l'ancien « dauphin » d'Adolf Hitler.

ESPAGNE

Vaste opération de police contre les trafiquants de drogue

Madrid. – Les autorités espagnoles viennent de lancer la plus grande opération jamais réalisée dans ce pays contre les trafiquants de drogue, tout en annonçant un durcissement des peines à leur encontre. Dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 avril, des centaines de policiers et de gardes civils ont fait irruption dans les bidonvilles misérables de Carabanchel (Madrid), dans les bars louches du Barrio Chino de Barcelonne, et sur les places poussiéreuses de Séville, Valence et Las Palmas.

La surprise a été totale pour les « camellos » – les « chameaux », les trafiquants dans l'argot espagnol – qui y avaient pris leurs quartiers et l'habitude d'interpeller, en toute tranquillité et impunité, les passants en leur proposant du « chocolate » (du haschisch), quand ce n'était pas du LSD ou de l'héroïne.

Bilan de cette « opération printemps », comme l'ont baptisée les policiers espagnols : quelque 735 personnes interpellées, dont 500 environ doivent être mises à la disposition de la justice.

Le 29 mars dernier, plusieurs milliers de personnes avaient manifesté à Madrid contre les « camellos », mais aussi contre le laxisme de l'administration et de la police à leur égard. A l'initiative de « mères de toxicomanes », des coordinations de quartier ont commencé à se former pour faire pression sur le gouvernement et exiger une plus grande fermeté dans la lutte contre les stupéfiants. Dans plusieurs quartiers de Madrid, des listes communiquant les adresses et les identités des « camellos » ont été élaborées par ces coordinations et remises à la presse et au Parlement. – *(AFP).*

SUISSE

Succès des écologistes à Genève

Berne. – Les Verts ont été les principaux bénéficiaires des élections municipales du dimanche 12 avril dans le canton de Genève. En remportant 11 sièges sur un total de 80, ils ont fait une entrée remarquée au parlement de la ville, aux dépens des formations traditionnelles. En plus des écologistes, le nouveau conseil législatif comprendra 17 libéraux (– 1), 14 socialistes (– 3), 11 radicaux (– 2), 10 communistes (– 1), 9 nationalistes (– 3) et 8 démocrates-chrétiens (– 1).

Cette poussée des Verts à Genève intervient une semaine après le succès remporté par les écologistes à Zurich, où ils ont progressé de 4 à 22 sièges sur les 180 que compte le parlement cantonal. A quelques mois des élections fédérales de l'automne, les écologistes helvétiques sont en train de marquer des points. A Genève, les récents incidents survenus au surgénérateur de la centrale voisine de Creys-Malville semblent également avoir joué un rôle dans l'avance des écologistes. Une fois de plus, cependant, la participation au scrutin n'aura guère dépassé 30 %. – *(Corresp.)*

A la veille de la rencontre interpalestinienne d'Alger

Damas demande que M. Yasser Arafat soit écarté

Radio-Damas a appelé, dimanche 12 avril, à la chute du chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, vingt-quatre heures avant le début de la rencontre interpalestinienne d'Alger, qui devait préparer, lundi 13 avril, la tenue du Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil), prévue une semaine plus tard, également dans la capitale algérienne. Dans son commentaire quotidien, la radio officielle syrienne a affirmé : *« Ceux qui n'ont pas trouvé de place à la table des négociations avec Israël et tentent actuellement de rejoindre l'autre bord doivent être écartés et leur politique capitularde et déviationniste abandonnée. »*

Le président Chadli Bendjedid a reçu, dimanche matin, les secrétaires généraux des huit organisations palestiniennes devant participer à la réunion préparatoire. A cette occasion, M. Arafat a rencontré brièvement, pour la première fois depuis plus de trois ans, M. Georges Habache, secrétaire général du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP). Le président du conseil exécutif de l'OLP s'était auparavant entretenu, pour la première fois depuis deux ans, avec M. Nayef Hawatmeh, secrétaire général du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP).

Les dissidents du Fath d'Abou Moussa, le FPLP-Commandement général d'Ahmed Jibril et la Saïka, d'obédience syrienne, boycotteront la réunion de ce lundi, ainsi que le CNP, prévu pour le 20 avril. La participation de M. Georges Habache aux travaux du CNP n'est pas encore acquise, le FPLP réclamant au préalable l'abrogation formelle par le Fath de l'accord jordano-palestinien et le gel des relations entre l'OLP et l'Egypte.

La grande surprise de la rencontre de ce lundi est la présence du Fath-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal, qui a fait savoir qu'il prendrait part à la réunion préparatoire par *« souci de défendre le droit de notre peuple à la vie, notamment dans les camps assiégés au Liban »*, mais que sa participation au CNP serait fixée dans les prochains jours, *« selon que la direction d'Arafat maintiendra ou mettra fin à ses manœuvres »*. – *(AFP.)*

LIBAN

Treize blessés dans un attentat à la voiture piégée à Beyrouth-Est

Un double attentat à la voiture piégée (deux charges de 15 kilos et 25 kilos de TNT) a blessé treize personnes, dimanche 12 avril, dans la banlieue chrétienne de Dora, au nord de Beyrouth, après une nuit de combats à l'arme lourde sur la ligne de démarcation entre les secteurs chrétien et musulman de la capitale libanaise. Cet attentat, qui a mis le feu à plusieurs immeubles et à une demi-douzaine de voitures, n'a pas été revendiqué. Il s'agit du quatrième attentat de ce type commis en secteur chrétien depuis le début de l'année. Il s'est produit alors que le pays entame la treizième année d'un conflit ouvert le 13 avril 1975 par un incident entre chrétiens et Palestiniens à Beyrouth.

Cependant, le calme continuait de régner autour des camps palestiniens de Chatila et de Bourj-al-Barajneh, au sud de Beyrouth, après l'accord conclu, le 4 avril, sous l'égide de la Syrie, entre le mouvement chiite Amal et le Front de Salut national palestinien (FSNP, coalition prosyrienne). Le blocus alimentaire a été levé, les blessés ont été évacués, mais Amal exige toujours, pour mettre fin à un siège militaire de cinq mois, que les combattants palestiniens se retirent des positions qu'ils occupent à l'est de Saïda depuis le 24 octobre dernier. Il s'agit de trois villages chrétiens, Jinsnaya, Aïn-el-Delb et Qrayyé, qui surplombent les camps d'Aïn-el-Helweh et Myeh-Myeh, où se trouve la plus importante concentration palestinienne du Liban (quatre-vingt mille personnes).

D'autre part, au sud du Liban, deux soldats israéliens ont été tués et deux autres légèrement blessés, selon l'armée israélienne, lors d'un accrochage, dans la nuit de vendredi à samedi, près du village de Kantara, à 8 kilomètres de la frontière avec Israël. Cette embuscade a été revendiquée par le mouvement Résistance islamique (intégristes pro-iraniens), qui a annoncé avoir tué neuf soldats israéliens. Quelques heures après cette embuscade, un raid héliporté contre plusieurs villages de la région de Marjayoun, à la lisière de la « zone de sécurité », établie par l'Etat hébreu en juin 1985, a tué trois Libanais et en a blessé six autres, selon la police libanaise. – *(AFP.)*

La guerre du Golfe

Bagdad annonce des contre-offensives victorieuses

Les autorités irakiennes ont organisé, ce week-end, des manifestations dans tout le pays pour *« célébrer »* la *« victoire »* remportée, selon elles, par les troupes de Bagdad qui auraient définitivement repoussé l'offensive iranienne « Kerbala-8 » lancée le 6 avril à l'est de Bassorah. Selon les communiqués de Bagdad, les unités d'élite de la garde républicaine ont *« libéré »*, samedi, toutes les positions conquises depuis une semaine par les Iraniens dans le secteur sud du front, aux environs de Bassorah, la grande métropole (1 million d'habitants) du sud de l'Irak. Durant sept heures, *« des combats acharnés »* ont eu lieu samedi, selon l'état-major irakien, et dimanche le calme était revenu sur le front sud.

Un porte-parole officiel a assuré qu'il était *« désormais impossible à l'ennemi de s'approcher de Bassorah ».*

Les Irakiens affirment qu'ils ont également mis en échec l'offensive « Kerbala-9 » lancée, jeudi dernier, par l'Iran dans le secteur central du front, à quelque 160 kilomètres au nord-est de Bagdad.

Pour leur part, les Iraniens ont annoncé que leurs objectifs avaient été atteints dans le secteur sud du front où leurs troupes avaient pu s'emparer de quelque 20 kilomètres carrés de territoire irakien à l'occasion de « Kerbala-8 ». Un responsable militaire a indiqué, dimanche soir, que douze mille Irakiens avaient été tués ou blessés en six jours de combat aux alentours de Bassorah. Enfin, les dirigeants de Téhéran ont, de nouveau, accusé l'Irak d'avoir eu recours aux armes chimiques lors des affrontements de ces derniers jours. – *(AFP, Reuter.)*

La visite de M. Jean-Bernard Raimond à Varsovie

Un « nouveau départ » dans les relations franco-polonaises

Varsovie *(AFP).* – La visite officielle de deux jours de M. Jean-Bernard Raimond à Varsovie a permis au ministre français des affaires étrangères, comme il l'avait souhaité, de donner un *« nouveau départ »* aux relations franco-polonaises, tout en laissant clairement entendre qu'il n'était pas question pour la France de tirer un trait sur l'épopée de Solidarité.

Le ministre s'est félicité à l'issue de cette visite, d'avoir pu, *« sans un seul moment de tension »*, exposer *« de fond en comble »* aux plus hauts représentants du pays la position de la France sur la Pologne, mais aussi dire à ses amis de l'opposition démocratique que, pour lui, ils ne faisaient pas seulement partie du passé, mais aussi de l'avenir de la Pologne.

La dernière journée de M. Jean-Bernard Raimond à Varsovie, samedi 11 avril, avait été marquée par ses rencontres, au cours d'un déjeuner à l'ambassade de France, avec diverses personnalités de l'opposition, comme M. Zbigniew Bujak, ancien dirigeant du syndicat dissous Solidarité.

Le ministre français des affaires étrangères s'est également recueilli sur la tombe du Père Jerzy Popieluszko, assassiné par des membres des services de sécurité polonais en 1984.

Par ailleurs, M. Lech Walesa a reçu dimanche à déjeuner à Gdansk deux hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, M. Jean-François Noiville, directeur des affaires politiques, et M. Jacques Blot, directeur d'Europe.

Pour M. Marian Orzechowski, ministre polonais des affaires étrangères, la visite en Pologne de M. Jean-Bernard Raimond a posé le *« fondement de relations durables entre les deux pays ».*

Diplomatie

La visite de M. Shultz à Moscou

Les « marines » de l'ambassade américaine dans le collimateur de la presse soviétique

MOSCOU
de notre correspondant

« Ce n'est peut-être pas une très bonne idée de confier les secrets d'une ambassade à Moscou à des célibataires âgés de vingt et un ou vingt-deux ans, et qui ne sont pas destinés à faire carrière dans l'armée... » Cette réflexion d'un diplomate français donne peut-être la clé de la trahison de plusieurs « marines » chargés de veiller à la sécurité de l'ambassade des Etats-Unis.

L'argument est évidemment inspiré de l'expérience française en la matière. La protection des représentations françaises à l'étranger est assurée par des gendarmes d'âges divers, presque toujours mariés et qui passent généralement leur vie active dans ce corps militaire. Par comparaison, les « marines » ne s'engagent que pour quelques années et quittent très souvent l'uniforme avant d'avoir trente ans.

Les vingt-huit « marines » qui gardent l'ambassade américaine (et qui seront tous remplacés dans quelques jours, après le départ de M. Schultz) mènent une existence plutôt grise, contrairement au récit affriolant qui a fleuri ces derniers temps. Ils font énormément de gymnastique, sont soumis à une discipline stricte et surtout à l'interdiction de *« fréquenter des femmes soviétiques »*.

Ces jeunes gens musclés qui, par définition, ne sont pas des intellectuels, ne lisent guère que des bandes dessinées. On les voit parfois rôder en groupes serrés dans les grands hôtels à la recherche de prostituées. On les voyait, plutôt, car ces jours-ci, ils sont encore plus sévèrement « bouclés » que d'habitude. Leurs supérieurs hiérarchiques croyaient avoir tout prévu : les « marines » sont de faction par équipe de deux, l'un étant censé surveiller l'autre.

Cela vaut surtout la nuit, où ils sont seuls à demeurer dans les locaux de la chancellerie diplomatique. On n'avait pas envisagé le cas où les deux « copains », tous deux « piégés » par leur petite amie soviétique respective, accomplissaient ensemble de nombreuses gardes nocturnes.

La moisson de « l'oncle Sacha »

Il est très vraisemblable que des agents du KGB ont pu ainsi, avant la rencontre de Reykjavik, avoir accès aux documents américains les plus confidentiels. « L'oncle Sacha » que les « Marines » Lonetree et Bracy ont laissé entrer à plusieurs reprises, de nuit, dans l'ambassade, en 1985 et 1986, a pu faire une ample moisson. On ne sait pas ce qu'est devenue la brune Violetta Seina, « nièce » de ce « oncle Sacha » et dont le sergent Lonetree était tombé amoureux.

Cette jeune femme élancée de vingt-six ans aux longs cheveux châtains a laissé apparemment un excellent souvenir dans la communauté américaine à Moscou, et pas seulement dans le corps des « marines ». Elle figurerait toujours sur la liste des salariés de l'UPDK, l'organisme soviétique chargé de fournir des secrétaires, des dactylos et des chauffeurs aux étrangers...

Une histoire « rigolote »

Les *Izvestia* ont choisi, samedi 11 avril, de traiter toute cette affaire sur le mode ironique. *« Le caporal Bracy, un gardien appartenant au corps des « marines », longeait les couloirs de l'ambassade. Et soudain, dans le silence de la nuit, il entend une voix de femme enchanteresse : « Mon » gars ! J'échange un peu » d'amour contre la clef du coffre- » fort de l'ambassadeur. » La belle Russe a ainsi séduit le caporal qui, comme vous avez deviné, a accepté le marché... »*, écrit le quotidien du soir.

Les *Izvestia* estiment que toute cette histoire est *« rigolote »* (sauf pour les intéressés) et tournent en dérision l'*« espionnite »* qui ferait rage du côté américain. Le quotidien en profite pour raconter quelques horreurs sur les « marines » de l'ambassade. Ceux-ci seraient tous buveurs, drogués, racistes et bagarreurs. Ils se seraient livrés à toutes sortes de trafics louches, ils auraient enfin eu pour habitude de faire entrer des jeunes femmes de toutes nationalités dans les bâtiments diplomatiques pour se livrer ensuite à des viols collectifs sur les malheureuses qui sortaient en courant, *« les vêtements déchirés et couvertes de bleus »*.

Le récit picaresque des *Izvestia* est probablement le reportage le plus « salé » que les lecteurs de ce quotidien du soir ont eu l'occasion de découvrir depuis sa fondation en mars 1917.

DOMINIQUE DHOMBRES.

L'autocritique de M. Hartman

Les affaires d'espionnage qui ont empoisonné la préparation de la visite de M. Shultz à Moscou continuent d'alimenter la chronique à Washington. Très critiqué au Congrès – notamment par M. Robert Dole, le chef de la minorité républicaine au Sénat, – M. Arthur Hartman, ancien ambassadeur en URSS, a déclaré, samedi 11 avril, qu'il acceptait la responsabilité des failles qui s'étaient produites dans le système de sécurité de sa mission. Faisant allusion à l'affaire des gardes de l'ambassade, accusés d'avoir permis à des agents du KGB d'entrer dans les bâtiments, M. Hartman a admis qu'il avait eu « tort ». *« Je n'ai pas réussi à imaginer*, a-t-il dit, *qu'un « marine » pouvait en arriver à commettre un acte de trahison. »*

M. Hartman, qui a été en poste à Moscou de 1981 jusqu'à il y a quelques semaines, s'est cependant élevé contre certaines allégations selon lesquelles il aurait exprimé, dans un télégramme envoyé à Washington en 1984, son opposition à des mesures visant à améliorer la sécurité de son ambassade. Cette critique avait été formulée, vendredi, par M. Dole.

Selon le *Los Angeles Times*, les facilités offertes au KGB par les agissements des « marines » de l'ambassade américaine à Moscou auraient permis aux autorités soviétiques d'arrêter et d'exécuter, depuis 1985, six de leurs ressortissants travaillant pour les Etats-Unis. D'autre part, l'enquête menée dans le corps des « marines » aurait conduit, selon l'hebdomadaire *Time*, à l'arrestation d'un garde de l'ambassade des Etats-Unis à Brasilia. Il aurait été rappelé aux Etats-Unis sous l'accusation d'espionnage. La même mesure viserait plusieurs autres « marines » en poste en Autriche. – *(AFP, Reuter.)*

M. Gorbatchev ouvert mais prudent

(Suite de la première page.)

Sa seule concession a consisté à accepter que des négociations SRINF s'ouvrent dès aujourd'hui, sans atendre la conclusion d'un accord sur les FNI, alors qu'auparavant il n'envisageait leur ouverture qu'après la signature d'un tel accord. Mais les deux dossiers restent déconnectés : rien ne garantit qu'on parviendra à une entente sur les SRINF et que cette entente sera la condition de l'entrée en vigueur d'un accord portant liquidation des Pershing 2 et des missiles de croisière de l'OTAN. Enfin, les deux parties se mettraient d'accord pour geler leurs forces à courte portée pendant la durée de cette négociation, c'est-à-dire pour consolider la disparité de 1 à 6, citée plus haut, en faveur de l'URSS...



Autrement dit, M. Gorbatchev en reste encore à une position léonine qui rappelle celle de Brejnev à propos des SS-20 et qui, venant de lui, n'est sans doute qu'une position de départ. Il n'a pas encore abattu toutes ses cartes, notamment celle d'une *« option zéro »* sur les SRINF qui fait pourtant l'objet de sondages informels de la part de ses propres négociateurs (*le Monde* daté 5-6 avril). Il est donc quelque peu étonnant dans ces conditions d'entendre M. Reagan proclamer que, pour lui aussi, il n'y a pas de lien entre SRINF et FNI, alors pourtant que le président américain prétend, par ailleurs, faire de la sécurité de ses alliés la *« question centrale »*.

On devrait en savoir plus sur ce point à l'issue de la visite de M. Shultz, tout comme sur le sort qui sera fait à la troisième catégorie d'armes nucléaires en Europe : les missiles à très courte portée (moins de 500 kilomètres). Si l'on comprend bien le discours de Prague de M. Goorbatchev, ces engins dits *« tactiques »* feraient l'objet d'une négociation entre les trente-cinq membres de la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), au même titre que les armements conventionnels et le niveau général des effectifs. La position américaine est moins claire : jusqu'à présent, Washington semblait vouloir en faire l'objet d'une négociation à part, (mais pas à trente-cinq) sans lien celle-là avec les FNI ni les SRINF.

De toute manière, le résultat de tout cela sera sans doute de nouveaux progrès vers cette Europe dénucléarisée que rejettent la France et la Grande-Bretagne, mais qui, visiblement, séduit de plus en plus les deux Grands.

MICHEL TATU.

La suspension de la CSCE à Vienne

Les Occidentaux déplorent l'absence de « nouvelles façons de penser » dans les propositions de l'Est

VIENNE
de notre correspondante

Avant de suspendre les travaux de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), à l'occasion des fêtes de Pâques, vendredi 10 avril, les délégations occidentales étaient unanimement déçues de l'absence de *« nouvelles façons de penser »*, pourtant préconisées par M. Gorbatchev à Moscou, dans les propositions et interventions de l'Union soviétique et des pays de l'Est. *« Il existe malheureusement un profond écart entre ce que nous entendons de Moscou et ce que reflètent les propositions soumises à Vienne »*, a dit M. Warren Zimmermann, chef de la délégation américaine, tout en ajoutant que les changements en cours en URSS lui semblaient *« sérieux et importants »*.

Les Occidentaux, qui estiment tout de même *« encourageant »* le climat de la négociation, espèrent pouvoir rédiger un document final *« substantiel »*. La troisième et dernière session de la CSCE – après celles du débat général et de la présentation de propositions – sera exclusivement consacrée à la rédaction de ce texte.

M. Zimmermann a précisé que son pays souhaitait que le document final tienne compte des propositions occidentales sur les droits de l'homme, et qu'il limite, en même temps, à six au maximum le nombre des conférences organisées pour faire suite à celle de Vienne. Celles-ci devraient être consacrées à des sujets « importants », comme les questions humanitaires, les mesures de confiance dans le domaine militaire, et la politique d'information.

Remplacer les MBFR

Les travaux de rédaction du document final devraient, en principe, être terminés d'ici au 31 juillet. Mais un certain scepticisme règne dans les couloirs de la conférence sur la possibilité de respecter cette date. Quelque cent trente-cinq propositions sont à examiner (la Roumanie, à elle seule, en a soumis une bonne douzaine) et, les positions diamétralement opposées de l'Est et de l'Ouest dans la question du respect des droits de l'homme mises à part, il sera très difficile de s'entendre sur un texte satisfaisant tout le monde, au sujet des trois « corbeilles » prévues par l'acte final d'Helsinki : sécurité militaire, coopération économique, droits de l'homme.

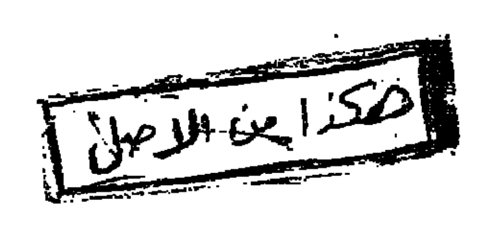
En ce qui concerne ce dernier domaine, les discussions s'annoncent particulièrement délicates sur la proposition de la CEE, soutenue par d'autres pays occidentaux, qui prévoit notamment la mise en place d'un mécanisme de contrôle pour garantir le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales des individus (facilités d'information, consultations bilatérales, procédures de notification pour cas difficiles).

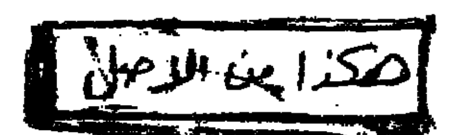
Le second point crucial des débats sur le document final sera le mandat à définir pour la future négociation de désarmement conventionnel de l'Atlantique à l'Oural. Il s'agira à la fois de décider de la suite à donner à la conférence du désarmement de Stockholm (CDE) – qui s'est terminée en septembre 1986 par un accord sur certaines mesures de confiance – et de prendre la relève des conversations sur la réduction de troupes en Europe centrale (MBFR), qui traînent à Vienne depuis presque quatorze ans sans résultat visible. L'Union soviétique voudrait en finir le plus tôt possible avec *« un accord minimal »*.

Sur ce nouveau forum, il existe cependant des controverses substantielles, dans la mesure où l'URSS souhaite traiter le dossier du désarmement conventionnel et les mesures de confiance dans le cadre de la CSCE, donc avec la participation des trente-cinq pays qui y siègent (toute l'Europe, sauf l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada), position que partagent notamment la France, hostile à des négociations « de bloc à bloc », et plusieurs des pays neutres et non alignés. Les Etats-Unis préfèrent séparer les négociations de désarmement de celles qui portent sur les mesures de confiance, et parler du désarmement en cercle plus restreint, limité aux vingt-trois pays membres des deux alliances militaires. Depuis le 17 février, ceux-ci mènent à Vienne, en marge de la CSCE, des conservations informelles sur les modalités des futures négociations de désarmement conventionnel.

WALTRAUD BARYLI.

● **Les expulsions de diplomates français à Moscou.** – Les deux premiers diplomates français dont l'URSS a décidé l'expulsion, le 4 avril dernier, par mesure de rétorsion, après que la France eut déclaré six Soviétiques *personae non gratae*, ont quitté Moscou. Il s'agit du capitaine Pierre Lapernat, attaché militaire adjoint et de M. Yves Délaunay, premier secrétaire à l'ambassade de France. Le troisième ressortissant français dont les autorités soviétiques avaient demandé le départ dans les huit jours, M. Patrick Chébroux, représentant de l'OFEMA, société d'exportation de matériel aéronautique, se trouvait en France lors de l'annonce de la mesure. – *(AFP.)*




هكذا في الأصل

Asie

INDE : la démission du ministre de la défense

Un départ sur fond de scandales financiers

NEW-DELHI
de notre correspondant

On l'appelait « l'incorruptible ». En deux ans et demi, il était devenu dans *l'opinion indienne le grand* commandeur de la morale publique et incarnait l'image intègre et vertueuse que M. Rajiv Gandhi exigeait de son gouvernement. Depuis dimanche 12 avril, c'est terminé. M. Vishwanath Pratap Singh, l'ex-« rajah des finances », soudainement transféré à la tête de la défense, a démissionné de son poste.

Pour faire bon poids et confondre ceux de la majorité parlementaire qui l'accusaient d'être « *trop ambitieux* » et de chercher à tirer la couverture de l'honnêteté publique à lui, l'ancien grand argentier de l'Inde a annoncé que tout en restant fidèle au parti et à Rajiv Gandhi, il n'accepterait plus de poste au gouvernement.

Egal à lui-même, M. V.P. Singh, âgé de cinquante-six ans, toujours solitaire et discret, a refusé de révéler les raisons de sa démission.

En fait,il semble bien que la rupture entre le chef du gouvernement et celui qui était considéré comme son meilleur ministre, ait été provoquée par une énorme affaire de pots de vin. Un agent indien aurait touché une commission de 150 millions de francs, soit l'équivalent de 7 % sur un contrat d'armement passé entre l'Inde et un fournisseur occidental. Ce montant sans précédent – le dessous-de-table toléré dans ce domaine dépasse rarement 1,5 % – a déclenché l'ire du ministre de la défense qui a pris sur lui d'annoncer, jeudi dernier, l'ouverture d'une enquête.

Rien de probant n'a transpiré pour l'instant. La presse indienne, cependant, évoque le fabuleux contrat de canons passé il y a quelques mois avec la firme suédoise Bofors et une vieille commande de sous-marins allemands. On spécule également sur l'identité des bénéficiaires de la commission. Mais, pour la première fois depuis son élection, en décembre 1984, certains journaux d'opposition mettent directement en cause « M. Propre », c'est-à-dire le premier ministre lui-même. « *Rajiv Gandhi ou quelqu'un qui lui est cher – mort ou vivant – a reçu le pot-de-vin* », affirme, par exemple, l' *Indian Express.* L'allusion à Indira Gandhi est assez claire.

Une série d'insinuations...

Le plus grave pour le chef du gouvernement est que cette mise en accusation fait suite à une série *d'insinuations qui, pour n'avoir* jamais été clairement réfutées, commencent à écorner sérieusement la réputation de probité du premier ministre.

Pour beaucoup à New-Delhi, il ne faisait guère de doute il y a trois mois que le transfert brutal de M. V. P. Singh des finances à la défense était lié à la croisade forcenée qu'il menait avec succès contre la grande corruption et la fraude fiscale. Le prince Rajput – V. P. Singh fut adopté, enfant, par un maharadjah et dispose d'une belle fortune personnelle – avait inauguré une politique de raids fiscaux qui n'épargnait ni les « trésoriers » du parti des Nehru-Gandhi, ni les plus hauts fonctionnaires, ni les amis personnels du premier ministre. On a dit à l'époque que ces derniers, alliés aux grands capitaines de l'industrie et de la finance, terrifiés par l'inflexible « Radhah », s'étaient ligués pour obtenir sa tête.

Enfin la presse révéla, le mois dernier, que soucieux de poursuivre les fraudeurs jusque par-delà les frontières, le « Rajah des finances » avait pris sur lui d'engager une grande agence de détectives américaine, Fairfax, pour enquêter sur la fortune extérieure de certains grands noms indiens. Parmi eux se serait trouvé un certain Agitabh Bachchan, frère d'Amitabh Bachchan, star numéro un des richissimes du cinéma Hindi, député du Congrès-Indira, un confident privilégié de M. Rajiv Gandhi...

M. V. P. Singh a-t-il pris trop à cœur sa guerre sainte contre la corruption ? A-t-il asséché le financement occulte du parti au pouvoir et inquiété jusqu'à son chef ? Ou nourrit-il, comme certains le lui reprochent, l'espoir d'avoir un jour un destin national aux dépens de l'héritier dynastique ? Une chose est sûre : en quittant ses fonctions, M. V. P. Singh a affermi un peu plus sa réputation d'incorruptible, tandis que la crédibilité morale de M. Rajiv Gandhi, elle, est atteinte.

PATRICE CLAUDE.

CORÉE DU SUD : l'amendement de la Constitution différé

M. Chun Doo-hwan annonce une élection présidentielle anticipée

Séoul *(AFP, UPI).* – Le président sud-coréen, M. Chun Doo-hwan, a annoncé, lundi 13 avril, qu'il avait décidé de différer l'amendement de la Constitution en raison de l'impasse des négociations avec l'opposition, et de faire procéder à une élection présidentielle sur la base de la présente Constitution avant la fin de cette année. Cela signifie que le prochain président sera choisi par un collège électoral de cinq mille délégués, alors que l'opposition exigeait que le successeur de M. Chun, dont le mandat expire en février 1988, soit élu au suffrage universel.

Dans un discours diffusé par l'ensemble des médias du pays, le président a affirmé que tout projet d'amendement constitutionnel avait peu de chances d'être voté par l'opposition. « *Pour assurer le succès des deux principaux objectifs nationaux, le changement du gouvernement dans un climat paisible et les Jeux olympiques de 1988, je déclare, par ces décisions, vouloir éviter un débat stérile sur les réformes constitutionnelles, qui n'aurait pour conséquence que de diviser l'opinion publique et de gaspiller les énergies nationales* », a-t-il dit.

Il a rejeté l'entière responsabilité des « *antagonismes partisans* » sur l'opposition et affirmé que la « *confusion sociale et la division populaire* » rendaient à l'heure actuelle « *extrêmement difficile* » d'opérer un transfert de pouvoir « *dans un climat paisible* ». Il a enfin promi qu'il ferait « *de son mieux* » pour que le scrutin présidentiel se fasse « *dans un climat propice à une libre compétition* ».

Aussitôt après cette annonce, M. Kim Dae-jung, l'un des principaux chefs de l'opposition, qui, depuis samedi, est de nouveau assigné à résidence – pour la cinquante-quatrième fois depuis son retour d'exil en 1985, – a vivement critiqué le chef de l'Etat, et a prédit que les autorités ne parviendraient pas à faire obstacle à la volonté de changement de l'opinion publique.

∴

Les pourparlers que M. Chun avait engagés avec l'opposition en vue de réformer la Constitution pour permettre une transition pacifique du pouvoir – la première depuis la fondation de la République sud-coréenne en 1948, – piétinaient depuis presque un an. On créditait M. Chun, un ancien général parvenu au pouvoir après l'assassinat de Park Chung-hee, en 1979, de l'intention de mettre au point un système qui aurait favorisé la perennitéé de la mainmise du Parti de la justice démocratique, qu'il préside, sur le pouvoir politique.

La décision du chef du regime sud-coréen survient alors que l'opposition parlementaire est elle-même en crise, ce qui a sans doute poussé M. Chun à agir. Les opposants Kim Dae-jung et Kim Yong-sam ont annoncé la semaine dernière la création d'un nouveau parti d'opposition, emmenant avec eux la plus grande partie des députés du Parti démocratique de la nouvelle Corée, divisé ces derniers temps sur la tactique à employer face au pouvoir.

Le geste de M. Chun, outre qu'il risque d'accroître nettement la tension, provoquera sans doute quelque inquiétude à Washington. Le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, avait encouragé, lors d'une brève visite à Séoul en mars, les autorités sud-coréennes à effectuer des compromis en vue d'un accord avec l'opposition pour une démocratisation du régime. Dans le même temps, les Etats-Unis avaient fait un geste de conciliation en direction de la Corée du Nord, en permettant pour la première fois à des diplomates américains d'engager des discussions informelles mais directes avec des représentants du régime communiste de Pyongyang – geste auquel la Corée du Nord ne s'était pas non plus montrée insensible.

Dans ces conditions, la décision de M. Chun risque fort de remettre tous les compteurs à zéro et d'inaugurer une nouvelle période d'instabilité au fur et à mesure qu'approche l'échéance des Jeux olympiques de 1988, source d'une vive rivalité entre les deux Etats coréens.

F. D.

JAPON : stagnation du PLD aux élections locales du 12 avril

Le crédit de M. Nakasone au sein de son parti est entamé

TOKYO
de notre correspondant

Les résultats des élections locales du dimanche 12 avril n'ont pas confirmé le succès obtenu en juillet dernier par le Parti conservateur lors du renouvellement du Sénat et de la Chambre basse. Le Parti libéral démocrate (PLD) a conservé les sièges de gouverneur des principales préfectures (Tokyo et Osaka, par exemple), mais il n'a pas réussi à récupérer ceux de Fukuoka et d'Holkkaïdo, qui lui avaient échappé il y a quatre ans. Ces deux préfectures constituaient les circonscriptions-tests de cette consultation.

Les électeurs ont, d'autre part, favorisé les partis de gauche (PS et PC) pour le renouvellement des membres des assemblées régionales, même dans des bastions conservateurs comme la préfecture d'Akita (nord du Honshu) ou celle d'Ibaragi, au nord de Tokyo. Même dans la préfecture de Gumma, fief de M. Nakasone, le PLD a perdu cinq sièges (trois allant au PC et deux au PS). Les socialistes espèrent augmenter de 20 % leur présence dans les assemblées locales.

Cette consultation n'a pas suscité un grand intérêt chez les électeurs : elle a enregistré le taux de participation le plus faible (60 %) depuis la guerre. Sans doute la pluie y est-elle pour quelque chose. Mais, plus profondément, soulignent les commentateurs politiques, l'absence de polémique sur la réforme fiscale (tous les candidats, conservateurs ou opposants, s'y étant déclarés hostiles) n'a guère mobilisé les électeurs. Cette forte abstention a desservi le PLD et a, au contraire, favorisé les partis plus militants (PS et PC).

En Hokkaïdo, le gouverneur sortant, M. Yokomichi (PS), a remporté une écrasante victoire sur son adversaire conservateur. Dans la préfecture de Fukuoka, la victoire de M. Okuda, gouverneur sortant également et marxiste bon teint, membre de l'aile gauche du PS, a été moins marquée. Elle n'en est pas moins significative, car M. Okuda était le seul candidat soutenu à la fois par le PS et le PC, face à un adversaire conservateur auquel s'étaient ralliés les partis centristes.

Les conservateurs attribuent leur stagnation dans ce scrutin à l'impopularité de la réforme fiscale proposée par M. Nakasone. La prochaine consultation, le 26 mars, pour l'élection des membres des conseils municipaux ne devrait guère être plus favorable au PLD. De toute façon, il s'agit d'élections politiquement moins significatives que celles des gouverneurs.

Sans avoir de conséquences directes immédiates sur la stabilité du gouvernement, les résultats de ces élections n'en contribuent pas moins à entamer un peu plus le crédit de M. Nakasone au sein même de son parti. « *M. Nakasone est isolé à l'extérieur comme à l'intérieur* », commentait ce lundi le quotidien *Asahi Shimbun.*

PHILIPPE PONS.

Afrique

Le conflit du Tchad

La Libye annonce qu'elle ne négociera pas à propos de la bande d'Aozou

La Libye ne négociera pas au sujet de la bande d'Aozou : tel est le message diffusé, dimanche 12 avril, par le ministère libyen des affaires étrangères (comité populaire de liaison).

En réponse à de récentes déclarations de responsables français et zaïrois, Tripoli indique que la bande d'Aozou « *n'a pas fait, ne fait pas et ne fera pas l'objet de négociations, d'un arbitrage international ou de concessions* », car il s'agit d'une « *part indivisible de la terre arabe libyenne* ».

Tripoli a, d'autre part, vivement dénoncé « *les déclarations répétées des responsables soudanais sur une prétendue présence des forces libyennes au Soudan* », qui « *ont dépassé la limite du raisonnable* ». Estimant que les éléments armés qui se trouvent dans la région du Darfour sont « *les forces du GUNT* », la Libye se déclare « *indifférente quant au maintien ou au retrait de ces forces du Soudan* ».

Cette mise au point est intervenue le jour même où le premier ministre soudanais, M. Sadek El-Mahdi, a affirmé que les troupes libyennes ont « *achevé leur retrait* ». Au cours d'une cérémonie organisée pour la mise en service de quatre avions de type MIG-23 – offerts par la Libye au Soudan, le 6 avril dernier, – M. El-Mahdi s'est félicité de la manière avec laquelle le problème de la présence libyenne dans l'ouest du Soudan avait été résolu, et a salué les relations « fraternelles » entre les deux pays. Les experts occidentaux estiment cependant que des troupes libyennes sont toujours présentes dans le Darfour. – *(Reuter, AFP.)*

Sur la « piste de la victoire »

Faya-Largeau *(AFP).* – Les bras en croix, un lieutenant libyen gît, comme momifié, sur le sable. Autour de ce cadavre, sur une crête pierreuse dominant le plateau de Ndjogomaï, au nord de Fada (Nord-Est), une dizaine d'autres soldats libyens sont morts. Plus loin, on distingue sept canons de 122 millimètres et dix-huit chars T-55.

C'est là que, le 19 mars dernier, les Forces armées nationales tchadiennes (FANT) ont arrêté une offensive libyenne vers Fada (localité libérée le 2 janvier). Ndjogomaï marque le point de départ de la « piste de la victoire », qu'une quarantaine de journalistes a suivie pendant sept jours, et qui passe par Bir-Kora, Ouadi-Doum et Faya-Largeau, la grande palmeraie reprise le 27 mars. Par centaines, des véhicules de toute nature, détruits ou intacts, témoignent, tout au long de la piste, de l'ampleur de la défaite libyenne mais aussi de l'acharnement des combats.

Beaucoup de matériels ont cependant déjà été enlevés et des cadavres ensevelis, rendant difficile, près de trois semaines après, la reconstitution des faits, d'autant que les officiers supérieurs tchadiens se sont montrés peu locaces (...).

De Bir-Kora à Ouadi-Doum, il y a encore deux heures de piste, principalement de sable, sur laquelle se sont lancées les FANT le dimanche 22 mars à l'aube. Les soldats libyens étaient disséminés le long de la piste, dans leurs chars. Les FANT ont envoyé, semble-t-il, une ou deux colonnes au nord et au sud, malgré la zone minée, pour servir de leurre, mais la colonne principale, suivant les traces laissées par les Libyens lors de leur retraite de Bir-Kora, a attaqué par l'entrée orientale de la base.

Une première ligne de défense a dû être franchie rapidement. La seconde ligne, par contre, lourdement défendue par au moins six chars et entourée de champ de mines, a été meurtrière de part et d'autre, si l'on en croit les vestiges des combats (...).

A Ouadi-Doum, la piste est encore praticable sur près de la moitié de sa longueur totale (de 3 800 m). A son extrémité ouest, un hélicoptère-forteresse MI-24 a été détruit. Plusieurs ondulations, qui empêchent l'atterrissage d'avions de chasse, datent du bombardement français de février 1986. Au milieu et à l'extrémité de la piste se trouvent sept petits bombardiers L-39, un Marchetti SF-260 et un hélicoptère MI-24, tous intacts en apparence, et les carcasses de plusieurs autres appareils détruits.

Sur les promontoires, au nord et au sud, deux radars de détection lointaine de type « early-warning ». Celui du sud est relié à un radar de proximité (« flat-face »), qui devait lui-même être en communication avec les radars de tir des quatre batteries de missiles sol-air SAM-6, que les journalistes n'ont pu voir. Deux de ces batteries, au moins, ont été convoyées à Kalaït, au sud du seizième parallèle, le 5 avril.

Le 7 avril, les observateurs ont pu constater le passage d'avions libyens qui, de 10 heures au coucher du soleil, ont largué neuf bombes près de la piste. Un important stock d'armes et de munitions, de véhicules blindés a été récupéré et, dans l'un des deux hangars converts de sable, les FANT ont trouvé douze chars T-55 flambant neufs.

Plusieurs combattants interrogés ont affirmé avoir vu quinze à vingt soldats français, quelques heures après la bataille. Selon l'un d'eux, un soldat français aurait été blessé par une mine, ce qui n'a pas été confirmé à N'Djamena de source diplomatique (...).

Encerclés, les Libyens ont entamé leur retraite de Faya, le 23 ou le 24 mars, selon les témoignages, en direction de la frontière libyenne ou de la bande d'Aozou. Si des munitions et des stocks d'essence ont été détruits le 27 mars encore, les FANT ont pu capturer des soldats libyens, dont neuf étaient toujours détenus à Faya le 10 avril.

Sur cette route du nord, à quelques kilomètres de la palmeraie, des dizaines de blindés et de camions, une compagnie de onze chars T-55, ont été abandonnés.

A Faya, les Tchadiens ont retrouvé, le 27 mars, la palmeraie dans l'état dans lequel ils l'avaient laissée en juillet 1983, avec tous les stigmates des combats d'alors. Un millier d'habitants étaient restés (près de 20 000 en temps normal), en majorité des femmes, des enfants et des vieillards.

Le président Hissène Habré, dit-on, pourrait venir dans la palmeraie, à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance, le 7 juin prochain. « *A moins qu'il ne préfère aller à Aozou si, d'ici là, nous réussissons à la libérer* », commente un soldat. Pour tous les Tchadiens, en effet, la « piste de la victoire » s'achève à Aozou...

● **Le colonel Kadhafi appelle à un rapprochement entre la Libye et les Etats-Unis.** – Dans une interview publiée, lundi 13 avril, par le *New York Times,* le dirigeant libyen déclare notamment : « *Les Américains n'ont pas réussi à nous détruire, ils devraient chercher le moyen de se rapprocher de la Libye.* » – (AFP.)

ALGÉRIE

La Ligue des droits de l'homme de Me Brahimi est agréée par les autorités

ALGER
de notre correspondant

Il existait depuis deux ans deux ligues algériennes de défense des droits de l'homme. L'une, présidée par Me Abdennour Ali Yahia, qualifiée de « *Berbériste* » ; l'autre, présidée par Me Omar Menouer, qualifiée de « *trotskiste* ». Elles restent illégales et non reconnues par les autorités. La plupart des membres du bureau de la première ont été condamnés, au mois de décembre de 1985, à des peines allant jusqu'à trois ans de prison ferme et six d'entre eux sont toujours sous les verrous. La seconde a été un temps encouragée par les autorités pour contrer la première, qui a finalement été affiliée à la Fédération internationale des droits de l'homme, à la fin de l'année dernière.

L'Algérie en compte désormais une troisième, déjà qualifiée, ici et là, de « *régimiste* » puisque sa création, attendue depuis plusieurs semaines, avait été annoncée par le président Chadli le 23 mars dernier. Ses statuts ont été déposés pour agrément au ministère de l'intérieur, dès samedi matin 11 avril.

Dans l'après-midi du même jour, le visa du ministère lui a été accordé. Elle est donc agréée, reconnue et prête à fonctionner, a indiqué son président, Me Miloud Brahimi, dimanche au palais de justice.

Ecrivains et cinéastes

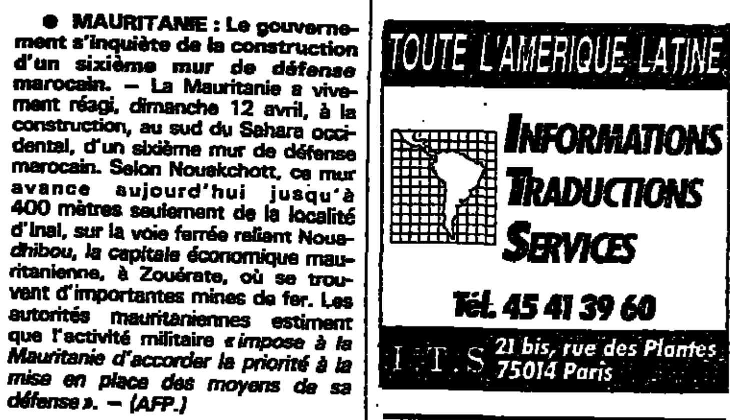
Sa crédibilité repose cependant sur son indépendance envers le parti unique et sur la personnalité de ses membres fondateurs. Outre Me Brahimi, son bureau comprend deux vice-présidents, Mme *Malika Ladjali,* professeur de médecine, et M. Mohamed Mechati, l'un des chefs historiques du FLN et ancien ambassadeur. Son secrétaire général est M. Rachid Boudjedra, l'un des plus célèbres écrivains maghrébins, connu pour ses positions en faveur des intellectuels aux prises avec les autorités pour délit d'opinion.

Les autres membres fondateurs viennent de divers horizons. Il y a plusieurs avocats, quelques magistrats, des journalistes, des écrivains, des cinéastes, comme Ahmed Rachedi (dont le film *le Moulin* a soulevé des controverses lors de sa sortie, à Alger, il y a quelques mois), d'anciens ministres comme M. Abdelmalek Benhabyles, qui fut aussi secrétaire général de la présidence, ou d'anciens chefs de la révolution algérienne, comme le colonel Boudnider. Le cardinal Duval, archevêque d'Alger, et Cheikh Abbas, le recteur de la mosquée de Paris, apportent leur caution à cette nouvelle association.

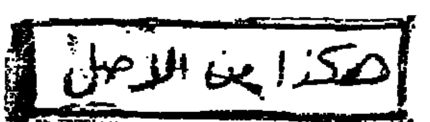
Les premiers dossiers que la ligue de Me Brahimi aura à traiter permettront d'apprécier de quelle liberté d'action elle dispose. Peut-être s'agira-t-il d'obtenir la libération des six personnes toujours emprisonnées pour avoir créé une... ligue algérienne des droits de l'homme ?

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

NDLR. – La Fédération internationale des droits de l'homme reconnaît, pour sa part, la ligue constituée par Me Ali Yahia.



● **MAURITANIE : Le gouvernement s'inquiète de la construction d'un sixième mur de défense marocain.** – La Mauritanie a vivement réagi, dimanche 12 avril, à la construction, au sud du Sahara occidental, d'un sixième mur de défense marocain. Selon Nouakchott, ce mur avance aujourd'hui jusqu'à 400 mètres seulement de la localité d'Inal, sur la voie ferrée reliant Nouadhibou, la capitale économique mauritanienne, à Zouérate, où se trouvent d'importantes mines de fer. Les autorités mauritaniennes estiment que l'activité militaire « *impose à la Mauritanie d'accorder la priorité à la mise en place des moyens de sa défense* ». – *(AFP.)*



Afrique

Le roi du Maroc au « Club de la presse » d'Europe 1

Hassan II se prononce pour la participation de l'URSS à une conférence sur le Proche-Orient

MARRAKECH
de notre envoyé spécial

Les années ont beau passer, le roi Hassan II conserve son sens de l'humour caustique, son esprit de repartie et son art de l'esquive quand il choisit de ne pas répondre, sa volonté de convaincre, sa détermination aussi. Il en a fait une nouvelle démonstration lors du « Club de la presse » d'Europe 1 diffusé dimanche 12 avril, mais qui avait été enregistré, le vendredi précédent, au palais royal de Marrakech.

Les problèmes du Moyen-Orient – conflit israélo-arabe, mais aussi guerre irano-irakienne – ont, bien sûr, tenu la tête d'affiche, mais il a aussi été question du Tchad, du colonel Kadhafi, de la guerre du Sahara, de M. Gorbatchev, de la lutte antiterroriste, des enclaves espagnoles de Ceuta et de Melilla, des relations franco-marocaines et des prisonniers politiques au Maroc.

Manifestement, le souverain marocain – qui vient de s'entretenir avec le roi Fadh d'Arabie saoudite et avec le roi Hussein de Jordanie – pense que *« le moment approche »* de réunir une conférence internationale. Plus nouveau : *« L'URSS est concernée »* par une telle réunion, puisque *« Moscou n'est qu'à quelques centaines de kilomètres »* de bon nombre de capitales arabes. Bref, *« il eût été illogique et irréaliste de ne pas engager l'Union soviétique par sa signature »*, d'autant plus que M. Gorbatchev *« a touché à la nature même du régime de ses prédécesseurs »*.

Quand pourra se tenir une telle conférence ? Le roi refuse de jouer les pythies, ne serait-ce parce qu'on ignore encore quelle sera l'attitude des Palestiniens. Même chose d'ailleurs en ce qui concerne les Israéliens : si le roi Hassan II ne cache pas sa sympathie pour M. Shimon Pérès, il ne mâche pas ses mots lorsqu'il met en cause M. Shamir. Deux phrases résument l'état d'esprit du souverain face à ces deux hommes :

– A propos de M. Pérès et de la rencontre d'Ifrane de juillet dernier : *« Quand on entend un adversaire qui vous parle un langage où la nécessité et la vertu se rencontrent, je pense qu'on peut avoir bon espoir en lui, et j'ai toujours pensé qu'on pourrait faire la paix avec Shimon Pérès. »*

– A propos de M. Shamir : *« J'ai rencontré avec joie M. Pinay, M. Edgar Faure. J'aurais aimé rencontrer M. Mendès France. Mais je n'aurais jamais voulu avoir à resserrer la main du maréchal Juin ou du général Guillaume. Pour moi, M. Shamir est de ceux-là. Je m'excuse de la comparaison »* (1).

Le roi Hassan II reste donc fort prudent sur les chances de la conférence, qu'il appelle de ses vœux. Mais, pour lui, *« l'action est toujours productrice de quelque chose »*, et la tenue de la réunion *« donnerait le mouvement, et, en politique, c'est la stagnation qui est la pire des choses »*. Les résolutions adoptées lors du sommet de Fès, en 1982, ne contiennent-elles pas *« d'une façon explicite la reconnaissance d'Israël et de son droit de vivre en paix, car c'est tellement implicite que c'est explicite »* ?

Le roi est beaucoup plus net à propos du conflit Iran-Irak. *« D'un côté,* dit-il, *on voit un pays et un peuple qui ne demandent qu'une chose : la paix ; de l'autre un régime et un pays qui veulent absolument continuer la guerre, les uns et les autres sachant que le victorieux sera victorieux à la Pyrrhus. »* Conflit *« archaïque et stupide donc »*, qu'il convient cependant de relativiser : *« On dirait que le chiffre quinze est une malédiction. Nous sommes au quinzième siècle de l'Hégire. Nous avons à notre tour notre quinzième siècle, nos* [prétendues] *guerres de religion. »*

« Le Sahara pour nous c'est l'Alsace-Lorraine »

Le roi du Maroc ne fait pas preuve de la même philosophie de l'histoire à propos du siège des camps palestiniens du Liban. *« Indignation »*, *« honte »*, *« impensable »*, sont les qualificatifs qu'il emploie avant de révéler qu'il a proposé en vain *« un vol vert »* au-dessus de la capitale libanaise, c'est-à-dire *« que tous les pays arabes envoient en même temps un avion sur Beyrouth »*.

Point de commisération, en revanche, à propos des otages : *« Toute personne qui cédera au chantage cédera au problème des otages. Toute personne qui décide de ne pas céder au chantage, ne cédera pas au problème des otages. (...) La moindre des choses de la part des Etats qui ont été victimes de ces enlèvements »* serait *« une réaction quelconque. Il devrait y avoir une réaction »*.

Le ton a beaucoup changé, depuis la rupture de l'union avec la Libye, en août 1986, lorsque le souverain évoque le colonel Kadhafi et le président Hissène Habré : *« Nous admettons que le Tchad ait entièrement raison de vouloir se gouverner lui-même »*, car *« le Tchad est le Tchad, et la Libye est la Libye »*. Quant à la bande d'Aozou, *« cette plante des pieds de Kadhafi qu'il n'aime pas qu'on vienne chatouiller »*, que la Cour de La Haye se prononce... Mais, au fait, le colonel a-t-il repris son aide au Polisario ? *« Je lui ai posé la question il n'y a pas une semaine (...). Je réagirai le jour où j'aurai une réponse très claire et très nette. »*

Pas de sous-entendus guerriers, en revanche, pour évoquer le conflit qui oppose le Maroc à Madrid à propos de Ceuta et de Melilla. Toute nouvelle « marche verte » est exclue dans ce cas. Certes, l'affaire constitue *« un élément colonial »* mais *« nous allons essayer de défendre nos droits par le dialogue, le dialogue et toujours le dialogue*, poursuit le roi. *Je m'interdis d'envisager une autre voie avec l'Espagne »*. Quoi de plus naturel, puisque le souverain Hassan II confirme qu'il entend continuer à frapper à la porte de la Communauté européenne ?

Evitant avec grand art de juger la cohabitation française mais rendant tout de même un hommage appuyé à M. Mitterrand, auquel il consent *« une dette de gratitude »* pour avoir pris naguère le parti de son père, Mohammed V, le roi traite ensuite des questions bilatérales. Nouvelles remarques cinglantes et désabusées à propos des enseignants français au Maroc, accusés pêle-mêle de faire grève, de parler drogue et de qualifier de *« décadente »* la monarchie marocaine ; compréhension à l'égard de l'instauration du visa pour les Marocains vivant en France voulant se rendre en France ; inquiétudes sur l'avenir des cinq cent mille Marocains qui pourraient être tentés d'oublier leur pays ou de faire *« des amalgames et des assimilations »* quand ils y retourneront.

Dernier sujet « chaud » : les prisonniers politiques, en faveur desquels, révèle le roi, Mme Mitterrand est souvent intervenue. *« La dernière fois qu'elle est venue*, raconte le roi, *j'ai demandé à la voir en tête-à-tête, et la réponse que je lui ai faite est valable, à mon avis, à l'égard de tous mes amis qui sont à l'étranger*. Je lui ai dit : *« Dites-moi, madame, certainement que vos parents vous ont parlé de la guerre de 14-18 ? Elle m'a dit oui, mais elle ne voyait pas très bien où je voulais en arriver. On vous a certainement parlé de Verdun et sûrement de Douaumont, des tranchées, des gaz... Elle m'a dit oui.*

» Eh bien madame, le Sahara, pour nous c'est l'Alsace-Lorraine. Demandez-moi ce que vous voudrez, je vous le donnerai. Mais j'ai juré, et j'ai prêté serment, d'être le gardien de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de mon pays (...). Tant que ces messieurs continueront de dire que le Sahara n'est pas marocain, je me fais un devoir de les mettre hors d'état de nuire, et encore le plus gentiment possible : ils ont la télévision, les journaux, ils reçoivent des visites. »

JACQUES AMALRIC.

(1) Le maréchal Juin a été résident général au Maroc de 1947 à 1951 ; le général Guillaume de 1951 à 1953.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Toute action en faveur des détenus de l'état d'urgence est désormais interdite

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Toute action en faveur de la libération des détenus emprisonnés dans le cadre de l'état d'urgence – instauré le 12 juin dernier – est désormais interdite. Ces nouvelles restrictions, publiées le 11 avril dans la *Gazette gouvernementale* (l'équivalent du *Journal officiel*) et signées par le chef de la police, concernent la participation à toute campagne, tout projet ou toute activité en vue de protester contre l'incarcération d'opposants au régime.

Ainsi, les pétitions, rassemblements, manifestations de solidarité, les autocollants, T-shirts et posters appelant au soutien et à la remise en liberté des prisonniers, sont illégaux. Il était déjà interdit de faire état des arrestations et des conditions de détention. Ces nouvelles dispositions renforcent donc la chape de silence que les autorités ont déjà instaurée sur les conséquences de la répression.

Cette nouvelle décision vise en partie une organisation de défense des détenus, le DPSC (Detainees Parents Support Committee), qui fournit régulièrement un état des victimes de la répression. Selon ce mouvement, il y aurait actuellement environ huit mille détenus incarcérés en raison de l'état d'urgence. Le pouvoir s'est, pour sa part, toujours refusé à donner leur nombre.

D'autre part, le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, a annoncé au cours d'un meeting électoral que le gouvernement allait, après les élections du 6 mai, prendre des mesures pour contrôler le financement par l'étranger d'organisations ou d'individus qui, selon lui, mettent en danger le pays.

M. B.-R.

Amériques

ARGENTINE : la fin de la visite du pape

Un triomphe populaire à Buenos-Aires

BUENOS-AIRES
de nos envoyés spéciaux

La visite de Jean-Paul II en Argentine s'est finalement terminée sur un véritable triomphe populaire. *Plus d'un demi-million de personnes ont célébré avec lui la messe du dimanche des Rameaux, sur l'avenue du 9-Juillet, les champs-Elysées de Buenos-Aires, avant que le pape ne s'envole pour Rome dans la soirée, mettant fin à son voyage d'une dizaine de jours en Amérique latine.*

Des dizaines de milliers de jeunes, venus samedi soir participer, sur cette même avenue, à la célébration de la Journée mondiale de la jeunesse, avec le pape – depuis l'année dernière, le jour des Rameaux est aussi celui de la jeunesse – avaient passé la nuit sur place en dépit des premières fraîcheurs de l'automne. Dès l'aube, des familles entières, un rameau d'olivier à la main, ont convergé à pied vers le centre de la capitale – complètement fermé à la circulation – où, sur une tribune en forme de croix, l'autel avait été dressé.

Cette dernière messe de la visite papale en Argentine a été, pour Jean-Paul II, l'occasion de rappeler une dernière fois son message-leitmotiv, répété au cours des seize discours de la semaine : oubliez le passé, pardonnez les offenses et vivez en frères réconciliés.

« Plus jamais de disparus, plus jamais d'enlèvements... » Une petite phrase lancée samedi soir dans la nuit de Buenos-Aires, a été acclamée par la foule. Une simple phrase improvisée, le pape s'étant écarté délibérément de son texte après un silence, mais qui a fait les manchettes de toute la presse argentine dimanche. Une concession faite, selon son entourage, aux organisations de défense des droits de l'homme qui s'étaient plaintes de n'avoir pas été reçues par le pape et lui reprochaient de n'avoir même pas prononcé le mot *« desaparecidos »* pendant toute sa visite.

La discrétion du président Alfonsin

Une concession pourtant tempérée le lendemain, lorsque le pape a dit aux évêques : *« Je sais que vous avez condamné la violence en son temps et que grâce, à vous, des vies ont été sauvées. »* Etait-ce une manière de rassurer un épiscopat dont le comportement pendant la dictature est très critiqué par les organisations de défense des droits de l'homme ?

Le président Alfonsin, souriant et discret, était présent dans la foule, samedi soir, avenue du 9-Juillet. Il était là aussi, dimanche, pour la messe des Rameaux. Cette discrétion a été remarquée et très appréciée par l'entourage du pape, où l'on n'a pas oublié les efforts répétés du général Pinochet pour exploiter politiquement une visite que Jean-Paul II avait, dès le départ, présentée comme essentiellement pastorale. La presse argentine salue ce comportement du chef de l'Etat, qui s'est gardé d'apparaître au balcon de la Casa Rosada, lundi dernier, aux côtés du pape. *« Le gouvernement*, écrit le journal *la Nacion*, qui n'a pas de sympathie particulière pour le président, *a eu une attitude digne et prudente. »*

Le président Alfonsin peut être satisfait à l'issue de cette visite dont l'organisation était de la responsabilité exclusive de l'Eglise. Le chef de l'Etat pouvait redouter que le pape ne soutienne ses évêques, qui ont adopté une position très dure sur le thème du divorce, allant jusqu'à refuser dans certains cas la communion aux députés ayant voté le projet gouvernemental.

Certes, Jean-Paul II a condamné, à Cordoba, le divorce et la contraception, mais il l'a fait sans se référer au projet du gouvernement. Il s'est abstenu de toute allusion à ce thème, samedi et dimanche à Buenos-Aires. Pourtant, dans la foule, on a pu voir non loin de l'autel des pancartes : *« Père, sauvez-nous du divorce. »*

Jean-Paul II a quitté Buenos-Aires pour Rome, dimanche soir, apparemment très satisfait de sa visite. A son départ du Chili, à Antofagasta, le pape avait dû écouter une allocution, non prévue au programme, du général Pinochet. A Buenos-Aires, avant de monter à bord de son avion, Jean-Paul II a chaleureusement remercié le président Alfonsin et, rompant le protocole, il a eu un entretien en tête à tête d'une vingtaine de minutes avec le chef de l'Etat argentin.

CATHERINE DERIVERY et MARCEL NIEDERGANG.

Politique

M. Juppé et sa « bande » en campagne

« Sans réticence ni états d'âme »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

M. Alain Juppé et son escouade partent en manœuvres. Cinq membres du gouvernement, autour du ministre délégué au budget et porte-parole, avaient mis sac au dos : Mmes Michèle Barzach, Michèle Alliot-Marie, Nicole Catala, MM. Jacques Valade et Camille Cabana. C'était, le vendredi 10 avril, la première sortie, genre *patrouille des castors*, de ces ministres délégués et secrétaires d'Etat, qui ont décidé de créer une association, « l'Avenir, entrée libre ».

Il manquait MM. Michel Noir, Alain Carignon et Christian Bergelin pour que le groupe fût au complet : la « bande à Juppé », comme on ne sait pas trop s'il aiment ou n'aiment pas être appelés. Chacun d'eux, à tour de rôle et semaine après semaine, invite les autres à déjeuner. C'est, donc, l'une des amicales gastronomiques du gouvernement, à côté de la « bande à Léo » et des ministres du CDS, sans oublier ceux du Parti radical, ni les ministres lorrains, etc.

En être, c'est chic. Comment faire ? Il faut : 1) un maroquin ; 2) une carte du RPR. Ensuite ? Cela se complique. Ils sont jeunes, c'est-à-dire plus jeunes que, par exemple, MM. Charles Pasqua et Edouard Balladur, ou Bernard Pons, ou Albin Chalandon. Jeunes, comme M. François Léotard et ses amis. Ils sont chiraquiens, pas moins que MM. Pasqua, Balladur... Et M. Séguin ? Le ministre des affaires sociales, c'est M. Juppé qui l'assure, « *est sur la même longueur d'onde* ». Serait-ce une définition possible : jeunes et chiraquiens comme M. Séguin, sur la même longueur d'onde que lui, mais groupés, alors qu'il est seul ?

A entendre le ministre délégué au budget, c'est beaucoup plus simple. M. Juppé et ses amis veulent donner, a-t-il dit aux militants du RPR, « *le sentiment d'une équipe gouvernementale qui est là pour expliquer et pour défendre, sans réticence ni états d'âme, la politique du gouvernement* ». Autrement dit, un « sentiment » assez différent de celui que donnent les amis de M. Léotard ou les partisans de M. Raymond Barre.

Ecoutons M. Juppé : « *Cette politique, soyez-en sûrs, c'est la bonne et c'est la seule. Où que nous tendions l'oreille, à droite, à gauche ou au centre, il n'y a pas de propositions alternatives.* » Et encore : « *Nous avons confiance dans ce que nous faisons. Nous croyons à ce que nous faisons. Nous sommes, ici, l'équipe qui roule pour Jacques Chirac.* »

Une « ligne Barzach »

M. Valade, qui n'est pas le plus jeune mais le plus récent membre du club, a joué, selon sa formule, le rôle du « *régional de l'étape* ». Vice-président du conseil régional, président du conseil général, premier adjoint au maire de Bordeaux, le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche, qui « *croise* » son agenda local avec celui de M. Jacques Chaban-Delmas, a amené l'équipe au lycée technique Gustave-Eiffel pour un dialogue d'une heure et demie avec les élèves, diffusé en direct par FR 3-Aquitaine. C'était le moment : Mme Catala célèbre le centenaire de l'enseignement professionnel. « *Qui, ici, veut créer une entreprise ?* » a demandé Mme Alliot-Marie. Une vingtaine d'élèves ont levé la main. M. Juppé était ravi.

Les réponses des ministres n'ont pas toujours été, elles, aussi directes. L'insistance d'une jeune fille sur le problème de la non-équivalence entre le BTS et le DUT a, ainsi, provoqué un certain cafouillage. « *On va revoir ça* », a promis M. Juppé.

Le dialogue le mieux engagé l'a été par Mme Barzach, interrogée sur le SIDA, sur la drogue et sur la procréation artificielle. Sur ces sujets, il y a une « ligne Barzach », qui n'est ni celle de M. Chalandon pour la drogue, ni, pour le SIDA, celle vers laquelle penchent certains ministres, attentifs à ce qui se proclame à l'extrême-droite.

Devant les chefs d'entreprise de l'union patronale girondine, invités à un déjeuner présidé par M. Chaban-Delmas, M. Juppé a dénoncé le « *système d'irresponsabilité généralisée* » qui règne dans le domaine de la protection sociale, chacun constatant le déficit de celle-ci, mais refusant de reconnaître la part qu'il y prend. M. Juppé a confirmé que, comme M. Séguin, il se demande si l'on pourra échapper, avant une réforme de structures, à l'établissement d'une « *cotisation* » spécifique, « *assise sur tous les revenus, salariaux, fonciers et mobiliers* ».

« *La conclusion que je tire de cette journée, c'est que nous allons la recommencer* », a déclaré M. Juppé aux journalistes. D'autres thèmes sont envisagés, mais les prochaines visites ne sont pas encore fixées. La jeune « Chiraquie » ministérielle commence tout juste à s'affirmer hors des salles à manger gouvernementales.

PATRICK JARREAU.

Devant les docteurs en droit

M. Chirac affirme que la privatisation n'est pas une désétatisation

Pour célébrer son dixième anniversaire, l'Association nationale des docteurs en droit que préside M. Maurice Doublet, ancien préfet, a choisi un sujet d'une particulière actualité : « Les conséquences économiques, financières et sociales de la privatisation ». Il est vrai que, comme l'a dit M. Doublet en ouvrant les travaux à l'Hôtel de Ville de Paris, « *le droit ne doit point s'identifier à la douceur de la stagnation et doit cesser d'être l'expression d'un monde ossifié* ». Quelques centaines de « docteurs » – l'association en compte deux mille – ont donc, début avril, disserté... doctement sur ce sujet de thèse en exposant surtout les aspects concrets plus que doctrinaux des privatisations.

Pragmatisme économique

M. Jacques Chirac recevant les congressistes a rappelé que « *depuis trois ans, plus de quarante gouvernements de tendance politique diverses sur les cinq continents ont adopté ou préparent des opérations de privatisation* ». Le premier ministre a rappelé qu'en France le résultat le plus immédiat de ces décisions est « *pour les citoyens un allégement de la pression fiscale et pour l'Etat un moyen de rééquilibrer les finances publiques* ».

Il a souligné les mobiles de la privatisation par cette formule : « *Au dogmatisme intellectuel, il fallait substituer le pragmatisme économique* », ajoutant : « *La privatisation est la véritable nationalisation de l'économie en ceci qu'elle laisse librement participer chaque citoyen à l'économie du pays.* »

Mais M. Chirac a apporté une précision en disant : « *La privatisation n'est pas une désétatisation – le repli total de l'Etat ne permettrait plus une répartition équitable des fruits de la croissance – ni une déréglementation dès lors que l'établissement d'une situation de concurrence, la suppression des monopoles publics et le développement de l'initiative privée doivent se produire sans risques pour l'intérêt général du pays.* »

Parmi les nombreux intervenants, un praticien de la première privatisation, M. Jacques-Henri David, directeur général de Saint-Gobain, s'est félicité du succès de l'opération qui a concerné son groupe car elle a « *effectivement marqué une évolution vers les réformes de société souhaitées par le gouvernement, elle a aussi été le tremplin d'un renouveau du marché financier et elle a entraîné la rénovation d'un certain esprit d'entreprise en France* ».

M. David a affirmé que par la privatisation, « *la cohésion sociale du groupe Saint-Gobain a été renforcée* ». Il a rappelé aussi qu'à cette occasion, pour la première fois en France, on a utilisé la télévision pour vendre des actions. Il a estimé enfin que de nouvelles méthodes de communication avec les innombrables petits porteurs doivent être imaginées. M. Jean-Jacques Mayoux, président d'honneur de la Société générale, s'interroge aussi sur les réformes qu'impose un large capitalisme populaire pour que le succès des privatisations soit à long terme.

Si la plupart des rappporteurs ont jugé positivement le début des privatisations, M. Jacques Garello, professeur de droit à l'université d'Aix-Marseille a estimé que le programme et les méthodes de celles-ci étaient insuffisants car, selon lui, « *elles n'auront d'effet durable et énergétique que si elles s'inscrivent dans la logique du marché et du capitalisme* ». A cet apôtre du « *libéralisme complet* », M. Chirac a répondu par la nécessité du pragmatisme de la prudence et de la patience.

A. P.

Au « Forum » FR 3-RMC

M. Giscard d'Estaing pronostique une « période de réunion des Français »

La France doit être gouvernée... au centre droit. Invité, dimanche 12 avril, du « Forum » FR 3-RMC, M. Giscard d'Estaing, fidèle à son idée du rassemblement de « *deux Français sur trois* » a expliqué que « *le centre de gravité de la politique française* » était « *à l'heure actuelle* » au centre droit. « *Cela veut dire*, a-t-il déclaré, *que nous sommes probablement arrivés au point de notre histoire où il faut rechercher une conception de la vie politique et de nos relations entre nous qui soit tout de même plus dépassionnée.* »

Tirant le bilan de l'année politique écoulée, l'ancien président de la République s'est, à cet égard, félicité de voir la cohabitation – « *qui est une sorte d'annonce de cette période de réunion des Français* » – mieux fonctionner. « *J'ai le sentiment*, a-t-il commenté, *qu'à l'heure actuelle, qu'il s'agisse du président de la République ou du gouvernement, il y a visiblement des signes d'une volonté de mieux faire fonctionner la cohabitation.* »

S'honorant d'avoir pu récemment réunir à Clermont-Ferrand tous ses collègues présidents de région, satisfait de voir le consensus s'établir autour de la politique de défense de la France, M. Giscard d'Estaing en tire la conclusion que, en ce qui concerne les grands enjeux, les Français peuvent se retrouver. A titre d'exemples, il a indiqué que « *le régime fiscal et la Sécurité sociale étaient deux grands sujets qui ne peuvent être réglés par la moitié de la France* ». Rejetant « *toute question politicienne* », le député du Puy-de-Dôme pronostique une reclassement politique en France : « *On va assister*, a-t-il prédit, *soit après l'élection présidentielle, soit par la suite, à un reclassement, c'est-à-dire à la définition d'une gauche qui aura vocation à devenir majoritaire et d'un regroupement libéral qui cherchera à rester ou devenir majoritaire* ».

Quant à son idée de réduire le mandat présidentiel à cinq ans, M. Giscard d'Estaing, qui ne veut pas s'attarder « *à la question de procédure* », pense toujours qu'« *il faut le faire maintenant, soit avant l'élection présidentielle, soit juste après, mais en indiquant que cela s'appliquera de toute façon à celui qui sera élu.* »

De la même façon, M. Giscard d'Estaing considère que son idée d'un président pour l'Europe avance. Il affirme toutefois qu'il n'a aucune ambition à cet égard : « *Votre idée de la politique*, a-t-il rétorqué aux journalistes, *c'est vraiment une drôle d'idée. Vous vous imaginez qu'on est là à l'affût, embusqué, et que, dès qu'on voit un siège vide, hop, on saute dessus. Pas du tout. Je souhaite qu'il y ait des progrès, que les choses avancent et voilà...* »

Souvenirs...

Souvenirs, souvenirs... Avant de répondre à la première question du « Forum RMC-FR 3 » organisé dimanche au studio 101 de la Maison de la radio, M. Giscard d'Estaing a rappelé aux fidèles auditeurs que c'était dans le même studio qu'il s'était retrouvé face à M. Mitterrand pour le fameux duel télévisé de la campagne présidentielle, le 10 mai 1974 : « *C'était le même*, s'est souvenu M. Giscard d'Estaing. *La disposition était différente. On était de profil. Là on est de face, et c'est dans ce studio que j'ai dit en 1974 la phrase qui m'a fait élire – qui était une improvisation – quand j'ai dit à François Mitterrand, ce que je ressentais d'ailleurs : vous n'avez pas le monopole du cœur...* »

Improvisation ? Dans son dernier livre *la Fiancée chauve* (1), M. Bernard Rideau, l'un des anciens conseillers en communication de M. Giscard d'Estaing fait aussi référence à ce débat mémorable lorsqu'il écrit : « *Vous n'avez pas le monopole du cœur* », *lança Valéry Giscard d'Estaing à son concurrent de l'union de la gauche, quelques jours avant la victoire de son centre réformateur à l'élection présidentielle de 1974. Il avait soigneusement préparé la formule...* »

L'histoire retiendra peut-être qu'il ne s'agissait donc que d'une improvisation « soigneusement préparée ».

D. C.

(1) Editions La Table ronde.

Au « Grand Jury RTL- *le Monde* »

M. Messmer : pas de défense européenne sans politique commune

M. Pierre Messmer, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 12 avril, a déclaré : « *Personnellement, je reste, dans l'état actuel des choses, très sceptique sur la construction d'une défense européenne. On ne peut avoir une défense commune que lorsqu'on a une politique commune. Et il est clair qu'à l'heure actuelle, sauf en ce qui concerne la politique vis-à-vis des Etats-Unis et de l'Union soviétique – et encore !, – il n'y a pas de politique commune en Europe. Il n'y a pas de politique commune des Européens face aux problèmes du Proche-Orient, face aux problèmes africains. Réussir à mettre sur pied une défense commune alors qu'il n'y a pas de politique commune et qu'il n'y a pas de commandement unique possible, cela ne me paraît guère possible – ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas y réfléchir.* »

Réussite au Tchad

A propos du Tchad, le président du groupe RPR a estimé : « *Il faut aider les Tchadiens à libérer la totalité de leur territoire. Si pour cela il faut franchir le 16e parallèle – sans pour autant combattre car il n'y a pas eu un seul mort français dans cette affaire – je n'y vois pas d'inconvénient, pour ce qui me concerne. C'est au gouvernement et à l'état-major de décider.*

La précédente intervention – celle de M. Mitterrand – avait comme caractéristique d'engager des troupes au sol, alors que, cette fois-ci, nous n'avons engagé que de l'aviation et de la logistique. Nous n'avons pas engagé les forces françaises dans des opérations au Tchad. (...) Nous avons réussi au Tchad alors que les précédents gouvernements avaient raté. »

Interrogé sur la réforme de l'aménagement du temps de travail et son annulation par le Conseil constitutionnel en janvier, M. Messmer déclare :

« *Je n'ai jamais critiqué le Conseil constitutionnel, mais, sur ce point, je considère qu'il a pris la très grave responsabilité de juger non pas la constitutionnalité d'un texte mais la procédure parlementaire. C'est intolérable. Il faudra qu'un jour ou l'autre on en tire les conséquences. Le Parlement n'est pas soumis, en ce qui concerne la procédure, au contrôle du Conseil constitutionnel. Il faut que ces messieurs le sachent ! Indiscutablement, la responsabilité du retard incombe au président de la République.* »

Enfin, à propos des suites de l'élection présidentielle, l'ancien premier ministre rappelle qu'il votera pour M. Chirac et estime : « *A partir du moment où la majorité de l'Assemblée nationale est fidèle à ses promesses et approuve les projets de loi qui sont présentés par le gouvernement, pourquoi voulez-vous que le président de la République, si par hypothèse il est issu de la majorité, dissolve l'Assemblée nationale ?* »

Regain de tension chez les pieds-noirs

Regain de tension chez les pieds-noirs : les dirigeants de la confédération du RECOURS ont exprimé leur « inquiétude », samedi 12 avril, au lendemain d'une longue séance de travail avec plusieurs collaborateurs des ministres des finances et du budget, à propos des mesures préparées par le gouvernement en faveur des rapatriés d'Afrique du Nord.

Un désaccord total s'est, en effet, manifesté entre eux et leurs interlocuteurs sur le dossier du réglement des dettes de réinstallation. Les représentants du ministère des finances ayant insisté sur la politique de rigueur décidée par le gouvernement, les deux délégués du RECOURS, MM. Roland Dhessy et Jacques Roseau, ont répondu que « *si la communauté rapatriée est particulièrement consciente des difficultés actuelles de la nation, elle ne peut, par contre, en aucun cas accepter que le plan de réparation prévu par le gouvernement soit à nouveau l'occasion d'instaurer une nouvelle injustice entre ses membres. Le règlement proposé pour régler le problème des dettes de réinstallation en constitue l'exemple le plus flagrant* », ont-ils déclaré. Le RECOURS a « *rejeté* » les propositions du gouvernement et l'a mis « *en garde contre les conséquences désastreuses qu'aurait chez les rapatriés réinstallés le maintien des textes actuels* ».

Ce point de contentieux crée un nuage dans le climat des relations entre les pieds-noirs qui était en voie d'embellie. En visite à Gaillac (Tarn), le lundi 6 avril, le secrétaire d'Etat aux rapatriés, M. André Santini, avait en effet confirmé, devant un auditoire de cinq cents pieds-noirs réunis par le RANFRAN, que les trois nouveaux projets de loi (indemnisation, consolidation des dettes et amnistie) seraient votés lors de la session parlementaire de printemps. « *Nous sommes au bout du tunnel* », avait-il notamment déclaré. Cette perspective avait été bien accueillie par les intéressés.

Le 28 mars, devant le congrès du RECOURS réuni à Montpellier, le conseiller technique du premier ministre chargé du dossier des rapatriés, M. Jean Colonna, avait précisé que le gouvernement avait décidé de porter de 2 milliards à 2,5 milliards l'enveloppe annuelle prévue afin de régler 75 % des dossiers dans les dix prochaines années. Selon le porte-parole du RECOURS, M. Roseau, les arbitrages rendus par le premier ministre, en dépit de certaines réticences du ministère des finances, semblaient alors, « *aller dans le bon sens* ».

Deux élections cantonales partielles

PAS-DE-CALAIS : canton d'Arras-ouest (2e tour).

Inscr. 14 479 ; vot., 9 202 ; suffr. expr., 8727. MM. Michel Vastroux, adj. au m., PS, 4789 voix, ELU ; Henri Ledieu, cons. mun., RPR sout. UDF, 3938.

[En recueillant 54,87 % des voix, M. Vastroux fait mieux, en pourcentage, que son prédécesseur M. Léon Fatous (PS) au deuxième tour des élections cantonales de mars 1985. Ce scrutin avait été invalidé par le tribunal administratif de Lille, puis le Conseil d'Etat, pour utilisation du fichier de l'Office HLM – dont M. Fatous est président – pendant sa campagne électorale. En 1985, M. Fatous, maire d'Arras et membre de l'Assemblée des Communautés européennes, avait été proclamé élu avec 5230 voix (soit 50,11 %) contre 5207 à M. Ledieu sur 10437 suffrages exprimés, 11127 votants et 14602 inscrits.

Au premier tour de ce scrutin partiel, M. Vastroux était arrivé en tête avec 3435 voix (soit 40,53 %), devant MM. Ledieu, 3063 (36,14 %), Jean Balland (PCF), 679 (soit 8,01 %), Michel Beyls (CNIP), 534 (soit 6,3 %), Jean-Michel Slowiek (écol.), 421 (soit 4,96 %), Eugène Detœuf (MPTT), 179 (soit 2,11 %), et Yves Delrue (MRG), 163 (soit 1,92 %).

Les deux candidats restant en lice ont augmenté leur potentiel de voix du premier tour : ainsi, M. Vastroux a obtenu 333 voix de plus que le total des suffrages recueillis le 5 avril par lui-même, et les candidats du PCF, du MPTT et du MRG ; de son côté, M. Ledieu recueille 341 suffrages de plus que l'addition de son score avec celui réalisé par le candidat du CNIP.]

VENDÉE : canton de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (2e tour).

Inscr., 22 078 ; vot., 12 346 ; suffr. expr., 12 019. MM. Jean-Claude Merceron, m. de Givrand, sout. UDF, 7 497 voix, *ÉLU* ; Jacques Fraysse, PS, 4 522.

[Dans ce canton qui se situe traditionnellement à droite, le succès d'un des représentants de la majorité ne constitue pas une surprise. M. Merceron succède à Louis Caiveau (UDF-CDS), sénateur décédé le 27 février dernier, qui avait été réélu en mars 1982 dès le premier tour avec 68,67 % des suffrages. Toutefois, M. Merceron, avec 62,37 % des voix, ne retrouve pas l'ensemble des suffrages de droite du premier tour, qui totalisait 68,78 % des suffrages exprimés : il lui en manque 1 459.

De son côté, le candidat du PS augmente de 458 voix le total de gauche du premier tour. Il semblerait donc qu'une partie des électeurs, qui avaient voté au premier tour pour le représentant du RPR, aient préféré, au second, soit s'abstenir, soit même apporter leur voix au candidat du PS.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants : Inscr. 22 078 ; vot., 13 286 ; suffr. expr., 13 020 ; MM. Merceron, 5 305 ; Jean Rousseau, m. de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, RPR, 3 651 ; Fraysse, 3 492 et Yann Massonnet, PCF, 572.]

EN BREF

● **M. MERMAZ : Barre et Chirac « complices ».** – M. Louis Mermaz, secrétaire national du PS chargé des élections et député de l'Isère, affirme, dans une interview au *Journal du dimanche* du 12 avril, que « *MM. Barre et Chirac sont divisés au niveau personnel, mais (...) politiquement complices* ». « *Si la politique de Chirac*, continue M. Mermaz, *produit des effets néfastes, c'est parce que Barre le veut bien. Le jour où il décidera de ne plus voter la confiance, il n'y aura plus de gouvernement Chirac. Donc, il est coresponsable : en 1988, il faudra qu'il s'explique sur la politique de M. Chirac autant que M. Chirac lui-même.* »

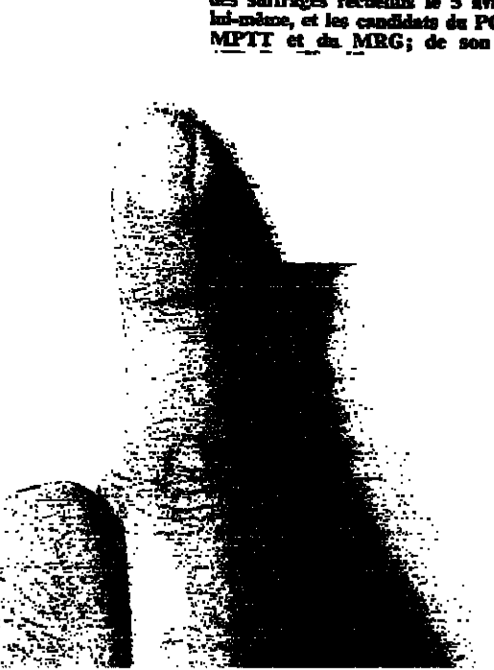
● **M. Edgar Faure soutient M. Léotard.** – Si M. Chirac n'est pas le candidat unique de la majorité et si M. Barre est candidat de l'UDF « *pour la tendance plus ou moins ouvertement hostile à la cohabitation* », M. Edgar Faure souhaite alors que M. Léotard devienne le candidat de l'UDF « *pour la tendance favorable à la cohabitation* ». Interrogé le samedi 11 avril au cours de l'émission des « Cahiers du MégaHertz », l'ancien président du conseil a estimé que « *François Léotard s'est maintenant qualifié comme le candidat le plus en vue* » et qu'il a « *vraiment fait ses preuves* ».

● **M. TAITTINGER : la candidature de M. Léotard est « inutile ».** – M. Pierre-Christian Taittinger, vice-président du Sénat (UREI), a déclaré, le samedi 11 avril, dans une interview parue dans *Libération*, que la candidature de M. Léotard à l'élection présidentielle de 1988 lui semblait « *inutile* ». « *M. Léotard*, a-t-il indiqué, *doit prendre une part active à cette campagne comme porteur d'un message en annonçant dès le début qui il soutient, mais il ne doit pas être candidat lui-même. Il n'a rien à gagner dans cette affaire, ni personnellement, ni pour le Parti républicain.* »

● **Nouveaux premiers secrétaires fédéraux au PS.** – M. Jean-Marie Le Guen, médecin, âgé de trente-quatre ans, membre du courant A (mitterrandiste) du PS, a été élu à l'unanimité premier secrétaire fédéral de la fédération du PS de Paris, indique un communiqué de cette fédération. Il succède à Mme Gisèle Stievenard, membre du même courant, qui, statutairement, ne pouvait plus continuer à exercer cette fonction. En Gironde, M. Gilbert Mitterrand, député, fils du président de la République, a été élu premier secrétaire fédéral. Cette élection est la suite logique de la victoire de la liste de M. Mitterrand pour la commission exécutive fédérale du PS sur celle que défendait Mme Catherine Lalumière (*le Monde* du 31 mars).

● **Un maire-adjoint de Fontenay-sous-Bois quitte le PS.** – M. Gérard Boespflug, deuxième maire adjoint de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) délégué aux affaires culturelles depuis 1977, a démissionné du Parti socialiste pour rejoindre les rangs des écologistes. Il a remis sa délégation entre les mains du maire, M. Louis Bayeurte (PCF). M. Boespflug s'est montré particulièrement dur envers l'appareil du PS, auquel il reproche d'être « *frileux* », et envers le PCF, coupable, selon lui, de ne pas laisser les élus s'exprimer. Officiellement, les écologistes sont maintenant au nombre de trois au sein de ce conseil municipal. Mais, selon leur chef de file, M. Michel Carré, deux autres élus au moins pourraient venir les rejoindre prochainement. – (*Corresp.*)

● **PCF : un collectif « rénovateur » au grand jour dans le Puy-de-Dôme.** – Les rénovateurs communistes du Puy-de-Dôme viennent de mettre en place un collectif départemental « *pour pouvoir enfin débattre et permettre à ceux qui n'ont pas encore ouvert la bouche de le faire* ». Animée notamment par trois anciens membres du secrétariat de la fédération, cette structure qui se veut informelle fonctionnait, jusqu'à ce jour, sans expression publique. L'annonce de son existence devant la presse, en présence de M. Louis Degeymard, maire de Blanzat (commune proche de Clermont-Ferrand), et avec le soutien de M. Armand Mansat, conseiller général, marque un nouveau pas dans l'affirmation de l'identité rénovatrice dans ce département. – (*Corresp.*)



Politique

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Les dirigeants de la majorité d'accord pour dire que le référendum en soi ne résoudra rien

Le débat sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, qui continuera mardi après-midi 14 avril à l'Assemblée nationale, a alimenté les différents propos politiques du week-end.

Au « Forum » de RMC, M. Valéry Giscard d'Estaing a notamment déclaré : « *L'une des grandes réussites du septennat précédent, il faut bien le dire, a été la politique menée dans nos départements et territoires d'outre-mer, où nous avons réussi, et c'était pour moi très important, à gagner peu à peu la confiance, la solidarité de nos compatriotes de l'ensemble des territoires d'outre-mer qui, en 1981, ont voté massivement pour le président sortant.*

» *En Nouvelle-Calédonie, nous avions affirmé que l'évolution du territoire devait se faire dans le cadre de la République mais naturellement qu'il fallait faire évoluer profondément la société calédonienne. Alors, le référendum, c'est une question de fond : est-ce que l'évolution doit se faire dans le cadre de la République française ? Question simple : oui ou non. Si cette réponse est oui, le problème n'est pas résolu pour autant et il reste à faire l'évolution de la société calédonienne.* »

Au « Grand Jury » RTL-*le Monde*, M. Pierre Messmer, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a estimé, pour sa part : « *Le référendum ne résout pas un problème. Il donne simplement une orientation pour le régler (...) Le référendum, c'est le choix entre deux solutions qui sont complètement incompatibles (...)*

» *Il est parfaitement possible qu'à terme la Calédonie s'oriente vers l'indépendance. D'ailleurs, si elle veut l'indépendance tout de suite, elle peut l'acquérir en votant pour l'indépendance au référendum. Une des bases de la politique française, en particulier de la politique gaulliste, c'est le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce que nous critiquons dans ce qui a été fait auparavant, c'est cet esprit extrêmement contestable, et je dirai diabolique, qui voulait imposer la loi de la minorité à la majorité. Cela, c'est intolérable (...)*

» *Je suis bien d'accord pour dire qu'il ne faut surtout pas que le référendum se traduise par une revanche de qui que ce soit. Le rôle du gouvernement et de son représentant en Nouvelle-Calédonie, c'est de l'empêcher (...)*

» *Je ne crois pas qu'il y ait de troubles après le référendum, et ce pour une raison très simple. C'est que le résultat du référendum sera médité et aura une influence sur l'opinion calédonienne. Si ce résultat est celui que nous croyons, les partisans de l'indépendance réfléchiront pendant un certain temps, et j'espère qu'ils se mettront à discuter sur le futur statut de la Calédonie.* »

Ces deux points de vue rejoignent, finalement, celui du ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, qui soulignait, vendredi soir, à l'Assemblée nationale : « *Il est évident qu'en soi le référendum n'apporte pas de solution pour l'avenir du territoire mais il constitue un préalable nécessaire.* »

D'autre part, la délégation du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, en visite à Paris, sous la conduite de M. Jacques Lafleur, député RPR, a été reçue, samedi matin 11 avril, au Parti socialiste. Le délégué national du PS aux DOM-TOM, M. Robert Le Foll, député de Seine-et-Marne, a fait savoir, au terme de cette rencontre, qu'il avait rappelé aux délégués la volonté des socialistes « *de voir mettre en place une politique de décolonisation fondée sur la décentralisation et le partage des responsabilités politiques et économiques* ».

Y a-t-il un « modèle » fidjien ?

Comment parvenir, en Nouvelle-Calédonie, à un partage plus équitable des pouvoirs entre les Canaques, qui revendiquent dans leur majorité l'indépendance, et les autres communautés ethniques, parmi lesquelles les caldoches sont prédominants ?

Dans le deuxième numéro de leur bulletin bimestriel *Réalités du Pacifique*, le professeur Pierre Max et l'ethnologue Jean Guiart précisent la proposition qu'ils avaient faite il y a quelques semaines, en s'inspirant du système institutionnel mis en place par les Britanniques dans l'archipel des Fidji où coexistent deux fortes communautés d'origines différentes, l'une mélanésienne, l'autre indienne.

A partir de ce « modèle », ils estiment qu'entre les caldoches et les Canaques « *le cadre possible de l'accord envisageable devrait répondre à six principes simples :*

1) *Partage à égalité des postes politiques entre les Mélanésiens et tous les autres* (classés traditionnellement par l'administration française comme Européens et assimilés), *pour une période probatoire de dix ans, à la fin de laquelle pourrait alors avoir lieu un référendum pour l'indépendance si tout le monde en était d'accord.*

2) *L'équilibre des postes politiques serait obtenu selon des formules expérimentées ailleurs : un président du gouvernement local mélanésien, un vice-président européen, un président de l'Assemblée territoriale européen, un vice-président mélanésien, etc. Le lien avec la France serait manifesté par deux sénateurs, un de chaque camp, le Sénat étant le représentant des collectivités locales.*

Commonwealth à la française

La Nouvelle-Calédonie serait définie comme une collectivité indépendante liée à la République, donnant à ce dernier terme, dans le fait, la connotation de Commonwealth à la française, c'est-à-dire faisant évoluer la signification du mot sans avoir à le définir à nouveau.

Le haut commissaire jouerait plutôt un rôle d'ambassadeur, de répartiteur de l'aide, mais aussi de garant des droits de l'homme. Il aurait sous son autorité les forces de terre et de mer, dont la gendarmerie et les CRS, la gendarmerie dite départementale et la police locale étant à la disposition du gouvernement local. Un comité de défense et de l'ordre public grouperait les plus hautes autorités locales et les représentants de l'Etat, sous la présidence du haut commissaire, mais ce comité ne se réunirait qu'en cas de danger extérieur évident ou de troubles intérieurs graves, n'étant conçu que comme un recours.

3) *Les systèmes de votation devraient être à tous les niveaux de type proportionnel, sans prime à la majorité, mais avec la clause des 5 % des voix pour se voir attribuer un siège.*

4) *On établirait un plan pour la formation des Mélanésiens, plan devant aboutir, par étapes, en fonction d'un calendrier, à ce que ces derniers bénéficient de 40 % des emplois de tous niveaux. Les crédits et les contrats publics seraient alors, comme aux Etats-Unis, refusés aux employeurs qui refuseraient de s'associer à ce plan.*

5) *Rétablissement d'un office foncier dans le cadre du décret en vigueur avant les décrets Pisani, la direction de cet office devant être assumée statutairement par un Mélanésien. Cet office ne pourrait intervenir à l'intérieur des périmètres urbanisés (Nouméa, Bourail).*

6) *L'accord devrait inclure une clause rétablissant l'égalité absolue de tous les hommes et de toutes les femmes de Nouvelle-Calédonie devant la loi, et l'impossibilité juridique de jugements inégalitaires frappant, comme aujourd'hui, les Canaques plus fortement que les Blancs, pour éviter, peut-être un jour lointain, l'inverse. Une procédure simplifiée permettrait un appel particulier devant une cour locale des droits de l'homme.* »

★ *Réalités du Pacifique*, Editions de l'échiquier, 43, rue de l'Arbre-Sec, 75001, Paris.

A la demande de M. Flosse

La France va renforcer sa présence diplomatique dans les pays du Pacifique sud

De retour d'une tournée aux îles Samoa américaines, aux Samoa occidentales et dans l'archipel de Tonga, le secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud, M. Gaston Flosse, a obtenu l'accord du premier ministre, lors d'un comité interministériel réuni la semaine dernière, sur plusieurs de ses propositions.

C'est ainsi, notamment, que la France va élargir son dispositif diplomatique dans cette région du monde « *afin d'obtenir un meilleur accès aux agences multilatérales et aux grandes institutions financières internationales* ». Des postes diplomatiques seront ouverts à Hawaï et en Micronésie. La France y affectera « *des agents originaires des départements d'outre-mer* », et son ambassade aux Fidji « *aura pour vocation particulière d'établir des contacts avec les institutions financières et les représentants des Nations unies compétents dans la zone* ».

Le comité interministériel a également avalisé les suggestions de M. Flosse dans les domaines de l'information et de la communication. Des réunions bi-annuelles des hauts fonctionnaires civils et militaires de la région auront lieu dans les territoires d'outre-mer. D'autres réunions, moins fréquentes, rassembleront les scientifiques des instituts de recherche de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française. Le secrétaire d'Etat va aussi faire étudier la création, à Paris, d'une banque de données sur le Pacifique.

Enfin, M. Flosse sera en mesure d'« *d'élargir le champ des intervention du fonds de coopération dont il dispose grâce à une augmentation de la dotation budgétaire mise à sa disposition* ».

Société

L'enquête sur l'assassinat de Me Ali Mecili

Un avocat qui en savait beaucoup

Mme Françoise Canivet-Beuzit, juge d'instruction au tribunal de Paris, a été chargée, vendredi 10 avril, de l'information judiciaire contre X... pour assassinat à la suite du meurtre de Me Ali Mecili, mardi 7 avril, dans le hall de son immeuble parisien. L'enquête, confiée à la brigade criminelle, n'a donné jusqu'alors que peu de résultats. La police ne dispose que d'un seul témoignage concernant le tueur, aperçu rapidement par une amie de la victime le soir du meurtre.

L'homme avait plusieurs visages. Chacun retenait l'attention : avocat, militant, kabyle, humaniste, francophile, ancien des services secrets algériens. Mais, pour ses amis, qui peuplent la petite diaspora de l'opposition algérienne en France, c'est sans hésitation son rôle dans l'organisation de l'opposition au régime du président Chadli Bendjedid qui a coûté la vie à Ali Mecili, assassiné le 7 avril dans le hall de son immeuble parisien. Evoquer une *autre hypothèse provoque* chez eux, au mieux, un ricanement navré. Non, disent-ils, le crime est signé : Ali Mecili – ou, comme l'appelaient encore certains en se souvenant de son passage chez les Bons Pères, André, – avocat français d'origine algérienne, a été assassiné par les hommes de main d'Alger, inquiets de ses activités politiques. Le sang-froid du tueur signerait le travail d'un mercenaire professionnel ; l'impasse dans laquelle semble s'engager l'enquête, aux yeux mêmes des enquêteurs, serait la preuve du crime d'Etat. « *Il s'agit d'un tournant*, nous ont dit plusieurs de ces Algériens, qui tiennent à conserver l'anonymat. *Beaucoup d'entre nous doivent maintenant se sentir menacés.* » Mais quelles protections adopter contre des tueurs anonymes venus de loin ?

Peu nombreux étaient ceux qui, en France, connaissaient Ali Mecili avant son assassinat. Son nom est apparu dans les journaux lorsque le gouvernement français décida, un jour d'octobre 1986, d'expulser du territoire national treize opposants algériens réputés se livrer à quelques troubles activités terroristes. Les attentats qui venaient d'ensanglanter Paris, le chargeur et les munitions trouvés dans les armoires de l'un des suspects interpellé dans le Pas-de-Calais, auraient dû, en principe, faire de cette mesure une simple formalité. C'était compter sans l'avocat Ali Mecili. On le vit tempêter, alerter la presse, soulever ses confrères, s'élever contre l'iniquité qui, clamait-il, frappait ses clients. On ne vit pas, en revanche, l'envers du décor : Me Mecili, habile négociateur, traitant directement avec M. Robert Pandraud et M. Dominique Latournerie, alors discret directeur des libertés publiques au ministère de l'intérieur, *pour faire* rapporter les expulsions.

En menaçant de porter le dossier devant le Conseil d'Etat, Me Mecili devait finalement obtenir gain de cause. Est-ce cette victoire qui lui a coûté la vie ? Certains de ses amis en émettent l'hypothèse. Ils rappellent que le gouvernement français, qui faisait confiance à son homologue algérien pour intercéder dans la libération des otages français au Liban, comme pour calmer les poseurs de bombes du clan Abdallah, avait promis de livrer à Alger quelques opposants remuants. S'étant, avec succès, opposé à ce dessein, Ali Mecili apparaissait du même coup comme un ennemi redoutable.

Né en 1940, fils de notable – son père sera maire d'El-Golea sous l'administration française – Ali Mecili s'était engagé tout jeune dans les rangs de l'insurrection algérienne. Envoyé à l'âge de seize ans au Maroc pour y apporter un message destiné aux nationalistes algériens, Ali Mecili se retrouve dans les rangs du MALG, autrement dit membre de l'organisation qui, sous la dénomination de ministère de l'armement et des liaisons générales, cache, en fait, les services secrets du gouvernement provisoire de la république algérienne (GPRA). Le MALG est dirigé par Abdelhafid Boussouf, membre du groupe des vingt-deux qui ont créé le FLN. Ses tâches : renseigner les combattants de l'Armée de libération nationale (ALN), pourvoir à leur armement et maintenir la « discipline interne », c'est-à-dire liquider les traîtres et les opposants. Ali Mecili sera d'abord envoyé en Libye, où le roi Idriss, souverain déclinant, a autorisé le MALG à installer ses structures de formation.

Comme tout ancien des « services », Ali Mecili était peu prolixe sur sa guerre. Ignorance ou refus de parler, ses amis demeurent encore aujourd'hui discrets sur cette période de sa vie. En 1962, au moment de l'indépendance, Ali Mecili, malgré son jeune âge, se retrouve pourtant numéro trois des services secrets du nouvel Etat algérien. C'est à ce titre qu'il sera, en 1962, reçu à Cuba, où il rencontre le « Che ». Mais bientôt des divergences agitent les dirigeants de l'Algérie nouvelle. En 1963, en désaccord avec Boussouf, qui réoriente ses services vers des tâches de contrôle interne, il « déserte » et gagne les maquis de Kabylie, où son ami Hocine Aït Ahmed, autre dirigeant historique du FLN qui vient de créer le Front des forces socialistes (FFS), en désaccord avec le président Ben Bella, s'est replié à la tête de quelques hommes de l'ancienne willaya III.

Ali Mecili, Kabyle comme Aït Ahmed, peu favorable à un régime de parti unique, n'avait jamais cessé de renseigner son ami sur ce qu'il pouvait savoir de l'activité des services qu'il dirigeait.

Un an plus tard, il est arrêté avec Aït Ahmed et envoyé en prison. En juin 1965, le coup d'Etat du colonel Boumedienne l'en sortira. Une époque se termine : Ali Mecili gagne la France et entreprend à Aix-en-Provence les études de droit que la guerre lui avait interdit de mener. C'est là qu'il optera pour la nationalité française, rencontrera son épouse, deviendra avocat au début des années 70.

Son activité politique est alors marginale. Aït Ahmed, sorti lui aussi de prison, vit en exil entre la France et la Suisse ; Ali Mecili se consacre essentiellement à ses activités professionnelles et milite pour la défense des droits de l'homme. Avocat des Moudjahidins iraniens que le régime de l'ayatollah Khomeini pourchasse, il fonde un comité de défense contre la répression en Iran pour lequel il ne ménage pas sa peine : il sera aussi, quelques années plus tard, l'avocat de Mohamed Mzali, ancien premier ministre de Bourguiba, obligé de prendre la fuite afin d'échapper à une arrestation imminente.

Les hommes de l'ombre

Membre, dès l'origine, d'un comité pour la libération d'Ahmed Ben Bella, sous le règne duquel il s'était pourtant retrouvé en prison, Ali Mecili tourne de nouveau ses regards vers l'Algérie, où la Kabylie commence à s'agiter. Boumediène mort et M. Ben Bella libéré, Mecili s'active à nouveau, rêve de réconcilier son ami Aït Ahmed et l'ancien chef de l'Algérie. L'analyse est lucide : M. Ben Bella n'a pas de troupes mais possède une auréole ; le Kabyle Aït Ahmed représente, en revanche, une force potentielle. L'alliance de ces deux-là, dépoussiérée des faiblesses intégristes du premier et dopée de quelques principes démocratiques peu répandus dans le tiers-monde, peut constituer une alternative sérieuse au régime du nouveau président Chadli.

Ali Mecili est habile, possède des relations partout, y compris là où l'on n'imagine pas qu'il en a encore, parmi les hommes de l'ombre, algériens ou français. Ses talents de négociateur sont évidents et reconnus. Son entregent permet aux réfugiés les plus désarmés d'obtenir la régularisation de leurs papiers ; il ménagera aussi une rencontre entre Mme Kauffmann et M. Ben Bella pour que l'ex-président algérien intercède auprès de ses amis iraniens en faveur de la libération du journaliste français. Son nom, sans qu'il soit possible d'en obtenir confirmation, aurait aussi été prononcé lorsque des émissaires iraniens rencontreront secrètement à Madrid des émissaires de la DST pour parler, là encore, des otages. Le 17 décembre 1985, à Londres, Ahmed Ben Bella et Hocine Aït Ahmed signent l'accord qui semblait impossible. Seul échec de Mecili : Mohamed Boudiaf, autre figure historique du FLN, aujourd'hui établi au Maroc, refuse de s'unir à ses anciens compagnons de lutte.

Ce nouveau regroupement, comme le pensent aujourd'hui les amis du disparu, était-il un danger réel pour le régime d'Alger ? Suffit-il à expliquer la mort de celui qui fut incontestablement la tête politique de sa réalisation ? Ces questions restent posées. Mais, quelques semaines avant que l'accord ne se fasse, un envoyé spécial de la sécurité militaire algérienne, l'héritière du MALG, où Mecili avait fait ses premières armes, avait rencontré l'avocat pour lui dire que le rapprochement envisagé était inacceptable. Celui-ci est, en tout cas, intervenu au moment où l'Algérie commençait à connaître de fortes tensions sociales, quelques mois à peine avant que de violentes émeutes n'éclatent à Constantine.

En France, dans la communauté immigrée, le traditionnel pouvoir de la puissante Amicale des Algériens en Europe, fermement maintenue sous l'autorité du FLN, s'érode. Plusieurs incidents, parfois violents, ont opposé à Paris, à Lyon, à Montbéliard les propagandistes de l'Amicale aux militants ben-bellistes du Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA). Me Mecili était d'ailleurs l'avocat de plusieurs de ces derniers, accusés d'avoir passé à tabac, pour des raisons politiques, un de leurs compatriotes, délégué régional de l'Amicale.

Alger n'en demande qu'avec plus d'opiniâtreté que les « *agitateurs* » établis à Paris soient expulsés de France, de préférence vers l'Algérie. Paris a jusqu'à présent tergiversé. Cela a-t-il suffi pour que certains, impatients, plus inquiets ou plus machiavéliques, fassent tuer celui qui, lorsqu'il recevait des lettres de menaces, répétait avec un fatalisme narquois : « *Ils vont bien finir par me descendre* » ?

GEORGES MARION.

● **Les obsèques d'Ali Mecili** auront lieu mercredi 15 avril, à 15 heures. Ses amis appellent à se réunir devant l'Institut médico-légal, d'où le corps sera transporté au cimetière du Père-Lachaise.

Après l'inculpation d'un important négociant

Nuages noirs sur le vignoble du muscadet

Un des principaux négociants nantais vient d'être inculpé de fraude. Il est soupçonné, après enquête, d'avoir commercialisé de très gros volumes de vin blanc indûment présenté comme étant du muscadet. Cette affaire touche une appellation qui tente d'améliorer sa qualité et de se faire une nouvelle réputation.

NANTES
de notre envoyé spécial

Ici, les première rumeurs, assassines et prémonitoires, avaient circulé dès l'été dernier. On murmurait alors qu'un des négociants les plus connus sur la place allait avoir de très gros ennuis. On vit certains journaux parler alors de l' « *affaire M.J.* », initiales sans mystère désignant, pour tous ceux du cru, la maison de négoce Martin Jarry, située à La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Atlantique).

Créée en 1873, la société Martin Jarry avait d'abord fait dans le vinaigre et les alcools, avant de se spécialiser, en 1954, dans la revente de muscadet et de gros plant. Dirigée par M. René-Claude Martin, cinquante-huit ans, la société Martin Jarry fut longtemps l'une des plus grosses parmi la soixantaine de maisons du négoce nantais, allant jusqu'à commercialiser plus de 15 % des volumes produits dans le vignoble. Avant les premières rumeurs, l'entreprise employait une vingtaine de personnes pour un chiffre d'affaires d'environ 60 millions de francs.

Négociant de poids avec lequel il fallait compter, M. Martin était aussi un homme vivant en marge, travaillant selon la vieille école. « *Quoi qu'on puisse dire de lui aujourd'hui*, confient les vignerons du muscadet, *il était le seul négociant à payer à soixante jours, alors que la plupart ne respectent plus cette règle.* » Il était l'un des rares négociants aussi à ne pas avoir développé la vente en bouteilles ou encore à ne pas avoir acquis des vignes pour la promotion de ses vins, parallèlement à la revente de celui des autres.

Il était, en d'autres termes, resté un grossiste, achetant leur vin aux vignerons et le vendant à d'autres négociants français ou étrangers ou à de grands circuits de distribution. Un intermédiaire comme il en existe de moins en moins et qui, mystère, réussissait à merveille.

« *Le système Martin Jarry est pour nous quelque chose de particulièrement troublant*, confiait l'an dernier un jeune négociant nantais. *Il réussit, en effet, à vendre son vin moins cher que nous ne l'achetons aux vignerons : 1 250 francs la barrique prête à mettre en bouteilles, alors que nous l'achetons au minimum 1 320 francs aux vignerons. Soit il avait trouvé la manière idéale de tromper le fisc, soit il y avait quelque chose de très louche.* » « *Il y avait là une concurrence déloyale puisque M. Martin ne respectait pas les accords négoce-viticulteurs*, explique-t-on aujourd'hui au comité interprofessionnel des vins du pays nantais. *Tout cela, au total, perturbait gravement le marché.* »

Quel que soit le comportement de leurs pairs, les gens du vin n'aiment habituellement pas faire appel aux agents de la répression des fraudes. Plusieurs négociants allèrent donc d'abord voir leur collègue de La Chapelle-Basse-Mer pour sinon comprendre son secret, du moins l'inciter à ne plus en faire usage. Sans succès. Entrèrent alors en scène les enquêteurs de l'inspection générale de la direction de la concurrence et de la répression des fraudes basée à Tours, alertés d'on ne sait quelle manière.

60 000 hectolitres

Ce sont les conclusions de leur enquête menée l'an dernier qui ont conduit à l'inculpation il y a quelques jours de M. Martin. On évoque « *une énorme affaire de fraude* » qui porterait sur 60 000 hectolitres de vin et plusieurs millions de francs. Deux hypothèses non contradictoires sont avancées. Il s'agirait soit d'un coupage de Muscadet avec des vins blancs venus de Gaillac, de Bergerac ou d'ailleurs, soit de la vente sous l'appellation muscadet des vins blancs récoltés dans la région nantaise mais qui, pour des raisons réglementaires, n'avaient pas droit à cette appellation, le volume maximum des récoltes ne pouvant théoriquement excéder 50 hectolitres à l'hectare.

Conscients de la gravité du problème soulevé, la plupart des organismes professionnels et interprofessionnels, de même que l'Institut national des appellations d'origine, ont décidé de se porter partie civile. En outre, certains évoquent aujourd'hui la manipulation irrégulière de produits chimiques comme le ferrocyanure de potassium (parfois utilisé pour faire chuter les taux en fer de certains vins blancs), voire même d'autres actions frauduleuses concernant les quelques vins rouges commercialisés par la maison Martin Jarry.

Mais le monde du vin n'avait pas attendu l'inculpation pour se faire justice. Parce qu'il est « *toujours très désagréable d'avoir des scellés sur les cuves* », personne ne voulut plus commercer avec celui par qui le scandale allait arriver. Depuis l'été dernier, la société Martin Jarry n'existe plus que virtuellement, les concurrents ayant sans mal repris ses parts de marché. La plupart des employés ont été licenciés et seules les ventes en bouteilles de la maison, qui représentaient moins de 8 % du chiffre d'affaires, ont été reprises, sous une autre raison sociale, par M. Frédéric Martin, fils de René-Claude Martin et ancien administrateur de la maison Martin Jarry.

Dans l'entourage du directeur inculpé, on ne nie pas la totalité des faits qui lui sont reprochés, « *mais, si la justice fait bien son œuvre*, confie-t-on, *d'autres noms vont apparaître, car toutes nos relations commerciales étaient en fait établies avec d'autres négociants de la région. Tout le monde sait que l'on récolte chaque année beaucoup plus que 50 hectolitres à l'hectare de muscadet. Alors, où vont les surplus ?* »

JEAN-YVES NAU.

Dans la perspective du procès de Klaus Barbie

Une commission pour les archives audiovisuelles de la justice

Par un arrêté du 8 avril, publié au *Journal officiel* du 9 avril, M. Albin Chalandon, ministre de la justice, vient de nommer les quinze membres de la Commission consultative des archives audiovisuelles de la justice. Cette commission aura à donner son avis sur le caractère historique de certains procès, à commencer par celui de Klaus Barbie, dont les débats à ce titre doivent être filmés et enregistrés.

Elle sera présidé par M. Fernand Joubrel, président de chambre honoraire à la Cour de cassation, ancien directeur des affaires civiles et du sceau à la Chancellerie.

En sont nommés membres : sur proposition de leurs universités : MM. Pierre Sorlin, professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris VIII et Michel Fleury, président de la quatrième section sciences historiques et philologiques de l'Ecole pratique des hautes études ; sur proposition du Conseil d'Etat : M. Jacques Ribs, Mme Marie-Eve Aubin, conseillers d'Etat ; M. Daniel Delevalle, président honoraire du tribunal administratif de Paris ; Mme Marcelle Pipien, président honoraire de tribunal administratif ; sur proposition de l'assemblée générale de la Cour de cassation : MM. Raymond Lindon, premier avocat général honoraire à cete juridiction ; Pierre Mongin, président de chambre honoraire ; Jacques Hennion, président de chambre honoraire de cour d'appel ; Xavier Versini, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; sur proposition du conseil de l'ordre des avocats à la cour de Paris : M. Bernard Baudelot, ancien bâtonnier ; sur proposition de la Conférence des bâtonniers : M. Jacques Wiulque, ancien président de cette Conférence ; enfin, sur proposition des organisations professionnelles de journalistes : Mme Nicole du Roy, au titre de la presse écrite, et M. François Dupont-Foucart, au titre de la presse audiovisuelle.

Toutes ces nominations sont faites pour une durée de trois ans.

L'institution de cette commission avait été décidée par un décret du 15 janvier 1986, pris en application de la loi du 11 juillet 1985 tendant à la constitution d'archives audiovisuelles de la justice. Ses membres sont appelés à donner leur avis lorsqu'une demande d'enregistrement audiovisuelle ou sonore d'une audience, considérée comme pouvant avoir une valeur historique, est présentée « *à l'autorité compétente* », en l'occurrence le premier président de la cour d'appel, ou lorsque cette autorité envisage de prescrire elle-même l'enregistrement pour les mêmes raisons.

Les enregistrements ainsi décidés sont assurés par les services du ministère de la justice. Remis au président de la juridiction concernée à la fin du procès, ils sont ensuite transmis au directeur général des archives de France. Dans les vingt ans qui suivent, leur consultation peut être autorisée à des chercheurs par le garde des sceaux. Après ce délai, la consultation devient libre, mais la reproduction ou la diffusion ne le sont qu'après un délai de cinquante ans.

C'est la perspective du procès de Klaus Barbie qui fut à l'origine de ces dispositions, après qu'une commission constituée en 1983 par M. Robert Badinter, alors garde des sceaux, eut été appelée à examiner d'une manière très générale les conditions d'une éventuelle retransmission des débats judiciaires par le son et l'image.

Le juge Lambert critiqué par ses pairs

Le juge Jean-Michel Lambert, qui instruisit l'affaire Villemin, est sévèrement critiqué par ses pairs. Après sa participation à diverses émissions dont « Apostrophes », sur Antenne 2, vendredi 10 avril, pour son livre *le Petit Juge* (*le Monde* du 4 avril) édité par Albin Michel, l'Association française des magistrats chargés de l'instruction modérée « *estime indigne la publication de souvenirs en utilisant la publicité médiatique qui entoure une affaire non encore jugée* ». L'Association déclare que M. Lambert « *n'est pas représentatif de l'ensemble des juges d'instruction actuellement en poste* ». Elle souligne « *que la pauvreté des propos et l'indécence de son témoignage ne feront en rien progresser la réflexion sur le monde judiciaire mais que, bien au contraire, ses déclarations ne peuvent que nuire à la fonction de juge d'instruction et à l'ensemble de la profession de magistrat* ».

Le 31 mars, l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) avait rendu publique une lettre au garde des sceaux dans laquelle elle demandait que M. Lambert soit traduit devant l'instance disciplinaire des juges du siège, le Conseil supérieur de la magistrature. L'APM soulignait que, bien que M. Lambert fût actuellement en disponibilité, il était toujours soumis à son statut de magistrat, dont il violait « *délibérément et spectaculairement les obligations* ».

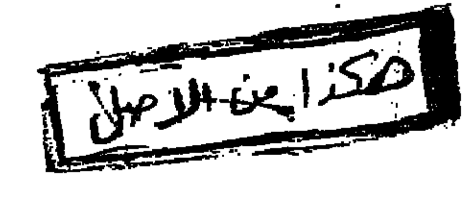
Dans *le Journal du dimanche* du 12 avril, M. Albin Chalandon, ministre de la justice, a répondu à l'APM en expliquant que, après avoir étudié le livre de M. Lambert, la chancellerie avait estimé qu'il ne violait pas le secret de l'instruction. Dans le cas contraire, ajoutait M. Chalandon « *l'auteur aurait été déféré devant ses pairs du Conseil supérieur de la magistrature* ».

Sanctions plus sévères et plus rapides contre les conducteurs en état d'ivresse

Les conducteurs en état d'ivresse, responsables de dommages corporels pourront être sanctionnés plus sévèrement et plus rapidement par les tribunaux selon le projet de loi de M. Albin Chalandon, qui sera soumis dans deux semaines au Parlement, indique le ministre de la justice dans un entretien publié par le *Journal du dimanche* du 12 avril. « *Il y a l'augmentation des peines mais surtout, par voie de conséquence, la possibilité de déférer en comparution immédiate les conducteurs coupables de conduite en état d'ébriété. Un jugement immédiat sera rendu* », souligne le garde des sceaux.

De plus, le ministre a estimé « *intéressante* », une récente initiative du procureur de Rennes de demander la saisie immédiate du véhicule de tout automobiliste pris en état d'ivresse. « *Un parquet peut agir ainsi quand il y a dommages corporels*, déclare M. Chalandon. *La saisie d'un véhicule comme sanction de substitution peut avoir un effet dissuasif très important. Nous allons y réfléchir.* »





Société

ENVIRONNEMENT

L'avenir des surgénérateurs

(Suite de la première page.)

La seule source d'énergie que l'on pourra alors mobiliser en quantité appréciable, et sans contrainte d'ordre minier, sera le nucléaire. C'est une forme d'énergie économique et qui le demeurera tant que le prix du baril de pétrole ne s'établira pas durablement au-dessous de 8 dollars. Enfin, contrairement à ce que croient certains, le nucléaire est la forme d'énergie la plus respectueuse de l'environnement, surtout si on la compare au charbon, dont la combustion est à l'origine d'émissions de soufre responsables des pluies acides.

— Ce second souffle du nucléaire ne paraît pas être pour demain. Comment le CEA va-t-il s'en accommoder ?

— Même si le couplage entre les activités du CEA et le programme nucléaire risque dans les années à venir de ne pas être aussi fort que par le passé, il reste à traiter un certain nombre de sujets qui ne l'ont pas été et à poursuivre une série de programmes indispensalbes si l'on souhaite que l'industrie française aborde convenablement la fin du siècle et le redémarrage du nucléaire.

— Par exemple ?

— La France maîtrise la technologie de l'ensemble des opérations du cycle du combustible, depuis la mine jusqu'aux déchets. La dernière qui reste à mettre en œuvre industriellement est celle relative aux déchets radioactifs. Nos connaissances scientifiques nous permettent de proposer une solution qui nous paraît viable, et l'une des grandes affaires du CEA va être de mettre en place l'infrastructure nécessaire.

» Nous avons d'autre part fait ce qu'il fallait pour bâtir une industrie de l'enrichissement de l'uranium compétitive. C'est Eurodif. Si demain nous voulons encore être des partenaires majeurs dans ce secteur, il nous faut poursuivre nos efforts pour développer de nouvelles techniques comme l'enrichissement par voie laser. Les Américains, et peut-être les Soviétiques, travaillent sur cette technologie mutante qui risque, lorsqu'elle débouchera, de s'imposer sur le plan économique. Troisième exemple : les surgénérateurs, qu'il faudrait, nous l'avons vu, rendre plus économiques. Dernier point : le retraitement des combustibles irradiés. Les usines de La Hague sont en cours de réalisation. Leur démarrage nécessitera la mobilisation du CEA. C'est un programme prioritaire de l'établissement qui réclamera des moyens d'essai et de simulation importants.

Une diminution des effectifs

Le retraitement est un domaine où le groupe CEA détient la seule technologie au monde qui ait fait ses preuves industrielles. Les Japonais, qui y ont fait appel récemment, ne s'y sont pas trompés. Ce récent succès m'amène à rappeler l'importance de l'industrie nucléaire et notamment de celle du cycle du combustible pour notre commerce extérieur.

» Un gros travail reste d'autre part à faire sur les réacteurs à eau légère actuellement utilisés. D'abord, parce que le maintien en l'état du parc électronucléaire suppose des méthodes de maintenance adéquate. Ensuite, parce qu'il faut améliorer les performances des centrales.

— Que compte faire le CEA en dehors du nucléaire ?

— Le CEA doit redéfinir ses activités dans le cadre de ses missions, à la lumière du contexte budgétaire. Il lui faut éviter le foisonnement. C'est pourquoi il me paraît intéressant de faire porter l'effort de valorisation sur un nombre limité de secteurs, et, parmi ceux-ci, la micro-électronique, la robotique, la biotechnologie et la médecine nucléaire. Pour le premier, je suis prêt à participer à la mise en place d'un programme de recherche et de développement sur les composants électroniques de demain (technologie du demi-micron). Des contacts ont d'ailleurs été pris avec Thomson, Philips et Siemens.

» Pour la robotique, le CEA est bien placé pour réaliser des robots d'intervention spécialisés, susceptibles d'intéresser nombre d'industrie, à commencer par l'industrie nucléaire. Nous réfléchissons d'ailleurs avec EDF à la définition d'un robot qui pourrait effectuer des rondes dans les centrales.

— Dans ce contexte, que vont devenir les filiales du CEA ?

— Pour celles qui sont en situation difficile et pour lesquelles l'appartenance au groupe CEA n'est pas un atout — et est même peut-être un handicap, — nous avons pris des mesures assez radicales. C'est ainsi qu'on s'est séparé de Cisi-Warthon et de Crismatec.

» Pour d'autres, comme Cisi, nous avons envisagé d'autres solutions. L'effort important fait par le CEA pour la soutenir n'a de sens que s'il débouche sur un élargissement des horizons de cette entreprise, ainsi que de la composition de son capital.

» Il y a enfin les filiales où la présence du Commissariat est importante, sans pour autant qu'il en soit le seul actionnaire. C'est le cas de STMI, d'Intercontrôle, des filiales d'ingénierie et aussi de l'Oris, qu'il faudra transformer d'ici quatre à cinq ans en une société parfaitement autonome avec pignon sur rue. Quant à Cogema, la partie la plus importante du groupe, il est indispensable que se maintienne avec elle une très forte articulation.

— Comment ces réajustements vont-ils se traduire pour le personnel ?

— Les problèmes sont simples. La pyramide des âges de nos salariés accuse une forte bosse autour de cinquante-soixante ans. En outre, je pense que les budgets civil et militaire pour les années à venir n'autorisent pas une croissance des effectifs, ce qui ne nous laisse que peu de choix. Ou bien on n'incite pas les gens à partir, et c'est le blocage de l'embauche, qui est la pire des choses pour un organisme voué à la recherche ; ou bien on crée un flux de départ, et l'on peut espérer embaucher. Le seul moyen que j'ai trouvé, c'est la retraite anticipée à soixante ans. Ce n'est pas facile. Des discussions sont en cours, et j'espère qu'elles aboutiront avant l'été.

— Cela conduira-t-il à une diminution des effectifs ?

— Ils diminueront légèrement. On ne remplacera pas systématiquement chaque partant. Si l'on n'agit pas, les effectifs du CEA seront quand même réduits, mais sans que l'on ait la possibilité d'embaucher. Quoi qu'il en soit, je suis convaincu que l'efficacité du Commissariat ne se mesure pas à l'aune de ses effectifs.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Ombres sur le nucléaire

La fuite d'hexafluorure d'uranium qui s'est produite à l'usine de la Comurhex n'a pas la gravité des autres incidents récents du secteur nucléaire. Elle n'entraînera pas, comme la fuite de sodium dans le surgénérateur Superphénix, de longues et coûteuses réparations. Il ne semble pas qu'il y ait eu à la Comurhex, contrairement à la centrale voisine de Tricastin le mois dernier, manquement caractérisé aux règles de sécurité. Cela dit, sept personnes ont été légèrement blessées, non du fait de l'incident proprement dit mais, semble-t-il, par suite d'un excès de précipitation dans l'intervention qui a suivi.

Survenant juste un an après l'explosion du réacteur soviétique de Tchernobyl, cette série de « pépins » détériore une image du nucléaire qui, plutôt bonne en France il y a un an encore, s'est dégradée à cause des conséquences, vraies ou supposées, que pourrait entraîner l'accident de Tchernobyl; à cause aussi du défaut d'information officielle constaté à l'époque. De ce point de vue est positive la décision de M. Alain Carignon, ministre de l'environnement, de se rendre aussitôt à Pierrelatte et de réclamer « *la plus totale transparence* ».

La lumière a donc été rapidement faite sur la fuite de la Comurhex, incident qui n'entraîne aucune conséquence radiologique, car l'uranium purifié qui est conditionné dans cette usine n'a qu'une radioactivité négligeable, plus faible que celle qu'on mesure dans les mines d'uranium.

En revanche, cet accident aurait pu avoir des conséquences graves sur le plan chimique car le gaz produit, l'hexafluorure d'uranium, est fortement toxique. Dans le passé, une fuite plus importante avait entraîné des dégâts dans le voisinage. Des dispositifs de protection supplémentaire ont ensuite été installés, mais ne semblent pas à toute épreuve puisque la fuite s'est produite dans un local annoncé comme étanche.

Aucun des incidents récents ne remet en cause la production nucléaire d'électricité. M. Capron, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique, estime même que le plus sérieux d'entre eux, la fuite de sodium au surgénérateur Superphénix, « *ne remet pas en cause l'avenir de cette filière* ». Ce point de vue n'est pas unanimement partagé. La CFDT demande l'arrêt de Superphénix, car « *la poursuite de l'exploitation ferait courir des risques dont l'ampleur est sans commune mesure avec l'intérêt économique et financier de la production de la centrale* ». Les risques paraissent très minimes, mais il est de fait que l'« *intérêt économique et financier* » l'est aussi. Autant à EDF qu'au ministère de l'industrie, on semble moins convaincu qu'au CEA de l'avenir des surgénérateurs.

MAURICE ARVONNY.

La production d'hexafluorure a été suspendue à l'usine Comurhex de Pierrelatte

VALENCE
de notre correspondant

La défaillance d'une vanne est à l'origine de la fuite d'hexafluorure d'uranium qui s'est produite au cours de la nuit du samedi 11 au dimanche 12 avril à l'usine Comurhex, sur le site du Tricastin à Pierrelatte (Drôme). Sept personnes ont été légèrement blessées au cours de cet accident (coupure au doigt ou à l'arcade sourcilière, brûlure au pied...).

Au cours d'une conférence de presse, dimanche soir, M. Alain Moralès, l'un des directeurs de l'usine Comurhex, a donné des précisions sur ce qui s'est produit lors du remplissage du conteneur : les appareils de surveillance ont signalé que l'écrou d'une vanne de 6 centimètres de diamètre était descellé et laissait échapper un peu d'hexafluorure d'uranium (UF6).

L'opération entreprise pour neutraliser la vanne a provoqué l'augmantation de la fuite.

Il a fallu cinq heures aux services de sécurité de la Comurhex et de la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires), entreprise voisine dont la Comurhex est filiale, pour maîtriser la situation. On a employé essentiellement de la neige carbonique pour solidifier l'hexafluorure d'uranium et stopper ainsi sa propagation.

« *Les employés n'ont été ni contaminés ni intoxiqués* », assure la direction de la société, qui rappelle que l'hexafluorure d'uranium est « *très faiblement radioactif* ».

En revanche, ce gaz comporte des risques chimiques importants : au contact de l'air humide, l'UF6 se scinde en deux composés toxiques (acide fluorydrique et fluorure d'uranyle) qui peuvent entraîner des brûlures graves et des lésions irréversibles.

« Transparence »

Au moment où s'est produit l'incident, les cuves en cours de remplissage contenaient 5 tonnes et demie d'hexafluorure d'uranium. On ignore quelle quantité de gaz a pu s'échapper. Selon la direction, il n'y aurait « *aucun risque pour les populations* », les émanations n'ayant pas dépassé un rayon de 250 mètres autour de l'usine. La salle de conditionnement où s'est produit l'incident est actuellement condamnée et la production d'hexafluorure à base de minerai naturel momentanément suspendue. Elle ne devrait pas reprendre avant une semaine, le temps de découvrir l'origine de la défaillance de la vanne en chrome, qui pourtant était neuve.

En dix ans, c'est le deuxième incident grave que subit l'usine Comurhex de Pierrelatte, qui produit 9 500 tonnes d'uranium par an. En 1977, une erreur de manipulation sur un conteneur avait entraîné la fuite de 7 tonnes d'hexafluorure. Il avait fallu, à l'époque, refaire des *centaines de mètres carrés* de bitume et changer les carrosseries de dizaines de voitures endommagées par les retombées chimiques. Cet accident avait entraîné la modification du système de sécurité.

Dès qu'il a été averti, le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, a demandé à la société Comurhex de donner l'« *information la plus complète et la plus transparente* » sur cet incident. Dimanche soir, le ministre est allé vérifier lui-même que ses consignes étaient observées sur le site du Tricastin. Une visite sans doute plus importante que l'incident qui l'a motivée : alors que le surgénérateur Superphénix de Creys-Malville est placé sous l'autorité du ministère de l'industrie, le ministère de l'environnement a droit de regard sur le fonctionnement de la société Comurhex, « *entreprise classée selon la circulaire Seveso* ».

M. Carignon s'est félicité du souci de « *transparence* » dont a fait preuve la direction de cette société. Il a rappelé qu'il était coauteur, avec le ministre de l'intérieur, d'un projet de loi de « *prévention des risques majeurs* » qui sera soumis au Parlement en mai. « *C'est la première fois en France*, a souligné M. Carignon, *que le ministre chargé des secours et celui chargé de la prévention élaborent ensemble un projet de loi.* » Il faut que « *rien ne soit caché à la population* », a insisté le ministre.

GÉRARD MEJEAN.

Le menuisier n'est pas de bois

« *Je voudrais tellement être un homme normal* », se lamente M. Wolfgang Bayer dans l'hebdomadaire allemand *Bild Zeitung* du 12 avril. Il est vrai que la situation de ce menuisier de Nuremberg, âgé de vingt-neuf ans, est pour le moins inhabituelle : il a été déclaré « *inapte au travail* » et s'est vu accorder une pension d'invalidité de 1 041 marks par mois (3 500 francs environ), en raison d'une surpuissance sexuelle qui l'empêchait de se concentrer sur son travail.

Selon un rapport médical, ce jeune Bavarois produit en effet vingt fois plus de l'hormone sexuelle testostérone qu'un homme normal. Il s'est adressé à de nombreux spécialistes pour tenter de trouver un remède à son état d'excitation permanente. Mais rien n'y a fait. Ni les calmants, ni les séances de musculation ou de sport de combat grâce auxquelles il espérait obtenir un certain apaisement. Sa surpuissance sexuelle a semblé insupportable à ses partenaires qui l'ont toutes plus ou moins rapidement abandonné. Au point que, l'an dernier, M. Wolfgang Bayer a craqué psychologiquement et fait une tentative de suicide. — *(AFP.)*

DÉFENSE

Le général Pironneau est nommé inspecteur des armements nucléaires

Sur la proposition du ministre de la défense M. André Giraud, le conseil des ministres du jeudi 9 avril a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées.

● **AIR.** — Est promu général de brigade aérienne, le colonel Alain Bernier.

Est nommé inspecteur des armements nucléaires, le général de division aérienne Jean-Pierre Pironneau.

● **TERRE.** — Sont promus : général de division, le général de brigade Jean Dominique ; général de brigade, les colonels Henri Burthey et Constant Renaut.

Sont nommés : adjoint au général gouverneur militaire de Metz, commandant le 1er corps d'armée et la VIe région militaire, le général de brigade Jean Vaujour ; directeur central adjoint à la direction centrale du commissariat de l'armée de terre, le commissaire général de brigade Robert Lefevre.

● **MARINE.** — Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Jean Chabaud ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Jean Bréart de Boisanger.

● **ARMEMENT.** — Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Georges Givois ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef François Revel.

● **SERVICE DE SANTÉ.** — Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général Maurice Fromantin ; médecin général, le médecin en chef Christian Mailloux.

Sont nommés : directeur du service de santé du 1er corps d'armée et de la VIe région militaire, le médecin général René Poncy ; sous-directeur « Personnel » à la direction centrale du service de santé des armées, le médecin général Pierre Rieunau.

● **GENDARMERIE.** — Est promu général de brigade, le colonel Albert Raut.

Aux Etats-Unis

Le déraillement d'un train provoque une importante fuite de gaz toxique

Le déraillement d'un convoi ferroviaire, samedi 11 avril, dans une banlieue de Pittsburgh a entraîné l'évacuation de quelque seize mille personnes. L'un des trente-quatre wagons contenait en effet un gaz toxique, l'oxychloride phosphoreux, qui s'est échappé. Cette substance se transforme en acide au contact de l'humidité. Sa fuite présente donc un réel danger pour les poumons, a expliqué le responsable de la sécurité civile de Pittsburgh, M. Glenn Cannon.

Une partie des habitants des environs ont été réveillés au milieu de la nuit de samedi à dimanche par des sirènes, actionnées par les services de sécurité. Ils ont été hébergés en ville dans un centre de conférences.

Toutefois, les seize mille personnes déplacées ont pu rentrer chez elles dimanche en fin d'après-midi. Conséquence de l'accident, la banlieue de Pittsburgh a offert pendant le dimanche des Rameaux une image de désolation, avec de grandes avenues entièrement désertes, des églises vides, et des piles d'épais journaux dominicaux abandonnées sous la pluie. — *(AFP.)*

Inquiétudes aux Pays-Bas à propos d'une centrale belge

BRUXELLES
de notre correspondant

Dans une lettre à son homologue belge, Mme Miet Smets, le ministre néerlandais de l'environnement, M. Nijpels, exprime ses préoccupations quant aux conditions de sécurité de la centrale nucléaire de Doel, située à la frontière des deux pays, à proximité d'Anvers, et dont les huit dixièmes du personnel sont en grève depuis trois semaines. L'entretien de la centrale est actuellement assuré par des cadres qui effectuent des prestations quotidiennes de douze heures. Le ministre néerlandais craint qu'un excès de fatigue de ce personnel ne conduise à des incidents techniques dans la centrale.

Selon le ministre belge de l'emploi et du travail, M. Michel Hansenne, les cadres de Doel sont quotidiennement soumis à une *surveillance médicale*, et leurs occupations ne sont ni lourdes ni stressantes. — *(Intérim.)*

Culture

MUSIQUES

Création à Genève de « la Forêt », de Rolf Liebermann

La force de l'expérience

Une comédie amère en cinq actes, écrite sur mesure pour ses interprètes par un homme du métier.

Pour le public français, le nom de Rolf Liebermann reste celui du plus illustre des directeurs récents du Palais Garnier. On le présentait parfois comme un compositeur qui avait posé la plume après quelques œuvres curieuses : *Concerto pour jazz-band et orchestre, Symphonie des échanges pour 147 machines ;* et trois opéras : *Léonore 40/45, Pénélope* et *l'Ecole des femmes,* qui connurent un certain succès. Après son départ de l'Opéra de Paris en 1980, Liebermann s'est remis à composer, à soixante-dix ans, avec l'ardeur de la jeunesse.

Malgré ses nouvelles fonctions de directeur à l'Opéra de Hambourg, il a trouvé le temps d'écrire, en 1986, un opéra en cinq actes sur un sujet qui lui tenait à cœur de longue date : *la Forêt,* de l'écrivain réaliste russe Ostrovski, où il voit *« la confrontation de l'artiste et de la société ».* Hélène Vidal, son épouse, a confectionné un livret sur mesure, qui réduit parfois la pièce à sa plus simple expression, mais obéit aux nécessités du théâtre lyrique : des phrases concises, une action claire et rapide, offrant des situations lyriques bien contrastées. Cela ne va pas sans un peu de naïveté où la convention a sa part, mais dans une œuvre qui place côte à côte le théâtre de la société et celui, presque aussi artificiel, des artistes, c'est peut-être normal.

La mise en scène de Gilbert Delfo, dans des décors réalisés par William Orlandi, pour la création de l'ouvrage au Grand Théâtre de Genève, contribue à renforcer cette ambiguïté : tout est fait, consciemment ou non, pour évoquer le théâtre de boulevard, jusqu'à la transposition de l'action dans les années 50, avec vraies voitures sur le plateau, belle demeure bourgeoise, grands arbres feuillus, clair de lune. C'est joli mais terriblement plat et ne contribue guère, même par antithèse, à élargir le propos. Comme il est beaucoup question d'argent dans cette pièce, d'héritage, de dot, de ventes et d'escroqueries, d'une veuve entichée d'un collégien et des amours contrariées de deux jeunes falots, on a du mal à se persuader qu'on ne nous montre tout cela que pour le dénoncer, sans illusion, d'où le sous-titre : comédie amère.

Mais il s'agit d'un opéra et, à l'évidence, si l'œuvre fait carrière, elle le devra à ses qualités d'écriture. Du point de vue du langage, elle se situe dans la descendance de *Lulu* ou des meilleurs opéras de Henze : sans presque jamais se rattacher à des tonalités précises, la partition fait un large usage d'accords classiques altérés, dont la résolution reste suspendue. Les dissonances sont donc expressives, sur fond de consonances acoustiques.


COLETTE MASSON/KIPA

Ces dernières ont leur importance, car elles entourent les lignes vocales d'un halo et soutiennent les chanteurs d'autant plus efficacement que l'orchestration légère ne les couvre jamais. C'est peu de dire que Liebermann connaît de l'intérieur, par expérience, le problème aigu des rapports de la fosse et du plateau, et si l'on a parfois l'impression du « déjà entendu », la comparaison est généralement à son avantage. Cela devrait suffire à assurer une supériorité à cet opéra sur ceux auxquels il ressemble, d'autant que, tous les emplois vocaux y sont mis en valeur avec une maîtrise consommée.

On comprend mal que Ruggero Raimondi ait refusé le rôle de Malfortune, chanteur errant et héroïque, écrit pour lui sur mesure, en prétextant que les parties vocales qui lui étaient réservées n'étaient pas dans sa tessiture. Voulait-il en dire plus ? Son désistement aura, en tout cas, permis à Jean-Philippe Courtis de remporter un succès éclatant, dû uniquement à son talent. Le rôle (travesti) du jeune Alexis est bien conçu pour faire scintiller une voix de soprano coloratur, celle d'Hellen Kwon en l'occurence. Ceux de Régine (mezzo coloratur) et de Larissa (soprano lyrique) ont trouvé également en Anne Howells et Michal Shamir, des interprètes à la hauteur.

En dehors de celui de Malfortune, les rôles masculins — baryton-Verdi pour le jeune premier amoureux (Gilles Cachemaille), basse pour son père (Jean Brun), ténor bouffe pour Bonaventure, compagnon de Malfortune (Ricardo Cassinelli), entre autres — sont à peine moins seyants. Jane Berbié et Michel Trempont (les domestiques) sont plus brièvement mais non moins bien servis.

Jeffrey Tate, qui dirigeait l'Orchestre de la Suisse romande, doit être associé à la réussite du spectacle qui, sans laisser peut-être un souvenir impérissable, a fait des heureux des deux côtés de la rampe et promet d'en faire à l'avenir : ce n'est pas si fréquent dans le domaine de la création lyrique.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations les 13, 16, 21 et 24 avril à 20 heures. La télévision suisse romande, qui s'est associées au Grand Théâtre de Genève pour commander *la Forêt,* filmera le spectacle.

La baisse des prix du disque compact face à la cassette audio-numérique

Offensive ou sauve-qui-peut ?

La cassette audio-numérique arrive du Japon. Le disque compact fait front et baisse ses prix. Les éditeurs européens tentent par tous les moyens d'endiguer le péril jaune.

Le marché du disque connaît de sérieux bouleversements en ce début de printemps. Du 11 au 21 juin, toutes les FNAC de France réduiront de 33 % à 7 % la TVA appliquée à l'ensemble de leur stock enregistré (cassettes, microsillons et disques compacts) afin de *« débloquer une situation »* laissée stagnante depuis 1969 et souvent dénoncée sans grand effet. D'autre part, les trois marques DG, Decca et Philips, regroupées au sein du groupe Polygram, premier éditeur de disques mondial, spécialisé dans la musique classique, viennent de lancer, à la faveur d'une campagne de publicité d'ampleur pour le moins inaccoutumée, trois collections de disques compacts à prix réduit (87 francs pour le classique, 77 francs pour la variété) : fonds de catalogue et éternels succès que l'on retrouvera, luxueusement présentés, sous l'appellation « Galerie » (DG), « Ovation » (Decca) et « Silver Line » (Philips).

La bataille des nouveaux supports est par ailleurs engagée. Le 3 mars ont été mis en vente sur le marché japonais les premiers magnétophones DAT (lecteurs de cassettesaudio-numériques qui sont aux cassettes classiques ce que les disques compacts sont aux microsillons). Le 17 mars, enfin, Philips lançait à Amsterdam son premier lecteur de vidéo-disques numériques.

Le disque compact était-il trop cher ?. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'apparition groupée des séries économiques ressemble davantage à un coup de force qu'à l'expression d'un besoin et que son coût est, comme par hasard, fixé très légèrement au-dessous du prix de lancement de la cassette audionimérique (100 F environ) d'une durée de deux heures, mais d'une maniement infiniment moins commode, et d'une durée de vie encore hypothétique. Voilà trois ans seulement que le laser a définitivement triomphé du vinyle pour, dans les deux années qui viennent, définitivement le supplanter. Trois ans pendant lesquels le disque compact, seul support dont les ventes progressaient (+ 166 % en 1986 ; − 16 % pour le microsillon ; − 14 % pour le 45 tours ; − 10 % tous supports confondus), entamait tranquillement une carrière pleine d'espoir dans une conjoncture naguère désespérée. La question, alors, on est bien forcé de se la poser : pourquoi entraver ainsi la marche du nouveau-né ? Pourquoi, surtout, anticiper sur 1990, date à laquelle les investissements consentis pour le lancement du nouveau produit devraient être amortis ?

« Ce sont toujours les meilleurs qui baissent les premiers » : la formulation du slogan publicitaire adopté par le groupe Polygram pour lancer ses séries « middle price » fait indirectement écho à notre perplexité. Car si chacun reconnaît encore au disque compact ses évidentes supériorités, pourquoi se précipiter pour les brader ?

D'autant que la stratégie diffère totalement de celle qui a vu naître le livre au format de poche ou le microsillon à prix réduit : la présentation des disques compacts bon marché est incomparablement plus luxueuse que celle des exclusivités vendues au prix fort. Ses standards de fabrication ne sont en rien inférieurs, et le répertoire concerné (au moins pour la musique classique) est tellement resserré que prix fort et prix moyen risquent, sur un même titre, de se concurrencer : une bonne connaissance des millésimes vous fera préférer un Karajan 1977 à prix moyen au même Karajan enregistré en 1980 et vendu à prix fort, dans la *Neuvième Symphonie* de Beethoven. Et, signale Laurent Worms, qui vient précisément de quitter Decca pour RCA, *« pourquoi payer 130 F le* Deuxième Concerto *de Rachmaninov par Ashkenazy et Haitink alors que la même marque propose la même œuvre aux environs de 90 F par Ashkenazy et Previn ? A part pour des irremplaçables, comme Callas, Klemperer, Rubinstein, ou pour des nouveautés exceptionnelles, le consommateur va perdre très vite l'habitude d'acheter des compacts au prix fort. Si, au moins, Polygram avait été le premier à baisser ses prix ! »*

Le paradoxe est en effet que le numéro un mondial se soit fait griller sur ce coup fumant par des marques de moindre importance qui, plus ou moins convaincues de l'urgence de la baisse, mais contraintes d'emboîter le pas, ont eu du moins la satisfaction d'en bénéficier les premiers : *« Nous aurions souhaité, dans l'idéal, une phase de stabilisation un peu plus longue pour le disque compact,* dit Frédéric Sichler, directeur général d'Erato (et, accessoirement, président du Syndicat national de l'édition phonographique). *Mais le choix du moment n'appartenait pas à des sociétés qui font, comme la nôtre, soixante-quinze millions de chiffre d'affaires. Le marché avait besoin d'une modulation du marketing, les fonds de catalogue devaient être réactivés : pour une fois, une société française a donné l'exemple. »*

Droit de douane élevé ?

On ignore le succès des collections de disque compact à prix moyen distribuées — avant tout le monde, et dans le scepticisme général — par une autre marque française, Harmonia Mundi (comme par Turnabout-Vox aux Etats-Unis ou par Pickwik en Angleterre). Mais, pour Erato et sa collection musclée, joliment baptisée « Bonsaï », on sait que 125 000 exemplaires ont été mis en place sur 670 points de vente, dont 310 hypermarchés, et que, après quinze jours de ventes-records, certains points ont été réapprovisionnés.

« On a intérêt à ce que le disque noir disparaisse rapidement », dit Frédéric Sichler. Il faut aussi que le grand public (celui des hypermarchés) s'habitue au plus vite à acheter des disques compacts. Pourquoi ? Pour que omettant d'aventure cette étape obligée, il ne se convertisse pas sans transition à la cassette *audio-numérique, vierge et ultérieurement* enregistrée (1). *« Polygram a tellement investi dans le disque compact que la DAT (*Digital Audio Tape) *devient un danger »,* confirme Laurent Worms.

La DAT contre le disque compact, c'est, de l'avis général, un nouvel épisode d'une guerre déjà engagée par le passé sur le terrain du magnétocassette traditionnel ou sur celui du magnétoscope. La bande et les Japonais d'un côté ; le disque et les Européens de l'autre : le camp des constructeurs (de matériel) affronte celui des éditeurs (de programmes audio ou vidéo). Et, accessoirement, les créateurs et leurs droits d'auteur servent d'alibi au milieu.

Agitant le vieux fantôme du piratage — (celui, cette fois, du disque compact par la cassette audio-numérique, — Philips s'est fait le champion des droits réservés et a obtenu de la Commission de Bruxelles qu'elle se mobilise pour étudier un système (probablement un droit de douane élevé, de 14 % à 19 %) capable de protéger les éditeurs et, du même coup, leurs auteurs. Mais l'argument ne trompe personne. Il semble en effet que la cassette-audio-classique n'ait menacé qu'un temps le microsillon pour finalement lui venir en aide et renforcer ses ventes. Grundig, d'autre part, filiale de Philips, a fait savoir qu'elle présenterait sa propre DAT à Berlin en août prochain...

Tout consiste donc pour les Européens à freiner l'arrivée du nouveau support japonais, le temps pour Polygram de vendre 40 % des 250 millions de disques compacts qui représentent les prévisions de vente pour 1987, d'affermir sa position sur le marché des lecteurs de disques compacts (Philips en occupe le quart, contre 22 % à Sony et 14 % à Matsushita), et d'être en mesure de concurrencer les Japonais sur le marché prometteur de la DAT. Car la cassette numérique et ses dimensions microscopiques (102×104×30 mm) ne sera pas seulement l'arme rusée des pirates privés ou organisés. Elle sera (en attendant la commercialisation du disque compact effaçable) le réceptacle naturel des émissions musicales diffusées en codage numérique par les satellites TV-Salt en Allemagne et TDF-1 en France. Les standards du codage d'origine et ceux du lecteur-enregistreur sont, cette fois, compatibles, alors qu'il ne l'est pas, par mesure de protection contre le piratage, avec celui du disque compact, toute copie numérique devant, pour l'instant, passer par l'analogique et perdre du coup un peu de sa qualité. Pouvoir conserver les plus beaux concerts du monde entier dans toute leur vérité sonore, emmagasiner deux heures de musique (le double du disque compact) introuvables sur disque et techniquement irréprochable, ceci, sous un boîtier deux fois plus petit que celui de nos vieilles cassettes, voilà tout de même qui constitue un marché !

ANNE REY.

(1) Le lancement de la cassette audio-numérique se faisant à la hâte, pour répliquer au monopole de Philips sur le CD, les Japonais lancent le support sans l'associer à un catalogue, même restreint, de cassettes préenregistrées. Mais qu'un catalogue classique se trouve mis en vente et la situation se trouverait renversée.

Le prix du lecteur-enregistreur de cassettes audio-numériques devrait être supérieur d'un peu plus d'un tiers à celui du lecteur de disque compact, qui ne cesse, comme le disque laser, lui aussi de baisser (chiffres fournis, ainsi que beaucoup de ceux que nous avons cités, par *l'Usine nouvelle* dans son numéro du 27 février 1986).

La semaine du mélomane

Lasse de l'humeur atrabilaire de son amant critique, Ariane tente de rentrer en grâces auprès du mélomane et jure de le suivre partout. A la basilique Sainte-Clotilde, lundi 13 avril à 20 heures, où l'Amsterdam baroque orchestra, le chœur Bach néerlandais et des chanteurs spécialisés interpréteront *la Passion selon saint Mathieu,* de Bach, sous la direction de Ton Koopman (tél. : 43-93-48-48).

A l'auditorium des Halles, mardi à 20 h 30, pour entendre C. Ivaldi, P. Bride, P. Boufil et R. Vieille jouer la sonate pour piano et violon de Debussy, la sonate pour violon et violoncelle de Ravel et le *Quatuor pour la fin du temps,* de Messiaen (tél. : 45-62-67-57).

A l'auditorium 106, mercredi à 20 h 30, pour écouter les madrigaux et épigrammes de G. Arrigo, une création de M. Zbar pour douze voix et dispositif électroacoustique, et *Vislumbre* pour douze voix, d'E. Nunes, par le groupe vocal de France (entrée libre).

Salle Pleyel, jeudi à 20 heures, pour ouïr la terrible histoire de *la Gioconda,* de Ponchielli, en version de concert avec G. Savona, C. Ciurca, J. Rappe, L. Bartolini, V. Sardinero, L. Roni, Le NOP, les chœurs et la maîtrise de Radio-France, direction A. Guadagno (tél. : 42-30-15-16).

Enfin, vendredi, à l'auditorium 104, où D. Cohen dirigera sa propre cantate, *Thema,* de Donatoni, les mouvements pour cordes de Webern, *Von Ewigen Leven,* de Schrecker, et le *Dunbarton Oaks Concerto,* de Strasvinski (tél. : 42-30-15-16).

Mais le mélomane reste sourd au lamento d'Ariane et part en vacances sans tambour ni trompette.

G. C.

CINÉMA

« L'Autre Moitié du ciel », de Manuel G. Aragon

L'Espagne des fantômes

Un ciel d'Espagne avec des nuages, des fantômes, des légendes et des ambitions bien prosaïques.

Il était une fois une grand-mère qui fumait le cigare et parcourait la campagne, avec des sabots rehaussés sur des sortes de piques. De son sourire magnifique, elle dominait le monde, elle savait tout, ce qui est bon, ce qui est mauvais, et n'en voulait à personne de ne pas l'écouter. Elle était LA grand-mère, celle qui existe dans les contes de fées, et dans le film de Manuel Gutierrez Aragon *la Mitad del cielo* (l'Autre Moitié du ciel).

L'histoire commence à la veille des années 60, mais, précise le réalisateur, *« je ne règle pas mes comptes avec le franquisme, il se trouve que cette période est celle du déclin de la phalange et de la montée des technocrates. C'est seulement l'arrière-plan de l'histoire, et, comme elle s'étale sur quinze ans, il est logique de la dater dans un passé proche. D'ailleurs, je me sens plus libre si je m'éloigne du présent ».*

Pendant ces quinze ans, protégée par la grand-mère merveilleuse (Margarita Lozano), Angela Molina grimpe jusqu'en haut de l'échelle sociale. Elle vient de loin, d'une bourgade, d'une famille pauvre à moitié paysanne, avec un père tyrannique et deux sœurs paresseuses, moches, incapables. De vraies idiotes pour lesquelles Manuel Gutierrez Aragon a pensé aux méchantes sœurs de Cendrillon. Mais Angela — Cendrillon, — avec son œil cerné, sa bouche pulpeuse, son énergie et sa nature généreuse, n'a pas besoin du prince charmant pour prendre le pouvoir.

Elle sait se servir des hommes et d'abord, malgré l'avertissement de la grand-mère, elle épouse un aiguiseur de couteaux. *« Ce sont des personnages chargés de légende,* dit Manuel Aragon. *Ils viennent de Galice. Dans le temps, on ne les enterrait pas avec les bons chrétiens. Ils s'annonçaient par un petit air à la flûte de Pan, et ils étaient censés amener la pluie... »*

Chez Manuel Aragon, l'irrationnel et le prosaïsme quotidien se mêlent si étroitement qu'on passe de l'un à l'autre sans se rendre compte. On ne s'étonne pas des apparitions de la grand-mère, ni de son visage lisse, qui ne change pas plus que celui d'Angela Molina. Malgré les quinze ans qui passent, elle reste la même, physiquement et moralement. Pourtant, les aventures ne lui manquent pas : devenue veuve et mère d'une petite fille, elle part pour Madrid, entre comme nourrice chez un notable jovial (Fernando Fernan Gomez), bâfreur frénétique, qui lui procure un stand aux Halles. Elle séduit un jeune cadre, mène une idylle avec un étudiant. *« Elle va avec tous les hommes sans rien perdre de son innocence... »* Elle ouvre un restaurant très couru, essaie d'aider ses sœurs, élève sa fille, en qui se retrouve, tant qu'elle reste une enfant, la sagesse de la grand-mère.

La fable est claire, linéaire. L'intérêt du film tient à autre chose. Aux acteurs, à la restitution, plus sensible qu'historique, d'un moment dans la vie d'un pays. Derrière la comédie pittoresque se devinent des secrets, une dureté, celle de la nature changeante et immuable, indestructible. Des choses simples enrichies par une ambiguïté très personnelle : humour perfide et candeur cynique.

COLETTE GODARD.

« Laputa », de Helma Sanders-Brahms

L'amour, ça n'existe pas

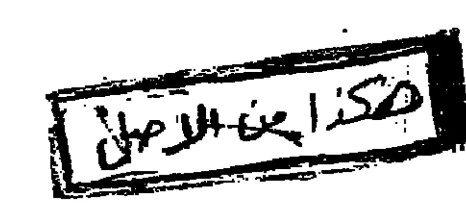
Depuis mai 1968 et la grande révolte qui, un peu partout en Europe, a ébranlé les valeurs établies, la réalisatrice de *Sous les pavés la plage* n'arrête pas de secouer le cocotier du consensus bourgeois. Fixée à Berlin-Ouest, elle se veut le témoin de tout ce qui craque, grince, gémit. Et, l'occasion (l'aide du Sénat de Berlin à la production internationale) faisant le larron, elle tourne le plus invraisemblable, le plus faussement évident, des récits romanesques : quatre-vingt-dix minutes de l'amour sans issue entre un architecte français, Paul (Samy Frey), marié, père de famille, et une photographe polonaise, Malgoszata (Krystyna Janda), tous les deux de passage sur les rives de la Sprée.

Mais le romantisme n'est plus ce qu'il était, les amants se dévorent et se détruisent dans un univers de plus en plus absurde — d'où la référence assez appuyée et hors contexte à Laputa, l'île flottante, hors la vie, des *Voyages de Gulliver,* de Swift. La réalisatrice pousse le paradoxe jusqu'à charger Paul, à la fois juge et partie, de lire, par exemple, l'histoire-symbole de Laputa.

Pour intensifier la communication, les deux interprètes improvisent leur dialogue, Sami Frey doux et ronronnant, inoffensif, Krystyna Janda celle qui veut tout tout de suite, et éprouve d'autant plus fort son échec amoureux. *Laputa,* est un plaidoyer passionné pour l'absolu de l'amour. Deux ou trois décors admirablement choisis sont les points de repère, les lieux privilégiés où, au sens littéral, on ne cesse de tourner en rond, de cette impossible quête de l'autre.

L. M.





هكذا في الأصل

Culture

THÉATRE

«Le Festin du cannibale» d'Henri Danon

Spectateurs exclus du paradis

Le docteur Henri Danon, qui soigne les «maladies de l'âme» comme on disait autrefois, fait jouer au Théâtre Essaion une pièce de lui, *le Festin du cannibale,* dont le premier rôle est celui d'une jeune femme héroïnomane qui sort d'une cure de désintoxication et qui essaie de ne pas rechuter.

Elle se retrouve à vivre seule, dans une chambre misérable qui n'a pas d'objets familiers, pas d'images, pas de souvenirs. Sans cuisine ni salle d'eau. Elle se fait chauffer du café soluble sur un camping-gaz.

Une amie l'a raccompagnée de l'hôpital, et passe la voir, et semble avoir pour elle une affection. Mais une amie, ça a sa vie, son travail, son bonhomme, ça n'arrive que pour repartir, c'est toujours comme ça.

Seule autre visite : celle du type qui a, depuis longtemps, vendu de la poudre à cette jeune femme. Il ne veut pas perdre sa cliente. Il lui laisse des petits sachets, et la boîte à seringues.

Elle finit par céder. Par en reprendre. Et l'actrice, Joëlle Seranne, joue alors l'« effet » de la drogue : une béatitude intense. Pas seulement une délivrance de cette misère, de cette solitude, de cet abandon, de cette absence entière d'espoir, mais aussi, ici, au premier degré, un plaisir physique extrême, très violent.

Plaisir qui manifestement, là, dans la pièce du docteur Danon, est au moins aussi fort, et plus prolongé, que le plaisir sexuel à son moment le plus aigu.

Alors, peut se dire le spectateur, pourquoi ne pas en prendre les risques ? Car la pièce ne prétend pas que la solitude sinistre de la jeune femme, le désarroi de sa chambre, soient l'*effet* de sa toxicomanie. Et elle-même ne semble pas détériorée, physiquement ou mentalement. Puisque l'auteur ne nous la montre pas *avant* la cure, mais après, plus ou moins d'attaque.

Henri Danon sait écrire, ses dialogues sont nets, son action est bien construite. Sa pièce, qui est bien jouée, s'adresse peut-être à des toxicomanes et à leurs soignants. Les autres spectateurs pourraient sentir là une fascination pour la drogue, le sentiment d'être eux-mêmes exclus d'un paradis, artificiel ou pas.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Essaion, 19 heures.

DANSE

«Mort de rire», de Monnier-Duroure, à Angers

La machine à fantasmes

Ils ont été le couple de l'année 1986. Les voici à nouveau en vedette avec Mort de rire, *une création pour six danseurs ouverte à tous les fantasmes.*

Il a suffi de deux duos, *Extasis* et *Pudique Acide* où s'épanouissait leur complémentarité ambiguë pour qu'ils deviennent l'enjeu de tous les paris. Avec de confortables moyens, une compagnie toute neuve (De Hexe), ils proposent un spectacle coproduit avec le Théâtre de la Ville, le Hollande Festival, la Maison de la danse de Lyon, le Festival d'automne, et largement programmé en France et à l'étranger.

Autant dire que la première de *Mort de rire,* au Théâtre municipal d'Angers, était très attendue. La salle est encore éclairée lorsque le rideau s'ouvre sur un plateau obscur. Des flashes crus laissent entrevoir par instants un salon modern style et des corps gisant sur le sol. Plongés dans on ne sait quel rêve, ils se retournent, s'agitent, tandis que des bribes de rapsodie hongroise luttent avec une tempête de sons répétés jusqu'à l'obsession. La référence à Pina Bausch va de soi et aussi parfois à François Verret. Ce n'est pas gênant. Mathilde Monnier et Jean-François Duroure ont vécu chez Pina et chez Verret des expériences où ils s'investissaient totalement, qui sont inscrites en eux. Ils les prolongent aujourd'hui mais dans un autre esprit, plus humoristique, plus léger.

Mort de rire manque leur désir de prendre du recul. Le spectacle a été conçu dans le plus grand secret au cours d'une résidence au CNDC d'Angers. Les conditions de travail offertes aux chorégraphes invités, l'enfermement en dehors de la vie réelle, semblent exacerber les fantasmes. Il y eut Régine Chopinot et ses « Rossignols » cascadeurs, Daniel Larrieu lâchant ses danseurs dans la piscine de *Waterproof* ou Karine Saporta acharnée à mettre l'amour en cage.

Mort de rire est un huis clos dans une chambre cernée de projecteurs, dont le tapis de sol suggérant un entrelacs en relief d'îles et d'eau favorise les évasions. Un collage de chants russes, de mélodies populaires, d'accordéon asthmatique, entraîne les danseurs dans une suite d'actions insolites. Ils sont tour à tour, poissons, nageurs, selon l'imagination du spectateur. A quelques moments ont retrouve les Monnier-Duroure de *Pudique Acide,* ne serait-ce que dans les costumes masculin-féminin (pantalons à bretelles et soutiens-gorge pour tout le monde) ou dans une danse particulièrement gigotée qui rappelle le caractère « Valentin le désossé » de Jean-François Duroure.

Le spectacle est en principe une œuvre collective où interviennent largement les lumières d'Eric Wurtz, maître dans l'art du trompe-l'œil, et la scénographie – très présente – de Brigitte Scarpatto. L'absence de Jean-François Duroure en tant que danseur est fortement ressentie. Elle lui permet un regard extérieur qui lui sera très précieux dans les mois à venir pour polir un spectacle séduisant mais encore flottant.

MARCELLE MICHEL.

★ *Mort de rire* sera représenté à la Maison de la danse de Lyon du 14 au 17 avril, à 20 h 30.

Communication

La privatisation de la station périphérique

Pléthore de candidats repreneurs pour Sud-Radio

TOULOUSE
de notre correspondant

On se bouscule toujours dans les couloirs de Sud-Radio à Toulouse. Faute de place, bien sûr, mais aussi parce que depuis plusieurs semaines d'étranges ombres font sur les murs de la station la danse brouillonne des repreneurs. Sud-Radio est à vendre. La SOFIRAD qui, directement ou indirectement, en contrôle la totalité du capital, n'a plus le goût de la radio, et s'emploie activement à la privatisation de RMC qu'elle contrôle également. Dans la foulée, suivra Sud-Radio, naguère quatrième radio périphérique de France, née en 1961 en principauté d'Andorre, au temps où le gaullisme triomphant supportait mal l'hostilité de *la Dépêche du Midi.*

Aujourd'hui, Sud-Radio est une affaire qui marche. 67 millions de francs de chiffre d'affaires en 1986, 7 millions de francs de bénéfices nets, quatre-vingts salariés entre Toulouse, Bordeaux, Tarbes ou Paris. Trois émetteurs en modulation de fréquence soutenus par un réseau de relais permettent à la station d'arroser pratiquement sans zone d'ombre le grand Sud-Ouest entre Périgueux, Bordeaux et Montpellier. Près de douze millions d'auditeurs et autant de consommateurs convoités par la publicité.

« Pour l'instant, on ne connaît ni le prix ni la procédure, donc rien n'est encore ficelé », explique M. Thierry Bernard, directeur général de la station. Il n'empêche. Nombreux sont déjà ceux qui se sont déclarés auprès de la SOFIRAD. Tout un petit monde de banquiers et d'hommes d'affaires régionaux. Le premier et sérieux candidat au rachat fut Pierre Fabre, un industriel de la pharmacie et du cosmétique, installé à Castres, dans le Tarn, *et au Japon, où il vient de prendre* pied. Plus de 1,24 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1984. *« Nous sommes une entreprise qui a le sens de la région. D'ailleurs, la zone de couverture de Sud-Radio correspond à l'implantation de nos laboratoires. »* Pierre Fabre, qui s'est déjà assuré le concours de quelques amis tarnais, n'a pas l'intention de jouer les virulents à Sud-Radio. Mais il se refuse à en dire plus.

Autre candidat, Manuel Diaz, ancien maire de Millau (Aveyron), responsable du MRG, quand l'autre Fabre, Robert, le pharmacien de Villefranche-de-Rouergue, en était le président. Et, pour rester dans le secteur, il faut mentionner un gros calibre de la finance internationale, la caisse de sécurité sociale andorrane, dont le président, M. Anthony Ubach, pèse près de 250 millions de dollars et investit dans la communication au Portugal, en Espagne, et lorgne sur Havas, déjà inscrite dans la ronde des prétendants. Clin d'œil à l'histoire, M. Ubach, nationaliste *convaincu et premier ministre,* s'était naguère opposé à la présence de Sud-Radio sur le sol de la principauté d'Andorre.

La presse régionale – *la Dépêche du Midi* bien sûr, qui a déjà confié les programmes de sa radio locale à Sud-Radio, *le Midi libre,* où M. Robert Hersant a solidement pris pied, et *Sud-Ouest* – aimeraient bien faire partie du tour de table. Sans parler de quelques banques, Courtois, la Compagnie bordelaise de crédit, la Banque populaire... *L'IRDI (l'Institut régional de déve*loppement industriel) s'est à son tour fait connaître. Spécialiste du capital risques, il veut s'installer dans le secteur de la communication : *« Nous avons un réel savoir-faire. Nous savons organiser les relations au sein du capital. »* 10 % le satisferaient, auxquels pourraient s'ajouter 10 % au titre d'une société holding, créée avec le personnel de Sud-Radio. Ce dernier, avec la société des rédacteurs peaufine son dossier et entend bénéficier des dispositions de la loi sur les privatisations. *« La SOFIRAD est d'accord, et je crois que ça pourrait permettre de mieux impliquer les salariés »,* commente Thierry Bernard. Mais l'affaire est loin d'être bouclée.

En fait, la SOFIRAD ne laisse rien transpirer de ses intentions. Tout au plus semble-t-elle disposée à partager le capital en cinq blocs de 20 %. *Le jeu reste ouvert.* L'échec d'Hachette sur TF 1 pourrait bien donner de nouvelles idées à Jean-Luc Lagardère. Et, du même coup, on évoque la CLT qui ne serait pas *fâchée de prendre pied dans le Sud-*Ouest. Mais ces stratégies de communication et de diversification ne laissent pas indifférents les politiques. Le conseil général de la Haute-Garonne s'était un temps manifesté. M. Dominique Baudis, de son côté, pousse ses pions. Le groupe Malardeau, constructeur de maisons individuelles et sponsor du Toulouse football-club, ayant fait faux bond par manque de moyens, le président du conseil régional semble avoir misé aujourd'hui sur Pierre Fabre. Mais, dans les rangs des repreneurs de Sud-Radio, la CGE (Compagnie générale des eaux) qui, du câble au parc d'attractions nautiques Aqualand, s'est ménagé de solides intérêts toulousains, fait déjà figure de partenaire obligé.

Qui contrôlera Sud-Radio ? La réponse à cette question dépend en *partie d'une autre querelle qui agite* actuellement le Landernau des bords de la Garonne. Un temps associées pour le câblage de la ville, la mairie de Toulouse et la *Dépêche du Midi* se boudent depuis quelques semaines avec fracas, l'une et l'autre prétendant au titre d'opérateur principal de la future télévision locale.

« Pendant les travaux », les émissions continuent à Sud-Radio. M. Thierry Bernard, qui en sait plus long qu'il n'en dit, prépare avec la SOFIRAD le changement de *régime, et met la dernière main au* prochain déménagement de la station : 20 millions de francs d'investissements pour des locaux équipés d'un studio de télévision. En attendant de connaître le prix de Sud-Radio, le personnel compte ses sous... pour le cas où il serait convié au banquet.

GÉRARD VALLES.

Selon MM. Bouygues et Bouzinac

Il n'y a pas de place pour cinq chaînes généralistes

M. Francis Bouygues, nouveau président de TF 1, va *« étoffer l'équipe de la régie publicitaire de la chaîne, dont l'effectif passera d'une trentaine de personnes à près de deux cents ».* C'est ce qu'il déclare dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *le Point* où il précise encore que M. Bochko Givadinovitch, actuel PDG de cette régie *« en restera le patron ».* M. Bouygues indique aussi que M. Pascal Josèphe, *« actuellement bras droit de M. Hervé Bourges,* occupera le poste de directeur des programmes ». *« Côté gestion,* ajoute-t-il, *je mettrais des Bouygues. »*

A propos de sa stratégie à moyen terme, le numéro un du Bâtiment-Travaux publics déclare : *« Avec TF 1, il faut qu'on fasse, dans trois ans, 10 % de bénéfice net avec un chiffre d'affaires dépassant quatre milliards de francs, soit autour de 400 millions de francs par an ».* Selon M. Bouygues, *« il n'y a pas de place pour cinq chaînes généralistes. Il va y avoir des morts. FR 3 sera la première à disparaître. Et, à terme, Antenne 2 est en grand danger ».* Un point de vue que semble partager M. Roger Bouzinac, membre de la CNCL, qui affirme, dans l'hebdomadaire *Communication et Business : « Je suis désolé, mais cinq chaînes généralistes, cela ne tient franchement pas la route. »* Pour sa part, M. René Han, PDG de FR 3, a déclaré en réponse aux propos de M. Bouygues : *« Je n'entrerai pas dans cette polémique et ne m'engagerai pas dans des conversations de Café du commerce. »*

Les éditions Hommell et Hachette proposent des magazines TV à la presse régionale

La guerre des hebdos TV

Le nouvel éventail de chaînes de télévision donne des idées aux éditeurs nationaux et à la presse quotidienne régionale. En effet, la quinzaine de magazines spécialisés – de *Télé 7 jours,* qui caracole à leur tête avec plus de 3,3 millions d'exemplaires, à *Télé K 7,* qui en revendique 180 000 – ne couvre que 40 % des foyers. Le marché reste donc ouvert : *Télé-loisirs,* lancé en mars dernier par le groupe Prisma-Presse d'Axel Ganz, l'a prouvé en dépassant aujourd'hui le million d'exemplaires diffusés.

Depuis deux ans, le Groupe éditions loisir technique (GELT), de Michel Hommell *(Echappement, Auto-Hebdo, Télé K 7,* etc.) réfléchissait à la création d'un magazine de programmes TV en collaboration avec un titre régional. Le lancement, début février, par le groupe de M. Robert Hersant, de deux magazines de programmes, *France-Soir Magazine TV* et *le Figaro TV Magazine,* qui présage à la création d'un supplément TV destiné à la vingtaine de quotidiens régionaux du groupe, a donné un coup de fouet à ce projet.

Ainsi, depuis le dimanche 12 avril, les lecteurs de *l'Est républicain* (Nancy) ont-ils à leur disposition, outre leur quotidien et son magazine dominical, un hebdomadaire TV de 80 pages, *TV Hebdo.* Ce dernier est le fruit de la volonté du PDG du quotidien nancéien, M. Gérard Lignac, et de Michel Hommell. L'un des titres de ce dernier, *Télé K 7,* sert d'ossature à *TV Hebdo.* Mais à côté des 54 pages communes, le magazine de programmes TV de *l'Est républicain* fait place aux programmes de télévision spécifiquement reçus dans l'Est de la France (RTL-TV, Télé-Suisse romande, RTFB, les deux chaînes ouest-allemandes). En outre, une rubrique couvrant la télévision par câble – reçue à Metz et dans la banlieue de Nancy – a été ouverte. Vendu 6 francs le dimanche, avec ses deux magasines, *l'Est républicain* devrait atteindre une diffusion de 400 000 exemplaires (au lieu de 320 000 auparavant). Mais le souhait de M. Michel Hommell est d'étendre ce projet à d'autres quotidiens régionaux : il est en discussion avec la *Voix du Nord* (Lille), *le Républicain lorrain* (Metz) et *le Bien public* (Dijon). Ces titres auraient la possibilité, comme *l'Est républicain,* d'intégrer à *TV Hebdo* les programmes spécifiques à leur zone de diffusion.

Mais M. Michel Hommell va rencontrer sur sa route un concurrent de poids. *Le groupe Hachette (propriétaire de Télé 7 jours)* a en effet l'intention de proposer une formule voisine aux journaux régionaux qui échappe au groupe Hersant. Le socle de programmes TV serait constitué des 78 pages d'un autre hebdomadaire de télévision qu'il possède, *Télé-Couleur* (385 000 exemplaires diffusés selon Hachette). *« Le petit format sera remplacé par le format* Télé 7 jours *et la presse régionale pourra y rajouter les pages qu'elle souhaite »,* indique-t-on chez Hachette. Le lancement est fixé en septembre. *« Il y aura, bien sûr, des interférences avec le projet de M. Michel Hommell »,* admet-on. Ainsi, *la Voix du Nord* serait aussi en négociation avec Hachette. Même si le quotidien lillois est membre de la SET-Presse, regroupement de titres associé au groupes Bouygues dans TF 1.

Il reste, cependant à connaître la stratégie du groupe Hersant. La parution de *France-Soir Magazine TV* et du *Figaro Magazine TV* n'a pas « dopé » la diffusion de ces deux journaux. La vente du samedi du *Figaro* n'a pas, en effet, augmenté ; quant à celle de *France-Soir,* sa baisse n'a pas été enrayée par son magazine TV. Le groupe Hersant maintiendra-t-il donc sa volonté de doter chacun de ses quotidiens régionaux d'un magazine de programmes ?

YVES-MARIE LABÉ.

Citroën finance un magazine «grand public» sur FR3

Entre mécénat et publicité

La publicité se fait envahissante à la télévision. Elle s'étale sur les chaînes privées et ne se gêne plus pour interrompre les émissions. La réaction des chaînes publiques est de chercher à pallier la baisse de la redevance par tous les moyens compatibles avec leur cahier des charges. On exploite, par exemple, la «valeur marchande» des animateurs, on découvre le mécénat et le sponsoring, ou encore une nouvelle utilisation de la Régie française des espaces (RFE).

A l'origine, cet organisme, créé en 1984, vendait les espaces vides des grilles de télévision à des entreprises ou collectivités locales désireuses de passer des messages dits «institutionnels». Les firmes privées y trouvaient leur compte par une mise en valeur de leur image de marque. Les journalistes de la chaîne également *puisqu'ils peuvent gagner jusqu'à* 30 000 francs le quart d'heure en animant ces émissions.

Aujourd'hui, un nouveau pas est franchi avec le lancement par Citroën d'un magazine destiné au grand public, «Carré rouge», sur FR3 dans le cadre de la RFE. Entre le mécénat et la publicité directe – *puisque ce magazine automobile fait* la part belle à l'entreprise qui le finance, – Citroën brouille les cartes. *« C'est certainement la première fois,* estime M. Guy Touraine, un des responsables de l'émission, *qu'une entreprise utilise l'espace proposé par la RFE pour produire régulièrement une véritable émission de télévision, alliant spectacle et information. »*

Ce magazine sera diffusé sur FR3 le dernier samedi de chaque mois, de 12 h 30 à 13 heures. Pour le lancement du premier numéro, le 28 mars, Citroën n'avait pas lésiné sur les moyens. Parmi les bonnes fées invitées à se pencher sur le berceau, on a reconnu : Yves Mourousi, parrain et présentateur, les frères Bogdanoff, pour expliquer comment l'informatique est mise au service de la recherche automobile, Anne Sin*clair, qui a retracé le rôle de la voi*ture dans la vie publique de ce siècle, Patrick Sébastien, comme fil conducteur, et Patrice Drevet dans un numéro spécial consacré à la 2 CV.

Surprise ! Toutes ces stars viennent de... TF 1. Leur présence sur la RFE d'une chaîne voisine était d'autant plus étonnante qu'à la suite d'une récente polémique une association professionnelle avait demandé aux journalistes de *« veiller à ce que l'information soit clairement distinguée de la publicité à la télévision, dans le cadre notamment de la RFE ».* Et alors que le secrétaire général de TF 1 avait confirmé que *« l'interdiction pour les journalistes de faire de la publicité est maintenue, y compris pour la RFE »* (*le Monde* du 19 décembre 1986).

Selon M. Touraine, toutes ces vedettes – *« de vieilles connaissances de Citroën, pour avoir participé au Journal télévisé de l'entreprise, diffusé depuis dix ans à l'ensemble des concessionnaires de la marque »* – avaient prêté leur concours *« par amitié et bénévolement »,* et uniquement pour le premier numéro de la série. D'autres personnalités, rénumérées cette fois, prendront la relève.

ALAIN WOODROW.

● ***Silvio Berlusconi, nouveau propriétaire d'Il Giornale.*** — Le magnat italien de la télévision privée, M. Silvio Berlusconi, a racheté 85 % du quotidien conservateur *il Giornale,* pour une somme comprise entre 6 et 10 milliards de lires (entre 28 et 45 millions de francs). La société des rédacteurs (la FIED), qui avait fondé le titre en 1974, ne conserve que 4 % du capital du journal, tandis que le groupe privé De Agostini continue de détenir les 10 % restant. A l'annonce du rachat, le directeur du quotidien, M. Indro Montanelli, a estimé que l'indépendance rédactionnelle *« ne serait pas remise en cause ». Il Giornale* est vendu chaque jour à 257 000 exemplaires.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE NOUVEAU TESTAMENT. Renaissance (42-61-44-16), 20 h 30.
LE PRÉJUGÉ VAINCU Tourtour (48-87-82-48), 20 h 30 (14).

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 20 h : Montségur, de M. Landowski.
SALLE FAVART (42-96-06-11), à 19 h 30 : Spectacle Stravinski.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : relâche jusqu'au 24 avril ; Théâtre Gémier : relâche jusqu'au 30 avril.
ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE, (43-25-70-32), 20 h 30 : l'Eternel Mari, d'après Dostoïevski.
BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-vidéo : vidéo-information : 16 h : Romain Gary, de V. Moszynski ; 19 h : New-York aux trousses, de G. Verlant ; Vidéo-musique : 16 h : Tosca, de Puccini ; 19 h : Cendrillon, de Rossini ; Cinéma : cycle brésilien : voir la programmation à la rubrique Films/Cinémathèque.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Danse : Ballet du XXe siècle/M. Béjart : Concert : 18 h 30, M. J. Pires ; J. Grandjon/le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France (dir. O. Cuendet) (Bach, Mozart).
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 19 h 30 : Britannicus, de Racine.

Les autres salles

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
EDEN-THÉATRE (43-56-64-37), 21 h : Revolver pour 2.
ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : C'est ce soir ou jamais ; 22 h : Palier de crabes.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 45 : Des orchidées au clair de lune.
GYMNASE (42-46-36-37), 20 h 30 : Cycle Molière.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h : la Cantatrice chauve ; 20 h : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi, Moi et Moi. II : 20 h : le Petit Prince.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30, dim. 15 h, sam. 18 h. 30 et 21 h : Double mixte.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : S. Joly.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), 21 h : la Pie rouge.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I. 20 h 30 : Antigone ; II. 20 h 30 : Huis clos.
TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle 20 h : R. de Gloucester.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : En manches de chemise ; lun., 22 h : Banc d'essai des jeunes.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.
PETIT ROBERT (46-06-04-46), 20 h 30 : Jennifer's Hell.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

IVT (43-65-63-63), 21 h : Les terres à rebours.

Le music-hall

CONNÉTABLE (42-77-41-40), 22 h 30 : G. Artemise, A. Badin, Djalma, A. Vanderlove.
ESCALIER D'OR (Voir Th. subventionnés.)
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 22 h : J. Quer.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), S. Joly.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 17 h 30 : Holiday on ice.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h : Blue Monday.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05) ; 21 h : D. Doriz.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), New Cabaret.
EXCALIBUR (48-04-74-92) : R. Bayonne.
KISS (48-87-89-64), 22 h : Nono Lotange + Pela.
LA LOUISIANE (42-36-58-98), Boozoo's Jazz.
MÉCÈNE (42-77-40-25), 22 h 30 : Toucouleur Jazz Quartet.
MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : B. Doggett.

Lundi 13 avril

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : Kangourou Swing Orchestra.
LA PINTE (43-26-26-15), à 21 h 15, SLOW CLUB (42-33-84-30), à 21 h 30 : M. Perez, D. Dipiazza, R. Persi.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : C. Jefferson.

Les concerts

Eglise Saint - Germain - l'Auxerrois, 20 h 30 : Ensemble G. Binchois (Machaut).
Athénée, 20 h 30 : M. Freni, P. Molinari (Puccini, Tchaïkovski, Gluck...).
Eglise Sainte-Clotilde, 20 h : Amsterdam Baroque Orchestra, dir. : T. Koopman (Bach).
Salle Chopin-Pleyel, 20 h 30 : T. Nicolaeva (Bach, Haydn, Beethoven).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)
15 h, Senso, de L. Visconti ; 17 h 15, Quelques pas dans la vie, de A. Blasetti (v.o.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français : la Voix de son maître, de G. Mordillat.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien
14 h 30, Amante Muito Louca, de D. De Oliveira ; 17 h 30, Brasilia Segundo Feldman, de V. de Carvalho ; O Pais de Sao Sarue, de V. de Carvalho ; 20 h 30, Toda Nudez sera Castigada, d'A. Jabot.

Les exclusivités

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (54-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).
CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).
LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 2e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (Fr.-It.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. sp.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES FUGITIFS (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).
GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
L'HISTOIRE DU CAPORAL (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LABYRINTHE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE MAITRE DE GUERRE (A., v.o.) : UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).
MASQUES (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) (h. sp.) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
MÉLO (Fr.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MES DEUX HOMMES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68).
LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum-1er (42-97-53-74) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MISSION (A. v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
MOSQUITO COAST (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v. angl. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).
PLATOON (A., v.o.) (*) ; Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).
POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
SANS PITIÉ (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
SLEEPWALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) (h. sp.).
LE SOLITAIRE (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).
TRUE STORIES (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
UN ADIEU PORTUGAIS (Port., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FILMS NOUVEAUX

ANGEL HEART (*). Film américain de Alan Parker. V.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). V.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33). V.o. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL. Film espagnol de Manuel Gutierrez Aragon. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LES BISOUNOURS Nº 2. Dessin animé américain de Dale Schott. V.f. : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
L'ÉPOUVANTAIL. Film soviétique de Roland Bykov. V.o : 14-Juillet Parnasse, 6e (42-26-58-00). V.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LA GUERRE DES ROBOTS. Dessin animé américain de Nelson Hin. V.f. : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
INSPECTEUR GADGET. Dessin animé français de Bruno Bianchi. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
KING KONG 2. Film américain de John Guillermin. V.o. : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
LAPUTA. Film allemand de Helma Sanders-Brahms. V.o. : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Village, 6e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE MOUSTACHU. Film français de Dominique Chaussois. Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
OVER THE TOP. Film américain de M. Golan. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 12e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
SACRÉE BARBAQUE. Film brésilien d'André Klotzel. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos, 5e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BOULEVARD DES PASSIONS (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LES 101 DALMATIENS (A.) (v.f.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare-de-Lyon-Bastille, 11e (43-43-59-01) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secretan, 19e (42-06-79-79).
2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Action-Rive gauche, 5e (43-29-44-40).
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LA GARCE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
HENRI V (Brit., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LOLITA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
MARY POPPINS (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46). v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MORE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).
OTELLO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
OUR MOTHER'S HOUSE (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
PEAU D'ANE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
PORTRAIT D'UN ASSASSIN (Fr.) : Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).
SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (47-72-94-56).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

Les festivals

ARMÉNIEN (v.o.), Studio 43, 9e (47-70-63-40). Mer., 18 h : Chor et chocher ; mer. 20 h, dim. 18 h, mar. 22 h : Chaos ; mer. 22 h, ven. 18 h : le Pressoir ; jeu. 18 h, sam. 16 h : Pepo ; jeu. 20 h : l'Aube ; jeu. 22 h, dim. 14 h : le Verger de pommes ; ven. 20 h : l'Enfer de Rodin. l'Etat des choses ; ven. 22 h, dim. 16 h, lun. 18 h : Au début. Nous ; sam., 14 h, dim. 22 h : Nous sommes nos montagnes ; sam. 20 h : Duelle. Chants d'oiseaux ; sam. 18 h, dim. 20 h : la Légende de la forteresse de Souram ; lun. 20 h : Albertine ; lun. 22 h, mar. 20 h : Sayat nova ; mar. 18 h : la Meilleure Moitié de la vie.
JEAN BADAL, chef opérateur, Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47). Mer. : Un roi sans divertissement ; jeu. : Enfants des courants d'air. Le Rideau cramoisi ; ven. : l'Education sentimentale ; sam. : les Rendez-vous de minuit ; dim. : les Cœurs verts ; lun. : l'Homme vagabonde ; mar. : l'Accident.
COURTS MÉTRAGES, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). Jeu. à 20 h 30.
FILMS VIVANTS DE MARIA KOLEVA, 43, bd Saint-Michel, 5e (43-54-78-36). L'internationale des fonctionnaires, mar. 19 h 30, jeu. 19 h, sam. 12 h, dim. 19 h : John le dernier des ouvriers sur terre, lun. 18 h, mer. 20 h 30, sam. 18 h, dim. 17 h.
GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Sauve qui peut (la vie) : Pierrot le Fou ; Je vous salue Marie ; Deux ou trois choses que je sais d'elle.
C. GRANT (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60). Mer., ven., dim., mar. : Chérie, je me sens rajeunir ; jeu., sam. : Rien ne sert de courir ; lun. : Un soupçon de vison.
HITCHCOCK DES ANNÉES D'OR (v.o.), Action-Christine, 6e (43-29-11-30). Mer. : L'homme qui en savait trop ; jeu. : Mais qui a tué Harry ? ; ven., mar. : Fenêtre sur cour ; sam. : Sueurs froides ; dim. : Pas de printemps pour Marnie.
HOMMAGE AUX FRÈRES PRÉVERT, Studio 43, 9e (47-70-63-40). Mer., mar. 14 h, 16 h, sam., dim., lun. 14 h : le Roi et l'Oiseau ; mer. 18 h, jeu. 20 h, mar. 22 h : le Voyage surprise ; mer. 20 h : les Colporteurs du Front populaire ; mer. 22 h : Hôtel du libre-échange ; jeu. 22 h : Adieu Léonard ; ven., sam. 18 h, dim. 22 h, mar. 20 h : Drôle de drame ; ven., lun., 20 h, dim. 16 h : les Enfants du paradis ; sam. 16 h : La vie commence demain ; sam., dim. 20 h, lun. 16 h : le Crime de M. Lange ; sam. 22 h : l'Arche de Noé ; mar. 18 h : L'affaire est dans le sac ; lun. 18 h : Un oiseau rare.
F. LANG (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), en alternance : M. le maudit ; les Espions ; le Testament du docteur Mabuse.
LUBITSCH (v.o.), Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07). Mer. : Sérénade à trois ; jeu. : Le ciel peut attendre ; ven. : That uncertain feeling ; sam. : Ange ; dim. : La 8e femme de Barbe Bleue ; lun. : Ninotchka ; mar. : Une heure près de toi.
MONTY PYTHON (v.o.), Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).
NUIT DU POLAR (v.o.), Escurial, 13e (47-07-28-04). Ven. : 0 h 15, la Fièvre au corps ; Taxi Driver ; Magnum Force.
TARKOVSKY (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : Andreï Roublev ; Stalker ; l'Enfance d'Ivan ; + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Nostalghia ; Solaris ; Andreï Roublev ; Stalker ; l'Enfance d'Ivan.
T. WILLIAMS (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60). Mer., ven., dim. : Doux oiseau de jeunesse ; jeu., lun. : Baby Doll ; sam., mar. : la Chatte sur un toit brûlant.

Les séances spéciales

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), dim. 20 h.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 21 h 45.
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), mer. 21 h 30.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., ven. 21 h, lun. 18 h 30.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 15 h 45, 20 h + ven. 0 h 15.
LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., sam., mar. 18 h 45.
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), lun. 12 h 20.
HUSBAND (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 19 h 45, sam. 0 h 30.
LABYRINTHE (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 14 h 05.
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 15.
M. LE MAUDIT (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim. 20 h 20.
MISS MONA (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-87-30), dim., ven. 14 h, mar. 20 h 15.
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TETE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun. 17 h 40.
RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), mer., lun. 14 h.
THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 20 h.
VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi.

Lundi 13 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.35 *Cinéma : Subway* □
Film français de Luc Besson (1985). Avec Christophe Lambert, Isabelle Adjani, Richard Bohringer, Michel Galabru, Jean-Hugues Anglade.
22.15 *Magazine : Acteur studio.*
De Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
23.35 Journal.
23.55 Magazine : Première page.
Médias et communication.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.30 Série : La Mafia 2.
Avec François Périer, Nicole Jamet, Michele Placido.
21.40 Magazine : Caméra 2.
Proposé et présenté par Michel Honorin.
22.45 Documentaire : Le corps vivant.
A fleur de peau.
23.15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Cinéma : Verdict □
Film français d'André Cayatte (1974). Avec Sophia Loren, Jean Gabin, Michel Albertini, Muriel Catala, Gisèle Casadesus, Henri Garcin.
22.15 Journal.
22.40 Documentaire : Dimension 3.
2. France planétaire ou France hexagonale.
23.45 Prélude à la nuit.
Prélude et Scherzo opus 11, de Chostakovitch, par l'Academy of Saint-Martin-in-the-Fields.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Un amour de Coccinelle ■ Film américain de Robert Stevenson (1969). Avec Dean Jones, Michèle Lee, Buddy Hackett, David Tom Lison, Joe Flynn. 22.20 Flash d'informations. 22.25 Etoiles et buts. 22.55 Les KO de Canal Plus. 23.55 Basket professionnel américain. 1.25 Cinéma : Jean's Tonic □ Film français de Michel Patient (1984). Avec Géraldine Danon, Michel Stano, Catherine Amiel, Luc Lavandier, Bernard Le Coq, Michèle Mercier.

LA 5

20.30 Téléfilm : Un cadavre dans la bibliothèque (2e partie). 21.55 Série : *Hill Street Blues*. 22.50 Série : *Mission impossible*. 23.45 Série : L'inspecteur Derrick. 0.50 Série : Kojak. 1.45 Série : Star Trek.

M 6

20.30 Cinéma : Heureux qui comme Ulysse □ Film français d'Henri Colpi (1969). Avec Rellys, Fernandel, Henri Tisot, Guy Verda. 22.00 Série : Clair de lune. 23.00 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 23.45 Musique : 6 Nuit. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.

FRANCE-CULTURE

20.30 Elvira ou l'ultima prova, de Baptiste Marrey. 21.30 Musique : Latitudes. Musique polaire à Brazzaville. 22.30 La nuit sur un plateau. Emile Zola reporter.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Appolon. Concert (en direct de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois) : œuvres de Machaut par l'Ensemble Gilles Binchois ; à 23.08, Feuilleton : Gustav Mahler ; à 23.30, Encore un document : Concerto en la mineur pour piano et orchestre, op. 54, de Schumann. 24.00 *Nuits parallèles. Les archives de Monsieur Tout-le-Monde.*

Mardi 14 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

13.50 Feuilleton : L'esprit de famille.
Feuilleton : Cœur de diamant.
15.20 Croque-Vacances.
16.00 *Flash d'informations.*
16.02 Croque-Vacances, (suite).
17.30 La vie des Botes.
18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
18.45 Jeu : La roue de la fortune.
19.10 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.25 Loto sportif.
20.35 Feuilleton : Dallas.
21.25 *Série : Chapeau melon et bottes de cuir.*
22.20 Documentaire : Nouveaux mondes.
L'Alaska, série de trois émissions de François-Marie Ribadeau.
23.10 Journal.
23.30 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.45 Feuilleton : Les pionniers du Kenya.
14.40 Magazine : Ligne directe.
15.35 Feuilleton : Rue Carnot.
16.05 C'est encore mieux l'après-midi.
17.35 Récré A 2.
18.05 Feuilleton : Madame est servie.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Mardi cinéma : Un éléphant, ça trompe énormément ■
Film français d'Yves Robert (1967). Avec Jean Rochefort, Claude Brasseur, Guy Bedos, Victor Lanoux, Danièle Delorme, Anny Duperey, Marthe Villalonga.
22.20 Les jeux de Mardi cinéma.
23.15 *Journal.*
23.30 Les enfants du rock : Musicalifornia.

TROISIÈME CHAINE : FR3

14.00 Documentaire : L'encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
14.30 Magazine : L'art en tête.
15.00 *Feuilleton : Un journaliste un peu trop voyant.*
15.50 Métiers d'avenir.
La meilleure façon de marcher.
16.00 Documentaire : Il était une fois le pouvoir.
16.50 *Jazz off.*
17.00 Feuilleton : Monsieur Benjamin.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 Jeu : Génies en herbe.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
18.30 Feuilleton : Cap danger.
18.57 Juste ciel, petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 D'accord pas d'accord.
20.35 *Cinéma : Panique à bord* ■
Film américain d'Andrew L. Stone (1959). Avec Robert Stack, Dorothy Malone, George Sanders, Edmond O'Brien.
22.10 *Journal.*

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Ils appellent ça un accident ■ Film français de Nathalie Delon (1981). Avec Nathalie Delon, Patrick Norbert, Gilles Segal, Jean-Pierre Bagot, Robert Benoit. 15.35 Cinéma : la Cité des dangers ■ Film américain de Robert Aldrich (1975). Avec Burt Lancaster, Catherine Deneuve, Ben Johnson, Paul Winfield, Eileen Brennam. 17.30 Série : Les monstres. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frog Show. 20.05 Starquizz. 20.35 Cinéma : On ne meurt que deux fois ■ Film français de Jacques Deray (1985). Avec Michel Serrault, Charlotte Rampling, Xavier Deluc, Elisabeth Depardieu, Gérard Darmon. 22.15 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : l'Empire contre-attaque ■■ Film américain d'Irwin Kershner (1980). Avec Mark Hamil, Harrison Ford, Carrie Fisher, Billy Dee Williams (v.o.). 0.25 Cinéma : la Maison près du cimetière □ Film italien de Lucio Fulci (1981). Avec Catriona Mac Coll, Dagmar Lassander, Anna Pieroni. 1.50 Les superstars du catch.

LA 5

13.55 Série : L'inspecteur Derrick. 15.00 Série : Kojak. 15.50 Série : Chips. 16.45 Dessin animé : King Arthur. 17.15 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.10 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy Days. 19.35 Série : K 2000. ► 20.30 Cinéma : A nous la victoire. Film de John Huston (1981). Avec Sylvester Stallone, Michael Caine et Max von Sydow. 22.35 Série : Hill Street Blues. 23.30 Série : Mission impossible. 0.25 Série : L'inspecteur Derrick. 1.30 Série : Kojak. 2.25 Série : Star Trek.

M 6

14.00 Variétés : J'M 6. 14.30 Henri Guillemin raconte... La crise du christianisme. (2e partie.) 15.00 A.M. Magazine. 16.45 Jeu : Mégaventure. 17.30 Musique : Laser. 19.00 Série : La petite maison dans la prairie. Les associés. (1re partie.) *19.30 Journal.* 19.50 Série : La petite maison dans la prairie. Les associés. (2e partie.) 20.20 Jeu : Le 20.20.20. 20.30 Cinéma : Nevada Smith ■ Film américain de Henry Hathaway (1966). Avec Steeve Mac Queen, Karl *Malden, Brian Keith, Suzanne Pleshette, Arthur Kennedy,* Ralf Vallone. 22.50 Série : Brigade de nuit. Impasse. 23.45 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Magazine : Club 6. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Face à la presse médicale. 21.30 Les nouveaux mardis de la chanson : Ecoute la nuit, par David Jisse ; Le rire et la musique. 22.30 Nuits magnétiques. Les gens... tout de même ; Gros plan : Isadora Duncan. 0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 juillet 1986 à Fribourg) : œuvres de Des Prés, extraits du Codex Occo et pièces de plain-chant tirées du Graduel de Robert de Croy, par l'Ensemble Josquin des Prés de Lausanne. 21.30 Cycle acousmatique. Concert du GRM, donné le 25 mars. 22.25 Les soirées de France-Musique ; à 22.30, concert de minuit (cycle Arturo Toscanini) : le Barbier de Séville (ouverture), de Rossini, Symphonie nº 6 en si mineur, op. 74, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la NBC (21 mars 1954) ; Symphonie nº 1 en fa mineur, op. 10, de Chostakovitch (12 mars 1944) ; à 24.00, Poissons d'or.

Audience TV du 12 avril 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	49.2	21.5	8.7	3.6	6.7	6.7	3.6
19 h 45	52.3	19.5	21.5	0.5	5.6	3.6	2.1
20 h 16	56.9	17.4	17.9	10.8	5.6	4.1	1.5
20 h 41	59.5	23.6	16.4	5.1	4.1	10.3	1.5
22 h 08	40.0	10.3	2.6	6.2	2.6	16.9	2.1
22 h 44	27.2	9.7	1.0	3.6	3.1	8.7	1.0

Programmes du dimanche 12 avril, à 20 h 30. TF1 : Le gendarme se marie *(film) ; A2 : « Les enquêtes Caméléon » (série) ; FR3 : « Manimal » (série) ; Canal Plus :* la Cordo *(film) ; la 5 :* Le ciel peut attendre *(film) ; M 6 : « Cas de conscience » (téléfilm).*

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

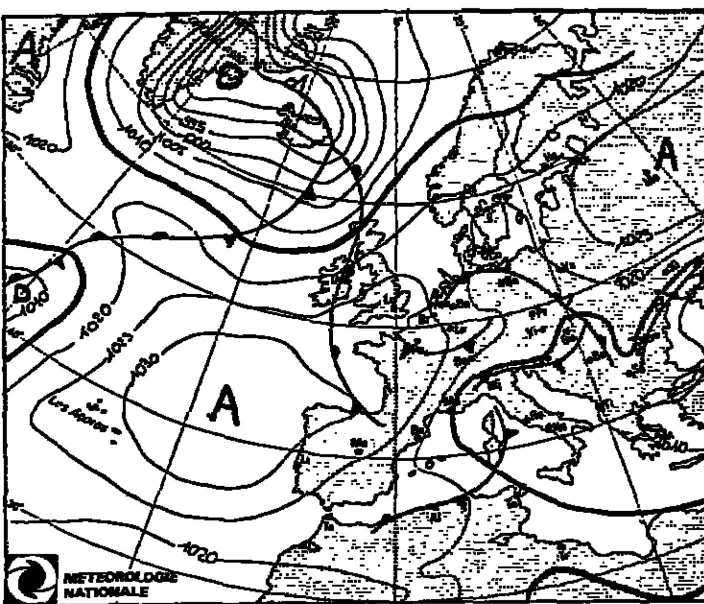
Evolution probable du temps en France entre le lundi 13 avril à 0 heure et le mardi 14 avril à 24 heures.

Les masses d'air instable et relativement froid qui circulaient ces derniers jours sur l'est du pays vont s'évacuer vers la Méditerranée. D'autre part, des hautes pressions s'établiront sur le pays. Ainsi, *les nuages deviendront moins* nombreux et les températures diurnes se rapprocheront des normales saisonnières.

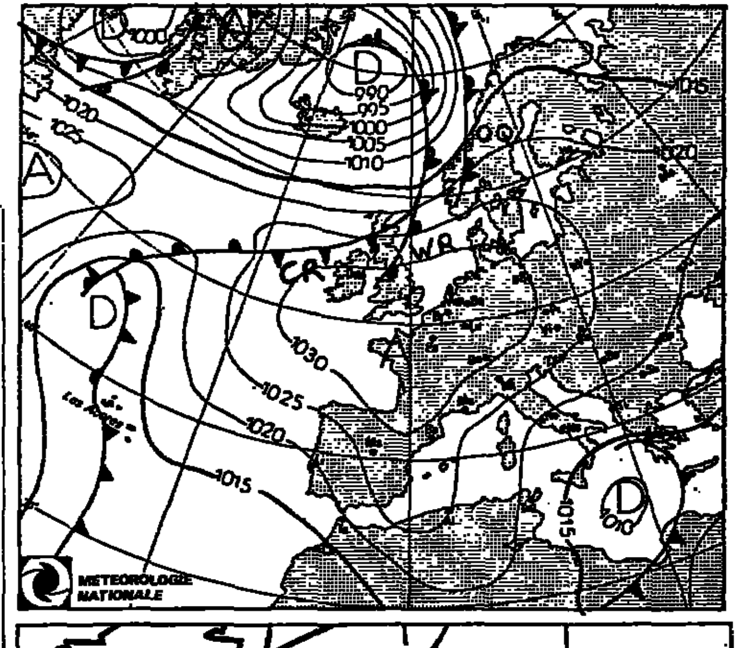
Mardi, de la Bretagne au Cotentin, la journée sera très ensoleillée. De la Normandie au nord du Bassin Parisien, au Centre, aux Pays de la Loire et à l'Aquitaine, *le temps sera nuageux et brumeux* au lever du jour. Mais, en cours de journée, de belles éclaircies se développeront d'abord sur l'Ouest puis sur les autres régions. De l'Alsace et la Lorraine à l'est du Massif Central et sur Midi-Pyrénées, après la dissipation des bancs de brouillards matinaux, le soleil fera de belles apparitions, malgré quelques passages nuageux en cours d'après-midi. De la Franche-Comté au Lyonnais, aux Alpes et aux régions méditerranéennes, la journée sera très *ensoleillée, malgré quelques nuages sur* le relief. Le mistral et la tramontane souffleront modérément. En Corse, on observera des averses locales.

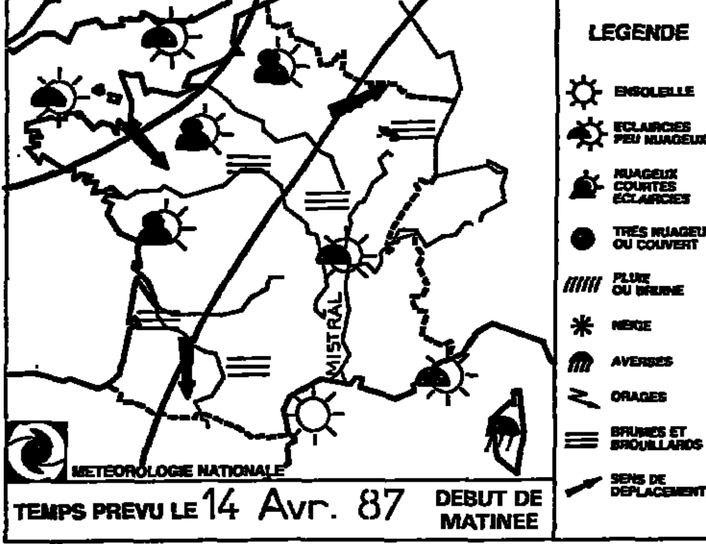
Les températures minimales resteront fraîches du nord-est au centre-est, avec de faibles gelées locales. Sur le quart sud-est, elles iront de 4 à 7 degrés et seront comprises entre 7 et 10 degrés sur le reste du pays. Les températures maximales iront de 12 à 16 degrés d'est en ouest sur la moitié nord, de 16 à *19 degrés sur la moitié sud.*

SITUATION LE 13 AVRIL 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 15 AVRIL A 0 HEURE TU





TEMPS PREVU LE 14 Avr. 87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-4 à 6 h TU et le 13-4-1987 à 6 h TU — le 13-4-1987

FRANCE			
AJACCIO	16	5	C
BIARRITZ	12	6	D
BORDEAUX	14	5	N
BOURGES	13	4	C
BREST	12	5	C
CAEN	9	5	C
CHERBOURG	8	4	C
CLERMONT-FERR.	12	3	C
DIJON	10	3	C
GRENOBLE St-M-H	12	5	A
LILLE	9	5	C
LIMOGES	11	1	N
LYON	11	4	P
MARSEILLE-MAR.	14	7	D
NANCY	8	4	P
NANTES	14	4	N
NICE	16	7	D
PARIS-MONTS.	10	6	C
PAU	12	5	C
PERPIGNAN	17	11	N
RENNES	12	4	N
ST-ÉTIENNE	11	2	P
STRASBOURG	9	4	C
TOURS	13	3	N
TOULOUSE	12	6	N
POINTE-A-P.	32	23	N

ETRANGER			
ALGER	21	11	N
AMSTERDAM	8	2	P
ATHÈNES	19	11	N
BANGKOK	30	27	C
BARCELONE	17	7	D
BELGRADE	8	6	P
BERLIN	11	1	B
BRUXELLES	7	4	C
LE CAIRE	29	16	D
COPENHAGUE	6	2	C
DAKAR	25	19	D
DELHI	35	20	D
DJERBA	20	13	A
GENÈVE	14	2	N
HONGKONG	25	16	P
ISTANBUL	7	4	C
JÉRUSALEM	24	10	C
LISBONNE	20	12	D
LONDRES	11	5	C
LOS ANGELES	29	11	D
LUXEMBOURG			
MADRID	20	2	N
MARRAKECH	29	14	D
MEXICO	27	15	B
MILAN	18	7	P
MONTRÉAL	18	5	N
MOSCOU	10	– 4	D
NAIROBI	28	18	D
NEW-YORK	23	11	A
OSLO	8	– 4	C
PALMA-DE-MAJ.	20	10	C
PÉKIN	15	3	D
RIO-DE-JANEIRO	33	25	N
ROME	18	11	P
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	7	2	P
SYDNEY	26	15	N
TOKYO	9	5	D
TUNIS	20	10	A
VARSOVIE	5	2	C
VENISE	16	8	C
VIENNE	15	6	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

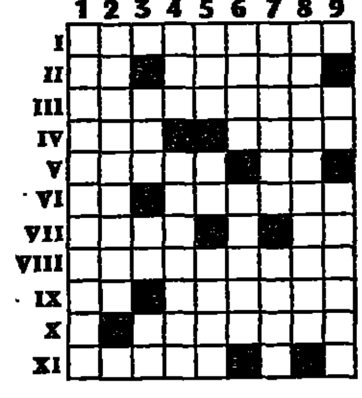
★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL. Prévision complètes. Météo marine.
Temps observé Paris, province, étranger.
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4462



HORIZONTALEMENT

I. « Lumière » à pile. – II. Haut de gamme. Qualifie quelque chose d'énorme. – *III.* Un homme qui connaît des « hauts » et des « bas ». – IV. Se montre rosse ou vache. N'a reçu aucun traitement. – V. Cause de renvoi immédiat. En Lituanie. – VI. Forme de « foin ». Porte dans son cœur ou prend dans ses poumons. – VII. Terres. Abréviation fiscale. – VIII. Un médecin tout ce qu'il y a de plus classique. – IX. Négation. Bronze. – X. Nous sort parfois par les yeux. – XI. Non timbré.

VERTICALEMENT

1. Favorisent le jeu dans le travail. – 2. Dispositif de mise à feu. – 3. Connaît la vie. Article étranger. Indéfini. – 4. De la graine de pharmacien. Donnent un certain panache à l'uniforme. – 5. C'est la classe qui lui manque. Cœur gros. Article d'usage courant. – 6. Ronde. Code de conduite. – 7. Chanson de piaf. Poudre contre le « feu ». – 8. Echelle de valeurs. – 9. Voie d'eau sans importance. Trous de souffleurs.

Solution du problème nº 4461

Horizontalement

I. Protège-dents. Or. – II. Laparotomie. Spa. – III. Agenda. Barmaid. – IV. Fô. *Arlequin. Ino.* – V. Ote. Musset. Et. – VI. Nô. Epice. Rasa. – VII. Na ! Béluga. Al. – VIII. Ecrin. Andouille. – IX. *Ure. Canoéiste.* – X. *Roc.* Tn. Sueur. – XI. Beau. Air. Têt. – XII. Sal. Mort. Vêtira. – XIII. Etêter. Usé. Oc. – XIV. Peur. Na ! Etourdi. – XV. Ripailleurs.

Verticalement

1. Plafonneur. Seps. – 2. Ragot. Acrobate. – 3. Ope. En. Receleur. – 4. Tana. Obi. Tri. – 5. Erdre. Enclume. – 6. Goal. El. Orna. – 7. Et. Empuantir. Al. – 8. Do. Quignon . Tu. – 9. Embuscade. Sel. – 10. Niaise. Oisiveté. – 11. Terne. Usure. Ou. – 12. Traite. Tour. – 13. Sal. Alleutiers. – 14. Opines. RER. – 15. Radotages. Tarin.

GUY BROUTY.

« Services »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 11 avril 1987 :

DES ARRÊTÉS

● Du 31 mars 1987 instituant un prix d'architecture sportive contemporaine et en fixant l'organisation.

● Du 2 avril 1987 relatif aux plantations de vignes destinées à la production de vins à appellation d'origine contrôlée et à la production de vins à appellation d'origine Vins délimités de qualité supérieure pour la campagne 1986-1987.

● Du 13 février 1987 portant attribution du diplôme de l'Ecole nationale des ponts et chaussées en 1986.

● Du 23 mars 1987 portant ordre de classement au coucours de 1986 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure (ULM Sèvres), section des sciences, groupes A, B et C et aux écoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses dans la section des sciences (séries mathématiques, sciences physiques et sciences naturelles).

UNE CIRCULAIRE

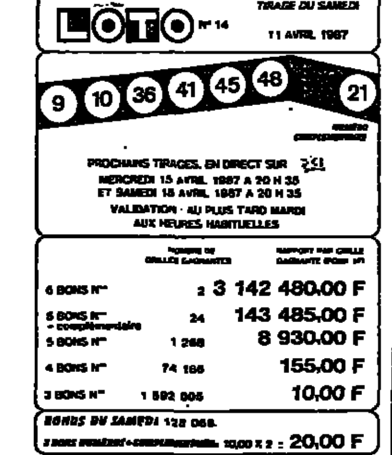
● Du 11 mars 1987 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement. Mise en décharge contrôlée – ou centre d'enfouissement technique – de résidus urbains.

● **BOURSES : retraite active.** – Trois bourses de 50 000 francs chacune seront attribuées en 1987 par la mairie de Paris à des préretraités ou retraités parisiens pour les aider à mener à bien des projets d'ordre culturel, social ou autres. Le jury tiendra notamment compte de l'originalité des projets présentés, de la préCision de leur description, et de leur intérêt pour la collectivité parisienne. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 juin 1987.

★ Les dossiers peuvent être obtenus en écrivant ou téléphonant à la « Ville de Paris-Bourse de la retraite active, 9, rue des Minimes, 75003 Paris. Tél. : 42-75-25-52, poste 60.

● **THÉOLOGIE : printemps de Lyon.** – Une session de réflexion théologique sur les pratiques de communication des Églises chrétiennes aura lieu du 29 avril au 20 juin 1987. Elle s'adresse aux professionnels des médias, aux animateurs des CDI, aux chargés d'information des diocèses ou des mouvements. La session fait alterner l'apport des théologiens et experts en sciences humaines avec les questions venues de l'expérience de communicateurs des participants. Elle est internationale.

★ Renseignements et inscriptions : M. Jean Bianchi. Département de communication, Institut catholique, 25, rue du Plat 69002 Lyon. Tél. : 72-32-50-50.



Lettres

Deux disparitions

Erskine Caldwell : le Sud et les pauvres gens

Mort d'un cancer du poumon, le samedi 11 avril à Paradise Valley (Arizona), le romancier américain Erskine Caldwell, âgé de quatre-vingt-trois ans, était le dernier représentant de la grande génération : Faulkner, Dos Passos, Hemingway, Steinbeck. Caldwell avait obtenu la célébrité mondiale grâce à deux livres, *la Route au tabac*, et *le Petit Arpent du Bon Dieu*, qui avaient pour héros les pauvres gens du Sud profond.

Lui-même originaire du « Sud » français (Nice), le romancier Louis Nucera évoque sa découverte et sa lecture de Caldwell.

Les drames que racontait Caldwell, sa quête d'équité sociale (son attention fût-elle cruelle, envers les gens simples et humbles), ses colères contre une civilisation vivant sa décadence sans avoir connu le raffinement des apogées, ne pouvaient laisser indifférent un adolescent élevé dans un quartier populaire de Nice, à l'époque où, pour lui et les siens, les fins de mois duraient quinze jours, et où les sirènes des lendemains qui chantent jouaient leur mensongère partition.

Mais plus encore que les pauvres fermiers de *la Route au tabac* ou la recherche du Graal du *Petit Arpent du Bon Dieu*, c'est ... *Mais l'art est difficile* qui fut un des livres de chevet de l'adolescent niçois devenu adulte.

Là, Caldwell retraçait son long chemin pour devenir écrivain. Il donnait des conseils. Il clamait sa foi inébranlable, tandis que se succédaient les métiers : scieur de long, garçon de ferme, taxi, livreur de lait, commis au dépôt de vaisselle et verrerie dans le sous-sol d'un grand magasin en Pennsylvanie, serveur de jus d'oranges à Philadelphie, cuisinier approximatif au buffet d'une gare, etc. Il ne cachait rien de ses difficultés et de son humilité faite de tant d'orgueil, car enfin, ce n'est pas rien que d'appartenir, comme auteur, à cette galaxie Gutenberg – qui garde ses prestiges, malgré les ravages de ce qu'Yves Amiot appelle « l'odieux visuel », quand image et son se corrompent, et ils se corrompent si souvent.

Un sens profond du comique

Erskine Caldwell avait le don de l'universel. Si outrés fussent-ils, ses personnages nous devenaient proches dès qu'on les découvrait tandis qu'on baignait vite dans les atmosphères qu'il restituait.

Qui, les ayant découvertes, a pu oublier la veuve Molly et sa fille Lilly, que le destin marque dès leur naissance. Le mélodrame est présent. Mais il saisit aux tripes, car on sent que rien n'est faux et que le romancier, fou d'observation, loyal, généreux, écorché par les injustices, connaît le Sud profond jusqu'au plus nocturne de son être, jusqu'au bout du cœur... Et le paysan de *Terre tragique* qui abandonne son champ pour travailler à la ville et qui se retrouve dépouillé de tout, avec son épouse malade, quand l'usine ferme ses portes ? Et les rêves de Will Thompson ? Jeeter Lester, lui, finit par avoir honte de lui-même tant il se sait minable, vautré dans le pire : l'envie et le vice le dominent. Mais soudain, un regard sur la terre lui laisse entrevoir une possibilité de rachat et de salut.

Le problème noir a hanté Caldwell tout comme celui des petits blancs opprimés. Dans *Bagarre de juillet*, le jeune homme que des forcenés poursuivent est si vrai, si bouleversant, que le lecteur est avec lui. Hélas ! Il ne peut intervenir dans l'histoire. Et quand, traqué, le héros du livre aura besoin d'un ultime secours, c'est auprès d'un lapin de son clapier qu'il le trouvera, seule créature vivante qu'il pourra serrer contre lui dans sa fuite éperdue.

Il y avait aussi un sens profond du comique chez ce pourfendeur de faux dévots, ce dénonciateur des abus (selon la règle immuable « *montrer au lieu de démontrer* ») qu'était Caldwell. Sinon, comment aurait-on pu supporter l'intensité dramatique de ses nouvelles et de ses romans ?

Il était du parti des démunis, sans que sa tendresse efface sa lucidité. L'horreur et le sordide sont hélas ! l'apanage de tous. Mais peut-être certains sont-ils plus excusables ?

Voilà. Les années ont passé. L'attachement à Caldwell est demeuré. Fougueux. Voire désordonné, comme ces quelques lignes en témoignent.

Qui aurait dit qu'un homme né à Withe Oak, en Georgie, fils d'un pasteur itinérant, aurait tant impressionné un adolescent niçois, d'un quart de siècle son cadet ?

Mais n'est-ce pas en cela que réside la magie des livres, leur mystérieux cheminement, et qui fait que, peut-être, il est encore possible de s'imaginer que les grands écrivains ne meurent pas ?

LOUIS NUCERA.

Le dernier des « grands »

Il avait *la force de vivre*, comme l'annonçait le titre de son autobiographie, parue en France à l'automne 1986 (Belfond) en première mondiale. Tous ses compagnons, écrivains du Sud, William Faulkner, Tennessee Williams et Flannery O'Connor, l'avaient laissé en chemin. Avec eux, et avec Hemingway, Dos Passos et Steinbeck, notamment, il avait apporté à la littérature américaine une énergie nouvelle. Son écriture simple, rude, musclée, sa vision du monde à la fois cocasse et funèbre, l'ont fait connaître du monde entier. Aux Etats-Unis, il s'est vendu huit millions exemplaires du *Petit Arpent du Bon Dieu*, son roman le plus fameux, avec *la Route au tabac*.

Erskine Caldwell était l'ultime survivant de cette « grande génération » de romanciers américains. Comme Faulkner, c'était un peintre du Sud ; il racontait l'univers des « pauvres Blancs » : des gens paumés, misérables, corrompus, vivant sous le signe de la dérision.

Né le 17 décembre 1903 à White-Oak, un bourg de Georgie, Caldwell connaissait bien ces « *endroits pourris* » dans lesquels se débattent les personnages de ses livres. Fils d'un pasteur presbytérien, il fut amené à voyager sans cesse dans le Sud, au gré des déplacements de son père. A dix-huit ans, il s'engagea comme matelot avant de retrouver une existence plus studieuse à l'université de Virginie.

Comme beaucoup d'Américains, et singulièrement d'écrivains, Caldwell a exercé les métiers les plus divers et les plus inattendus : garçon de ferme, ouvrier d'usine, chauffeur de taxi et même garde du corps. Il a aussi mis son talent d'observateur au service du journalisme. Cet épisode assez peu connu de sa vie lui a fait sillonner le monde comme correspondant de guerre de 1938 à 1942 : Mexique, Espagne, Tchécoslovaquie, URSS, Chine...

« Un moraliste endurci »

Il a débuté en littérature en écrivant des nouvelles qu'il proposait à des revues. Son premier roman, *le Bâtard*, publié en 1930, n'a connu aucun succès. Mais deux ans plus tard, il se trouvait lancé sur les chemins de la gloire littéraire, avec *la Route au tabac*. Ce livre fit beaucoup rire, ce qui, peut-être, allait contre les intentions de son auteur, qui voulait montrer « *la laideur et l'horreur de la vie* ».

Ensuite, Caldwell, sans que s'apaise pour autant son énorme fringale de romancier, a écrit des scénarios pour Hollywood, et plusieurs de ses livres, devenus des pièces de théâtre, ont été représentés à Broadway. L'adaptation de *la Route au tabac* a tenu l'affiche pendant sept ans et demi. Il laisse une œuvre très abondante : des romans par dizaines, plus de cent nouvelles. Parmi les premiers : *Un pauvre type, le Doigt de Dieu, Un p'tit gars de Georgie, Haute tension à Palmetto, Une lampe le soir, Nous, les vivants, Bagarre de juillet*, et, pour les nouvelles, *Jackpot* et *Soleil du Sud*.

Ce vieil homme au visage d'aventurier – qui se définissait lui-même comme « *un moraliste endurci* » et qui évoquait sa jeunesse en disant : « *J'ai vu des gens manger de la terre pour se nourrir et vivre à quinze dans des cahutes* » – se voulait avant tout un homme de métier : un bon ouvrier de la littérature.

★ La quasi-totalité des titres de Caldwell traduits en français ont été publiés chez Gallimard. Quelques ouvrages ont paru chez Albin Michel, chez Belfond et chez Buchet-Chastel.

Primo Levi : une vie « en noir et blanc »

L'écrivain italien Primo Levi s'est donné la mort le samedi 11 avril, à Turin, où il habitait, en se jetant dans la cage d'escalier de son immeuble. Il était âgé de soixante-huit ans.

Cet homme de petite taille, vif, agile et attentif a eu, de part et d'autre d'une grande fracture – la guerre et la déportation, – une vie rangée, à Turin, où il était né en 1919. « *La légende veut que le bureau sur lequel j'écris aujourd'hui, soit placé juste à l'endroit ou j'ai vu le jour, puisque ma mère, déjà, habitait cet appartement et qu'elle a accouché à la maison* », confiait-il voilà quelques mois à l'écrivain américain Philip Roth, qui le tient en haute estime (1). A Turin, Primo Levi vivait entouré de son épouse et de toute sa famille, qui occupait des appartements voisins : sa mère, âgée de quatre-vingt-douze ans, sa belle-mère, de quatre-vingt-quinze ans, sa fille de trente-huit ans, botaniste, et son gendre, physicien.

Lui-même était chimiste et, de la fin de la seconde guerre mondiale à sa retraite, il a exercé cette profession dans la même usine de peintures et vernis – « *comme Italo Svevo*, plaisantait-il, *qui travaillait dans l'usine de peinture de son beau-père* ». Avant la guerre il était parvenu à passer son doctorat, en dépit des lois antijuives, mais son diplôme portait : « *Docteur en chimie, de race juive* ».

Après avoir été employé quelque temps comme chimiste, à Milan, au début de la guerre, il rejoignit un groupe de partisans dans le Piémont. Quant il fut arrêté, à la fin de 1943, on avait deux « bonnes » raisons pour le déporter : juif et résistant. Envoyé au camp d'Auschwitz, il fut parmi les rescapés et, de retour en Italie, *reprit sa vie de scientifique paisible*. A une exception près, toutefois : il se mit à écrire. Dans *Si c'est un homme*, paru en Italie en 1947 (sorti en France chez Buchet-Chastel sous le titre *J'étais un homme*), il raconte le camp. « *J'ai voulu écrire comme on rédige les rapports hebdomadaires dans les usines, qui sont transmis à toute la hiérarchie de l'entreprise : précis, concis, sans jargon technique* », expliquait-il.

Après sa sortie d'Auschwitz, libéré par les Soviétiques, il avait mis près d'un an à rejoindre l'Italie, errant en Europe, d'est en ouest. Seize ans plus tard, en 1963, il publia le récit de ce périple, *la Trêve* (Grasset, 1966), qui reçut le prix Campiello. Sans souci de carrière, il continuait d'écrire, tout en allant quotidiennement à son usine : *la Clef à molette*, prix Strega, 1979 (Julliard, 1980), *Maintenant ou jamais* (Julliard, 1983), *le Vice de forme, Histoires naturelles, Ensevelis et sauvés* (1986), pas encore traduit en français. Il collaborait également au journal *la Stampa*. Ses articles sont réunis dans un recueil : *Terza pagina*, publié il y a quelques semaines.

Deux de ses livres, *Lilith* (Liana Levi) et *le Système périodique* (Albin Michel) viennent de paraître en France (voir, dans le prochain « Monde des livres », daté vendredi 17 avril, la critique de Danièle Sallenave).

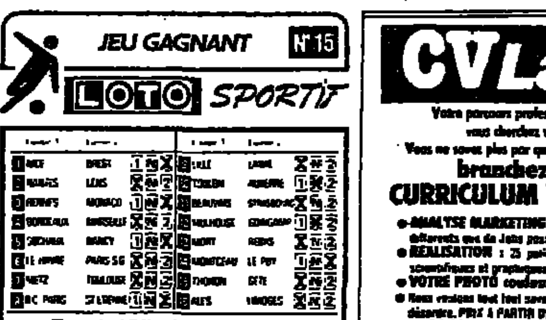
« Une pureté admirable »

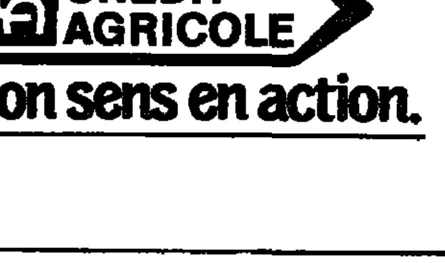
Ce dernier ouvrage est tenu pour un livre majeur, en Europe et aux Etats-Unis, par les plus grands écrivains. « *Je suis fier d'avoir été dans le jury qui l'a couronné* », déclara Umberto Eco, lorsque le prix Viareggio fut attribué à Primo Levi. Saul Bellow, prix Nobel américain, voit dans *le Système périodique* « *une œuvre d'une pureté admirable* », et Italo Calvino, lui, le considérait comme « *un livre extraordinaire et fascinant (...), un nouveau pont entre deux cultures : scientifique et artistique (...), la meilleure introduction à l'univers psychologique de l'un des grands écrivains d'aujourd'hui les plus importants et les plus doués* ».

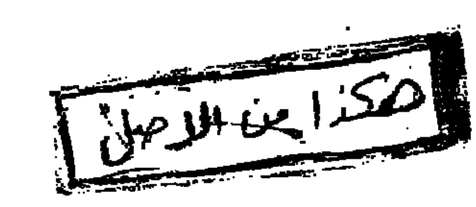
Primo Levi a choisi de renoncer à vivre avant que le grand public, en France surtout, ne se range à l'avis de ses confrères écrivains. Il a quitté ce qu'il appelait sa vie « *en noir et blanc* » : « *Un de mes amis, un excellent médecin, m'a dit, voilà quelques années : « Vos souvenirs d'avant et d'après sont » en noir et blanc ; ceux d'Ausch- » witz et de votre voyage de » retour en Technicolor. » Il avait raison. La famille, la maison, l'usine, sont de bonnes choses en elles-mêmes, mais elles m'ont privé de quelque chose qui me manque encore : l'aventure. Le destin avait décidé que je rencontrerais l'aventure dans l'horrible confusion de l'Europe engloutie dans la guerre.* » Sa vie « *en Technicolor* » demeure dans ses livres, et il est temps de la découvrir et de la reconnaître.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Book Review du *New York Times*, 12 octobre 1986.







Sports

AUTOMOBILISME : Grand Prix du Brésil

Prost, président et souverain

Alain Prost (McLaren-TAG-Porsche) a remporté la vingt-sixième victoire de sa carrière en formule 1 en s'imposant, dimanche 12 avril à Rio-de-Janeiro, dans le premier grand prix de la saison. Il a devancé de 40 secondes le Brésilien Nelson Piquet (Williams-Honda), vainqueur l'an dernier, et de 56 secondes son nouveau coéquipier suédois Stefan Johansson.

Le champion du monde n'est plus qu'à une victoire du record établi par Jackie Stewart.

***Comme son glorieux aîné écossais des années 60, Prost a pris* la tête d'une croisade pour la sécurité en étant élu à Rio président de l'association des pilotes (Grand Prix Drivers Association) recréée pour la circonstance.**

Alain Prost sablant le champagne sur le podium, entouré à sa droite par Nelson Piquet et à sa gauche par Stefan Johansson. C'est la photo traditionnelle prise le 12 avril à Rio à l'issue du premier grand prix de la saison 1987. Une photo exactement semblable à celle de l'ultime grand prix de 1986, le 26 novembre à Adélaïde.

La suppression des moteurs et des pneus de qualification, le monopole exercé désormais par Goodyear, la pression de suralimentation des turbos limitée à 4 bars, le retour des moteurs atmosphériques, le retrait complet de Renault, l'adoption du moteur Honda par Lotus, la nouvelle équipe technique de Ferrari autour de l'ingénieur John Barnard, les déconvenues de Ligier avec Alfa Romeo, la valse des pilotes, dont les deux tiers ont changé d'écurie à l'intersaison : tout cela n'aurait-il donc modifié en rien les rapports de forces et l'environnement de la formule 1 ?

Cohabitation dangereuse

L'intense activité qui a régné à Rio dans la semaine précédant le grand prix démontrerait plutôt le contraire. Il faut même remonter à janvier 1982 à Kyalami (Afrique du Sud), à l'époque de l'instauration de la « super-licence », pour trouver trace d'une pareille tension entre pilotes et dirigeants du sport automobile. C'est en arrivant à Rio que la plupart des pilotes ont appris qu'ils devraient désormais payer cette « super-licence » 5 000 francs, auxquels s'ajoutent 1 000 francs par point marqué l'année précédente en championnat du monde. Une décision prise par le pouvoir sportif le 8 décembre dernier, mais tenue secrète jusque-là.

Les pilotes ne refusent pas de payer au prix fort cette « super-licence », délivrée sur des critères sportifs, si les sommes recueillies contribuent à améliorer la sécurité sur les circuits, mais ils estiment que ces conditions sont loin d'être remplies. *« 1987 sera la saison la plus dangereuse de l'histoire de la formule 1 »*, affirme même Nelson Piquet. Le pilote brésilien ne fait pas seulement allusion à la cohabitation dangereuse entre les moteurs atmosphériques de 600 CV et les meilleurs turbos, qui développent plus de 900 CV, mais aussi aux améliorations de circuits réclamées en vain la saison dernière, ou encore à la décision de porter de vingt à vingt-six le nombre des voitures au départ du Grand Prix de Monaco pour satisfaire tous les commanditaires.

C'est pour être associés aux discussions et surtout aux décisions concernant leur sécurité que les pilotes de grand prix, à l'instar des golfeurs ou des tennismen professionnels, ont décidé, à Rio, de faire renaître l'association créée dans les annés 60 avec Jackie Stewart et Grahma Hill, et d'en confier la présidence à Alain Prost.

Le champion du monde aurait pu laisser une partie de son influx nerveux dans les premières négociations. Aux essais, il n'avait réussi que le cinquième temps à plus de 3 secondes au tour des Williams-Honda de Nigel Mansell et de Nelson Piquet. C'est pourtant avec une parfaite maîtrise qu'il a dominé le Grand Prix du Brésil en prenant la tête du treizième au seizième tour, puis définitivement à partir du vingt-deuxième des soixante et un tours.

Les pneus à l'épreuve

Cette brusque métamorphose entre les essais et la course pourrait *a priori* surprendre. La réduction cette année du réservoir de la McLaren, de 220 à 195 litres, et le positionnement différent des radiateurs avec une sortie latérale, devraient favoriser l'écoulement de l'air qui alimente l'aileron arrière et donc améliorer l'appui aérodynamique de la monoplace rouge et blanche. Alain Prost, qui a dû attendre d'être à Rio pour essayer ce nouveau châssis, a procédé à la hâte aux divers réglages. En revanche, il était déjà persuadé que les modifications apportées cette saison au règlement (suppression des moteurs et des pneus de qualification, limitation de la pression de suralimentation des turbos à 4 bars et monopole de Goodyear pour les pneus) l'avantageraient plutôt en course par rapport aux pilotes des Williams-Honda.

Souvent distancé aux essais par les pilotes diposant la saison dernière des moteurs de qualification Honda et Renault, Alain Prost peut espérer améliorer cette année ses positions au départ des grands prix. De plus, le moteur TAG-Porsche utilisé la saison dernière avec une pression de suralimentation n'excédant pas 3,4 à 3,7 bars, est un des moins touchés par la limitation à 4 bars. Un avantage d'autant plus appréciable que les écuries Williams, Lotus ou Benetton se plaignent déjà du manque de fiabilité des *« pop off valves »* fournies à cet effet.

Mais c'est surtout aux changements de pneus qu'Alain Prost doit sa quatrième victoire dans ce Grand prix du Brésil où il avait déjà triomphé en 1982, 1984 et 1985. Avec le retrait de Pirelli, Goodyear se retrouve en situation de monopole. Abandonnant le « sur mesure », le manufacturier américain s'est engagé à fournir des pneus rigoureusement identiques à toutes les écuries. Or le revêtement très abrasif du circuit de Rio et la forte chaleur (36 degrés) ont mis la gomme à rude épreuve.

Parti en tête, Nelson Piquet a dû s'arrêter pour changer ses roues dès le septième tour, puis renouveler encore deux fois cette opération. Son coéquipier Nigel Mansell, qui tardait trop à effectuer son troisième changement, a vu son pneu arrière gauche éclater peu après le quarante-cinquième tour. En revanche, la plus grande souplesse de moteur des McLaren a permis à ses deux pilotes de n'effectuer que deux arrêts au stand. Les qualités de metteur au point d'Alain Prost, sa science de la course pour ne pas dégrader prématurément ses pneus et surtout son style de conduite très coulé lui ont permis de faire, une fois de plus, la différence en terminant avec encore 20 litres d'essence dans son réservoir.

GÉRARD ALBOUY.

Les résultats

Athlétisme

COUPE DU MONDE DE MARATHON

Le Djiboutien Ahmed Salah et le Soviétique Zoja Ivanova ont remporté les Coupes du monde de marathon disputées les 11 et 12 avril sur le futur parcours olympique de Séoul. La Française Maria Lelut a pris la deuxième place tandis que Alain Lazare et Jacques Marechet terminaient respectivement neuvième et disième. Par équipes, la France a terminé troisième chez les hommes comme chez les dames.

Automobilisme

GRAND PRIX DU BRÉSIL DE FORMUL 1

1. Prost (Fr., McLaren-TAG-Porsche), les 306,891 km en 1 h 39 mn 45 s (moyenne 184,592 km/h.) ; 2. Piquet (Bré., Williams Honda), à 40 s ; 3. Johansson (Suè., Mclaren-TAG-Porsche), à 56 s ; 4. Berger (Aut., Ferrari), à 1 mn 39 s ; 5. Boutsen (Bel., Benetton Ford), à 1 tour ; 6. Nigel Mansell (G.-B., Williams Honda), à 1 tour.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Huitièmes de finale, matches retour)

***RCF Paris bat Avignon**, 89-82 (83-73) ; **Cholet bat *Monaco**, 80-77 (73-86) ; ***Limoges bat Nantes**, 111-96 (93-82) ; ***Villeurbanne bat Saint-Étienne**, 89-88 (96-70) ; ***Antibes bat Vichy**, 123-101 (103-81) ; ***Lorient bat Mulhouse**, 84-74 (82-89) ; ***Tours et Challans**, 81-81 (83-82) ; ***Orthez bat Caen**, 83-66 (92-91).

(Les résultats des matches aller figurent entre parenthèses. Les clubs qualifiés sont en caractères gras.)

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
PREMIÈRE DIVISION
(Trente et unième journée)

*Bordeaux b. Marseille	3-0
*Metz b. Toulouse	2-0
*Toulon b. Auxerre	1-1
Monaco b. *Rennes	1-0
*Le Havre b. Paris-SG	2-0
*Lille b. Laval	2-1
*Nantes b. Lens	1-0
Brest b. *Nice	4-0
Saint-Etienne b. *RC Paris	2-1
Nancy b. *Sochaux	1-0

Classement. – 1. Bordeaux, 45 pts ; 2. Marseille, 44 ; 3. Toulouse, Auxerre, 38 ; 5. Monaco, 37 ; 6. Metz, 35 ; 7. Nantes, Brest, Paris SG, 32 ; 10. Laval, Lens, Nice, 31 ; 13. Lille, Le Havre, 29 ; 15. Saint-Etienne, 25 ; 16. Toulon, Nancy, RC Paris, 24 ; 19. Sochaux, 22 ; 20. Rennes, 17.

DEUXIÈME DIVISION
(Vingt-huitième journée)
Groupe A

*Niort b. Reims	2-0
*Angers et Caen	0-0
*Mulhouse et Guingamp	0-0
*Quimper et Abbeville	0-0
*Beauvais b. Strasbourg	2-0
Tours b. *Amiens	1-0
Orléans b. *Saint-Dizier	1-0
Dunkerque b. *Red Star	1-0
*La Roche et Valenciennes	0-0

Classement. – 1. Niort, 46 pts ; 2. Caen, 40 ; 3. Mulhouse, 39.

GROUPE B

*Istres b. Lyon	1-0
*Montpellier b. Cuiseaux-Louhans	3-0
*Bastia b. Cannes	2-0
*Alès b. Limoges	1-0
*Bourges b. Nîmes	1-0
Le Puy b. *Montceau	3-2
*Thonon b. Sète	2-0
Gueugnon b. *Béziers	1-0
Ajaccio b. *Martigues	2-0

Classement. – 1. Montpellier, 40 pts ; 2. Lyon, 39 ; 3. Alès, 37 ; 4. Cannes, 36.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Huitièmes de finale, match retour)

Agen bat Tarbes, 15-6 (21-21) ; **Toulon bat Hyères**, 21-12 (37-9) ; **Lourdes bat Béziers**, 18-9 (9-19) ; **Montferrand bat Bagnères**, 28-6 (16-12) ; **Brive bat Le Creusot**, 26-15 (15-15) ; **Racing bat Bourgoin**, 22-3 (9-12) ; **Graulhet bat Valence**, 27-9 (9-9) ; **Toulouse bat Dax**, 29-6 (9-18).

(Les résultats des matches aller figurent entre parenthèses. Les clubs qualifiés sont en caractère gras).

Tennis

TOURNOI DE DALLAS
(675 000 dollars)

Le Tchécoslovaque Miloslav Mecir a dominé l'Américain John McEnroe, 6-0, 3-6, 6-2, 6-2, dimanche 12 avril, lors de la finale du tournoi WCT de Dallas. Mecir s'était qualifié en battant en demi-finale l'Equatorien Andréas Gomez, 6-7, 7-6, 6-4, 6-2.

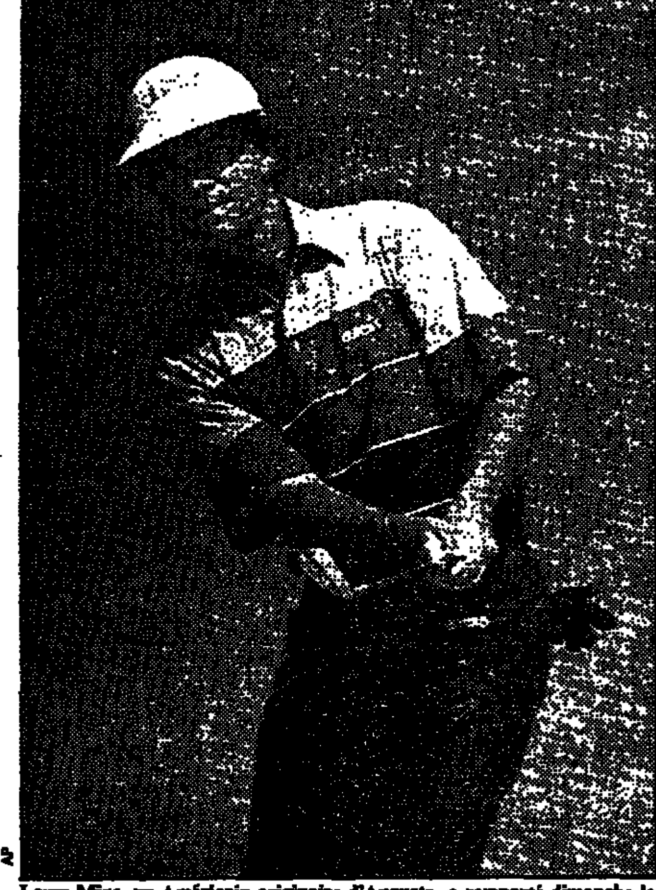
Volley-ball

COUPE DES AS

Déjà champion de France, Fréjus a réussi le doublé en battant Grenoble par trois sets à deux, le 12 avril, à Bordeaux, en finale de la Coupe des As.

GOLF : Masters d'Augusta

Mize par surprise



Larry Mize, un Américain originaire d'Augusta, a remporté dimanche le Masters, à l'issue d'un play-off, organisé pour départager avec l'Espagnol Balestéros et l'Australien Norman qui avait terminé sur un score de 285.

FOOTBALL : championnats de France

Les buts sur Canal Plus

Pour regarder la saison prochaine les Girondins de Bordeaux « dérouiller » l'Olympique de Marseille, comme ce fut le cas samedi 11 avril au propre (agression de Rohr sur Giresse) et au score (3-0), il n'y en aura qu'une : Canal Plus.

Le conseil d'administration de la Ligue nationale du football a approuvé, le 10 avril, un contrat la liant pour cinq ans avec la chaîne codée : chaque saison, le service de Charles Biétry pourra retransmettre en direct de quinze à vingt matches des championnats de première et deuxième division.

Ces matches, qui ne figureront pas sur la grille du Loto sportif seront, soit avancés au samedi, soit reportés au dimanche. L'indemnité versée pour chaque direct, qui était de 1 750 000 F, a été réévaluée à 2 500 000 F. Elle sera renégociable quand la chaîne, qui a actuellement un million huit cent mille abonnés, en comptera trois millions.

Le contrat qui doit être signé prochainement prévoit également que Canal Plus assurera la promotion du football afin d'inciter le public à aller sur les stades et que la chaîne pourra diffuser trois matches des championnats étrangers, à l'exclusion de la finale de la « Cup » anglaise.

Enfin, Canal Plus pourra, au coup par coup, s'intéresser aux matches de Coupe d'Europe. Toutefois, ceux-ci seront normalement négociés directement par les clubs avec les autres chaînes. Les propositions concernant les matches de l'équipe de France et de Coupe de France ainsi que les magazines « Téléfoot » et « Multifoot » sont examinés par la Ligue qui doit prendre une décision le 15 mai.

« L'alternance, c'est fini », a indiqué à cet égard M. Jean Sadoul, président de la LNP, qui a rencontré le 9 avril le nouvel état-major de TF 1. Les différentes chaînes devraient ainsi verser au moins 200 millions de francs la saison prochaine au football français qui deviendrait le mieux payé du monde.

A. G.

CYCLISME : Paris-Roubaix

La revanche des « Flahutes »

Les Belges attendaient ce jour depuis dix ans, depuis la victoire de Roger de Vlaeminck en 1977. Mais, après avoir subi la loi de Francesco Moser, puis de Bernard Hinault, de Raas et de Kuiper, de Marc Madiot et de Sean Kelly, ils ont enfin savouré leur vengeance, dimanche 12 avril, puisqu'ils ont raflé les cinq premières places de Paris-Roubaix, la première revenant au colossal Eric Vanderaerden.

Ce remarquable résultat collectif constitue aussi, et surtout, une revanche pour les routiers flamands – les authentiques « Flahutes » – qui avaient perdu le Tour des Flandres, une semaine auparavant, au profit d'un coureur wallon, l'ancien champion du monde Claude Criquielion.

ROUBAIX
de notre envoyé spécial

Vanderaerden devait tôt ou tard remporter la grande classique du Nord. S'il n'était pas encore entré dans la peau d'un vainqueur, il en avait assurément la profil. Excellent rouleur et sprinter souvent irrésistible, qui n'a pas l'habitude de donner dans la nuance, il possédait les qualités essentielles pour résoudre les difficultés de cette course rugueuse. D'ailleurs, au départ de Compiègne, *il partageait les faveurs des suiveurs* avec Sean Kelly, lequel visait le tiercé, après avoir triomphé à deux reprises, en 1984 et l'an dernier.

La malchance de l'Irlandais – deux chutes dans le secteur stratégique de Camphin-en-Pevele, à 25 kilomètres du but – lui a sans doute rendu un immense service. C'est justement entre Camphin et le carrefour de l'Arbre, un haut lieu de Paris-Roubaix, qu'il déclencha la contre-attaque décisive, tandis que De Rooy, Dhaenens et Lieckens, Versluys et Vandenbrande caracolaient en tête, deux minutes devant le peloton... ou ce qu'il en restait.

Pavé d'or

Cependant, Kelly ne semblait pas évoluer à son meilleur niveau. A l'inverse, le style de Vanderaerden exprimait la puissance et l'efficacité tranquille. Bernard Hinault, qui l'observait du haut de la voiture directoriale, ne s'y trompa pas. *« Le Belge est le plus fort*, dit-il ; *regardez, il donne l'impression d'effacer les inégalités du sol et suit toujours les bonnes trajectoires. »*

Avant de terminer sous les terrasses de La Redoute, par un de ces sprints dont il détient les moindres secrets, Vanderaerden a gagné la bataille de l'enfer du Nord, qu'il a traversé mieux et plus vite que tous les autres. Il est sorti victorieux de l'abominable *no man's land* – 54 kilomètres de pavés, répartis en vingt-deux secteurs – qui s'étend de la banlieue de Valenciennes à celle de Lille. Et, au bout du compte, il a sauvé Paris-Roubaix d'une certaine médiocrité en ménageant une fin de course épique.

Lancé à la poursuite de Versluys, Dhaenens et Vandenbrande, les trois rescapés d'une échappée déclenchée dans l'affreuse tranchée de Wallers-Aerenberg, il les a rejoints à moins de 5 kilomètres de l'arrivée. Tout en se réservant le temps de préparer et d'organiser l'explication finale. Pour un tel morceau de bravoure, les prix ayant été réajustés, Vanderaeden recevra un chèque de 155 000 F, auquel il faut ajouter un Pavé d'or, d'une valeur de 100 000 F, qui symbolisera l'éclat de sa performance.

Ce coureur agressif et indiscipliné de nature, rendu tristement célèbre en d'autres circonstances par des irrégularités graves, a mérité cette fois les honneurs d'un succès sans équivoque. Sans lui, ce Paris-Roubaix, disputé sous un ciel d'encre, n'aurait conservé que la couleur du temps, un temps gris, froid et pluvieux de surcroît. Il avait *été déserté par Lemond, Fignon*, Criquielion, Anderson, Pensec, et ces absences regrettables ne contribuèrent pas à rehausser son prestige. Pourtant, Versleys, un instant seul au commandement, et l'inévitable Dhaenens n'ont pas usurpé leur place dans le haut du tableau. On les avait déjà remarqués l'an dernier.

Deux Français, Bruno Wojtinek, l'enfant du pays, et Martial Gayant, servi par son expérience de cyclo-crossman, se sont classés parmi les dix premiers. Duclos-Lassalle et Thierry Marie ont accompagné Kelly et Moser jusqu'au bout. Quant à Marc Madiot, il a refusé la capitulation, en dépit d'une chute et d'une crevaison. Tout comme Bondue et Gomez. Il n'y a pas de quoi pavoiser, mais on a vu pire.

JACQUES AUGENDRE.

SPORTS ÉQUESTRES : Coupe du monde

Philippe Rozier et les amazones

L'Américaine Katharine Burdsall sur *The Natural* a remporté, dimanche 12 avril au Palais omnisports de Bercy, la finale de la Coupe du monde de saut d'obstacles, devant le Français Philippe Rozier, sur *Jiva* et sa compatriote Lisa Jacquin, sur *For the Moment*.

Le sourire radieux fendant son visage d'adolescent, Philippe Rozier *savoure sa deuxième place comme* la plus douce des victoires. *« C'est plus que très bien »*, juge-t-il, sans épiloguer sur le moment d'inattention qui lui coûta la première place dans l'ultime ligne droite du dernier parcours. Entièrement tendu vers le redoutable double Oxer du triple, *Jiva* « oublia » un sabot sur le vertical qui précédait. Pour quelques millimètres, le cavalier français passait à côté du triomphe que douze mille spectateurs lui préparaient en retenant leur souffle.

Pas une ombre de déception pourtant dans son regard clair. Avant la compétition, il ne faisait pas figure de favori. *« Trop jeune »*, avait estimé Paul Schöckemöhle, quarante ans, qui disputait à Paris sa sixième finale, après avoir dominé le circuit européen des qualifications. Mais, à vingt-quatre ans, le fils aîné de Marcel Rozier, ancien champion olympique, ancien entraîneur national, n'est plus un débutant. Il y a déjà six ans que sa silhouette juvénile est présente dans les concours internationaux.

Philippe était membre de l'équipe de France aux championnats d'Europe d'Hickstead, en 1983, et aux Jeux olympiques de Los Angeles, en 1984. A cette époque, il était sélectionné par son propre père. Depuis, il a confirmé sa valeur et gagné la confiance du nouvel entraîneur national, Patrick Caron.

Passé professionnel il y a trois semaines, Philippe Rozier étrenne avec bonheur un contrat inédit dans le milieu équestre : il reçoit des vins Malesan un fixe assorti de primes à la performance. Patrick Caron n'y voit que des avantages : *« Il est bon qu'un cavalier supporte des responsabilités*, dit-il. *Philippe fait partie des rares champions que la pression stimule. »*

Comme en sports équestres professionnalisme peut rimer avec *olympisme, l'objectif désormais visé* par le jeune cavalier français est Séoul, *« pour y battre les Américains »*. Ou, plus précisément, les Américaines, car ce sont des femmes qui dominent actuellement l'équitation. Katharine Burdsall succède au palmarès de la Coupe du monde à Leslie Burr-Lenehan. Le champion du monde en titre est une Canadienne. A Bercy, la moitié de la sélection américaine était féminine. On y a vu aussi quelques Canadiennes et des Australiennes, mais pas une seule Européenne.

Pour Patrick Caron : *« C'est un phénomène de sport-société. Il est considéré comme bon et sain pour une jeune fille américaine, entre douze et seize ans, de monter à cheval. Un peu comme en France on fait faire de la danse à sa fille. 60 % des Américaines ont monté ou montent à cheval, notamment dans les épreuves de Hunters, une discipline qui privilégie la finesse, la sensibilité, la souplesse et l'élégance sur la force et la puissance. Ces épreuves sont souvent remportées par des femmes. Stimulées par leur réussite, beacoup d'entre elles persévèrent et se retrouvent au plus haut niveau. »*

En France, où l'équitation féminine est au creux de la vague, on tente depuis deux ou trois ans d'organiser des épreuves analogues mais avec un succès encore limité. Les responsables attendent surtout les effets du « phénomène poney » pour voir apparaître une nouvelle génération de cavalières. Toutefois, les progrès d'une cavalière dépendent aussi de sa monture. Il y a deux ans, Katharine Burdsall était déjà une cavalière confirmée. Or, elle n'avait terminé que quarante-cinquième de la Coupe du monde.

Elle ne montait pas encore, il est vrai, *The Natural*, ce cheval acheté en 1985 pour la somme fabuleuse de 1 million de dollars, soit deux fois le budget annuel de l'écurie France. Une structure mise en place pour empêcher la vente à l'étranger des meilleurs chevaux français.

JEAN-JACQUES BOZONNET.



FILIALE D'UN GROUPE INDUSTRIEL A FORT POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL TECHNOLOGIE AVANCEE

DIRECTEUR GENERAL

Résidence Paris ou région parisienne. Le poste conviendrait à un candidat de 40 à 45 ans ayant une forte capacité technique (formation Centrale, Supelec ou équivalent), une expérience réussie de la gestion, une maîtrise des problèmes humains. Anglais indispensable.
Merci d'adresser CV, prétentions sous réf. 4077
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney
75002 PARIS



ECS, leader sur le marché de la location d'ordinateurs IBM, recherche pour renforcer son équipe

Juriste d'Entreprise H/F

Intégré au sein du service juridique, vous aurez en charge l'étude et la rédaction de contrats entre ECS et ses clients, fournisseurs, agents commerciaux.
De plus, vous assurerez la préparation et le suivi des contentieux confiés aux avocats du groupe ainsi que la législation et la mise à jour de la documentation interne.
Vous êtes titulaire d'une Maîtrise de Droit Privé, renforcée par une expérience réussie d'environ 2 ans, de préférence en entreprise.
Votre rigueur et votre dynamisme apporteront une valeur ajoutée à notre équipe.



CURRICULUM

Chargé d'affaires monétique

Crédit à la consommation et cartes privatives de paiement - Cet important établissement financier, filiale de l'un des tout premiers groupes bancaires français, spécialisé dans le crédit à la consommation et leader dans le domaine des cartes de paiement, recherche un chargé d'affaires pour sa direction monétique - grands comptes. Rapportant au directeur du département, il participera à l'élaboration de la stratégie monétique de l'entreprise et aura pour mission de commercialiser de nouveaux projets monétiques auprès de prescripteurs importants. En outre, il en coordonnera la mise en place en liaison avec le département informatique. Ce poste très complet s'adresse à un candidat de formation commerciale supérieure (de type ESC) justifiant d'une première expérience commerciale d'au moins 2 ans acquise dans le secteur tertiaire ou dans une entreprise distribuant des produits de grande consommation, ouvert aux techniques informatiques et capable d'une démarche marketing active sur un marché en pleine expansion. La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience et du potentiel du candidat. Le poste est basé à Paris. Ecrire en précisant la référence S/8166M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.84
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

DEVELOPPEMENT

recherche pour son
ACTIVITE "ASSESSMENTS"

psychologue clinicienne

ayant de 2 à 5 ans d'expérience

DEVELOPPEMENT conseille des Entreprises appartenant à des secteurs variés dans la Recherche et le choix de leurs Cadres à haut potentiel. S'appuyant sur des méthodes psychologiques, DEVELOPPEMENT procède notamment à des évaluations individuelles approfondies. Votre mission sera d'y participer.

Pour s'insérer dans la petite équipe très professionnelle du Cabinet, il est nécessaire de posséder - outre une formation type PSYCHO-PRAT ou DESS de PSYCHOLOGIE CLINIQUE, doublée d'un réel intérêt pour l'Entreprise - un excellent contact et le goût pour un travail approfondi et rigoureux. Il faut aussi savoir s'organiser de manière efficace, aimer communiquer, écrire,...

Les dossiers de candidatures - sous réf. 3321 M. à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

P A R I S

Adjoint directeur commercial groupe

A 30-38 ans environ, vous êtes diplômé d'une **grande école de commerce ou d'ingénieur.**
Votre expérience réussie en commercial et marketing vous amène, aujourd'hui, à envisager des challenges de plus grande envergure.

Grand groupe industriel français également implanté aux États-Unis - fournisseur de produits techniques BTP - nous connaissons un fort développement dans la diversification de nos activités.

Homme de développement et fin négociateur, en étroite collaboration avec notre Directeur Commercial Groupe, vous définissez la politique commerciale, déterminez les objectifs. De plus vos compétences en matière d'encadrement et d'animation font de vous un manager de premier plan.

Homme de marketing, vous êtes chargé d'études sur le plan de notre stratégie industrielle.

Si l'ensemble de ces responsabilités et si les perspectives de carrière qu'offre notre Groupe vous intéressent, adressez votre lettre manuscrite, C.V. et photo, sous la référence 4711/LM, à

C.V. 71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

B A N Q U E recherche un

COLLABORATEUR BOURSE classe IV/V

Vous possédez un bon niveau de formation générale (BTS, DUT, BP Banque...) et avez acquis au cours de votre expérience professionnelle la **maîtrise des opérations de Bourse** (RM, Comptant...).

Homme de dialogue, vos qualités vous permettront d'animer à terme une équipe et d'assurer de bonnes relations avec les intermédiaires.

Vous deviendrez rapidement, si vos compétences le justifient, le principal collaborateur de notre Responsable BOURSE.

Lieu de travail : PARIS.

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions), sous la référence 4710/LM, à

Communiqué 71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

UN INGENIEUR POUR NOTRE DIRECTION LOGISTIQUE

habitat

C'est la croissance de notre organisation logistique que nous vous confions tout d'abord en diversifiant nos capacités de stockage, en améliorant nos méthodes et nos systèmes, en nous équipant plus rationnellement.
Votre champ d'action : 3 entrepôts de 24 000 m², 26 magasins (40 dans 3 ans), 150 000 m³ de volume chargé, de nombreuses références très variées.
Ingénieur de formation, vous avez développé vos capacités d'organisation et vos connaissances en manutention-stockage dans un contexte analogue.
Vous êtes avant tout un concepteur pragmatique et un réalisateur entreprenant et positif.
Filiale française d'un Groupe International leader dans l'Equipement de la Maison, notre taille (850 personnes, 800 MF), notre expansion soutenue et les moyens mis à votre disposition vous permettront de réussir cette première mission et d'évoluer ainsi vers des responsabilités accrues dans le domaine de l'exploitation.
Pour ce poste basé en grande Banlieue Nord-Ouest, nous vous remercions d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous référence O/MAR/LM, à notre Conseil Didier LESUEUR qui vous garantit une totale discrétion.

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

LA MAISON DE VALERIE *Région Centre*

Nous sommes une société de vente par correspondance en pleine expansion.

Nous recherchons pour notre service ACHATS

ACHETEUR H/F

FORMATION GRANDE ECOLE DE COMMERCE
ayant plusieurs années d'expérience.

La pratique de l'anglais est indispensable et la connaissance de l'allemand est souhaitée.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec c.v., photo et prétentions s/réf. 4735 à MV SERVICES, Boîte Postale 4, 41353 VINEUIL CEDEX.

AXIAL

Société de conseil en forte expansion

recherche

CONSULTANTS

à fort potentiel (personnalité, imagination, grande capacité d'analyse et de synthèse) pour contribuer à son développement et diriger des études et missions de conseil auprès de clients de tout premier plan.
Les candidats, âgés de 30 ans environ, seront diplômés de Grandes Écoles (HEC, SUP de CO, IEP, INSEAD) et auront une première expérience acquise en cabinet de Conseil ou dans l'industrie.

Deux postes sont à pourvoir :
- l'un pour le département **STRATÉGIE ET MANAGEMENT**
- l'autre pour le département **ORGANISATION**

Si votre première expérience dans le Conseil ou l'Industrie vous a conduit à la pratique de l'un de ces métiers, adressez-nous votre candidature en précisant le poste pour lequel vous postulez.

Envoyez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous nº 8.492 M. Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

ROHDE&SCHWARZ FRANCE

50 ans de mesures électroniques
leader de la mesure électronique Européenne

recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

1) pour agence AIX-EN-PROVENCE (réf. ML/JG/AIX)
2) pour agence RENNES (réf. ML/JG/RENNES)

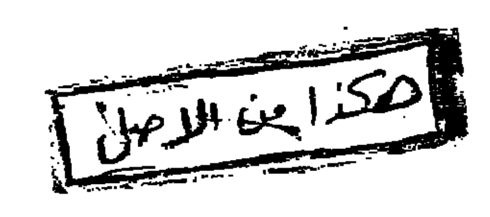
Ces postes conviendraient à des ingénieurs de vente confirmés d'appareils de mesure, ou de jeunes ingénieurs diplômés (ou niveau DUT, BTS électronique).
Mesure (BF ou Hyper) micro-processeurs et informatique.
Mesures télévision et vidéo.
Une expérience de 2 à 3 ans acquise dans un laboratoire permettra l'intégration plus rapide dans notre équipe de vente.

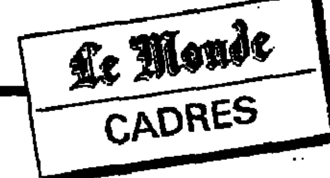
3) pour le siège de PARIS-RUNGIS (réf. ML/JG/RUNGIS)

INGÉNIEUR

pour assurer la promotion des systèmes de tests.
Anglais ou Allemand indispensable. Une motivation importante pour la vente est nécessaire.
Rémunération fixe + intéressement + voiture.
Adresser C.V., photo et prétentions en indiquant la réf. RSF
46, rue de la Couture, SILIC 190 - 94563 RUNGIS CEDEX

Bleu





gagnez avec nous!

DIRECTEUR ADJOINT

B A N Q U E

Nous vous proposons un tremplin vers une carrière à votre mesure.

La trentaine, vous êtes un pro de l'exploitation *bancaire et un homme de développement.*
L'animation commerciale dans la banque, vous la connaissez bien, vous l'avez déjà prouvé.
Dans notre agence d'**Angoulême** (3 points de vente - *une vingtaine* de personnes) vous aurez enfin l'occasion de donner libre cours à votre dynamisme, vos capacités relationnelles et votre goût de la performance.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions) à
Jean-Michel Hertz, 34 rue de l'Arcade, 75008 Paris.
Discrétion absolue garantie.

AXIAL

Important cabinet parisien
de conseils juridiques
Membre d'un réseau international

recherche

UN DOCTEUR EN DROIT

spécialiste organisation des patrimoines, enregistrement, valeurs mobilières.

Le candidat à ce poste devra avoir : formation juridique de haut niveau, expérience professionnelle minimum de 5 ans, forte personnalité, esprit d'initiative et aptitude à travailler en équipe.
Connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand souhaitée.

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à
J.C. GRANGER - LA VILLEGUERIN CONSEILS,
100, rue La Fayette, 75010 PARIS.

GROUPE UNCAA

Le spécialiste de l'Agro-Fourniture
recherche jeune

INGÉNIEUR

Formation agricole supérieure + spécialisation etudes commerciales ou marketing chargé (e) d'etudes dans le domaine agricole et marketing.

Contrat à durée déterminée de 12 mois.

Ce poste basé à PARIS conviendrait à un candidat (e) doté (e) d'une forte personnalité, disponible (fréquents déplacements en province à prévoir), *organisé et méthodique*, ayant le sens du contact et pouvant faire preuve d'initiatives et d'autonomie.

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant bien sur votre l'enveloppe la réf. 17948 M à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra

Importante Société de Prestations
de Services Paris 17ème recherche

RESPONSABLE FORMATION

Mission principale :
- *Développer le niveau technologique du personnel ouvrier et de maîtrise des chantiers.*
- Optimiser le management de l'encadrement.

Objectif à terme :
- Suivre l'évolution des produits, machines et méthodes de travail.
- *S'informer* de l'évolution des sciences et techniques dans un souci de diversification.

Profil :
- *Formation* supérieure, première expérience souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions *sous référence* 24000 à
CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cédex 01 qui transmettra.

CONTESSE

VVF - Villages Vacances Familles

Vous avez entre 30 et 40 ans, une formation d'ingénieur ou d'architecte, et une expérience dans l'aménagement intérieur de l'habitat — construction, décoration, fonctionnalité — *acquise au sein d'une chaîne hôtelière ou d'un groupe gestionnaire de clubs de vacances ou de résidences de loisirs.*

A ce titre, vous avez une bonne maîtrise des analyses techniques fonctionnelles et économiques pouvant conduire à la mise en place de normes, labels, et la pratique des appels d'offres et des négociations de marchés.

Nous sommes un important organisme gestionnaire d'équipements de vacances et *nous cherchons à pourvoir au sein de notre Direction du Marketing et du Développement*, le poste de

responsable de notre cellule technique

Poste basé à Paris avec fréquents déplacements.

Envoyer lettre manuscrite avec c.v. et prétentions sous réf. 4711 à AXIAL, 27 rue Taitbout 75009 Paris qui transmettra.

Juriste marques et modèles

2 à 5 ans d'expérience
PARIS

Un des premiers groupes industriels privés français, produits grand *public, premier mondial ou* premier européen dans plusieurs de ses activités, recherche un jeune Juriste pour collaborer avec le Responsable des marques et modèles.

La réussite dans ce poste implique :
- une maîtrise de droit des affaires (et si possible un DESS de propriété industrielle ou le CEIPI),
- une première expérience de gestion de marques et modèles acquise en entreprise ou en cabinet,
- des qualités d'organisation, d'autonomie et d'aisance relationnelle,
- *une bonne pratique de l'anglais.*

Ecrire sous réf. 2170 AV
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



Responsable des ventes France

"Futur directeur commercial"

Une société de produits grand public rattachée à un puissant groupe industriel français des plus prestigieux offre d'emblée des responsabilités opérationnelles et une réelle opportunité de carrière à un Responsable des Ventes de valeur.

De formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, ayant 7 à 10 ans d'expérience de la vente et de l'animation d'équipes dans le domaine des produits grand public, il assurera le développement d'un CA actuel de 250 KF auprès de la grande distribution et/ou par un réseau de grossistes.

Les responsabilités concernent particulièrement une participation active à l'élaboration des politiques et des stratégies commerciales ainsi que la dynamisation du réseau de vente et la négociation des contrats importants.
La réussite dans ce poste implique de la rigueur, de la prévision alliée au dynamisme commercial et le sens de l'animation des hommes.

Poste : région champenoise **Rémunération : 300 000 F+**

Ecrire sous réf. BL 388 AM
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



Une société française de réputation mondiale, réalisant des biens d'équipement de haute performance destinés au domaine pétrolier, renforce son potentiel technique et offre deux postes à des Ingénieurs de valeur, ayant un goût marqué pour la technique allié à du dynamisme et le sens du travail en équipe.

• Ingénieur de développement
Mines, ECP, ENSTA (+ Doctorat apprécié)

Il sera chargé de calculer et dimensionner des produits nouveaux, mettant en œuvre des matériaux plastiques et métalliques, de définir et suivre la fabrication des prototypes et des programmes d'essais.
Il travaillera en liaison avec des Instituts de Recherche et des organismes techniques.
Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école ayant acquis de bonnes connaissances *dans les matériaux composites et/ou les matières plastiques* techniques, soit grâce à une première expérience professionnelle, soit pour avoir effectué une thèse de doctorat.
Poste : Seine-Maritime. **ref. PX 386 AM**

• Ingénieur de projet
AM, INSA, ENSI

A partir des besoins exprimés par les services commerciaux, il sera chargé de participer à l'élaboration des spécifications techniques des produits ainsi qu'au calcul de leur comportement statique et dynamique. Il travaillera également au développement des moyens de calcul.
Ce poste conviendrait à un ingénieur *diplômé* grande école, ayant une première expérience professionnelle ou débutant, disposant de bonnes connaissances en hydrodynamique, calcul des structures, résistance des matériaux et analyse *numérique*.
Poste à Paris. **réf. AK 387 AM**

Ces deux postes requièrent la connaissance de l'anglais.

Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue.

PUBLIPANEL

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

BANQUE POPULAIRE DU MIDI
recherche





Directeur d'agence *HF*

- *Diplômé de l'enseignement supérieur pour un premier poste dans le* département de la Lozère,
- Classification IV ou V selon expérience,
- La mobilité géographique au sein des départements (Ardèche, Gard, Hérault, Lozère) est une des conditions essentielles d'évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Banque Populaire Midi Nîmes, Direction du Personnel,
10 place de la Salamandre, 30013 NIMES.
Les candidatures seront traitées avec confidentialité.

Banque Populaire du Midi



média system

---

saari

Contrôleur de gestion

"Un passionné de gestion"
pour des passionnés de micro
ECP, MINES, HEC... 3-5 ans d'expérience

Le jeune PDG d'une entreprise en forte croissance qui a le dynamisme d'une PME ainsi que le soutien de puissants investisseurs financiers recherche un jeune Ingénieur *de valeur.*

Dans une ambiance de travail "Silicon Valley à la Française" il devra créer la fonction contrôle de gestion et assurer :
- *l'audit de l'existant et la mise en place des nouvelles procédures,*
- l'établissement des budgets en relation avec les directions opérationnelles, en suivre la réalisation, analyser les écarts, les résultats et les performances.

La réussite à ce poste implique une première expérience de 3 à 5 ans d'expérience en entreprise ou cabinet d'audit lui assurant la maîtrise des techniques comptables et de gestion et une bonne connaissance de l'outil informatique.
Larges perspectives d'évolution de carrière.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. OZ 385 AM
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



GROUPE AGROALIMENTAIRE

de marque renommée, un des leaders dans son domaine (600 millions de CA, dont 50 % à l'exportation, 800 personnes) crée le poste de

DIRECTEUR INDUSTRIEL

Membre du comité de direction, il proposera et animera la politique industrielle du groupe *afin d'améliorer les outils de production* et d'optimiser les flux et les coûts au travers de 3 usines.

La fonction couvre les investissements, les méthodes, la gestion de production, les achats et approvisionnements et la logistique.

Ce poste de premier plan conviendrait à un ingénieur diplômé ENSIA, ENSAIA, AM... ayant une expérience non inférieure à 10 ans de production, si possible dans l'agroalimentaire (conserverie par exemple).

Des qualités de manager, d'organisateur et de gestionnaire sont indispensables pour réussir dans ce poste.

Poste proximité grande ville de la Loire.

Rémunération 350 000 F+

Ecrire sous réf. DN 390 AM
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



Chef du personnel

Une société chimique performante, rattachée à un grand groupe international, recherche un Chef de Personnel.

Cette société accordant un soin tout particulier à une gestion dynamique et efficace des ressources humaines, aura deux Chefs du Personnel sur le même site, rattachés au Directeur Administratif et gérant une partie de l'effectif.
L'effectif confié *au candidat* recherché sera de 190 personnes et concernera : l'ingénierie, la recherche, la logistique et les services achats, finances, informatique, commerciaux.

La mission implique :
- une participation à l'élaboration de la politique sociale de l'entreprise,
- la gestion et la mobilisation des ressources humaines (recrutement, formation, *gestion des carrières, communication, expression des salariés...*),
- l'application rigoureuse de la législation,
- la paie des cadres.

Ce poste conviendrait à un *candidat DUT* (gestion de personnel) *ou* licence en droit, ayant environ 5 ans d'expérience dans la fonction personnel et connaissant si possible les industries chimiques.
Outre de solides compétences juridiques, il témoignera d'excellentes capacités de contact et des qualités d'animateur sur le terrain.
Connaissance de l'anglais nécessaire.
Poste dans l'Oise.

Ecrire sous réf. CM 389 CM
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

Bourse de Paris
Marché d'options négociables

Dans le cadre de l'ouverture prochaine d'un marché *d'options en juin*, une des plus importantes Charges d'Agent de Change de la place

recherche

UN MARKET MAKER (options)

Deux ans d'expérience minimum sur les marchés de futures ou options (pas nécessairement *sur actions) ainsi qu'une formation supérieure (Bac+4 ou +5)* sont indispensables.
Notre futur collaborateur complètera sa formation à Londres et Montréal.

Ecrire (lettre manuscrite + C.V. + prétentions) sous nº 8483 M,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Le Monde
CADRES

HOBART

Chef de produits Europe

Multinationale d'origine américaine, nous sommes les premiers mondiaux dans nos spécialités. Depuis le début du siècle, nous fabriquons, pour l'équipement des grandes cuisines de la restauration ou des collectivités, des matériels (fours, lave-vaisselle, appareils de préparation...) qui dominent leurs marchés. Nous en assurons nous-même la distribution.
Notre développement est favorisé par une image et une notoriété formidables mais passe aujourd'hui par une analyse très fine des besoins de nos clientèles et de nos capacités diverses à les satisfaire.
Nous voulons confier la responsabilité des produits "cuisson" sur toute l'Europe à un jeune diplômé d'enseignement supérieur travaillant depuis 5 ans au moins sur des marchés et/ou des produits comparables.
Vous coordonnerez les informations sur les besoins des différents pays. Vous déterminerez, après études, les choix à faire et serez l'interlocuteur des Services R et D, des Directions Marketing et des forces commerciales des filiales.
Vous serez le vrai chef des projets et toute votre action tendra à les faire aboutir.
Vous voyagerez très souvent et travaillerez en anglais. C'est dire que sexe ou nationalité nous importent moins qu'expérience et efficacité.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier sous référence HO 479 M à notre Conseil SEFOP qui nous mettra ensuite en contact.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris
MEMBRE DE SYNTEC
SOURCES



La Télévision Câblée : Branchez-vous !

Groupe Générale des Eaux.

Le développement des réseaux de Télévision Câblée est rapide. Nous avons déjà 6 villes en exploitation, fin 89 nous en aurons 30. C'est l'occasion de rejoindre notre équipe pour y devenir

DIRECTEUR de SITE

Deux postes sont à pourvoir immédiatement en Province, d'autres le seront prochainement partout en France.
De formation ESC, vous avez une expérience réussie en commercial, gestion et animation des hommes, un goût prononcé pour la communication et l'audiovisuel.
Vous serez responsable d'un site : vous animerez : le commercial, le technique et la production-programmation. Vous aurez la charge des services administratifs et comptables et de votre compte d'exploitation.

Merci d'adresser CV, lettre de motivation et salaire actuel sous référence M/116/AB (portée sur la lettre et sur l'enveloppe) à notre Conseil.

NB. Des postes de Direction Commerciale de Site sont aussi à pourvoir pour des diplômés un peu plus jeunes ayant une double expérience marketing et vente. Si ce poste vous intéresse écrivez-nous sous référence M/116. AC

chp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris



INTERTECHNIQUE
AÉRONAUTIQUE - ESPACE
RESULTAT SUPERIEUR A 5% APRES IMPOT

recherche
POUR SA DIVISION AERONAUTIQUE (à PLAISIR)

1 - Pour le Département Oxygène et Pneumatique

INGENIEUR MECANICIEN GRANDE ECOLE (REF.M/DOP 4)

Il assurera les fonctions de support technique auprès du département, aura la responsabilité du suivi d'équipements aéronautiques en service, et apportera une assistance technique aux services commerciaux, contrôle qualité et production ainsi qu'aux constructeurs et compagnies, clients de notre société. Il analysera les incidents et demandes diverses et suivra l'exécution des évolutions techniques et leur qualification. Anglais parlé et écrit indispensable. Déplacements de courte durée. Une expérience similaire dans l'aéronautique sera appréciée.

INGENIEUR MECANICIEN GRANDE ECOLE (REF.M/DOP 5)

Débutant ou ayant quelques années d'expérience, pour participer aux études en oxygène et pneumatique. Il aura de fréquents contacts avec l'étranger et rédigera la documentation technique en langue anglaise.
Un goût des contacts humains et un sens de l'organisation et de l'animation sont indispensables pour mener à bien les fonctions confiées.

2 - Pour sa Direction de la Qualité

INGENIEUR GRANDE ECOLE (REF.M2/DQ-1)

(Option automatisme/informatique/électronique)
Ayant au moins 5 ans d'expérience acquise si possible en milieu aéronautique, dans les systèmes de mesures et asservissements analogiques et numériques.
Il prendra en charge le service contrôle de la qualité des équipements de mesures, régulation analogique et numérique et travaillera en étroite collaboration avec les chefs de projets.
Il aura de nombreuses relations avec notre clientèle et nos coopérants internationaux.
Ce poste requiert la connaissance de l'anglais technique.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la réf. de l'annonce, à la Direction du Personnel
INTERTECHNIQUE, B.P. N°1, 78374 PLAISIR CEDEX

ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES

APPEL DE CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN

PROFESSEUR DE MÉCANIQUE

Une chaire de Mécanique est vacante à l'ENPC à partir de la rentrée scolaire 1988.

Le texte détaillé de l'appel de candidature est disponible au Secrétariat de la Direction de l'Enseignement.

Les candidatures comportant notamment un projet de cours et un curriculum vitae devront parvenir au Directeur de l'Enseignement de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, 28, rue des Saints-Pères, 75007 PARIS. (42-60-34-13, poste 1208) avant le 1er juin 1987.

ASSOCIATION CARACTÈRE SOCIAL – 500 SALARIÉS

recrute

CHEF COMPTABLE

Charge :
– organisation service comptable ;
– préparation bilan.
DECS ou BTS + expérience.
Rémunération annuelle 126.000 F à 186.000 F + supplément familial.

Lettre manuscrite + CV à : DIRECTION GÉNÉRALE ADSEA 2 bis, rue Saint-Louis. 77000 MELUN.

PMRE EN EXPANSION recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Adres. CV et prétentions à M. Legrand, Pech d'Orange Proissons 24200 SARLAT.

VILLE DE MONTIGNY-LE-BRETONNEUX recherche

UN RÉGISSEUR PROJECTIONNISTE

pour responsabilité d'une salle de spectacles, 356 places : cinéma, spectacles, animation. Nécessité d'être titulaire du CAP de projectionniste, poste à pourvoir rapidement.

Env. candid. + CV + photo à : M. le maire de Montigny-le-Bretonneux, 78180.

Comité d'entreprise recherche

SECRÉTAIRE COMPTABLE

Notions animation. Poste 30 H Hebdo Possible 38 H 30. Ecrire CV + photo CE. TH.-CSF-Recrutement. 31, rue Camille-Desmoulins. BP 12. 92132 Issy-les-Moulineaux.

BUREAU D'ÉTUDES

INGÉN.-MÉCANICIEN

INSA, ECAM, ENSICA, UTC etc. Env. CV ESSAIR, 129, r. du Fg-Poissonnière, 75009 Paris.

URGENT

SURVEILLANT D'INTERNAT

POUR GARÇONS.
Env. CV + photo au collège 77230 Dammartin-en-Goële

Un grand Groupe de prestations de services (1 000 personnes) spécialisé dans la restauration, propose le poste de

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Membre du Comité stratégique, il aura pour mission de mettre en oeuvre les politiques de ressources humaines :
- développement social,
- participation à la communication interne,
- recrutement,
- formation,
- carrière,
- rémunération,
- administration et relations sociales.

Il s'agit d'un poste de grande envergure, «très terrain», auquel seul un homme d'au moins 38 ans, de formation supérieure peut prétendre.
Une expérience significative en tant que Directeur des Ressources Humaines d'un Groupe de même dimension avec des unités décentralisées est indispensable.
La connaissance du secteur Restauration serait un atout.
Une forte personnalité, un contact chaleureux et un goût pour le terrain favoriseront son intégration.
Lieu de travail : PARIS.
Merci d'adresser votre C.V. + lettre manuscrite + rémunération actuelle, sous réf. MM/15 à Mademoiselle MICHONNEAU, 38 rue de Lisbonne 75008 PARIS.

20 ans de réussite au service des entreprises

Les 300 consultants de notre groupe international de conseil (d'origine suédoise) implantés dans 13 pays ont pour seul objectif L'OPTIMISATION DES RESULTATS de leurs clients à travers LA COMPOSANTE HUMAINE : recrutement, évaluation de potentiel, organisation des entreprises.
Notre développement rapide et régulier nous amène à ouvrir en 1987 des agences sur STRASBOURG et TOULOUSE et à intégrer de nouveaux

Consultants

Lyon - Paris - Strasbourg - Toulouse

Notre succès repose sur la qualité de nos équipes, de nos méthodes et du partenariat que nous instaurons avec nos clients. Rigueur, efficacité, synergie de groupe, homogénéité de la démarche c'est l'environnement performant que nous vous proposons.
Vous êtes jeune (28/35 ans environ) et à une *formation* supérieure - type grande école ou université - vous alliez une expérience réussie en entreprise. Vous souhaitez un style différent en terme de contacts, d'ouverture d'esprit, d'humour, associé à une grande autonomie et une totale responsabilité de fonction. Votre intégration sera assortie d'une formation personnalisée sur 3 ans en France et à l'étranger, d'une rémunération et de perspectives à la mesure de vos ambitions et de vos attentes.

Adressez CV, photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL 14 bis, rue Daru, 75008 PARIS, sous la réf. 45.487 LM portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

DANEMARK - FINLANDE - GRANDE BRETAGNE - HOLLANDE
ALLEMAGNE - BELGIQUE ITALIE - NORVEGE
SUEDE - ESPAGNE **Mercuri Urval** SUISSE - USA

BANQUE INTERNATIONALE PARIS 8ème
en fort développement dans les activités financières
recherche

CADRE CL. V ou VI *HF*
responsable de son Service administratif Titres/Bourse

Il devra assurer l'encadrement d'une petite équipe qualifiée, dont la mission principale est le suivi :
- des souscriptions et placements d'obligations françaises et internationales.
- des opérations de bourse françaises et étrangères
- de la centralisation des souscriptions et rachats des SICAV de la Banque.
- de la gestion des opérations diverses sur titres.

Il devra également faire preuve d'expérience et d'imagination pour poursuivre l'informatisation du Service.

Allemand et/ou anglais souhaités.

Adresser CV et prétentions sous référence 674 à M. A. DANNENBERGER CEPIAD - 135, avenue de Wagram 75017 Paris qui vous garantit la discrétion.

PERPIGNAN

Directeur de division



*Notre groupe recherche le **Directeur** de sa division Articles à Usage Unique, basé à Perpignan. Celle-ci regroupe deux usines très modernes à Angers et Perpignan et réalise un chiffre d'affaires de 260 MF avec un effectif de 400 personnes.*

Avec des produits variés (non tissés hospitalier, articles de l'industrie du tabac, produits de nettoyage optique etc.), la division possède un potentiel de croissance très important notamment à l'export qui représente déjà 50% du chiffre d'affaires.

Rapportant au Directeur Général du groupe, le Directeur de Division a précisément pour mission de réussir ce développement, tant avec les produits et sur les marchés existants, qu'à travers l'identification et le développement de nouvelles applications.

Très autonome, il est responsable de son compte d'exploitation et dirige hiérarchiquement la production et les équipes commerciales de la division.

Agé de 35 ans au moins, avec une formation supérieure de type grande école scientifique ou commerciale, parlant anglais couramment, vous avez acquis une expérience réussie de la direction d'un centre de profit industriel et du développement international de votre activité.

Notre groupe offrira une rémunération très motivante en rapport avec vos performances.

Merci d'adresser votre réponse manuscrite avec C.V. + photo récente, sous réf. 5600-M à Mamrégies, 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

Intégrée dans le 5ème groupe bancaire français, la BPPC, banque régionale (450 personnes) vigilante et efficace en matière de gestion des ressources humaines, recherche son

RESPONSABLE DE LA DIRECTION DES SERVICES DU PERSONNEL

Basé à Marseille

Vous avez
- une formation supérieure Bac + 4 minimum.
- Une expérience réussie d'au moins 5 ans dans la fonction, à un poste d'adjoint ou Directeur des Ressources Humaines.
- Des connaissances en Droit Social et si possible une expérience du milieu bancaire.

Nous offrons, dans le cadre de la politique sociale de l'entreprise :
- de gérer et d'administrer le personnel pour le compte de la hiérarchie.
- de poursuivre la mise en oeuvre d'une gestion prévisionnelle (recrutement, mutation, formation...)
- d'assurer les relations avec les représentants du personnel.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature en mentionnant votre rémunération actuelle, à Banque Populaire Provençale et Corse - DSP - 16 à 22 rue Léon Paulet, 13008 Marseille. Discrétion de rigueur

Banque Populaire Provençale & Corse

UNE ENERGIE NOUVELLE

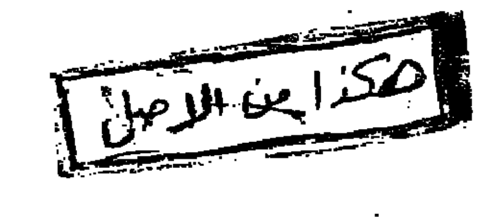
média-system

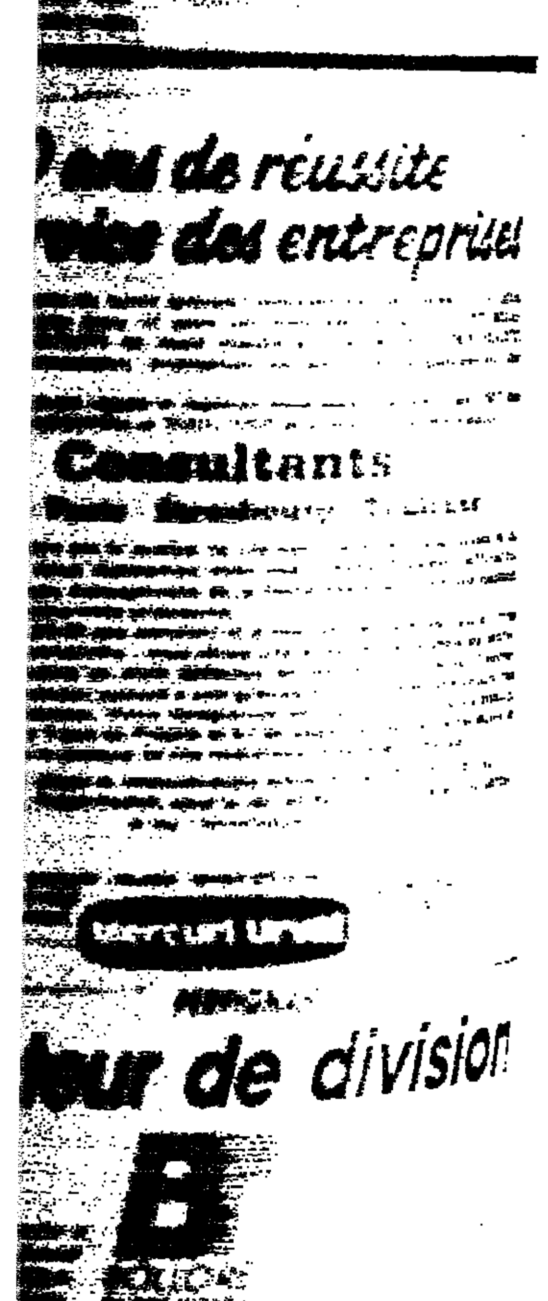
GROUPE BBC

Pierre-Louis ROSENFELD

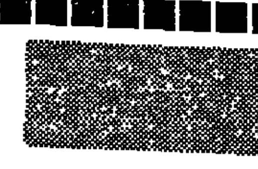
rejoint le **GROUPE BBC** - Société de conseil et de formation en organisation de l'entreprise, gestion des ressources humaines et recrutement.
37 ans, diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, Pierre-Louis ROSENFELD était précédemment Directeur du Personnel de MARTINI & ROSSI.

GROUPE BBC
1 bis, place de Valois
75001 Paris
Tél. 42.96.55.00 +





Le Monde
CADRES



Banque **BNL I**
Nicolet Lafanechère et de l'Isère

Banque régionale (400 personnes) dont le dynamisme est reconnu et le développement confirmé, nous renforçons notre Direction du système d'information en accueillant

un organisateur

Venez participer à l'amélioration des performances de nos agences et des services centraux. Nos projets d'organisation sont variés, concrets et ne se limitent pas à l'analyse fonctionnelle de projets informatiques.

Jeune ingénieur ou Sup de Co, vous êtes déjà organisateur en milieu bancaire et souhaitez élargir vos compétences, pour viser dans 3-4 ans d'autres responsabilités. Vous les aurez, dans notre réseau ou à notre siège.

Merci d'écrire à notre consultant, D. MARTINON, (réf. 3834 LM)



ALEXANDRE TIC S.A.
6, RUE BILLEREY - 38000 GRENOBLE
PARIS - LYON - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Après quelques années dans les activités de service, vous envisageriez de vous consacrer à la

BANQUE

filiale d'un groupe de services diversifiés (bénéfice consolidé 200 millions), notre activité concerne la banque classique et les principaux secteurs du financement spécialisé.

Nous souhaitons adjoindre à notre équipe de direction

Un diplômé de grande école de commerce (H.F.)

AYANT QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS UNE SOCIÉTÉ DE SERVICES PRINCIPALEMENT DANS LE DOMAINE COMMERCIAL.

Rattaché au président, il exercera un métier multifonctions intégrant sens de la gestion et aptitudes commerciales.

Aimant les structures à dimension humaine, il doit allier sens relationnel et rigueur.

LARGES PERSPECTIVES D'AVENIR

Adr. lettre man., C.V. (avec rémunér. actuelle), photo, s/réf. 8490 au **MONDE PUBLICITÉ** - 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

DORAS INDUSTRIES

JEUNES INGENIEURS AM - INSA - ENI...

Votre avenir passe aussi par des responsabilités commerciales

GROUPE aux activités diversifiées, nous connaissons une CROISSANCE IMPORTANTE qui permet de FORMER les candidats que nous recrutons et de VALORISER LEUR POTENTIEL rapidement, en leur confiant des RESPONSABILITES de TERRAIN dans des EQUIPES de DIRECTION.

Ainsi, nous recherchons 4 jeunes ingénieurs DEBUTANTS ou ayant une PREMIERE EXPERIENCE pour occuper des fonctions de

RESPONSABLE PRODUITS

Après une FORMATION de quelques mois au B.E., vous prendrez en charge, A PARTIR D'UNE USINE PRODUCTRICE, la COMMERCIALISATION, sur sa ZONE D'INFLUENCE, d'une ligne de produits et de la direction des hommes qui y sont rattachés.

Réf. A 3000 CHALON - 71 Réf. C 3000 MOULINS - 03
Réf. B 3000 REIMS - 51 Réf. D 3000 MULHOUSE - 68

Ces postes conviennent à des personnes motivées ayant une MENTALITE de *FUTUR DIRIGEANT*.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo et salaire actuel en précisant la référence choisie.
[illegible]

RESULTATS
CONSEIL EN RECRUTEMENT
7 place Darcy - BP 1388 - 21051 DIJON Cedex

GROUPE INTERNATIONAL D'ASSURANCES
recherche le

RESPONSABLE DE SON EQUIPE COMMERCIALE
"assurances de personnes"

Il animera une équipe jeune, qu'il saura dynamiser pour développer la vente de produits performants auprès d'une clientèle de particuliers et d'entreprises sur Paris et la région parisienne.

Il disposera de moyens importants (marketing, publicité) pour conquérir un marché en pleine expansion.
Agé de 28 ans minimum, de formation supérieure (école de commerce ou équivalent), il doit justifier d'une première expérience commerciale réussie en Compagnie.
Ses meilleurs atouts sont : un tempérament créatif, l'esprit d'entreprise et le goût du challenge.

Merci d'adresser lettre manuscrite avec c.v. détaillé, prétentions et photo sous référence 4681 à AXIAL 27 rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Informaticiens partagez l'ambition de Colgate-Palmolive pour la gestion de production

GRANDES ECOLES D'INGENIEURS

Incontestablement, l'informatique, vous connaissez ! C'est le domaine dans lequelle vous vous êtes familiarisé *avec le développement d'applications sur systèmes IBM* et/ou mini-industriels. Fort et fier de votre technique, vous souhaitez donner aujourd'hui une nouvelle dimension à votre avenir. *D'ailleurs, votre ouverture d'esprit et* le raisonnement de gestionnaire que vous avez acquis au contact des utilisateurs vous ont déjà amené à vous *interroger sur votre évolution. Ce sont des femmes et* des hommes de votre trempe que nous souhaitons associer au développement de Colgate Palmolive [redacted] dans un premier temps, vous évoluerez au sein d'un environnement de logiciels de 4ème génération et d'informatique industrielle connectee à des IBM 43 ××. Nous vous donnerons les moyens de développer vos qualités d'innovation, d'organisation et votre sens des contacts. Nous vous permettrons ainsi de *choisir ultérieurement un métier dans un des domaines* d'intervention que nous vous confierons :

[redacted]

Nos projets dans ces domaines sont ambitieux. Si vous voulez partager cette ambition rencontrons-nous sans plus tarder. Jacques Colin attend votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions), sous référence LM 13, Service Central de l'Emploi et des Carrières, 55 bd de la Mission Marchand, 92401 Courbevoie Cedex.

COLGATE PALMOLIVE

média-system

OBSERVER, PROPOSER, APPLIQUER...: Analyste en Organisation



La Mutuelle Parisienne de Garantie Assurances, société du Groupe AXA, gère par l'intermédiaire de son réseau commercial plus de 350 000 clients.
Résolument tournées vers l'avenir, nos structures évoluent, se développent et nous amènent à renforcer notre Bureau *d'Organisation en intégrant un* **Analyste en Organisation.**
De formation supérieure (BAC + 4), débutant ou confirmé, vous avez le sens des contacts, l'esprit imaginatif et logique, une grande capacité d'analyse.
Intégré à une petite équipe, vous concevez et mettez en place dans les différents secteurs de l'entreprise (Production, Sinistres, Comptabilité, Gestion Commerciale...) des organisations et systèmes d'informations efficaces en utilisant des outils informatiques performants.
Vous serez chargé des missions d'organisation concernant plus particulièrement : la fiabilité et la sécurité des procédures, les délais de traitement, l'ergonomie des postes et le contenu des tâches, les équipements, le traitement de l'information, l'optimisation de la documentation interne et externe.
Si votre volonté de réussir est réelle et vos résultats performants, vous saurez saisir les nombreuses possibilités d'évolution offertes par notre Société et notre Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, prétentions à M.P.G., Mademoiselle CHAVAGNAT, 11 place Stalingrad, 75010 Paris.

AXA GROUPE AXA
PASSEZ A L'ACTION.



MPG ASSURANCES

média-system

Ville de Normandie touristique et portuaire
40-80 000 habitants
recherche un
URBANISTE
(cadre A-120 KF/an)

pour diriger son service de quatre personnes.
Le candidat idéal a déjà une pratique de l'urbanisme réglementaire. Ses compétences en droit des sols fondent son autorité vis-à-vis de ses interlocuteurs externes et internes. Sa participation au montage et au suivi d'opérations (OPAH, ZAC, revitalisation...) implique dynamisme et habitude de la négociation.
Animateur, il entreprendra la révision du POS dans la concertation.
Une sensibilité architecturale approfondie serait un plus pour le candiat recherché prioritairement par voie de mutation.
Envoyer dossier de candidature sous REF. 269 M

SIGMA FORMATION
Rond Point 93 - 65, rue du Général-Gallieni
93100 - MONTREUIL-SOUS-BOIS

LEADER FRANÇAIS DANS LES MACHINES SPÉCIALES
(arts graphiques), nous recherchons

POUR LUI CONFIER
LA RESPONSABILITÉ DU SERVICE
ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DIPLOMÉ
OPTION AUTOMATISME

- expérience en informatique industrielle ;
- connais. assembleur 68000 et langage C ;
- *la lecture de l'anglais est une nécessité ;*
- le parler de l'anglais est souhaité ;
- lieu de travail : région d'Orléans.

Merci d'adresser C.V., courrier manuscrit, photo et rémunération souhaitée.
HAVAS ORLÉANS, nº 205 877, BP 1519
45005 ORLÉANS CEDEX 01.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
SECTEUR BRICOLAGE
recherche

ASSISTANT DE PUBLICITÉ

POUR SON SERVICE DE PUBLICITÉ INTÉGRÉ
consiste à assister sans intermédiaire le directeur de la publicité dans tous les domaines, de la conception à l'achat d'espaces. *C'est un* poste à évolution : position cadre en deux ans en tant *qu'adjoint au directeur de la* publicité. Lieu de travail : Evry avec déplacements fréquents. Envoyer lettre manuscrite C.V. photo (indispensable) à V 33, service publicité, B.P. 125 91004 EVRY CEDEX.

AGENT DES MARCHÉS INTERBANCAIRES

RECHERCHE
POUR SON DÉPARTEMENT
« DEVISES »

ARBITRAGISTE

confirmé
parlant anglais

Ecr. sous référ. 344 M
CURRICULUM L'atelier,
6, passage Lathuile,
75018 Paris.

Conseiller ceux qui recrutent

Sous l'autorité de votre Directeur de Clientèle vous serez responsable du budget communication de recrutement d'un certain nombre d'entreprises.

Ceci implique une très grande rigueur et d'importantes facultés d'adaptation et d'analyse.

Votre esprit de conseil et de synthèse vous permettra d'apporter la solution aux problèmes posés par les hommes et femmes de recrutement, vos interlocuteurs.

Bien sûr, le téléphone est pour vous un réel outil de communication à partir duquel vos qualités humaines, vos aptitudes commerciales, *votre vivacité d'esprit s'expriment* pleinement.

Nous souhaiterions qu'une expérience similaire vous ait familiarisé *avec cette fonction, avec le milieu de la* presse ou le marché du travail, mais c'est surtout votre potentiel et votre motivation qui seront déterminants.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) *sous référence M.502 354* GROUPE CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01.

Société de très haut niveau technique dans le domaine « électrique-électronique »
recherche pour la RÉGION LYONNAISE

INGÉNIEUR D'APPLICATION C.A.O.

Chargé de travaux de développements

Expérience souhaitée en programmation NEWVAR ou FORTRAN et en « CADDS 4 X-CV ».

Adresser CV, photo et prétentions MPA T 2186, 69298 LYON CEDEX 02.



L'univers des matériaux
L'avenir des biotechnologies

Un des leaders de l'industrie française (ciments, matériaux, biotechnologies), présent dans le monde entier (2/3 du chiffre d'affaires et la moitié de l'effectif à l'étranger), renforce sa vocation internationale et étoffe ses équipes.

● **Pour "LAFARGE FONDU INTERNATIONAL"** Premier producteur mondial de liants alumineux, nous recherchons un

Ingénieur Mines, ECP, AM...

débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience acquise de préférence dans une industrie de process et désireux d'apprendre nos techniques dans notre usine "phare" de Dunkerque.
La solide formation, l'expérience enrichissante qu'il aura acquises, associées à ses qualités d'animateur, son goût pour la technique lui permettront d'évoluer vers des responsabilités opérationnelles importantes en France ou à l'étranger. **réf. YR 363 AM**

● **Pour "LAFARGE COPPEE RECHERCHE"** nous recrutons

Deux jeunes ingénieurs ou universitaires

désireux de soutenir une thèse de Doctorat sur un sujet à objectif industriel dans les domaines Ciments Alumineux et Plaques de plâtre ; chacun en collaboration avec un laboratoire de grande école ou universitaire. Cette mission s'inscrit dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de 2 à 3 ans, pouvant commencer en septembre prochain.
Lieu de travail : laboratoire extérieur en France ou à l'étranger. **réf. WP 362 AM**

PUBLIPANEL

Ecrire en précisant la référence. Discrétion absolue.

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



AROMES ALIMENTAIRES ET PARFUMS DE BASE

INGENIEUR CHIMISTE

Cette entreprise de taille moyenne (environ 50 personnes) s'est bâtie depuis fort longtemps une solide réputation dans le domaine de l'élaboration et la fabrication d'arômes et de parfums principalement destinés au marché des produits alimentaires et ménagers. Elle recherche un(e) Ingénieur Chimiste.

Secondé(e) par un technicien et en appui à la fabrication, il(elle) prendra en charge la responsabilité des différentes analyses de contrôle allant des matières de base réceptionnées aux produits finis.

Ce poste, basé en proche banlieue Sud-Est de Paris, conviendrait bien à un(e) Ingénieur Chimiste diplômé(e) ayant acquis une première expérience de préférence dans le domaine de l'agro-alimentaire et souhaitant évoluer dans un contexte impliquant une bonne autonomie d'organisation.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 32/2160 B à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs Elysées - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

13 000 PERSONNES

Directeur des affaires sociales

Notre Groupe industriel français est leader international dans son domaine. Ses hommes, ses résultats, ses investissements, son expansion régulière en France et dans le Monde témoignent de sa vitalité.

Notre Directeur des Affaires Sociales va prendre sa retraite, nous recherchons son successeur. Votre expérience confirmée et réussie dans une grande affaire industrielle vous prépare à prendre le relais.

Homme de communication à l'écoute de tous les milieux de l'Entreprise, organisateur, gestionnaire, innovateur, vous définissez avec la Direction Générale la politique sociale et humaine du Groupe. Vous assistez les Directions des Etablissements et Filiales dans sa mise en œuvre. Vous êtes le négociateur des accords entre les partenaires sociaux. Nous vous accueillerons à notre Siège, dans une grande ville universitaire du Centre-Ouest.

Nous avons confié cette recherche à notre Conseil qui vous assure une totale discrétion.
Merci d'adresser votre candidature à Edith Giacchetti, CPA, 3, rue de Liège 75009 Paris, sous réf. 27 M 084.



MEMBRE DE SYNTEC

responsable HF réseau magasins

PARIS

Nous sommes un des leaders de l'industrie de l'habillement en France.
Nous recherchons H. ou F., un cadre de valeur, expérimenté dans la gestion et l'animation d'un réseau de magasins à succursales ou en franchise.

Sous l'autorité du Directeur Commercial son champ d'action concernera tant les magasins existants que les créations de nouveaux points de vente.

Une expérience du commerce textile ou para-textile serait appréciée.

Merci d'écrire avec C.V. détaillé, sous référence 5590-M à MAMREGIES, 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE SERVICES
recrute

JEUNE JURISTE

DROIT DES AFFAIRES
pour rédaction et audit de contrats. Première expérience souhaitée. Poste basé Paris.

Merci d'adress. votre candid. sous réf. J1 à ICA, 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris q. tr.

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES

recherche

DANS LE CADRE DE SON ACTIVITÉ
EN RÉGION PARISIENNE

JEUNE INGÉNIEUR

DIPLOMÉ(E) ETP, INSA...

Débutant ou 2 à 3 années d'expérience professionnelle pour participer aux études et assurer la coordination pluridisciplinaire d'opérations de bâtiment et d'infrastructure.

Le poste à pourvoir nécessite le sens des contacts humains et esprit d'initiative.

Adresser lettre manuscrite + C.V. et prétentions
s/nº 7042 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

CONSULTANT SENIOR

De structures volontairement souples, nous n'en demeurons pas moins un cabinet de très forte notoriété, spécialisé dans la recherche de cadres par approche directe et par annonce.

Notre soutien actif et notre appartenance à l'un des plus prestigieux syndicats professionnels renforce en outre notre crédibilité.

Vous avez la carrure, (par votre expérience de plusieurs années en cabinet ou en entreprise) pour mener une analyse approfondie de tous les problèmes que pose le recrutement à l'entreprise. Vous la conseillez, déterminez avec elle les moyens de recherche et, très important, vous assurez le suivi des cadres après l'embauche.

Il est bien sûr nécessaire que notre nouveau consultant adopte la stricte déontologie sur laquelle nous nous appuyons.

Nous étudierons confidentiellement le dossier que vous voudrez bien nous adresser sous référence 100.

SODERHU
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS.

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

jeunes ingénieurs commerciaux export

Région Lyonnaise

Division d'un Grand Groupe Industriel de forte notoriété internationale nos produits d'appareillage haut de gamme sont appréciés sur tous les grands marchés.

Vous êtes Ingénieur Grande Ecole. Vous êtes débutant ou avec première expérience, vous parlez anglais et si possible une deuxième langue, vous avez vocation pour la vente à l'exportation de matériels techniques.

Une solide connaissance de nos produits sera assurée dans tous les cas.

Merci d'écrire avec C.V. détaillé, sous référence 5580-M à I.C.A. 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

PUBLIVAL
ASSISTANTE DE PUBLICITÉ

Ayant une première expérience de la publicité de recrutement. Excellente dactylo. Qualités requises : vivacité, ordre, méthode et autonomie.
Ecrire avec CV. et prétent.
Mme A. Durand,
27, route des Gardes,
92190 MEUDON.
Discrétion garantie.

VILLE DE ST-QUENTIN
(Aisne) 67 000 habitants

recrute

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES TECHNIQUES

Il assurera également la Direction des Services Techniques du District de Saint-Quentin.

Adres. candidature et CV à :
M. LE SÉNATEUR-MAIRE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
HOTEL DE VILLE B.P. 345
02107 Saint-Quentin, cedex.

JEUNE ADJOINT AU D.R.H. *HF* ALPES

Nous sommes filiale d'un important groupe industriel français. Effectif supérieur à 1000. Dans un premier temps, nous confierons à un jeune diplômé I.E.P. ou Sup de Co, disposant d'une expérience éventuellement courte (2 ans) mais réelle au sein d'une DRH, le Service Formation, Communication, Prévention. Evolution prévue à moyen terme.

Adressez votre dossier sous nº 931
GABRIEL MARCU
154 bd Malesherbes-75017 Paris.

SOCIÉTÉ DE SERVICES
PARIS 15e, 30 pers.,
C.A. 10 M de F.,
recherche son

RESPONSABLE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF H/F

Cette fonction inclut les responsabilités suivantes :
— établissement de la comptabilité générale ;
— suivi et contrôle des en-cours ;
— préparation et suivi du budget ;
— établissement des prévisions de trésorerie et des comptes mensuels.

Le candidat, de niveau DECS ou équiv., aura acquis une expér. d'au moins 2 ans dans un poste similaire. La connaissance de l'informatique serait un atout apprécié.

Adresser CV, photo et prétent. s/réf. 5583 M à ICA, 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.

Association gestionnaire de foyers d'hébergement pour travailleurs immigrés, recherche pour ses foyers

GESTIONNAIRES DE FOYER

ayant le sens du contact. Gestion informatisée. Logement de fonction sur foyer dans appartement confortable. Env. CV dét., lettre manuscrite et photo ainsi que prétent. à : A.D.E.F., 16, rue du Plâtre, 75004 Paris.

Recherchons

pour missions longues durées :

COMPTABLES CCB
EXPLOITANTS ENTREPRISES
AGENTS TITRES

Postes CP. III à VIII
Envoyer CV à BANK SERVICES
71, rue de Dunkerque,
75009 Paris.
ou téléphoner pour rendez-vous
48-78-47-43.

INRA

Station Expérimentale laitière
Poligny (Jura)
Concours, un poste

ATTACHÉ SCIENTIFIQUE CONTRACTUEL

Biochimie, Immunologie.
DEA ou équivalent

Tél. : 84-37-12-45.

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

électricité, électronique responsable d'une équipe, expérience aéronautique. Env. CV à ESSAIR, 3e avenue nº 16, 13127 Vitrolles.

LE 14 AVRIL 1987

parraine

LE FORUM ÉTUDIANTS-ENTREPRISES

d'AIX/MARSEILLE

Une conférence-débat aura lieu le **14 AVRIL 1987** sur le thème :
« L'IMAGE DE MARQUE : Élément de la Stratégie d'Entreprise ».
Autour de Frédéric GAUSSEN, rédacteur en chef du *Monde Campus*, participeront :

- Mme BAUDET, du programme Promothée ;
- M. BRETON, du Ministère de l'Éducation ;
- M. KAPFERER, professeur à HEC et à l'ISA ;
- M. CAMPILLO, de Sun Communication ;
- M. DELAROCHE, d'Elf-Aquitaine.

CONCORDE PALM-BEACH - MARSEILLE.

Nous sommes la filiale d'un groupe multinational leader sur son marché. Notre effectif est de 550 personnes réparties entre 10 établissements sur la France. Notre marché est porteur et notre développement nous conduit à créer un poste de Jeune Organisateur dont la mission portera sur l'analyse fonctionnelle et la rédaction de cahiers des charges, la définition des procédures en amont et en

JEUNE ORGANISATEUR

aval des traitements informatiques, l'étude des postes de travail ainsi que la simplification et l'intégration des tâches. Pour ce poste nous souhaitons rencontrer un jeune cadre de formation Ingénieur + gestion, ou ESC ayant au moins 3 ans d'expérience dans une fonction similaire. Une bonne maîtrise de l'anglais est requise pour ce poste basé en banlieue Ouest de Paris et qui implique des déplacements de courte durée en province.

Merci d'adresser lettre man., CV + photo + prét. s/réf. 2220A à Rémy OPPERT IPPA - 57, rue d'Amsterdam, 75008 Paris à qui nous avons confié cette recherche.



Le Monde CADRES

· 135 000 F

Service de la construction et du financement d'un GIE de S.A. d'HLM recherche

JEUNE ASSISTANT

de responsables d'opérations de construction (maîtrise d'ouvrage, neuf et réhabilitation), pour une durée d'un an. Pos. d'intégration ultérieure.

Ce poste peut intér. un jeune diplômé d'école supérieure.

Adresser votre dossier à :

GROUPE ROCHER
Mme Le Bihan,
15, rue du Rocher
75008 Paris.

GENIOUS SYSTEMES recherche

INGENIEURS

LOGICIEL T. R :
SOLAR, UNIX, C, 68 000
Tél. 47-85-63-39.

ÉDITEUR JURIDIQUE recherche pour rédaction FORMULES, collaboration temporaire d'un(e)

PRATICIEN(NE) DU DROIT DES SOCIÉTÉS

ayant excell. connaiss. théoriques et prat. Poss. tps part. ou retraité. Adr. C.V. et lettre man. à Mme Renault, 26, crs Albert-Ier, Paris-8e.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

ENST, ESE, ENSIMAG, INSA, ENSI, DEA, MIAGE

Pour assurer des développements en :
- LOGICIELS DE BASE ;
- LOGICIELS SYSTÈMES ;
- LOGICIELS D'APPLICATION TEMPS RÉEL ;
- TÉLÉCOM, RÉSEAUX ;
- CA, CFAO, IA.

Ecrire à SDI
Tour Gallieni 1
78-80, avenue Gallieni,
93174 BAGNOLET CEDEX.

secrétaires

CABINET INTERNATIONAL D'ASSURANCES (PARIS).

recherche de suite

SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO.

bilingue angl./franç. BTS exigé
Adr. candidature et CV à :
DB AGENCIES
49, r. de la Victoire, 75009 Paris.

Jeune ingénieur : l'Europe

Un puissant groupe industriel leader sur son marché (équipements mécaniques à la pointe de la technologie) recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

débutant ou 1re expérience

Il assurera en Europe les relations techniques et commerciales avec les industriels clients.

Ingénieur diplômé (mécanicien) il sait travailler en allemand et en anglais. Il présente la double compétence : - technique, il réalise les liaisons entre les BE des clients et ceux de l'entreprise ; - commercial, il sait négocier et obtenir les commandes.

La puissance du groupe est gage de ses possibilités d'évolution.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle, sous la référence 1023/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
115, rue du Bac 75007 Paris.
PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN

DIRECTEUR GENERAL

au coeur du SUD-OUEST

A taille humaine (310 personnes - CA 230 Millions de Francs 15 % à l'export), *cette société est l'un des leaders sur son marché* (CONSTRUCTION METALLIQUE), et fait partie d'un groupe de PMI diversifié et performant.

Elle recherche un Ingénieur, 35 ans minimum, de formation AM, INSA ou équivalent, pour lui confier la Direction Générale. Ani*mateur d'une équipe motivée et efficace, il définit et met en* oeuvre la stratégie (adaptation aux marchés), optimise les résultats (budgets marges) en s'appuyant sur le savoir-faire et sur des moyens adaptés (CAO, DAO...).

Ce poste conviendra à un véritable tempérament de manager *pouvant prétendre à la responsabilité totale d'un centre de profit*, après avoir fait ses preuves de gestionnaire en milieu industriel.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 33/1478 A à :

EGOR AQUITAINE
29, cours Georges Clémenceau
33000 BORDEAUX

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

aum.

DEMANDES D'EMPLOIS

Publicitaire

Très sérieuses références en

COSMÉTOLOGIE

Cherche poste à responsabilité dans Société ou laboratoire spécialisés.

Ecrire sous nº 8.497 M Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Chef de cuisine intendant, 5 a. exp. étranger, rech. contrat de travail, pays indifférent.
Tél. : 94-53-75-37

JOURNALISTE CONFIRMÉ

9 ans exp. presse édition RÉDACTION, SECRÉTARIAT DE RÉDACTION, maquette, fabrication.
Etudie ttes propositions.
Ecrire sous nº 8494.
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Monttessuy, Paris 7e.

Infirmière DE dynamique expérimentée, cultivée, après 10 ans hôpital ch. domaine santé ou assistance travail différent, sérieux, motivant ttes rég. + étranger. (16) 46-91-30-46 sauf repas.

J. F. 40 ans, bac, ch. de commerce britannique « proficiency » ch. poste secrét. bil. assoc., collect. de préf. 14e, 6e, 13e arrdt. Tél. soir : 43-22-68-51.

Noir afric. 35 ans Vit (fin compta.), dipl. sup. éco (prévision) MBA intern., 7 ans expér. (peu en rap. avec formation), angl. courant, notions all. et jap. Séj. E.-U. et Japon. Etud. ttes propos. en Finance et/ou études éco. ou marketing.
Ecrire sous le nº 8495,
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, Paris 7e.

J.F. 35 a., 10 ans exp. excell. prés. tril. anglais, ital., ch. poste assistante de ht niv. Etud. ttes proposit. pour autre fonction. Ecrire sous le nº 8476
LE MONDE PUBLICITÉ
8, rue de Monttessuy, Paris 7e.

FORMATEUR

Homme 40 ans, dipl. enseign. sup. 16 ans exp. prof. dans la formation : analyse de besoins, plans de formation, org., gestion, mise en place, évaluation, animation, équipe formateurs, etc... rech. poste RESPONSABLE DE FORMATION dans entr. basée Paris ou R.P. Déplac. dif. Ecrire sous nº 8499.
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Monttessuy, Paris 7e.

Cadre infirmier dipl. 1982. Infirmière diplômée d'Etat 1962. Grande expérience en chirurgie recherche poste resp. Cliniques ou hôpitaux privés. Paris-ouest, Boulogne, Neuilly.
Ecr. s. nº 8950 LE MONDE PUB
Services annonces classées
5, rue des Italiens,
75009 Paris.

GESTIONNAIRE CONFIRMÉE

DYNAMIQUE ET MÉTHODIQUE
AGE 35 ANS
15 ans d'expérience
cherche emploi stable.
Tél. après 19 h
et pendant le week-end.
34-15-44-84
Adresse Jacqueline Gelle
5, rue Monet
95120 ERMONT.

F. 41 ans, IEP Lettres, angl. informatique, dynamique, 17 ans d'exp. diverses (documentation, marketing, vte, administ. des vtes) ch. poste d'administration des vtes.
Ecrire sous nº 8.498 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CHINE

J.F. 24 a., IEP, licence de chinois, 2 ans Chine, exp. interprète, dit. contact entreprise, knaic. marché chinois pr missions et traduct. ou bte export. Ecr. Marie DESPORTES 141, rue Bagnolet, 75020 Paris.

J.H. 30 ans, dipl. de l'ISG 3 ans d'exp. bque et audit, rech. poste de service de contrôle de gest. ou de direct. financière. Tél. : 47-58-68-22.

Jeune actuaire expérimenté en assurance-vie (individuelle et collectivité) ch. poste technique, de préférence à responsabilités. Etudie ttes proposit.
Ecrire sous nº 8.500
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J. H. 28 ans. Bac G2, 3 ans d'expérience, cherche place stable, aide-comptable II ou comptable I. Tél. 45-09-01-12 entre 8 h et 12 h 30.

J. H. 23 ans, DEUG anglais, 2 ans sciences-po, dégagé OM rech. place stable administr. Gestion clientèle.
Tél. 42-23-53-40.

J. F. all. dipl. traductrice, expér. secrét., quadril. (français id. angl.), ch. poste domaines tourtisme, cult. ou écon.
Mlle Helga Hang,
23, rue des Boulangers,
75005 Paris.

PME — PMI

Il y a 7 000 joints ventures en Chine, mais 20 seulement sont franco-chinoises ! La bataille de l'exportation se gagnera non pas avec des discours, coupe à la main, mais en étant performant sur le terrain. J'ai 3 ans d'expérience de travail avec les Chinois. Je suis prêt à partir avec vous pour relever le défi.
Ecr. sous nº 8496 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Monttessuy — Paris 7e.

VOUS CHERCHEZ
UNE COLLABORATRICE ?
Prête à s'ins. de sté. offrant tr. intér. J. F. 40 ans, cadre RESP. ADM. Asst. direct. BTS secr. not. droit, angl., ch. situat. Paris et région.
Ecr. sous nº 8493
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Monttessuy, Paris 7e.

Prof. certifiée de maths expérimentée rech. poste maths et/ou informatique. Etablissement fr. à l'étr., de préf. zone anglo-saxonne. Jerry Murielle, 16, rue de Metz, 94240 L'Hay-les-Roses. Tél. : 46-63-68-09.

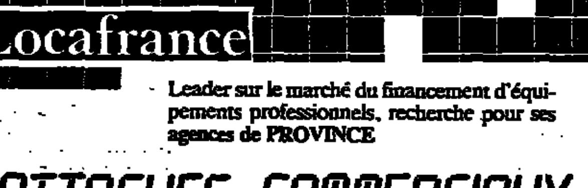
Homme 37 ans, 14 ans expérience cherche place stable AGENT ADMINISTRATIF ou RESPONSABLE MAGASIN ou RESPONSABLE ACHAT.
Téléphoner au 42-43-15-22.
M. Salvatore Adamo.

capitaux propositions commerciales

Nous voulons **DES DISTRIBUTEURS** des systèmes électroniques de vigilance.

Une société internationale, fabriquant des systèmes électroniques de vigilance, désire établir des distributeurs pour la vente et l'entretien de ses systèmes en Europe. Les sociétés établies ou les personnes agressives qui connaissent bien le commerce de détail auront des opportunités excellentes de faire de bons profits. Vous ou votre société devez avoir la capacité de vendre et d'entretenir les systèmes électroniques. Notre programme comprendra l'entraînement, l'appui technique et l'aide publicitaire. Répondez s'il vous plaît en donnant vos compétences et expériences.

Ecrire sous le nº 7038 - LE MONDE PUBICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Locafrance

Leader sur le marché du financement d'équipements professionnels, recherche pour ses agences de PROVINCE

ATTACHES COMMERCIAUX

Une première expérience professionnelle, après une formation commerciale supérieure (ESC) a confirmé votre goût et vos aptitudes pour le contact clientèle, la prospection et la négociation commerciale.

Vous souhaitez orienter votre carrière vers le financement d'équipements des entreprises, rejoindre un groupe en développement, mener une activité alliant les techniques financières et les contacts commerciaux.

Disponibilité rapide souhaitée.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions au
Groupe LOCAFRANCE - Département
Recrutement/Carrières - 43/47, avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS.

Pierre Lichau

SECRETAIRE GENERAL

LIR, Société affiliée à un groupe international largement diversifié, *conçoit, développe et commercialise des conditionnements en* matière plastique de haute qualité destinés aux industries de la cosmétologie et de la parfumerie.

Cette Société réalise un CA de 200 millions de francs (en fort développement) et emploie 450 personnes dans 3 unités industrielles. Le secrétaire général, promu à l'intérieur du Groupe, quittera son poste le 1/09/87.

Rattaché au directeur général et membre du comité de direction, le secrétaire général assure, avec le concours de 5 personnes et de conseils extérieurs, les fonctions financière et comptable, informatique, administrative et juridique. Il devra également, au cours des deux prochaines années, mettre en place l'informatisation de la gestion de production et un contrôle de gestion.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur : HEC, ESSEC, ESCP, IEP, de 30 ans minimum. Son expérience professionnelle (5/7 ans) a été acquise impérativement, pour partie au moins, dans une société industrielle de taille comparable car le secrétaire général devra non seulement déterminer les grandes options mais encore aller personnellement dans certains détails. Il maîtrise la langue anglaise. Le poste, basé à Chevilly-Larue offre des perspectives de développement de carrière multiples.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 4/224 AL à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

aum.

Société de distribution spécialisée, leader sur son marché, implantation nationale, recherche pour la direction régionale nord :

UN RESPONSABLE JURIDIQUE ET SOCIAL

rattaché à la direction générale, il assure la fonction personnel en intervenant comme conseil auprès des directeurs de magasin pour les informer des dispo*sitions légales et les aider dans les décisions à prendre.*

Il réalise le bilan social au niveau régional, il supervise la gestion du personnel, les programmes de recrutement et de formation, etc..., néanmoins, l'essentiel *du poste se situe dans le cadre de la fonction juridique où il suit un certain nom*bre de dossiers importants pour le compte de la direction générale.

Profil du poste :
- 30-35 ans,
- Formation juridique supérieure avec une expérience de la gestion dans le domaine juridique et social,
- 4/5 années d'expérience dans un poste similaire en qualité de responsable ou d'adjoint d'un service juridique et social important,
- Connaissance approfondie des textes légaux en vigueur et de leur application,
- Pratique de l'administration et de la gestion du personnel ainsi que des relations avec les organismes sociaux et les administrations.

Les qualités requises de rigueur, d'analyse et de synthèse, en plus de la diplomatie des contacts sont nécessaires.

La rémunération prévue est évolutive du fait des perspectives d'avenir et correspond aux compétences élevées qui sont souhaitées.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, en indiquant salaire actuel et prétentions, sous référence 464, à : PROMONOR, 52, rue de Douai, 59000 LILLE. Réponse assurée et discrétion absolue.

promonor

ADJOINT DIRECTEUR DIVISION

Futur Directeur d'Unité

Filiale d'un des plus grands Groupes industriels français, cette Société a doublé son chiffre d'affaires entre 1983 et 1986, et multiplié ses résultats par quatre.

Elle recherche, pour sa Division "Optique" (80 millions de francs, 180 personnes), *l'Adjoint du Directeur de Division.*

Responsable des problèmes industriels, il est chargé plus spécialement de la mise en oeuvre des investissements, de l'organisation et de la motivation des équipes de production.

Ingénieur diplômé d'une grande école, le candidat aura au moins cinq ans d'expérience professionnelle, un sens du concret hautement développé, l'envie et la capacité de devenir un gestionnaire de haut niveau.

Le poste est situé à 65 kms à l'Est de Paris.
La rémunération, négociable, sera adaptée au profil du candidat.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 8/1459 F à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

aum.

F R A N C E E T C E E

Jeune responsable du recrutement



Notre entreprise est en expansion forte et régulière depuis sa création il y a 12 ans (550 MF de CA, 550 personnes).

Filiale commerciale d'un très important groupe industriel français, nous avons su définir dans notre domaine, la vente, les éléments de notre progression en France et à l'étranger. Cette progression est due aussi à notre savoir-faire en matière de recrutement. Jeune diplômé (grande école ou université), vous avez 2 à 5 ans d'expérience du choix des hommes en entreprise, en cabinet, ou comme responsable commercial.

Nous vous formerons à notre approche et vous prendrez la responsabilité du recrutement dans son ensemble, ainsi que certains programmes de formation. Fort de cette excellente expérience de notre entreprise, cette mission vous donnera l'opportunité d'évoluer à l'intérieur ou à l'extérieur de la fonction personnel.

Le poste est basé à St-Cloud avec de nombreux déplacements en France et en Europe. La maîtrise de la langue allemande ou anglaise est indispensable.

Si ces perspectives vous intéressent, alors adressez votre CV, lettre, photo et rémunération actuelle, sous réf. 8658, à Média-System, 2, rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

Industrie Métallurgique **Haute Marne (52)**

Venez forger notre service industrialisation et méthode

Nous sommes un Groupe Industriel de solide notoriété, implanté en Haute-Marne (530 personnes - 450 MF CA), développant d'ambitieux projets notamment modernité flexibilité industrielle et qualité totale. Nous nous exprimons dans la Forge et Frappe à froid des Aciers.

Notre directeur Général crée le poste de **CHEF DU SERVICE INDUSTRIALISATION ET METHODE**. Vous serez Responsable de rechercher, développer, promouvoir si besoin est, concevoir si nécessité nos procédés et équipements industriels actuels et futurs ainsi que les produits dans un souci constant d'optimisation technico-économique, par la mise en oeuvre de méthodes introduisant les technologies de pointe (Informatique industrielle, Automation, Productique).

32 ans environ. Ingénieur Mécanicien diplômé. Anglais maîtrisé, vous avez impérativement 5 ans d'expérience d'encadrement mini dans une fonction similaire ou à la direction d'un Service Etudes et Méthodes Industrielles ou Travaux Neufs dans les Industries Automobile (Constructeur ou sous-traitant) ou Electroménager ou Mécanique, utilisant des process à lignes automatisées et produisant en moyenne et grande série.

Merci d'adresser CV manuscrit et détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. 8855 FM à notre Conseil -
17 rue Courmeaux - 51054 Reims cedex
58 avenue de Wagram - 75017 Paris

SOURCE

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MORENO CONSULTANTS
REIMS - PARIS - LYON



UNIVERS DE LA GESTION

FILIALE REGIONALE D'UN GROUPE FINANCIER prestigieux, nous développons à Paris une clientèle de haut niveau à qui nous offrons une gamme complète de produits et un service personnalisé.
Pour cela, nous recherchons :

le DIRECTEUR-ADJOINT

de notre succursale de Paris

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, IEP...). Vous avez environ 30 ans et possédez une expérience bancaire d'au moins cinq années au cours desquelles vous avez montré votre capacité à animer une équipe et développer des affaires.

Vous connaissez bien la clientèle des PME/PMI et ses besoins. Possédant l'esprit d'équipe et d'entreprise, vous souhaitez démontrer votre potentiel de manager.

Nous vous offrons un poste à responsabilités et de larges perspectives d'évolution.

Merci de transmettre votre dossier de candidature, en précisant la référence 5805 M, à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit la plus grande discrétion.

SOURCES 2

20 rue Pergolèse - 75116 Paris

Actiman

Un important groupe français de dimension internationale recherche pour son siège parisien un



Agé de 35 ans au moins, de formation DESS fiscalité, ENI, Institut de droit des affaires ou équivalent, vous avez une expérience d'une dizaine d'années en entreprise ou en cabinet et/ou dans l'Administration.

En liaison avec le responsable de service juridique et fiscal, vous participerez à l'élaboration de la politique fiscale et douanière du groupe et en contrôlerez l'application par l'établissement des déclarations fiscales de la société mère et des principales filiales, la gestion des contentieux, la mise à jour des procédures et leurs explications aux directeurs et responsables administratifs des sociétés. De nombreux déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir. Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la réf. 8813, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

POURQUOI FAIRE COMPLIQUÉ QUAND ON PEUT FAIRE SIMPLE ?

Vous êtes, comme nous, persuadés que la rentabilité des entreprises passe aussi par une organisation performante : alors, venez rejoindre nos équipes d'organisateurs conseils

Organisateurs conseils HF

pour nos services de :

PARIS

Vous travaillerez pour l'ensemble du Groupe SOCIÉTÉ GÉNÉRALE sur des domaines d'intervention variés : audit du fonctionnement et de l'organisation des Agences et des Services Centraux en France et à l'étranger, conception et proposition de solutions.

Vous participerez à de grands projets SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : schéma directeur informatique, évolution des structures, et pourrez aussi développer des missions transversales : optimisation de la trésorerie, études de rentabilité... (Réf. OCP)

NANTES

Dans notre Centre nantais, 1 000 professionnels des titres administrent 800 000 portefeuilles, participent aux opérations financières des plus grandes sociétés françaises et gèrent des avoirs déposés sur les grandes places financières internationales.

Vous interviendrez au sein de notre départemem des titres et participerez à la réforme des structures et des procédures liée à l'expansion rapide du marché des valeurs mobilières. (Réf. OCN)

MEDIA PA

Au terme de ce premier poste, votre évolution se fera au sein du service d'accueil ou vers d'autres secteurs de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

De formation supérieure, vous avez une expérience des techniques d'organisation dans un établissement financier ou un cabinet conseil. Vous savez recueillir les informations utiles, vendre vos solutions ; vous faites également preuve d'un solide réalisme et possédez d'excellentes capacités d'analyse et de synthèse.

Merci d'adresser vos C.V. et prétentions à Anne LAHAYE (Réf. OCP) ou Jean-Michel PIADÉ (Réf. OCN) - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE





CHEF DE PRODUITS

Senior

Aujourd'hui, leader sur le marché des Arts Graphiques et du Dessin Technique, nous recherchons pour étoffer notre équipe Marketing un CHEF DE PRODUITS SENIOR.

A 30 ans environ, vous avez une formation supérieure type Sup de Co et vous parlez couramment anglais. Une seconde langue serait un atout supplémentaire. Une expérience réussie d'environ 4 ans en marketing opérationnel a également fait de vous un spécialiste de l'animation, de la gestion et de la recherche de lignes de produits telles que les fournitures de bureau et bureautique.

Dépendant du Directeur France, vous assurerez la mise en place du département produits d'équipements légers ainsi que la mise à disposition à la vente de ces nouveaux produits.

Nous vous offrons une rémunération de nature à motiver un candidat de valeur et de réelles perspectives d'évolution au sein de notre groupe.

Ce poste est à pourvoir au Perray-en-Yvelines - 20 minutes de Versailles.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à MECANORMA Service du Personnel - M. DEVAUD - 14, route de Houdan - 78610 PERRAY-EN-YVELINES.

MEDIA PA

CREDIT A LA CONSOMMATION

5 DIRECTEURS D'AGENCE

PARIS - PROVINCE

Sociétés spécialisées dans le financement du crédit aux particuliers et aux entreprises recherchent 5 Directeurs d'agence pour poursuivre leur développement (en 18 mois, 10 nouvelles agences ont été ouvertes et leurs effectifs multipliés par 3).

Votre profil : 30-35 ans ; diplômé Ecole de Commerce ; expérience dans poste équivalent de 5 ans minimum.

Votre mission : gérer et animer une équipe ; développer et dynamiser le fonds de commerce ; apprécier et maîtriser les risques.

Si vous êtes ambitieux, dynamique et convaincu que la mobilité est un atout majeur dans la conduite de votre carrière, nous vous offrons les moyens de la réussir et beaucoup d'opportunités pour vivre passionnément votre métier.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, s/réf. 4704/LM, à MEDIA P.A. - 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

SOMICA
COGIROUTE-LA HENIN

GROUPE COMPAGNIE LA HÉNIN

MEDIA PA

GROUPE INTERNATIONAL

Contrôleur de gestion des filiales

La position de leader de notre Groupe sur ses marchés repose sur la spécificité de nos méthodes et de nos efforts commerciaux, la qualité de nos produits et un souci permanent de l'innovation. Notre chiffre d'affaires atteint 3,5 Milliards de F.F. et nos principales filiales se situent essentiellement en Europe, mais aussi au Canada, en Amérique du Sud et en Australie.

Notre style de management et la culture de notre Groupe est de confier à ses cadres - peu nombreux - des responsabilités très larges qui leur permettent une carrière rapide et motivante.

Rattaché au Directeur Financier du Groupe, le Contrôleur de Gestion des filiales que nous recherchons bénéficie d'une large autonomie dans ses fonctions. Il assure la préparation, la présentation et le suivi des budgets commerciaux hors France, établit la consolidation et le reporting. Il procède à l'analyse des réalisations et au suivi des marques par produit dans chacune des filiales. Enfin, il réalise des missions ponctuelles - comptables, financières, juridiques et fiscales - qui lui sont confiées par la Direction Générale.

A 30 ans, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Grande Ecole, E.S.C., Maîtrise de Gestion), vous avez une première expérience du contrôle de gestion. Très orienté vers l'international, avec des déplacements réguliers dans les filiales (25 % du temps), le poste que nous vous proposons recquiert une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Merci d'adresser votre candidature, avec rémunération actuelle à notre Conseil Aline MAUGER, qui vous assure de sa totale discrétion.
COFROR - référence 639/33 - Tour Fiat - Cedex 16
92084 PARIS LA DEFENSE.

COFROR

Organisation et Publicité

IMPRIMERIE DE LABEUR

SITUÉE DANS L'EST

recherche pour son développement

TECHNICO-COMMERCIAL CONFIRMÉ

minimum 30 ans

Pour prospection clientèle dans l'Est et la région parisienne, avec extension possible.

Imprimés, dépliants publicitaires, journaux d'entreprise, affiches, prospectus, documents personnalisés, mailings.

Le candidat retenu aura de bonnes connaissances dans les techniques de l'imprimerie et les devis, et saura s'adapter aux techniques nouvelles.

RÉMUNÉRATION MOTIVANTE EN FONCTION DES RÉSULTATS

Adresser C.V. manuscrit et photo au MONDE PUBLICITÉ, n° 7043, 5, rue de Montessuy, 75007 PARIS, qui transmettra.



Exploitant junior
Analyste de crédit

Filiale à 100 % du 4e groupe financier U.S., MANUFACTURERS HANOVER BANK/FRANCE offre aux grandes entreprises une large gamme de services financiers. Nous souhaitons intensifier nos efforts dans les secteurs ingénierie financière et produits nouveaux et recherchons un exploitant junior et un analyste de crédit.

Pour l'un comme pour l'autre de ces postes, vous devez parler couramment l'anglais, avoir le goût des contacts de haut niveau et un excellent sens commercial.

DIPLOMES SUP DE CO, ESSEC, HEC...

- Si vous avez déjà une première expérience de 2 à 3 ans en banque ou dans un établissement financier (analyse de crédits, exploitation Grandes Entreprises), vous êtes peut-être notre futur **EXPLOITANT JUNIOR** et assisterez un Exploitant Responsable d'une clientèle de multinationales.
- Si vous êtes débutant ou justifiant d'une expérience de courte durée en banque, vous pouvez être notre futur **ANALYSTE DE CRÉDIT** et après avoir été formé dans le cadre de notre groupe, vous évoluerez vers l'Exploitation « Grandes Entreprises ».

Un coup de fil vaut mieux qu'un long C.V. ! Contactez les collaboratrices d'ALLO-CARRIERES au (1) 45.02.15.74. Elles vous informeront et vous conseilleront rapidement et en toute discrétion (du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - Précisez la réf. 531).

Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre dossier de candidature, sous la référence 531/LM, à ALLO-CARRIERES - 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

MANUFACTURERS HANOVER

(1) 45.02.15.74

MEDIA PA

UNIVERS DE LA GESTION

US BANK

Une banque américaine recherche son:

Financial Controller

Paris **FF 250-300.000**

Répondant directement à l'*Operations Manager* et à la tête d'une équipe de 4-5 personnes, ses responsabilités comprendront : la comptabilité et le contrôle de gestion, le reporting français et anglo-saxon, le contrôle des nouveaux produits.

De formation supérieure (type grande école de Commerce), vous avez entre 3 et 6 ans d'expérience dans un grand cabinet d'audit ou à la Comptabilité d'une *banque internationale*.

Connaissant bien la comptabilité anglo-saxonne et la fiscalité, et ayant une bonne pratique de la micro-informatique, vous êtes bilingue *français/anglais*; votre dynamisme, votre goût des chiffres et votre sens de l'initiative vous font souhaiter rejoindre une banque où vous avez de réelles possibilités d'évolution. Contacter **Yves Boissonnat** au *(1) 40.70.00.36 ou envoyer un CV + n° de tél* + rém. actuelle à **Michael Page International, 19 avenue George V, 75008 Paris**, sous réf. 818 MOB.

Michael Page International

Spécialiste en recrutement financier

Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

De l'ingénierie financière au sein d'une holding, à la banque d'affaires...

Notre holding détient des participations majoritaires dans des banques de dépôt privées, françaises et étrangères, et dans différents établissements financiers (crédits, gestion de capitaux et trésorerie, intervention sur les marchés...). Notre Président Directeur Général est désireux de donner à son groupe un nouvel essor en le dotant de moyens financiers plus importants : il a besoin, à ses côtés, d'une personnalité capable de concevoir et mettre en œuvre — dans un premier temps pour compte propre du groupe — des opérations de "démultiplication de capitaux", par des interventions sur les marchés financiers : émissions d'obligations, d'actions, techniques nouvelles d'appel à l'épargne, suivi du marché... Tout en poursuivant cette activité, notre ingénieur financier devra proposer les mêmes services à une clientèle à développer et créer ainsi une activité banque d'affaires. Ce poste convient à un excellent professionnel bien introduit sur les marchés et maîtrisant les différents instruments financiers (expérience acquise chez un agent de change, dans une banque d'affaires ou dans un groupe financier important), désireux de concevoir et mettre en œuvre des opérations avec une large autonomie. Ne parlons pas de sa rémunération, elle sera à la hauteur de ses compétences (*intéressement, gain en capital...*). *Le poste est basé à Paris et concerne un groupe financier, encore modeste, mais performant.*

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous référence 693 87 M à notre conseil, 61 boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron.s.a.

MEMBRE DE SYNTEC



LE DEFI TECHNIQUE

Société nationale, nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de moteurs d'avions civils et militaires. Largement exportateur, notre GROUPE (26 000 personnes, dont 3 400 cadres) poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

Nous recherchons pour notre Direction Financière (Paris)

TRESORIER

De formation supérieure (HEC, ESSEC,...) et ayant une première expérience de la fonction, il se verra confier la trésorerie «francs», le suivi des conditions et des frais financiers ; il participera également aux négociations bancaires.

Anglais souhaité.

Vous voudrez bien adresser, CV et prétentions sous réf. 134/87 à SNECMA - Département Encadrement 2, boulevard Victor, 75724 PARIS Cedex 15.

GROUPE SNECMA

Groupe Victoire

abeille paix

L'un des groupes d'assurances les plus importants du secteur privé recherche pour renforcer son

SERVICE D'AUDIT INTERNE

JEUNE CADRE

(école commerciale ou formation universitaire + DECS).

Vous serez chargé de **missions d'audit financier et comptable** dans les différentes sociétés du groupe en **France et à l'étranger.**

Vous avez **obligatoirement** une **expérience** de **2 à 3 ans** acquise dans un **Cabinet d'audit anglo-saxon.**

Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Madame IMBERT
GROUPE VICTOIRE Service Emploi
52, rue de la Victoire - 75009 PARIS - s/référence AI/0387.

DIRECTEUR FINANCIER H/F

IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL U.S. SPECIALISÉ DANS LE DOMAINE DES PRODUITS D'ENTRETIEN (MARQUES DE NOTORIÉTÉ) EN GRANDE DISTRIBUTION RECHERCHE POUR UNE DE SES FILIALES - CA 200 MF ET UNITÉ DE PRODUCTION SITUEE A ROUEN

Rattaché au Directeur Financier Régional, vous aurez la responsabilité des *services comptables*, du reporting, du contrôle de gestion et prix de revient, de la trésorerie ainsi que de l'informatique.

Vous managerez une équipe d'une vingtaine de collaborateurs.

Agé de 30/35 ans et de formation supérieure type HEC, ESSEC, ESC, vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum dans une Direction *Financière ou un Cabinet d'Audit* et maîtrisez l'anglais.

Vos qualités humaines et professionnelles, *nous amènerons à vous offrir* une rémunération motivante (+ bonus et véhicule), ainsi que de réelles possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Merci d'adresser *lettre manuscrite*, c.v., photo et prétentions s/réf. 4700 à AXIAL, 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

SOREFI Ile de France
Organisme financier du réseau des Caisses d'épargne Ecureuil
recherche

ORGANISATEUR
chef de projets comptables

Après une initiation aux caractéristiques de l'organisme et du réseau

Il aura à mener à bien **la conception des projets de comptabilisation**

— soit *d'actions* financières préalablement élaborées par les responsables de produits (crédits, titres, etc.),
— soit d'actions de gestion bancaire dont il assumera directement *l'élaboration.*

Il devra **faire la synthèse de ces divers projets** pour assurer la cohérence des procédures comptables.

Excellent analyste, capable de créativité (et donc véritable organisateur), il doit avoir de plus les qualités d'un **homme de contact et d'animation** qui lui permettront de se faire accepter de l'ensemble de ses interlocuteurs.

Sa formation supérieure suppose une connaissance des systèmes comptables, une expérience de l'informatique, la pratique de l'analyse et de la conception.

Une connaissance du monde bancaire serait un plus apprécié.

Un séjour en cabinet conseil ou audit serait une bonne préparation à ce poste qui suppose dynamisme et entregent.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo et indication de la rémunération actuelle), sous la référence 3010-M, seront traitées en toute discrétion par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

Payer, administrer... et être résolument moderne !

Nos laboratoires Pharmaceutiques, CA 1 milliard F, 850 personnes, filiale d'un des premiers Groupes Internationaux de la *Santé sont en pleine expansion et ambitieux pour l'avenir.*

Notre équipe est jeune et compétente.

Le (ou la) **RESPONSABLE PAIE ET ADMINISTRATION** que nous recherchons, maîtrise et développe son action à partir des propres outils informatiques de la Direction du Personnel... ceci dans un souci de prestation de services, de rigueur, de disponibilité et d'ouverture à la communication.

Vos bonnes connaissances en législation du travail, vous permettront de veiller à l'application des lois sociales et à leur intégration dans la culture de l'entreprise.

Vous êtes d'un bon niveau de formation - minimum DUT gestion du personnel - et votre expérience réussie dans la fonction vous permet d'analyser les situations et de faire des recommandations concrètes.

Ce poste est basé à EVREUX 27 000 (100 km Ouest de Paris).

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo récente, prétentions) à Laboratoires Glaxo - Pierre Pevsner - Service du recrutement - 43 rue Vineuse 75016 Paris.

LABORATOIRES **Glaxo**

Assister le responsable comptable d'un grand groupe

Le Groupe Socopa est un des n° 1 de l'agro-alimentaire : avec ses 5000 collaborateurs, il développe un CA de 12 milliards de francs. Le besoin accru de son département comptabilité nécessite la création du poste d'adjoint du Responsable Comptable.

A 30 ans, vous êtes *titulaire* d'un DECS, ESC ou équivalent. Votre première expérience d'au moins 5 ans acquise en PME, vous a parfaitement familiarisé aux techniques de la comptabilité générale et aux différents outils de la comptabilité analytique.

Assistant direct du *Responsable Comptable, vous serez un collaborateur efficace et rigoureux* dans vos missions. Responsable de la préparation et de l'établissement des bilans vous saurez *dans* l'intégralité de votre fonction, informer avec exactitude et assurer les liaisons fonctionnelles avec les responsables des services (informatique, administratif, comptable) et ponctuellement avec le Directeur Financier. Votre aisance dans les contacts et votre réelle aptitude à l'animation et à la *gestion concrète* du personnel du service, vous permettront de réussir à ce poste de coordination et de hautes responsabilités.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à notre DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES - B.P. 20 Cherré 72401 LA FERTE BERNARD Cedex.



une force de la nature viande SOCOPA

VOLVO

ADJOINT DU CONTROLEUR CENTRAL DE GESTION

vous invite à rejoindre son équipe dynamique.

Notre chiffre d'affaires se développe d'année en année :
+ de 3 milliards de F en 86.

Dans le cadre de cette croissance, vous suivrez les différentes activités de la Société :
Automobiles, Poids Lourds, Bus et Cars, Moteurs marins, Pièces de rechange.

Siège, succursales et filiales représentent vingt centres de profit dont vous aurez à contrôler, analyser et diffuser les résultats au *travers d'un reporting élaboré de type anglo-saxon, en grande* partie établi à l'aide d'un outil micro-informatique qu'il vous appartiendra de perfectionner encore.

Pour mener à bien cette mission, vous entretiendrez des relations régulières avec les unités opérationnelles avec lesquelles vous suivrez les plans d'action mis en place.

Ce poste vous est destiné si vous avez complété votre formation d'Ecole Supérieure de Commerce par une expérience de 3 à 5 ans, et si vous pouvez justifier de sérieuses connaissances financières et comptables.

La pratique de l'anglais est absolument indispensable.
Poste basé à Paris-Etoile.

Adressez votre candidature avec lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions s/réf. 401 à VOLVO FRANCE S.A., Direction du Personnel, 49 avenue d'Iéna, 75116 PARIS.



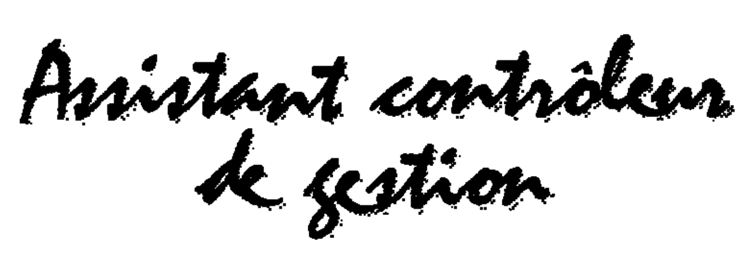
UNE FONCTION OPERATIONNELLE DANS UN ENVIRONNEMENT EVOLUTIF

Important groupe d'établissements financiers situé en région parisienne ayant de nombreuses agences en province recherche son

Responsable de la comptabilité d'exploitation

De formation supérieure (école supérieure de commerce et de gestion, titulaire du DECS), après une expérience significative dans une Direction de la Comptabilité (établissement financier ou banque), vous recherchez des responsabilités opérationnelles dans un environnement évolutif.
Nous vous offrons de satisfaire vos ambitions en :
• animant et encadrant une équipe de 15 personnes,
• assurant la tenue des comptabilités auxiliaires (clients, immobilisations...),
• étant en relation quotidienne tant avec nos équipes comptables décentralisées qu'avec nos services d'informatique centraux.
De réelles qualités d'organisation, de rigueur et de communication sont nécessaires pour évoluer avec succès dans cette fonction et prendre ultérieurement des responsabilités importantes au sein de notre Groupe.
Merci d'adresser votre dossier (CV, lettre, photo, prétentions) à Média-System (réf. 9043), 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-system



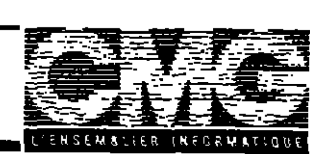
CMG offre une triple compétence unique sur le marché mini et micro-ordinateurs, en informatique industrielle, informatique de gestion et gestion de production.
Notre réussite depuis notre création, il y a 10 ans, nous la prouvons : une progression constante de 50 % l'an, un développement en région important, une ambiance d'autonomie et de respect mutuel permettant à chacun de nos collaborateurs d'exploiter son potentiel.

Diplômé école de commerce et/ou université de gestion (Bac + 4), justifiant de bonnes connaissances en comptabilité, à 25 ans environ, vous possédez une première expérience significative en contrôle de gestion acquise si possible dans une société de services ou en ingénierie.
Intégré à une petite équipe, vous serez plus particulièrement chargé : • du suivi des affaires (commandes, approvisionnements), • de la valorisation mensuelle des stocks, • de la gestion des immobilisations, • du contrôle des marges.

A votre sens de l'organisation, vous alliez un sens de la diplomatie certain vous permettant d'être en contact très fréquemment avec les Directeurs de Département.

Notre société grandit vite..., alors associez-vous à notre expansion !

média-system



Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo, prétentions (sous réf. ACG/M) à CMG, Mme Gouffier, ZA de Courtaboeuf, BP 38, 91942 Les Ulis Cedex.

L'AUDIT DANS UN IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER : UNE OPPORTUNITE POUR EVOLUER.

Important établissement financier situé en Banlieue Est de Paris, nous recherchons pour renforcer notre équipe d'audit un

CHEF DE MISSION

Il se verra confier la responsabilité de missions à caractère d'inspection des entités régionales qui composent les nombreuses sociétés du Groupe.

Diplômé de l'enseignement supérieur, à orientation commerciale-gestion (HEC, ESSEC...), vous avez complété votre formation par une expérience minimum de trois années dans une banque, un établissement financier ou dans un service d'Audit d'un grand Groupe (de préférence du secteur financier).

En fonction de vos résultats et de vos souhaits, de nombreuses possibilités de carrière vous seront offertes : évolution dans la hiérarchie de l'Audit, ouverture sur le Groupe, diversifications en finance ou en gestion.

De fréquents déplacements sont à prévoir.

Adressez votre dossier (CV, lettre, photo, prétentions), en précisant sur l'enveloppe la réf. 9035, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

HEC,
ESSEC,
SUP DE CO...

Jeune diplômé, débutez votre carrière par le controle de gestion...

dans une entreprise en expansion forte et régulière depuis sa fondation (CA 1986, 520 MF).

Filiale commerciale et industrielle d'un très important groupe français, elle a su définir dans son domaine, la vente, les éléments de sa progression en France et à l'étranger.
Votre mission : Contrôleur de Gestion Adjoint, vous prendrez en charge progressivement les différents aspects de la fonction : en relation avec les opérationnels, vous établirez les budgets, contrôlerez nos procédures comptables et de gestion, analyserez les résultats et suivrez les activités de nos filiales à l'exportation. Vous aurez également à élaborer le plan de tresorerie
Votre profil débutant (option finance/contrôle de gestion), vous êtes rigoureux et organisé. Vous aimez rechercher la réalité derrière les chiffres et les tableaux.
Discrétion, curiosité naturelle, sens du contact et un tact qui n'exclut pas la détermination sont vos atouts reconnus.
Poste basé à Saint-Cloud.
Si ces propositions vous intéressent, adresser votre dossier de candidature complet (lettre, CV, photo et prétentions), sous référence 8845 M, mentionnée sur l'enveloppe, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

Organiser et contrôler un gros service Titres.

Titrard confirmé, ayant exercé des responsabilités à un niveau élevé, ou organisateur ayant conduit des missions significatives dans ce secteur d'activité, vous avez vécu l'explosion de ces dernières années et acquis, dans des conditions parfois difficiles, une bonne maîtrise de l'ensemble des rouages d'un service de gestion administratif des Titres.

Puissant organisme financier, nous recherchons le responsable de la cellule " organisation et contrôle " de notre service Titres. Son objectif : auditer les circuits existants, cerner les coûts, concevoir de nouvelles procédures, moderniser en un mot. A la tête d'une équipe de 6 personnes, il devra appréhender des systèmes complexes, apporter des solutions efficaces, s'impliquer dans leur mise en œuvre.

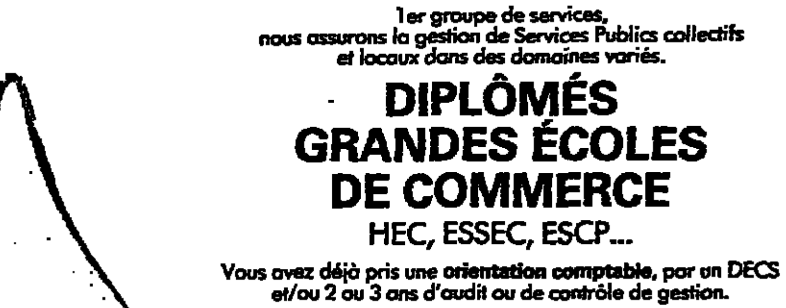
Une mission passionnante qui devrait vous permettre de faire la synthèse de votre acquis professionnel et de vos qualités d'animateur et de formateur. Pour un premier contact, merci d'écrire sous référence 676 513 M aux Consultants du Cabinet SIRCA, 64 rue La Boétie - 75008 Paris, en précisant votre niveau actuel de rémunération.

Sirca Membre de Syntec

SOURCES

GROUPE GÉNÉRALE DES EAUX
- 500 sociétés -

1er groupe de services,
nous assurons la gestion de Services Publics collectifs
et locaux dans des domaines variés.



HEC, ESSEC, ESCP...

Vous avez déjà pris une **orientation comptable**, par un DECS et/ou 2 ou 3 ans d'audit ou de contrôle de gestion.

Nous vous proposons dans un premier temps :
• soit de participer au suivi et à la coordination de l'outil de gestion de nos différentes implantations,
• soit de contribuer au contrôle de gestion de l'une de nos plus importantes exploitations.

Ces postes, basés à Paris, offrent de réelles possibilités d'évolution au sein du groupe, à la hauteur de votre potentiel et de vos ambitions.

Merci de nous adresser votre candidature sous réf. CF/LM :
Compagnie Générale des Eaux.
Service Relations et Ressources Humaines,
52, rue d'Anjou, 75008 PARIS.



NOUS CHERCHONS DES HOMMES DE CARACTÈRE

Organisation et Publicité

Filiale d'un important groupe bancaire européen, nous sommes fortement positionnés dans notre marché.

Notre croissance s'appuie sur le renforcement de nos activités financières comportant également le développement des

INTRODUCTIONS EN BOURSE
AUGMENTATIONS DE CAPITAL
et EMISSIONS OBLIGATAIRES

Le Cadre Financier que nous recherchons pour développer ces opérations auprès d'une clientèle d'entreprises françaises et étrangères, doit avoir une expérience similaire de plusieurs années acquise dans une banque ou chez un agent de change.

Des connaissances en anglais et/ou allemand seraient appréciées.

Adresser CV et prétentions sous référence 675 à M. A. DANNENBERGER CEPIAD - 135, avenue de Wagram 75017 Paris qui vous garantit la discrétion.

TRÈS IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche

responsable d'études en contrôle de gestion

pour prendre en charge, dans le Service Contrôle de Gestion (25 personnes), l'ensemble des études et fonctions liées au suivi des activités et des frais de fonctionnement de l'Etablissement.
A ce titre il participera aux développements importants du système de gestion.
Ce poste convient à un(e) candidat(e) de formation ESC ou équivalent, avec une expérience de 3 ans minimum en Contrôle de Gestion ou suivi budgétaire, dans une grande structure, de préférence du secteur tertiaire.
Nombreuses possibilités d'évolution.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. L 178 à
PAJ Conseil, 8, av. de Camoëns, 75116 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT



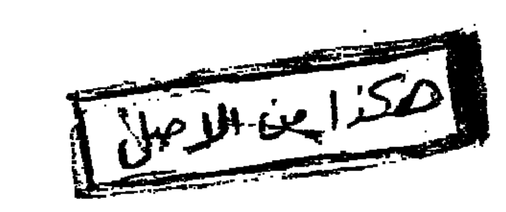
Groupe de distribution
CA 5 Milliards de Francs
recherche

CONTROLEUR DE GESTION

• Débutant ou courte expérience.
• Formation exigée : diplômé d'une grande école de commerce.
• Poste basé à Paris

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions au
Directeur du Contrôle de Gestion du Groupe
28, rue de Flandre - 75019 PARIS

Bleu Publicité



UNIVERS DE LA GESTION

Société de promotion immobilière liée à un groupe financier de premier plan, nous réalisons des opérations en accession à la propriété. Nous *cherchons*, pour notre siège à La Défense,

un jeune responsable administratif et financier, H/F - 160 000 F/an +

Sous l'autorité d'un directeur de programmes, vos responsabilités couvrent : le montage et le suivi des SCI, l'élaboration des documents contractuels et le contrôle de leur bonne exécution, la gestion financière (plans de financement, suivi de la trésorerie, simulations financières, etc.). Vous participez à la fixation des prix de vente et déterminez les prix de revient définitifs par opération.

Jeune diplômé d'études supérieures, vous avez en trois à quatre ans acquis une bonne culture comptable, juridique et financière. Vous souhaitez vous *investir totalement dans un* environnement fortement concurrentiel.

Merci d'écrire à notre consultante, Mme M.C. TESSIER, (réf. 5021 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Export et Finances...

Jeune Trésorier

Cette filiale (CA : 1 milliard de F / 2 300 pers.) appartenant à un très grand groupe français développe ses activités de fabrication et d'ingénierie notamment à l'export (70% du CA). *Les performances réalisées incitent la Direction* Financière à structurer et développer le département Trésorerie.

Rattaché au Directeur Financier, le Trésorier sera chargé de plusieurs missions : Assurer le suivi financier et administratif des contrats de vente à l'étranger. Appuyé par le logiciel, gérer la trésorerie Francs et Devises. Assurer les *relations avec les différentes banques, développer la com*munication financière auprès des Responsables de Centre de Production répartis sur le territoire français. Etre l'interface financier des autres services (en particulier contrôle de gestion et comptabilité).

Ce poste très évolutif s'adresse à un jeune diplômé de Grande Ecole de Commerce, possédant une expé*rience même courte de la trésorerie acquise nécessaire*ment au sein d'une entreprise industrielle fortement exportatrice ou au sein des services étrangers d'une agence bancaire. La maîtrise parfaite de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et prétentions à Nicole LE BREUILLY sous réf. M 63904 NLB.

TEG
113 rue de l'Université
75007 PARIS.



DESSEIN

De formation supérieure (école de commerce ou d'ingénieur), vous souhaitez valoriser vos connaissances dans le domaine de l'informatique et de l'organisation et vos compétences en méthodes d'analyse, de conduite de projet et d'animation.
La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DE L'ARDECHE vous propose à Privas un poste de

CHARGE D'ETUDES EN ORGANISATION

Dans le cadre du plan organisation et informatique, vous aurez pour mission :
- de coordonner le déroulement des projets qui vous seront confiés en liaison avec le service informatique et les utilisateurs,
- d'assurer la conception et la réalisation des nouvelles procédures et applications en matière d'organisation auprès des différents services,
- de participer à l'élaboration et à la mise en place des méthodes d'analyse.

Une connaissance des techniques bancaires sera pour vous un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre et C.V. à :
Monsieur le Responsable du Personnel et des Relations Sociales
C.R.C.A.M. de l'Ardèche - B.P. 205 - 07002 PRIVAS Cedex



LE BON SENS EN ACTION

Organisation et Publicité

BANQUE PARISIENNE

en fort développement, filiale d'un tout premier Groupe Bancaire Français, recherche un

RESPONSABLE PRODUITS FINANCIERS

Au sein d'une équipe en pleine expansion, *nous vous proposons* de participer au développement de l'activité produits de trésorerie destinés à notre clientèle d'entreprises.

De formation supérieure (HEC, ESSEC, DESS Dauphine,...), vous avez une expérience professionnelle dans un poste similaire vous ayant permis d'acquérir les techniques des marchés monétaires et financiers.

Votre sens commercial, votre dynamisme et votre potentiel vous permettront de développer votre portefeuille de clients, de réussir et d'évoluer rapidement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 6012 LM à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

BANQUE (Paris)

Vous êtes

HEC - ESSEC - SUP de CO ESCAE

de préférence titulaire du D.E.C.S.
ou

EXPERT COMPTABLE MEMORIALISTE

débutant ou ayant quelques années d'expérience

Nous sommes

UNE BANQUE FRANCAISE DE TOUT PREMIER PLAN

et *nous vous offrons* la possibilité d'intégrer notre DIRECTION de la COMPTABILITÉ pour participer aux travaux d'analyse et de synthèse sur les comptes et les ratios de la Banque ainsi qu'à l'élaboration des dossiers d'information destinés à la Direction Générale.

Il s'agit d'un premier poste permettant d'évoluer ensuite, soit au sein même de la Direction de la Comptabilité, soit dans d'autres secteurs fonctionnels ou opérationnels de la Banque.

Merci d'adresser votre C.V. complet, photo et rémunération souhaitée en rappelant la référence 65901 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris, qui fera suivre. Discrétion totale assurée.

RESPONSABLE ETUDES CREDITS ENTREPRISES

Cette banque régionale (plus de 800 personnes), dont le siège est situé dans une ville universitaire de l'Est de la France, s'appuie sur un réseau dense et occupe une position concurrentielle remarquable sur son territoire, notamment en clientèle de PME - PMI.

Elle recherche un diplômé de l'enseignement supérieur d'une trentaine d'années pour rapidement prendre en charge la responsabilité de l'étude et de l'attribution *des crédits MLT aux entreprises, avec possibilité* d'animation d'une petite équipe.

Cette fonction suppose une très bonne maîtrise des techniques d'analyse financière et d'octroi de crédits, de même qu'une expérience acquise dans un organisme financier spécialisé ou en milieu bancaire.
Ce poste s'inscrit dans une perspective d'évolution rapide et intéressante.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 8473 A, à RÉUSSITES - 11, quai Rambaud - 69002 LYON. Membre de Syntec



MEDIA PA

Le secrétaire général d'une importante caisse de retraite et de prévoyance Paris
recherche un

Juriste

spécialiste droit privé de haut niveau (doctorat)

pour le seconder dans ses différentes fonctions en particulier à caractère juridique, puis lui confier peu à peu un service de gestion d'environ 25 personnes.

Ce poste évolutif demande une bonne connaissance de l'entreprise d'au moins 4 à 5 ans acquise dans le secteur tertiaire : banque, assurance ainsi que de réelles qualités opérationnelles et de gestion.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions sous réf. 1186 à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder - 75009 Paris

LEY-TOURNAY/ASSCOM

AUDIT

vous êtes

SENIOR

dans une firme d'Audit
— Vous recherchez un poste à responsabilité dans un grand Cabinet Français, Commissaire aux Comptes d'importants groupes.
— Nous avons un projet pour vous.
— Expérience indispensable en Audit : 3-4 ans.

Env. lettre de candidature manuscrite, CV, photo et prétentions à Yves GALTIER

FRINAULT FIDUCIAIRE,
8, rue Bellini 75016 PARIS

Directeur de département comptable

Rattaché au Contrôle général de gestion du groupe, vous serez entièrement responsable de l'ensemble des comptabilités (générale, analytique, stock et *auxiliaires) de l'une des grandes sociétés du groupe (2,3 Mds de F. de CA).* Vous serez aidé dans cette mission d'une équipe d'environ 20 personnes.

De formation supérieure (ESC + DECS et si possible Expertise Comptable), vous devez avoir une expérience confirmée de responsabilité globale des *comptabilités dans une entreprise importante.*

La connaissance du secteur de la grande distribution et/ou un passage dans une entreprise ou un cabinet d'origine anglo-saxonne serait un atout supplémentaire.

Vous devez posséder des qualités évidentes d'animateur d'équipe autant que des compétences techniques indiscutables.

Compte-tenu du niveau élevé du candidat souhaité, une bonne réussite dans son poste lui permettra d'évoluer vers des fonctions de responsabilité *plus larges dans la société ou le groupe GMF (12 000 personnes) dont la* Fnac est une des sociétés les plus importantes. réf. 606 M



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant la référence choisie, à Fnac, Département Central du Recrutement, 101 rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.

média-system

Jeune Contrôleur de Gestion

— Paris —

Au sein du Contrôle Général de Gestion du Groupe, il vous sera confié la responsabilité du suivi budgétaire, de l'analyse des résultats, des tableaux de bord pour une partie de l'activité du Groupe (magasins, filiales ou centres généraux).
Diplômé de l'enseignement commercial supérieur, vous êtes débutant ou avez une première expérience en entreprise ou cabinet d'audit. Réf. 608

Contrôleur de Gestion Régional

— Grenoble —

Vous assisterez le Directeur Régional dans le suivi et le contrôle des magasins de la région (10 unités représentant près de 1 milliard de F. de CA). *Vous assurerez la réalisation du tableau de bord et des rapports* nécessaires à la prise de décision par la Direction Générale. Vous assisterez les magasins dans l'exploitation des outils de gestion.
Nous recherchons un professionnel de la gestion ayant environ 5 ans d'expé*rience acquise si possible dans le secteur de la grande distribution. Réf. 609*

Pour ces 2 postes, nous souhaitons des caractères et des ambitions tournés vers l'opérationnel et la prise de responsabilités larges et autonomes à terme.



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence choisie à FNAC, Département Central du Recrutement, 101 rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.

média-system

LA MAISON DE VALERIE — Région Centre

Nous sommes une société de vente par correspondance en pleine expansion.

Nous avons largement intégré le crédit dans notre politique commerciale.
Nous recherchons notre



Rattaché à la Direction du Marketing, il devra :
- étudier les besoins de la clientèle en matière de crédit et faire des propositions,
- tester et analyser les résultats des actions de sélection de clients, de relances,...,
- assurer l'interface avec les services financiers, relations clientèle, *informatique et études marketing (adaptation et mise en place de* toute action).

De formation supérieure, il aura acquis une expérience minimum de 5 ans dans une fonction similaire.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec c.v., photo et prétentions s/réf. 4739 à MV SERVICES, Boîte Postale 4, 41353 VINEUIL CEDEX.

AXIAL

---

*Importante société d'aménagement, filiale d'un groupe financier, recherche pour sa Direction Territoriale Centre Ouest, basée à **ORLEANS**, un*

Responsable comptable et financier

Il aura pour mission :
- *l'assistance comptable auprès des Chefs Comptables régionaux et la consolidation des méthodes et procédures,*
- *l'audit, la vérification et le contrôle des sociétés gérées,*
- *la consolidation du contrôle budgétaire.*

De formation supérieure (DECS exigé), il devra posséder une expérience confirmée de l'encadrement et de la comptabilité en cabinet conseil ainsi que la pratique des méthodes de contrôle de gestion.

Adressez lettre, CV, photo, prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 9038, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.


UNIVERS DE LA GESTION







UNIVERS DE LA GESTION

Adjoint du Directeur du Personnel HF

200 kms Sud Paris

Vous couvrirez " en direct " toutes les fonctions d'un Chef de Personnel Usine : l'administration du Personnel, la formation, la communication interne ... et vous participerez étroitement avec le Directeur du Personnel dont vous serez l'adjoint, à la mise en œuvre et au développement de la politique sociale, à la gestion des ressources humaines, au développement de l'organisation et de la concertation, aux relations extérieures.
Ce poste évolutif s'adresse à un jeune candidat d'au moins 27 ans, issu de l'enseignement supérieur, désireux de valoriser sa première expérience (au moins 3 ans dans la fonction Personnel en milieu industriel) au sein d'une entreprise jeune et performante - 600 personnes - filiale d'un groupe international, travaillant dans un secteur de pointe (vidéo).
La connaissance de l'anglais favorisera votre évolution.
ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 741 M.

35, rue du Rocher 75008 Paris



LEY-TOURNAY/ASCOM



La Caisse Nationale de Prévoyance,

un des leaders français de l'Assurance Vie, recherche un

Jeune Contrôleur de Gestion

qui sera chargé de développer le contrôle de gestion au sein de la branche groupe et d'y élaborer les outils qui s'y rattachent :
- prévisions et suivi budgétaire,
- tableaux de bord de la branche et des portefeuilles d'assurance,
- analyse des résultats d'activité,
- préparation des comptes administratifs et du rapport annuel d'activité de cette branche,
- participations aux travaux de planification.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, ESCP) ayant une expérience de 2/4 ans de la fonction contrôle de gestion ou de l'audit.
Ce poste requiert de bonnes facultés de communication, de négociation et une aptitude à décider.
Très intéressantes opportunités d'évolution par la suite au sein du Groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations.
Adresser C.V. détaillé, précisant votre rémunération actuelle, en rappelant la référence BI 704, à :

EGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS

Johnson & Johnson CARDIOVASCULAR SA

Nous sommes l'une des filiales françaises de ce groupe international US et nous distribuons sur le marché médico-chirurgical du matériel de chirurgie cardiaque. Pour étoffer notre structure, nous recherchons aujourd'hui un Responsable pour couvrir

L'ADMINISTRATIF ET LE FINANCIER

Partenaire de la Direction Générale, vous êtes au-delà de vos fonctions de chef comptable, le véritable garant du "droit chemin" que suit la société. Reporting, mais aussi procédures d'export, budget, investissements, ..., personnel, services généraux font partie de votre job.

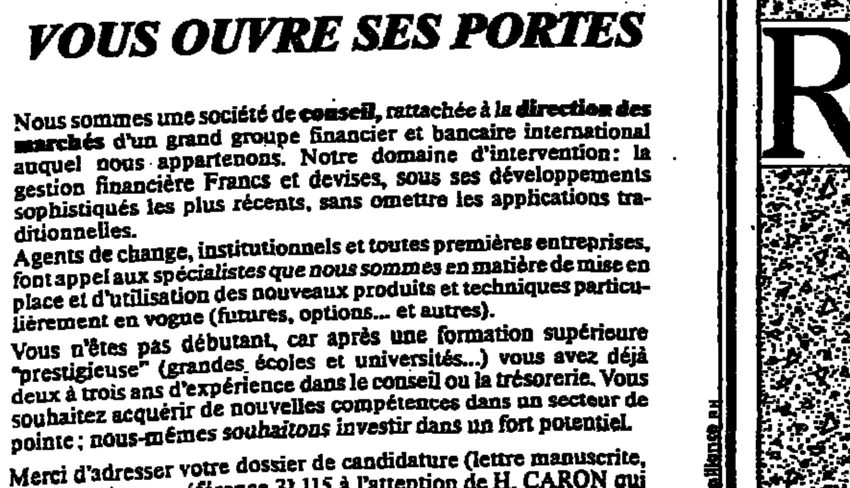
Motivé par l'attrait d'une fonction complète, le jeune "manager" d'environ 30 ans que vous êtes aura confirmé sa formation (type ESC + DECS ou équivalent) par quelques années de pratique. L'anglais usuel est indispensable. Poste basé à Neauphle-le-Château (78).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence 21.950 à l'attention de H. CARON qui traitera ce dossier en toute confidentialité.



Coopers & Lybrand associés
DIVISION RESSOURCES HUMAINES
56, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

alliance RH



LE MONDE DE LA FINANCE VOUS OUVRE SES PORTES

Nous sommes une société de **conseil**, *rattachée à la* **direction des marchés** d'un grand groupe financier et bancaire international auquel nous appartenons. Notre domaine d'intervention: la gestion financière Francs et devises, sous ses développements sophistiqués les plus récents, sans omettre les applications traditionnelles.
Agents de change, institutionnels et toutes premières entreprises, font appel aux *spécialistes que nous sommes* en matière de mise en place et d'utilisation des nouveaux produits et techniques particulièrement en vogue (futures, options... et autres).
Vous n'êtes pas débutant, car après une formation supérieure "prestigieuse" (grandes écoles et universités...) vous avez déjà deux à trois ans d'expérience dans le conseil ou la trésorerie. Vous souhaitez acquérir de nouvelles compétences dans un secteur de pointe ; nous-mêmes *souhaitons* investir dans un fort potentiel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence 31.115 à l'attention de H. CARON qui traitera ce dossier en toute confidentialité.

Coopers & Lybrand associés
DIVISION RESSOURCES HUMAINES
56, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

alliance RH

Auditeur interne

SPÉCIALISATION COMPTABLE

UNE OPPORTUNITÉ DÉCISIVE DANS NOTRE BANQUE.

De formation type Sciences Eco, Ecole de Gestion + DECS, âgé idéalement d'environ 28 ans, vous avez pratiqué dans un **cabinet d'audit comptable**. Vous vous savez compétent, fort de bonnes capacités techniques, tenace mais diplomate.

Alors, saisissez notre opportunité : intégrez la Banque CASDEN située à Marne-la-Vallée où nous créons le poste d'**AUDITEUR INTERNE.**

Rattaché à notre Contrôleur Général, vous serez l'Audit interne de la comptabilité de notre banque et de nos filiales.

Autres opportunités : un poste très formateur qui peut ouvrir de larges possibilités d'évolution.



Un coup de fil vaut mieux qu'un long C.V. ! Contactez les collaboratrices d'**ALLO-CARRIERES** au **(1) 45.02.15.74.** Elles vous informeront et vous conseilleront rapidement et en toute discrétion (du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - Précisez la référence 533).

Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre dossier de candidature, sous la référence 533/LM, à ALLO-CARRIERES - 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.



MEDIA PA



Notre Direction Financière recherche un jeune diplomé Grande Ecole possédant une expérience d'environ 4 ans dans **le Service Change d'une Banque.**
En prise directe avec notre Directeur Financier, vous aurez à proposer la politique de change du Groupe et à gérer notre trésorerie en devises, en utilisant tous les outils financiers et informatiques mis à votre disposition. Pour reussir pleinement dans ce poste, une bonne connaissance de l'économie mondiale, une bonne maîtrise de l'anglais sont indispensables ainsi qu'un esprit vif, le sens de la rigueur et de l'implication personnelle.
Aujourd'hui, vous souhaitez exploiter vos compétences. Notre Groupe à vocation internationale vous en offre les moyens (C.A. 19 Md F).

Merci d'envoyer votre CV, lettre manuscrite et remuneration actuelle sous réf. 60992 à DEB'S 103, rue Jouffroy 75017 PARIS qui transmettra votre candidature en toute confidentialite

AVIGNON

ANIMA... Organisation - Informatique de gestion.

Après diagnostic d'activité et d'organisation, nous proposons et mettons en place des outils de gestion informatisée ou l'amélioration des systèmes existants et assurons la formation du personnel concerné.
Notre clientèle est essentiellement constituée de PME du négoce, sur toute la France.
Depuis 10 ans, notre démarche est solidement expérimentée et face à un marché potentiel important, notre développement n'est limité que par nos effectifs (10 personnes). C'est pourquoi nous cherchons un

Consultant HF

Ingénieur généraliste (A.M., INSA...) + IAE ou Sup de Co + techniques informa*tiques ; à 30/35 ans, vous avez déjà réalisé au moins une dizaine de projets en PME.*
Vous êtes rompu à l'informatique de gestion et souhaitez vous orienter vers le conseil et l'organisation.
Nous vous confierons l'entière responsabilité d'une clientèle tant sur le plan technique que financier.
Basé en AVIGNON, avec environ 2 jours de déplacement/semaine, votre rémunération liée aux résultats ne devrait pas être inférieure à 180 KF.
Merci d'adresser votre dossier (CV + photo + rémunération actuelle) à notre Conseil, sous référence 408, Cabinet GENTON, 2, rue de la République, 84000 AVIGNON.

Cabinet GENTON
Avignon-Lyon

Membre des Conseils du Sud-Est Grand Delta Conseils

assurer votre réussite

c'est ce que propose une importante société internationale, dont le siège social est à Paris, à son

Responsable assurance

Rattaché à la Direction Juridique, vous devez :
- assurer la gestion administrative des différentes polices souscrites par le Groupe (police de responsabilité - travaux maritimes - transports).
- étudier l'adéquation des schémas de responsabilités contractuelles et des polices d'assurance, d'autre part, vous êtes responsable de la préparation de dossiers sinistres importants notamment de nature maritime.

Agé de 25 ans minimum, votre formation supérieure économique ou juridique, votre expérience de 2 ans dans le domaine de l'assurance (Compagnie ou Courtier) et votre goût certain pour la compréhension des problèmes techniques sont les atouts majeurs pour assurer votre réussite. La maîtrise de l'anglais parlé et écrit est un complément indispensable.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. 8999, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

formation professionnelle

Vous venez de term. vos études et vous souhaitez entrer dans la vie active.
Devenez après un stage de form. l'un des CONSEILLERS COMMERCIAUX H.F. d'un important organisme. Tél. pr.r-vs 45-00-24-03.

M.S.T.
Maîtr. de Sc. et techniques Métiers de l'image et du son. Formation de réalisateurs multimédia.
Concours d'entrée les : 18, 19 et 20 mai 1987.
Renseignements : Université de Provence M.S.T. Image et Son 3, place Victor-Hugo, 13331 MARSEILLE. Tél. : 91-62-13-90.

travail à domicile

J.F. assure traitement de texte sur Macintosh Plus. Tél. : 45-66-06-53.

propositions diverses

Aidez-moi à développer mon affaire, comme si c'était la vôtre ! UNIVERSALIS 45-38-99-05.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VDRE CX TURBO DIESEL BREAK 1986. 48.000 km, climatisation, peinture métal, très bon état. 110.000 F. Tél. : 64-28-73-04.

deux-roues

A VENDRE MOTO HONDA CB 125 T 20 000 km, 6 500 F. Tél. : 39-54-68-73

boxes - parking

PART. VD PARKING Avenue Foch-Etoile. 26.000 F. 45-20-05-32.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

EXCEPTIONNEL 90m² superbe liv. prolongé par terrasse + chambre. Dernier étage, ascens. park. 2 600 000 F. 46-24-93-33.

6e arrdt

ODEON. Adorable studette s/passerelle, AU CALME, DERNIER ÉT., CLAIR, CONFORT. 10 m², 185.000 F. 42-50-04-28.

8e arrdt

FRIEDLAND 180 m²
triple réception, 3 chbres, 4e ét., service parking. GARBI - 45-67-22-88.

13e arrdt

GOBELINS
3 P., BAINS, REFAIT NEUF. 720.000 F. 45-26-99-04.

DUPLEX 5 P. CFT
120 m² + 45 m², terrasse, parking. 2.100.000 F. IMMO MARCADET 42-52-01-82.

Mº NATIONALE imm. brique 1930, beau studio, tout cft., balcon, 350.000 F. Tél. : 42-52-01-82.

15e arrdt

CAMBRONNE
appts occupés, loi 48. Dans bel imm. pierre de t. de 350.000 F à 450.000 F. 42-80-64-74, poste 233.

18e arrdt

DUPLEX CARACTÈRE
Guy-Mocquet, 2 pces, tt cft. 290 000 F. T. : 42-52-01-82.

94 Val-de-Marne

ST-MAUR 7 P., TT CFT
760 m². 1.400.000 F. Tél. : 42-52-01-82.

BOISSY-SAINT-LÉGER
Bel appart. 5 pièces. 105 m². Cuisine équipée. Séjour double. 3 ch., s. de bs + cab. de toil. 2 w.-c. Nombreux placards. Parking en sous-sol. 5 mn à pied RER. Toutes commodités. 550 000 F. Tél. 45-69-33-90 après 19 h.

Province

VAL D'ISÈRE
LUXUEUX CHALET SAVOYARD comprenant seulement
15 APPARTEMENTS
situé dans secteur calme et résidentiel. Boxes en s/sol. Casiers à skis. Ascenseur. Livraison fin 1987. CIME 45-38-52-52 (Mme Ramis).

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

Pour vendre ou acheter maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce sur toute la France. LAGRANGE 9, r. Le Châtelier, 75017 Paris. Tél. : 16 (1) 40-54-06-08.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps diplomatiques et cadres de stés multinationales. Tél. : 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES, studios, 2-3-4-5 pces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

maisons de campagne

Parc rég. Maine-Normandie Entre Alençon et Bagnoles-de-l'Orne (213 km de Paris), particulier vend cause maladie maison de campagne meublée en cours de finition (reste peinture et papiers). Sur cave avec puits. S. de séjour avec cheminée, 2 chambres, cuisine équipée, salle de bains et wc. Chauffage électrique. Le tout sur 1 300 m de terrain avec arbres fruitiers clos. Bordé par petite rivière 1re catégorie. (Pêche et chasse). Prix : 250 000 F. Renseignements *au 47-38-18-74.*

Part. vd Luberon Vaucluse, 12 km Cavaillon, très anc. mais. de village rénovée, 450 m² hab., 2 s. bns, atelier d'art., 2 terr., jardinet, garages. 1.500.000 F. (1) 47-06-45-32.

A SAISIR 85 km Paris direct. Aut. Sud
NEMOURS
A 5 MN DU GOLF
Tr. belle maison campagne aménag. tt cft, 5 p. + séj. rust., chemin., belles dépend. S/TERR. 1 HA PAYS. Px tot. 590.000, créd. 100 %. (16) 38-95-49-53 et après 20 h (16) 38-96-22-29. 24 h/24.

propriétés

PROXIMITÉ ARRAS (62) Construction récente plain-pied, tout électrique. Grand séjour, cheminée feu de bois, 3 chambres. Garage, jardin planté. *Prix sacrifié, cause départ.* Tél. (16) 21-73-08-89, ts les matins sauf dimanche.

ALLIER. Propriété rurale, comprenant fermette restaurée tt cft, dépendances, 110m² s/sol. Très bon état sur 4 hect., verger et pré. En limite forêt domaniale. 370 000 F. Michel Pezet, expert, 03500 Saulcet. Tél. : 70-45-35-70.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

ÉTOILE
très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services. TÉL. : (1) 47-27-15-59.

Domiciliation depuis 80 F /ms Av. des Champs-Élysées (Étoile), rue St-Honoré (Concorde), rue Cronstadt, Paris 15e, 21-bis, rue de Toul, Paris 12e. Constitution SARL 2.000 F/HT. Inter Dom. Tél. 43-40-68-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 43-93-60-50 +.

DOMICIL. CIALE 8e TELEX/SECRET. TEL. BURX
AGECO 42-94-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO. Loc. burx, secrét., tél., télex. Domiciliation : 170 à 390 F/M.
CIDES, 47-20-41-08.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + Bureaux neufs. Démarches R.C. et R.M. *SODEC SERVICES* Champs-Élysées 47-23-55-47. NATION ..... 43-41-81-81.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles. Bureaux. Constitution de sociétés Télex — Secrétariat ACCESS. 40-28-15-12

fonds de commerce

Ventes

HOTEL-RESTAURANT-BAR Proche 78 en tte propriété, 6 chbres, 50 couverts plus 1 appt 3 p. et 2 studios, actuellement fermé à cause santé. Affaire à remonter. Grosses possibilités. Mise au courant pour débutant ou reconversion. Prix murs et fond : *1.680.000 F. Gros crédit.* Vendeur le soir Tél. : (1) 43-57-07-58.

Religions

L'église de Port-Marly réoccupée

A coups de madrier

Ils l'appelaient le *« mur de la honte »*. Grande croix blanche, couronnes de fleurs mortuaires, bougies allumées : ils priaient devant « leur » église fermée depuis l'évacuation du 30 mars. Ils se disaient *« persécutés »* comme les catholiques polonais. Seule différence, et de taille, avec ces derniers : les propos insultants contre les évêques, répandus sur le parvis de Saint-Louis, l'église paroissiale de Port-Marly dans les Yvelines.

Le célébrant de l'office des Rameaux, le dimanche 12 avril, vient de chanter l'*Ite, missa est.* C'est alors que, soutenus par deux mille fidèles, une vingtaine de traditionalistes empoignent un lourd madrier. S'en servant comme d'un bélier, ils enfoncent les portes de l'église murée par des parpaings. Chantant *« Christus vincit, Christus regnat »* (le Christ vainc, le Christ règne), un cortège se forme et défile jusqu'à l'autel. L'église paroissiale de Port-Marly est occupée pour la troisième fois.

Rarement on aura vu des fidèles défier de manière aussi spectaculaire, en France, l'autorité épiscopale. Au cours d'un entretien qui avait eu lieu deux jours plus tôt, Mgr Louis Simonneaux, évêque de Versailles, et Mgr Jean-Charles Thomas, son coadjuteur, leur avaient fait une nouvelle proposition de dialogue : une messe en latin sera célébrée à leur intention tous les dimanches à la chapelle Notre-Dame-des-Armées à Versailles, par un prêtre nommé par l'évêque, en vertu de l'indult publié par Rome en 1984. Un office a d'ailleurs eu lieu dans ces conditions dès dimanche.

Les traditionalistes ne comptent pas en rester là. Ils mènent déjà campagne auprès de ceux qu'ils considèrent comme leurs *« amis »* : à Rome, les cardinaux Gagnon, Maïer, Ratzinger, Mgr Tchidimbo (1); en France, Mgr Lustiger, l'évêque de Meaux, celui de Sées, etc.

Bien que très localisé, ce conflit est exemplaire. Il illustre l'opposition entre la paroisse géographique et la paroisse d'adoption : des fidèles venaient de tout le département des Yvelines pour suivre la messe en latin et en grégorien de l'ancien curé de Port-Marly, le chanoine Roussel, une éminente figure de la musique et de la Résistance, d'une fidélité totale à la hiérarchie.

Une fois ce prêtre disparu, en décembre 1985, un groupe de paroissiens ont imposé la messe selon l'ancien rite de l'Eglise, ont refusé le nouveau curé, occupé son église et celle des habitants de Port-Marly et fait appel à un religieux ordonné par Mgr Lefebvre.

Saint-Louis de Port-Marly est devenu un second Saint-Nicolas-du-Chardonnet : une même solution de force, ignorant les besoins des fidèles non traditionalistes et les décisions de justice, pour imposer à l'évêque une situation contre laquelle il n'a que son droit canon à opposer.

La différence est que les moyens pacifiques ont fait place à une sorte d'escalade de l'illégalité et de la violence. Aux curés en soutane, nostalgiques du latin et de la messe d'autrefois, ont succédé des laïcs déterminés, se définissant eux-mêmes comme étant *« de droite, conservateurs, défenseurs des valeurs morales ».* Ils invoquent le pape à tout propos, mais rejettent l'autorité des évêques qu'il a désignés.

Dimanche soir, à la sortie des vêpres, on vendait *Présent*, le journal des amis de Mgr Lefebvre et des catholiques proches de M. Le Pen. Et une semaine plus tôt, un député du Front national avait pris place parmi les fidèles...

HENRI TINCQ.

(1) Les trois cardinaux cités sont préfets de dicastères de la Curie romaine. Quant à Mgr Tchidimbo, ancien archevêque de Conakry, il a été longtemps prisonnier des geôles de Sekou Touré en Guinée.

Médecine

Trois Américains sur quatre favorables à un test prénuptial du SIDA

Les trois quarts (77 %) des habitants des Etats-Unis, interrogés lors d'un sondage d'opinion, se déclarent en faveur d'un test obligatoire de dépistage du virus du SIDA lors de l'examen prénuptial. 74 % souhaitent un tel test pour les candidats à l'immigration ; 74 % pour tous les patients admis dans les hôpitaux ; 71 % pour les militaires ; 67 % pour le personnel de la restauration et 51 % pour tous les touristes entrant dans le pays.

D'autre part, selon un rapport confidentiel de l'Association internationale du transport aérien (IATA), qui rassemble 136 compagnies aériennes représentant 94 pays, plus de 100 stewards sont déjà morts du SIDA et 150 autres ont contacté le virus. La compagnie la plus touchée est American Airlines où 50 stewards sont morts (20 à la Pan Am, 4 à Air France). Aucun cas n'a été signalé chez les hôtesses. Les décès, ou la positivité du test, ont tous été observés chez des stewards homosexuels.

● **Droit de visite pour la mère biologique de Baby M.** – La Cour suprême du New-Jersey a accordé à la mère biologique de Baby M. le droit de rendre visite à l'enfant dont elle avait accouché il y a un an pour une autre femme. Un jugement avait confié définitivement le bébé à cette dernière il y a dix jours *(le Monde* des 2 et 4 avril).

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. Jean-Jacques RAQUIN et Mme, née Carole Thomas,

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Arthur.

Neuilly, le 29 mars 1987.

Décès

– Mme André Boué,
son épouse,
M. et Mme Gérard Godfrey et Damien,
ses enfants et petit-fils,
M. et Mme Paul Boué,
ses parents,
Sa famille et ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

André BOUÉ,
professeur émérite
de l'université Paris-IV,

survenu le 6 avril 1987, à l'âge de soixante-deux ans.

Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 10 avril 1987, aux Montils (Loir-et-Cher).

– La direction
Et le personnel d'Adidas France,
ont le profond regret de faire part du décès de

M. Horst DASSLER,
président du directoire d'Adidas
et fondateur d'Adidas France,

survenu dans la nuit du 9 au 10 avril 1987.

Parmi les distinctions dont M. Dasler a été honoré, relevons le grade de commandeur de l'ordre du Mérite sportif ivoirien (1980), le Distinguished Service Award of the United States Sports Academy (1980), la place de membre de l'Académie des sports dont il fut le premier étranger (1984), l'ordre olympique du Comité international olympique (1984), le rang de chairman de l'Endorsement Committee de l'Athletic Footwear Council de la Sporting Goods Manufacturers Association (de 1983 à fin 1986) et le rang de chairman du Committee of International Sports Organizations de la World Federation of the Sporting Goods Industry (1984 à fin 1986).

(Le Monde daté 12-23 avril.)

– Mme Lucienne
HUBERT-LÉGUILLE

s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 4 avril 1987, dans sa quatre-vingt-huitième année.

De la part de
Thérèse Hubert,
sa fille,
Mme Robert Léguille,
sa belle-sœur,
M. et Mme Jean-Pierre Brossard,
leurs enfants et petits-enfants,
ses neveux, petits-neveux et arrière-petits-neveux,
M. et Mme Raymond Gallier,
Mme Daniel Léguille,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Camille Bassot,
ses cousin et cousine.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le mercredi 8 avril, en l'église Saint-Léon, sa paroisse.

16, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.

– Mme Henri Lemaitre,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Joseph Dénarié,
Mme Pierre Bernard,
avec un immense chagrin, font part, dans l'espérance, du rappel à Dieu de

M. Henri LEMAITRE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de lettres,
docteur ès lettres,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu subitement le 10 avril 1987, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 14 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Paris-5e.

29, boulevard du Lycée,
92170 Vanves.

– Mme Thérèse Moisson,
La famille Dalbiez,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Gabriel MOISSON,
née Ghislaine Dalbiez,

survenu à Nice, le 7 avril 1987, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 11 avril, à Beaulieu-sur-Mer (Alpes-Maritimes).

7 East 14th Street,
New-York,
NY 10003.

– Quimper. Concarneau.

M. et Mme Roger Nabad,
leurs enfants et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain NABAD,

survenu à Quimper, à l'âge de trente et un an.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 11 avril 1987, en l'église d'Ergué-Armel, 12, rue Hent-Kamm, à Quimper (Finistère).

– Mme Jean Rossignol,
son épouse,
Sa famille,
Ses alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ROSSIGNOL,

survenu le 7 avril 1987, à l'âge de soixante-dix-sept ans, à Paris.

Le service religieux sera célébré le mercredi 15 avril, à 16 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Grand-Jas à Cannes (Alpes-Maritimes), dans le caveau de famille, le jeudi 16 avril, à 17 h 15.

41, avenue du Maréchal-Lyautey,
75016 Paris.

– M. Jean-Pierre Valeriola
et ses enfants Nathalie et Philippe,
M. et Mme Omer Robert,
M. et Mme Roger Donat
et leurs enfants,
M. et Mme René Robert
et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Gailhac
et leurs enfants,
Mme Denis Jean Valeriola,
née Sendra,
M. et Mme Denis Michel Valeriola
et leur fille,
M. et Mme Edouard Sendra,
Ainsi que leurs familles, parents et alliés et leurs nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Monique VALERIOLA,
née Robert,

survenu à l'âge de quarante-huit ans, après une très longue et cruelle maladie.

« Quand tu soutiens mes pas dans tes sentiers, mes pieds ne chancellent point. »
Psaume XVII.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale le 11 avril, à Velleron-en-Vaucluse, selon la volonté de la défunte.

Remerciements

– Noé (Haute-Garonne).

Extrêmement touchées des marques d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jean-Baptiste DOUMENG,

les familles Doumeng, Audoubert, Berges, Trinque, Gelade,

vous adressent leurs sincères remerciements.

– MM. Alain et Christian Oddo
Et leur famille,
remercient profondément toutes les personnes du CES Diderot de Nîmes et l'ensemble de l'Ecole française de Milan qui se sont associées à leur peine lors du décès de

M. Claude ODDO,
censeur de l'Ecole française de Milan,
chevalier des Palmes académiques,

survenu subitement le 25 mars 1987, à l'âge de cinquante-six ans.

Anniversaires

– Le 13 avril 1967, disparaissait

Marie-Claude LOUIS,

que son souvenir demeure en nos cœurs.

Ses parents,
42, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

– Il y a trois ans, le 14 avril 1984, disparaissait le philosophe

Noël MOULOUD.

Mais pour tous ceux qui l'ont connu, admiré et aimé, le souvenir et la « présence » restent aussi vivants qu'au premier jour.

Le Monde
ECONOMIE

LES ÉTATS-UNIS EN PROIE AU DÉFICIT COMMERCIAL

Un déclin technologique ?

Washington doit en principe, le 17 avril, appliquer une surtaxe aux achats d'électronique japonaise

MÊME s'ils ne sont plus comme il y a trente ans le centre quasi exclusif de l'innovation technique mondiale, *les Etats-Unis* demeurent aujourd'hui la première puissance scientifique et technologique. La *qualité* et la diversité de leur système universitaire, qui entretient des relations étroites avec l'industrie, n'ont d'équivalent dans aucun pays. Les ressources dont disposent pour leur recherche-développement (R&D) les firmes américaines (67 milliards de dollars, en 1984, dont 50 % d'origine gouvernementale), sont le triple de celles que peuvent utiliser leurs homologues japonais.

Pourtant, les résultats obtenus en 1986 par ces firmes dans les secteurs de pointe sont plutôt sombres. Leurs produits de bas de gamme – électronique grand public, périphériques d'ordinateurs, ordinateurs personnels – sont menacés par la concurrence des producteurs installés dans les pays à main-d'œuvre bon marché d'Asie du Sud-Est. Leurs produits de haut de gamme, comme les mémoires d'ordinateurs de 1 mégabit ou les microprocesseurs de 32 bits, *sont de plus en plus* durement concurrencés par le Japon, et, dans certains cas, par *les firmes européennes.*

Des stratégies d'adaptation

L'examen du solde du commerce extérieur américain pour les produits industriels confirme cette évolution. Jusqu'en 1980, les industries de pointe ont dégagé un excédent croissant qui compensait, en moyenne, la détérioration des échanges dans les secteurs plus traditionnels. Dans le cadre d'une économie en voie de mondialisation, cette caractéristique reflétait l'adaptation des Etats-Unis à la division internationale du travail et à leur spécialisation progressive dans les industries à *fort* apport en R&D. On observe cependant depuis cette date une tout autre évolution : le solde *commercial des industries* de haute technologie se détériore et devient en 1986, pour la première *fois dans l'histoire, négatif.*

Cette perte de compétitivité des firmes américaines est-elle irréversible ? Est-ce la fin de la suprématie des Etats-Unis dans les secteurs de haute technologie ? Pas nécessairement. Certains industriels ainsi que d'autres acteurs appelés à intervenir dans ces secteurs (le Congrès, le Pentagone, la Maison Blanche...) ont réagi face à cette situation et proposent des stratégies d'adaptation (*le Monde* du 21 mars).

Bon nombre de ces stratégies visent à conforter l'avance technologique américaine. Ainsi le Congrès a voté en 1984 un amendement à la loi antitrust, afin d'autoriser les industriels d'un même secteur à se regrouper pour partager les coûts de R&D, amplifiant le mouvement qui avait donné naissance aux premiers centres coopératifs de recherche. Le *modèle du genre est* MCC (Microelectronic Computer Corporation), à Austin, Texas. Certains programmes *de R&D du* Pentagone tels que VHSIC pour les composants rapides, Strategic *Computing Initiative pour les* ordinateurs avancés, et plus récemment l'initiative de défense stratégique ont, au-delà des objectifs militaires qu'ils poursuivent, affiché leur ambition de concourir au renforcement de la base technologique et industrielle américaine.

Les premiers résultats de ces programmes sont toutefois, de ce point de vue, très controversés. Si les grands contractants industriels (TRW, Honeywell, etc.) semblent bien avoir tiré parti de ces programmes, les technologies développées dans ce cadre n'ont été que très rarement utilisées par le reste de l'industrie. Plus généralement, la mobilisation de matière grise due à la militarisation progressive de la recherche américaine, qui est allée de pair avec la mise en place de ces programmes (75 % des crédits fédéraux pour la R&D sont aujourd'hui consacrés à des programmes militaires), est de plus en plus perçue comme un handicap, et non comme un atout, pour les secteurs de l'industrie américaine les plus exposés à la concurrence internationale.

Cependant, le handicap des Etats-Unis apparaît moins aujourd'hui dans l'élaboration de nouvelles technologies que dans leur mise en œuvre au niveau des procédés de fabrication. N'accordant pas la même importance que les firmes japonaises à l'investissement productif et à l'innovation au plan des outils de production, les firmes américaines ont été peu à peu contraintes à renoncer à fabriquer un nombre croissant de leurs produits, ou à délocaliser leur production dans les pays à main-d'œuvre bon marché du Sud-Est asiatique : en 1986, elles ont importé pour 70 milliards de dollars de produits en provenance de leurs filiales à l'étranger. Il existe toutefois une alternative à cette évolution, qui consiste à rapatrier aux Etats-Unis une partie de cette production extérieure dans des usines hautement automatisées.

Le problème n'est plus aujourd'hui seulement de remplacer *des ouvriers* par des robots, mais de concevoir des usines intelligentes qui intègrent, dans une approche globale automatisée de la production (le CIM, pour Computer Integrated Manufacturing), les progrès les plus récents de la conception et de la fabrication assistées par ordinateur. Certaines firmes, comme IBM qui consacre 4 milliards de dollars par an à l'automatisation de ses usines, se sont engagées dans cette voie.

Un bon exemple est celui des imprimantes pour l'IBM-PC, auparavant achetées au japonais Epson, et qui sont maintenant fabriquées à Charlotte, en Caroline-du-Nord, dans une usine qui emploie 160 ordinateurs et 50 robots. Toutefois, outre les investissements élevés qu'il exige, le CIM est loin de résoudre tous les problèmes de compétitivité de l'industrie américaine. L'examen d'un secteur comme celui des semi-conducteurs le montre très clairement.

L'*intervention* gouvernementale sur le terrain de la politique monétaire et commerciale est considérée par certains comme la seule solution aux problèmes de compétitivité des firmes américaines. Jusqu'en mars 1985, la revalorisation continue du dollar a exposé celles-ci à une dure concurrence extérieure, obligeant bon nombre d'entre elles à améliorer leur productivité, à délocaliser leur production ou à disparaître. Pour certains observateurs, l'orientation à la baisse de la valeur du dollar depuis cette date devrait tôt ou tard permettre à l'industrie américaine de toucher les dividendes de cette période d'austérité forcée.

La tentation protectionniste

Toutefois, deux ans plus tard, et alors que le dollar a chuté de 40 % de sa valeur par rapport au yen, l'amélioration du solde des *échanges extérieurs se fait toujours* attendre, particulièrement dans les secteurs de pointe. Même *si l'on observe une amélioration* de la position des firmes américaines sur certains marchés, celui des lecteurs de disques d'ordinateurs par exemple, les firmes japonaises ont jusqu'ici préféré réduire leurs marges, voire accepter provisoirement des pertes, plutôt que d'abandonner des parts de marché.

Ces résultats décevants, ainsi que les difficultés rencontrées par les firmes américaines pour pénétrer certains marchés extérieurs (exemple : les marchés européens et japonais des équipements de télécommunication), ont contribué à renforcer les tendances protectionnistes au Congrès. Certains de ses membres considèrent en effet que les Etats-Unis sont en définitive les seuls à jouer le jeu du libéralisme économique, la plupart de leurs partenaires usant de pratiques déloyales pour limiter la pénétration des produits américains sur leur marché intérieur. Ce jugement est aggravé par l'impression que le système américain de la R&D a été depuis dix ans l'objet d'un véritable pillage par certains pays étrangers. L'industrie des semi-conducteurs en fait aujourd'hui l'amère constatation.

Ce constat conduit à prévoir un foisonnement d'initiatives à caractère protectionniste au Congrès en 1987. Résistant le plus souvent à leur mise en œuvre, l'administration républicaine risque toutefois d'utiliser ces propositions du Congrès comme moyen de pression dans ses négociations commerciales avec le Japon et l'Europe, qui s'annoncent particulièrement difficiles. Les sanctions prises le 27 mars contre certaines firmes japonaises d'électronique sont à cet égard significatives. Portant sur 300 millions de dollars seulement d'importations japonaises, ces sanctions n'auront qu'une incidence modeste sur les échanges avec le Japon mais n'en ont pas moins une forte valeur symbolique.

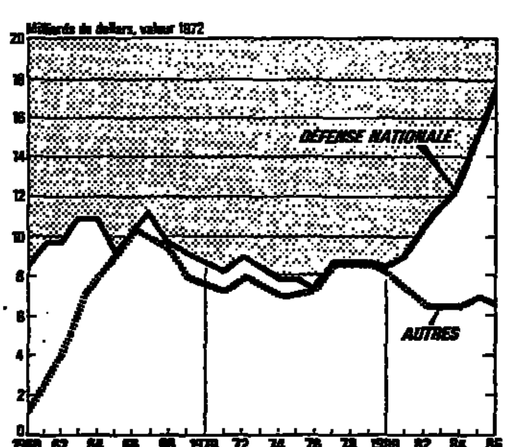
C'est un message au gouvernement japonais sur la détermination américaine à parvenir coûte que coûte à un rééquilibrage des échanges dans certains secteurs-clefs comme l'électronique.

DE WASHINGTON
JEAN-CLAUDE DERIAN,
conseiller pour la science
et la technologie
à l'ambassade de France.

(Lire la suite page 33.)

La militarisation de la recherche

(Crédits fédéraux pour la recherche-développement)



Un solde négatif

Milliards de dollars, valeur 1972
20
10
0
-10
-20
-30
-40
-50
-60
HAUTE TECHNOLOGIE
AUTRES PRODUITS INDUSTRIELS
1970 1972 1974 1976 1978 1980 1982 1984 1986

(Source : National Science Foundation and Department of Commerce.)

L'EXPLOSION DES MARCHÉS FINANCIERS

Un risque à maîtriser

par CLAUDE ALPHANDÉRY (*)

LE marché monétaire international fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, de Hongkong et Tokyo à New-York, Paris et Francfort. Il enregistre des transactions quotidiennes en toutes devises, à tous les taux d'intérêt, pour tous les termes et pour des montants avoisinant 10 000 milliards de dollars. La hausse des taux réels, liée aux besoins de financement des déficits publics, et principalement américains, draine l'épargne des particuliers et celle des entreprises reconstituées par leurs marges bénéficiaires vers des placements financiers jugés rémunérateurs.

Il en résulte une abondance de liquidités qui gonfle les transactions sur toutes les places. Les marchés sont, de plus, animés :

– par la déréglementation, qui gomme les contraintes des législations nationales et les restrictions de change ;

– par les moyens de communication et de saisie des données, qui favorisent la fluidité des titres et l'internationalisation des règlements ;

– par les innovations technologiques, qui ouvrent des possibilités sans cesse accrues d'arbitrage et de montages financiers permettant de passer d'un support à un autre, d'anticiper les mouvements de change et de taux ou de se garantir contre ceux-ci.

L'émergence du marché financier est venue conforter celle d'entreprises transnationales dont les filiales installées dans tous les coins du monde disposent de têtes de pont à l'abri des réglementations qui subsistent et se servent des déséquilibres et des disparités au mieux de leurs intérêts, bravant souvent les pouvoirs et la législation des Etats. Elles trouvent leur sanctuaire dans l'euromarché, qui échappe au contrôle des banques centrales.

Un processus récessionniste

Toutefois, l'universalité du marché, l'extrême diffusion de ses *informations, l'omniprésence* de ses principaux acteurs ne lui donnent qu'une unité de façade. Les *contrastes sont plus marqués* que jamais entre les zones de haute technologie et celles de production *traditionnelle, entre celles* de hauts et de bas salaires. Ces zones ne se recouvrent d'ailleurs que partiellement *et leurs* coupures traversent non seulement le marché mondial, mais aussi les économies nationales.

A ces traits structurels s'ajoute la physionomie particulière qu'a prise le marché mondial depuis deux ans : les Etats-Unis accumulent les déficits commerciaux et les dettes internes et externes. Ce grand pays est passé, en quatre ans, de la situation de premier créancier mondial à celle de premier débiteur. Le dollar, dans une première phase surévalué, s'en est trouvé dévalué.

Si la monnaie américaine doit *fléchir* encore pour *rétablir* la balance commerciale des Etats-Unis, des taux d'intérêt élevés *devront être maintenus pour* éviter la chute du dollar, tout en assurant le financement du déficit public. Ces taux sont directifs pour les autres monnaies et conduisent inexorablement à un processus récessionniste ; ils contribuent, de plus, à nourrir le marché financier aux dépens des investissements industriels, moins rentables.

A l'inverse des Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne ne dégagent pas seulement des excédents commerciaux considérables, ils ont aussi d'importants excédents courants. Ils pèsent sur le commerce mondial, sauf à aggraver l'endettement des autres pays. Ils sont donc, eux aussi, à l'origine d'un processus soit récessionniste, soit déséquilibrant.

Le Japon, pour sa part, est aujourd'hui le principal créancier mondial. Les six plus grandes banques du monde sont japonaises ; elles représentent à elles seules un actif de 1 200 milliards de dollars, soit sensiblement plus que le total de la dette des pays en développement. Mais, paradoxalement, l'énorme excédent commercial du Japon, généré par la performance de ses industries, se dissout dans des créances en dollars dévalorisés. Le Japon est piégé aux Etats-Unis, comme les Etats-Unis sont piégés en Amérique latine. Il est obligé de maintenir *sa mise pour ne pas réaliser* ses pertes.

Cependant, les pays en développement, avec *leurs 1 000 milliards* de dettes, ont subi de plein fouet la hausse des taux d'intérêt, la dégradation tendancielle de leurs termes d'échange, la stagnation des économies industrielles et les restrictions commerciales des pays importateurs. Une partie de leur dette a été rééchelonnée à la faveur de négociations difficiles, mais les prêts nouveaux sont réduits et, pour l'essentiel, destinés au service des intérêts de la dette.

Les flux financiers vers ces pays sont devenus globalement négatifs. Il est donc irréaliste d'envisager le remboursement de cette dette, et les intérêts, pour être supportables, devraient être considérablement abaissés ou convertis.

(Lire la suite page 32.)

(*) Président de SEFIMEG.

L'EXPLOSION DES MARCHÉS FINANCIERS

Un risque à maîtriser

(Suite de la page 31.)

Le refus intransigeant de reconsidérer ces créances n'aurait pas seulement des conséquences désastreuses sur des pays dont bon nombre ont franchi le seuil de la misère ; il aurait des effets graves pour l'économie des pays riches qui se fermeraient des marchés et pour leurs banques privées qui détiennent 60 % des créances sur les pays endettés.

La conséquence est une fragilisation des banques commerciales, lors même que, à leur dette extérieure, s'ajoutent certaines créances internes malsaines sur des entreprises ou des particuliers qui se sont endettés en période d'inflation et de boom économique. Les bilans des banques commerciales, souvent déséquilibrés, présentent, en outre, des ratios de fonds propres insuffisants. Il s'y ajoute une exploitation lourde et difficile et la concurrence des banques d'affaires ou des établissements spécialisés ; ceux-ci, plus légers en personnel, sont mieux adaptés aux transactions du marché financier grâce à une expertise pointue des montages et des innovations technologiques.

Le système financier, au-delà des banques commerciales, court des risques du fait même des instruments financiers nouveaux qui font son succès : l'extrême sophistication des titres qui circulent sur des marchés en ébullition n'est pas sans répondre aux besoins des agents économiques. Ces instruments facilitent les échanges, alimentent en *capitaux les entreprises*, diffusent les risques entre d'innombrables prêteurs ; ils lissent les variations trop brutales des changes, des taux et des cours, mais ils présentent également des dangers manifestes :

● **Leur opacité** : les titres nouveaux ne relèvent pas d'une classification simple. Ils sont, par essence, négociables sur des marchés très divers. Leur émission n'est pas réservée aux banques. Ils ne figurent pas nécessairement au bilan des établissements porteurs dont les comptes sont difficiles à déchiffrer. Les flux une fois enregistrés, on sait très mal, compte tenu des contreparties, où se trouvent en définitive les stocks de créances et de dettes. Les chaînes sont si complexes que l'on ne situe plus le risque.

● **Leur volatilité** : ces titres ne cessent de se déplacer ; les prêteurs sont de plus en plus éloignés des emprunteurs. Les autorités monétaires mesurent mal les composants liquides ou semi-liquides de la masse monétaire. De ce fait, la régulation de l'économie devient de plus en plus illusoire et les autorités ne peuvent réagir que sur les taux d'intérêt ou de change. Dans un tel cas, les risques que chaque micro-agent s'efforce de minimiser sont *reportés sur l'économie tout* entière.

● **La concentration de moyens** entre les mains des agents financiers les plus puissants les met à même de prendre le contrôle de groupes industriels majeurs ou de faciliter des raids spéculatifs. En outre, de tels moyens sont rarement mis au service des PME.

● **Les risques d'emballement** sont perceptibles sur des marchés qui ne reflètent pas toujours et souvent dénaturent le processus économique réel. Sans pouvoir affirmer que les hausses des Bourses de valeurs aient d'ores et déjà dépassé un seuil raisonnable, il convient de souligner le manque de clarté et d'analyse économique sérieuse qui préside à la fixation de certains cours.

● **Un déplacement des profits** : les opérateurs séduits par des placements financiers a rendement rapide et élevé prennent des décisions dont les critères s'écartent des impératifs propres aux progrès de la production. Cette logique purement financière redistribue le profit au détriment des petites et moyennes entreprises industrielles.

Les risques et les dangers étant analysés et pris en compte, il ne faut pas pour autant conclure à un retour à des barrières de change et à des réglementations contraignantes des marchés financiers. Revenir à une position abritée sur le plan monétaire et financier n'éliminerait pas les causes profondes, structurelles et conjoncturelles des déséquilibres.

La consolidation nécessaire

Ce serait, en revanche, priver les entreprises françaises d'un réservoir de capitaux élargi ; entraîner, au contraire, des évasions de capitaux ; gêner les exportations ; priver également les investisseurs institutionnels d'instruments leur garantissant une liquidité suffisante et des emplois rémunérateurs.

Bien plus, la France, dans la perspective du marché unique européen et d'une consolidation souhaitable du Système monétaire européen, doit s'efforcer d'améliorer les performances de sa place financière pour attirer les capitaux. Les services financiers représentent une activité rémunératrice qu'il ne faut pas laisser à d'autres, tant au regard de la balance des paiements que des pouvoirs de décision à un moment où les forces relatives de l'industrie et de la finance se modifient.

Consolider le marché financier français, c'est s'attaquer à ses défauts les plus corrosifs : l'opacité doit faire place à la plus grande transparence possible. Il faut instituer des normes d'appréciation *(rating)* pour avoir une méthode homogène et claire d'évaluation des risques ; développer les audits et la qualité de ceux-ci : publier rapidement et régulièrement des informations complexes et lisibles sur l'activité des entreprises ; disposer d'institutions reconnues qui édictent des règles de conduite et les font respecter ; bénéficier d'une presse financière et de bureaux d'analyse fiables qui saisissent et traitent les données économiques et financières nécessaires à la perception des marchés.

La volatilité, en l'absence de barrières, d'ailleurs inefficaces et nuisibles, ne sera limitée que par une monnaie forte. La monnaie française ne sera défendue de façon durable que dans le cadre élargi du système monétaire européen. Ce système reposant sur des ressources communautaires très vastes et mieux intégrées est capable de résister aux pressions et aux soubresauts des économies extérieures, notamment de l'économie américaine dominante. Les flux externes de capitaux auront peu de conséquences dès lors que les économies nationales européennes suivront, dans un système intégré, une politique cohérente de change et de taux d'intérêt.

Les effets de concentration et de domination doivent être circonscrits par une organisation, voire une mutualisation des PME qui leur donne accès aux marchés de *swaps* et de billets de trésorerie. Enfin, les risques d'emballement des cours de valeurs impliquent des règles strictes de comportement, des normes précises d'appréciation et à nouveau une presse financière et des analystes parfaitement crédibles pour mettre en garde contre les manœuvres frauduleuses, les rumeurs complaisantes ou les appréciations complices.

C'est là sans doute le point le plus urgent. Dès maintenant, le risque est grand d'un retournement sur l'ensemble des marchés financiers. Le recul pourra être maîtrisé, les effets en chaîne limités sur les places qui, grâce à des prescripteurs informés et prudents, auront maintenu une juste proportion entre les cours des actions et les résultats prévisibles des sociétés.

CLAUDE ALPHANDÉRY.

LES ÉTATS-UNIS EN PROIE AU DÉFICIT COMMERCIAL

Egoïstes multinationales

Les grands groupes assurent près des trois quarts des exportations et plus du tiers des importations

LE déficit commercial des Etats-Unis devient une donnée *permanente* de l'économie mondiale inquiétante pour tous. Leur part dans les importations mondiales de produits manufacturés, qui atteint 21 %, a doublé en cinq ans seulement. Mais le premier pays industriel ne parvient pas à couvrir 60 % de ses achats... Cette situation paradoxale oblige à s'interroger sur le fonctionnement des rouages caractéristiques de l'économie américaine, en particulier sur le rôle exceptionnel des multinationales au pays du libéralisme économique.

Dans quelle mesure l'afflux des produits étrangers aux Etats-Unis vient-il des filiales américaines ? Celles-ci ont-elles servi l'exportation des produits américains ? Comment apprécier le rôle des multinationales dans la dégradation des échanges et qu'en attendre pour l'avenir ? Ces questions se posent immédiatement pour qui cherche à comprendre les raisons et la signification d'un déficit sans rapport avec les possibilités du pays.

Plus de 11 200 filiales industrielles réparties dans l'ensemble du monde, avec le réseau commercial et financier et 880 banques filiales, constituent pour les Etats-Unis un pouvoir supplémentaire énorme à ne pas oublier. L'intérêt des multinationales américaines ne se confond certes pas avec celui des Etats-Unis, comme en témoigne l'inquiétude de la Maison Blanche et des membres du Congrès sur l'ampleur du déficit. Mais dans ce régime d'extrême liberté économique, elles constituent des centres de décision sans contrepartie.

Avec le contrôle du quart de la *production des Etats-Unis, leur* influence est décisive sur les structures industrielles. Leur poids est beaucoup plus considérable encore dans le commerce extérieur puisqu'elles assurent près des trois quarts des exportations et plus du tiers des importations, pétrole compris (1). Mais les échanges intragroupes, échappant aux règles normales du marché, peuvent vider en partie de leur sens les balances commerciales.

Un apport inégal

Hors pétrole, en 1984, les filiales américaines à l'étranger ont fourni pour près de 50 milliards de dollars, soit 18 % des importations des Etats-Unis, en recul par rapport à 1977 (23 %). Elles n'ont généralement pas pour rôle d'approvisionner les Etats-Unis, et l'afflux de produits étrangers vient d'ailleurs.

Leur apport est d'ailleurs très inégal : plus de la moitié des composants électroniques, 45 % de l'automobile, le tiers des appareils de précision et du papier, un cinquième de l'informatique et de la chimie de base, mais beaucoup moins pour l'équipement industriel, les demi-produits et surtout les biens de consommation courants. Dans le textile et l'habillement, les importations américaines viennent essentiellement de sociétés étrangères et la part des *filiales américaines est très faible* (2). On est assez loin de l'image de multinationales faisant produire à l'étranger pour le marché américain les articles dont la fabrication est devenue peu rentable aux Etats-Unis. Dans les secteurs traditionnels, la délocalisation de production est moins fréquente que l'orientation vers une autre spécialisation.

Au total, les filiales participent peu à l'accroissement des importations américaines. Leur part réelle ne progresse pas et ne dépasse guère 12 %, car leurs *envois comprennent vraisemblablement* plus d'un tiers de réimportations qui n'ont pas la même signification économique que les entrées de produits purement étrangers.

En revanche, les filiales des multinationales étrangères, qui se sont multipliées avec le développement du marché américain, organisent activement la pénétration des produits étrangers et ont contribué au recul des multinationales américaines de 51 % en 1977 à 38 % en 1984 du total des importations (pétrole compris). Le Bureau d'analyses économiques du département du commerce (BEA) évalue pour 1984 les importations des filiales étrangères à 100 milliards de dollars. De très loin supérieures aux envois des filiales américaines, elles dépasseraient le tiers des importations des Etats-Unis hors pétrole.

En régression

Actives dans les secteurs porteurs et tournées vers l'extérieur, les multinationales dominent les exportations américaines. Mais c'est à des partenaires étrangers à leur groupe qu'elles destinent la plus grande partie de leurs ventes. Leurs filiales, créées dans des buts précis, y occupent toujours une place minoritaire. Compte tenu des quelques livraisons venant d'autres fournisseurs américains, les filiales ont reçu en 1984 environ 30 % des exportations des Etats-Unis (contre 34 % en 1977), mais avec des variantes considérables : les deux tiers des exportations vers le Canada et moins d'un tiers des ventes au tiers-monde.

La place des multinationales est en régression, ramenée de 77 % en 1977 à 72 % en 1984 du total des exportations. Le ralentissement des livraisons aux filiales est lié à la crise et à la stagnation des économies industrielles. Mais surtout les filiales en se développant prennent plus d'autonomie et cette maturation ne favorise pas les exportations américaines. Les activités industrielles prenant le pas sur la distribution des produits américains, les envois de pièces destinées à transformation dominent, *soit les deux tiers des* ventes de matériel automobile, d'électronique et d'informatique et l'essentiel des envois aux filiales du Canada, du Mexique et des pays d'Asie.

La part des produits finis est tombée de 57 % à 40 %. Leur valeur n'a pas progressé en cinq ans, signe évident d'un manque de compétitivité. Les seuls biens d'équipement représentent à peine 6 % des envois aux filiales, qui ne constituent donc qu'un débouché assez restreint (3,2 milliards de dollars) pour l'industrie *américaine. Les filiales* se procurent l'essentiel des équipements sur place ou dans des pays voisins, en s'adressant à des fournisseurs non américains.

Les livraisons des multinationales à leurs filiales sont concentrées sur quelques pays clients et un nombre limité de produits : 60 % à 90 % de leurs exportations sont réservés aux filiales dans l'automobile, l'informatique, les composants électroniques et les instruments de précision ; mais dans les autres secteurs, en moyenne, les quatre cinquièmes des exportations ne passent pas par les filiales. 40 % des envois aux filiales sont dirigés sur le Canada, seul pays où la grande majorité des échanges avec les Etats-Unis passent dans les deux sens par les filiales, le secteur automobile ou les aciers destinés à ce secteur en représentant les deux tiers.

Au total, malgré le pétrole, les multinationales enregistrent un bénéfice global de 30 milliards de dollars en 1984 (en baisse de 11 milliards en deux ans). Elles contribuent peu à l'aggravation du déficit. Mais c'est envers les partenaires étrangers à leur groupe qu'elles sont bénéficiaires. Avec leurs filiales, leurs échanges sont à présent équilibrés, sans doute par suite de l'importance des réimportations.

Influence ambiguë

Les ventes des filiales à l'étranger (un quart des ventes des multinationales américaines aux Etats-Unis), alimentées surtout par les filiales industrielles, sont destinées pour les deux tiers au marché local, le quart étant exporté vers des marchés tiers, et le reste dirigé sur les Etats-Unis. A elles seules, les livraisons aux marchés tiers (qui sont comptées comme exportations du pays d'accueil) ont été de l'ordre de 120 milliards de dollars en 1984, soit un peu plus de la moitié des exportations des Etats-Unis. En Europe, les exportations des Etats-Unis se trouvent même dépassées par les ventes des filiales européennes aux pays voisins, sans même parler des ventes dans leurs pays d'implantation.

Cette activité doit être prise en compte pour toute appréciation de la situation des Etats-Unis et du déficit commercial. Son incidence sur les exportations américaines est diverse et ambiguë : dissuasive dans de nombreux secteurs, mais très positive pour les produits qui y trouvent d'excellents réseaux de distribution. La plupart du temps, les filiales ne tiennent pas la place d'exportateurs américains. Elles occupent des positions qui n'auraient pas pu être conquises depuis les Etats-Unis, encore moins reconquises aujourd'hui.

Toutefois, après une première phase dynamique, elles tendent à suivre le rythme de croissance souvent modéré de leur pays d'implantation. De 1977 à 1984, les livraisons des filiales aux marchés tiers se sont accrues plus rapidement que leurs ventes aux marchés locaux, mais les exportations des Etats-Unis se sont développées plus vite encore. Leur importance par rapport aux ventes globales des filiales s'est nettement redressée, de 40 % à *50 % en quelques années. Le* déclin des secteurs traditionnels est compensé par l'essor d'industries de pointe qui trouvent aux Etats-Unis une meilleure base.

On ne peut accuser les multinationales de ne pas exporter puisqu'elles assurent les trois quarts des ventes. Mais assurément, elles ne font pas tout pour la production aux Etats-Unis ni tout pour l'exportation. Entre leurs usines des Etats-Unis et de l'étranger, elles répartissent la production au mieux de leurs intérêts. Les résultats obtenus à *l'étranger par les filiales ont* un effet de sélection sur les investissements aux Etats-Unis, donc sur le tissu industriel. Cette interaction fait partie de la réalité économique américaine et n'est pas près de changer.

JEAN LEMPERIÈRE,
Conseiller commercial.

(1) *Survey of Current Business*, sur les opérations des multinationales et de leurs filiales, ainsi que *US Direct Investment Abroad* (cinquante-huit tableaux annuels du département du commerce).

(2) Inférieure à 3 %, d'après les publications de l'ONU : *Transnational Corporations and International Trade* (ONU, 1985), qui estime que les obstacles non tarifaires à la liberté des échanges visent toujours les produits et les pays où les multinationales américaines ont peu d'intérêts.

Un déclin technologique ?

(Suite de la page 31.)

C'est aussi un message au Congrès, suggérant que l'administration américaine est capable de faire preuve de fermeté pour parvenir à ce rééquilibrage, sans qu'il soit nécessaire de modifier la législation en vigueur.

Au-delà de ces aspects politiques et d'un rapport de forces le plus souvent en leur faveur dans la négociation avec leurs partenaires commerciaux, on peut, pour conclure, affirmer que les Etats-Unis disposent d'atouts indéniables pour espérer redresser leur position dans les secteurs de pointe. Le plus important d'entre eux est indiscutablement la vitalité de leur système produisant l'innovation technique. *Le volume* des investissements réalisés par les *venture-capitaliste*, qui s'est élevé à 3 milliards de dollars en 1986, est un bon indicateur de cette vitalité. Mais il ne suffit pas d'inventer ni même d'innover pour engendrer de la richesse économique.

La faiblesse de l'Amérique est sans aucun doute d'avoir trop négligé la mise en œuvre du progrès technique dans sa production industrielle. Si un redressement semble, dans ce domaine, engagé, il est encore trop tôt pour en juger les effets. Pour bon nombre d'experts, c'est pourtant sur ce terrain que risque de se jouer, au cours des prochaines années, l'avenir de la technologie américaine. A moins que la solution aux problèmes du moment ne vienne de la nouvelle alliance qui semble s'esquisser entre certaines firmes américaines et les sociétés japonaises qui commencent à investir massivement aux Etats-Unis.

Incitées au *made in America* en raison de la baisse du dollar par rapport au yen et de la nécessité de contribuer à alléger l'excédent commercial du Japon vis-à-vis des Etats-Unis, ces firmes pourraient bien trouver aujourd'hui sur le territoire américain la combinaison des facteurs de production la plus efficace du moment, alliant la créativité et la capacité innovatrice des Etats-Unis aux ressources financières et à la rigueur du management japonais. Une combinaison exceptionnelle qui, si elle se réalisait, risquerait de poser un problème difficile aux Européens.

JEAN-CLAUDE DERIAN.

La survie des semi-conducteurs

DES choix stratégiques se posent pour les Etats-Unis dans le domaine des semi-conducteurs : les firmes américaines doivent-elles jouer à fond la spécialisation dans les technologies les plus avancées, c'est-à-dire recentrer leurs efforts sur la production des circuits intégrés à la demande (ASIC), ou faut-il à tout prix maintenir sur le territoire américain des unités de fabrication des mémoires à *grande diffusion* (DRAM) que les firmes japonaises savent désormais produire plus efficacement ?

Si les firmes américaines semblent bien avoir perdu la première bataille des DRAM, elles devraient pouvoir gagner celle des ASIC. Les progrès réalisés dans les outils logiciels et l'utilisation croissante des compilateurs de silicium permettent aujourd'hui de concevoir en quelques heures, grâce à la conception assistée par ordinateur, des circuits dont le dessin prenait il y a encore peu de temps des semaines.

Un veto de l'administration

Ces gains de productivité ont abaissé le prix de ces circuits dans des proportions considérables, ce qui explique la véritable explosion de la demande, qui devrait passer de 2,5 milliards en 1985 à 10 milliards de dollars en 1990. Ils expliquent aussi le foisonnement d'entreprises nouvelles dans ce secteur qui reste pour l'instant très peu touché par la concurrence japonaise.

Cet avantage comparatif des firmes américaines dans ce nouveau créneau peut-il compenser les pertes que celles-ci ont enregistrées sur les produits de grande diffusion ? Nombreux sont ceux qui en doutent et qui s'inquiètent devant le nombre de sociétés américaines de semi-conducteurs ayant des difficultés financières et qui deviennent candidates au rachat par des firmes japonaises. Le veto qui vient d'être mis par l'administration américaine à la reprise, par Fujitsu, de Fairchild, deuxième fournisseur de circuits intégrés du Pentagone, fixe désormais une limite à cette évolution et montre que ce dernier et le ministère du commerce *se préocupent des conséquences du passage sous* contrôle étranger de certaines productions jugées stratégiques.

S'il ne résout rien dans la pratique, le veto de l'administration américaine risque toutefois d'encourager le projet SEMATECH, qui vise à créer un consortium rassemblant de grands fabricants américains de circuits intégrés et leurs principaux utilisateurs. L'idée est de constituer un pool de ressources afin de mettre au point les technologies et les chaînes de fabrication pour les prochaines générations de circuits DRAM (16 et 64 mégabits). Une partie du coût serait financée par le Pentagone (1 milliard de dollars en cinq ans), qui serait l'un des premiers clients du consortium.

Le conseil scientifique du Pentagone, qui a remis, *il y a un mois, au ministre de la défense un* rapport sur l'avenir de l'industrie des semi-conducteurs, considère que seul un projet du type SEMATECH permettrait aux Etats-Unis de rester dans la course pour la fabrication des prochaines générations de DRAM. La capacité d'innover dans ce secteur, poursuit le rapport, est en effet intimement liée à la capacité de produire. Renoncer à produire les DRAM pourrait signifier le début du déclin irrémédiable de l'industrie américaine des semi-conducteurs.

J.-C. D.

La chronique de Paul Fabra

Baby Market

LES économistes ont-ils ou, si l'on préfère, devraient-ils avoir leur mot à dire pour délimiter le domaine où s'exerce la liberté de contracter ? Sur le point de savoir si le juge d'une petite ville du New-Jersey a eu raison ou tort de reconnaître William Stern, qui avait donné son sperme pour engendrer la petite Melissa – Baby M., – et son épouse stérile comme les parents légaux de l'enfant, rejetant par cette décision les droits que voulait faire valoir la mère porteuse (et biologique), Mary Beth Whitehead, des médecins, des juristes, des moralistes, des théologiens ont fait connaître leurs avis motivés.

Le procès, on s'en souvient, trouvait son origine dans le fait que la vraie mère qui s'était engagée par contrat, moyennant la somme de 10 000 dollars (non compris les frais d'accouchement et les primes d'assurances-vie) à remettre l'enfant à la famille Stern, s'était ravisée après la naissance. Selon le code pénal français, un tel engagement serait nul de plein droit *(voir l'article du Dr Escoffier-Lambiotte paru dans* le Monde *du 1er avril),* mais nous n'entrerons pas ici dans un débat juridique, sinon pour nous demander si les théoriciens de l'économie pourront continuer à s'en laver les mains. En d'autres termes, les fameuses « lois » de l'économie que l'on invoque si souvent sont-elles en la matière neutres ? Ou bien, au contraire, seraient-elles de nature à fournir des arguments à ceux pour qui la grossesse n'est pas exactement un « service » que l'on puisse acheter ou vendre ni un bébé l'objet prédestiné d'une transaction commerciale ?

Dans un article publié sous le titre « The lessons from Baby M. », – et dont les conclusions sont à l'opposé de celles qui sont proposées dans cette chronique, – l'hebdomadaire britannique *The Economist* comprend bien qu'on puisse formuler cette dernière objection, mais, pour sa part, il l'écarte résolument. Il n'est pas indifférent de remarquer que son argumentation est, vocabulaire compris, à peu de chose près exactement la même qu'aurait pu présenter un philosophe « utilitariste » du XVIIIe siècle. C'est un fait que les progrès de la science ne changent pas nécessairement les termes dans lesquels humainement (et philosophiquement) le problème se pose. De cela il découle que si le raisonnement ainsi développé ne nous paraît pas convaincant, il convient d'être prêt à accepter, le cas échéant, l'idée – difficile à admettre de nos jours – que ce n'est pas parce que nous disposons d'une technique capable à première vue de résoudre tel ou tel problème individuel que son utilisation doit être considérée comme allant de soi.

Pour notre confrère, le fait déterminant est que la grande majorité des grossesses d'emprunt connues semblent avoir donné satisfaction puisqu'on compterait sur les doigts d'une seule main les cas où elles ont donné lieu à contestation (c'est, à l'avance, faire bon marché des sentiments qu'éprouveront peut-être les enfants aujourd'hui cédés contre argent quand ils apprendront le secret de leur venue au monde). Dans les seuls Etats-Unis, qui possèdent en la matière une expérience déjà vieille de dix ans, les tribunaux n'auraient pas eu à connaître plus de quatre affaires litigieuses alors que le nombre des mères « subrogées » serait d'au moins 500, dont 153 ont été les clientes du même cabinet d'avocat (ou de sa filiale de New-York) que celui devant lequel a été passé le contrat entre les Stern et les Withehead. Non sans avoir remarqué au passage que la parenté naturelle donne lieu plus souvent qu'il ne serait souhaitable à des difficultés. *The Economist* croit pouvoir tirer de ces chiffres la conclusion suivante : *« Si l'on recherche « le plus grand bonheur possible pour le plus grand nombre possible », la thèse en faveur de la maternité par procuration* (surrogacy) *paraît s'imposer. »* Les étudiants d'Oxford et de Cambridge auront retrouvé dans cette formulation le principe posé par Jeremy Bentham (1748-1832), le théoricien le plus consommé de l'utilitarisme britannique, et avant lui par Hutcheson.

Nul doute que l'utilitarisme a eu de grands mérites qui expliquent qu'il soit, plus que jamais, dans les pays anglo-saxons (et dans les autres, mais de façon moins consciente) la doctrine dominante. L'une de ses premières qualités est la modestie, en ce sens qu'il propose, tant pour le bien de l'individu que pour celui de la société en général, un objectif paisible de sécurité et de bonheur simple. Le *welfare,* que les précurseurs italiens de Bentham appelaient la *felicita pubblica,* s'oppose aux idéaux, si souvent trompeurs, de gloire, de grandeur ou de croisade. Tous les programmes de redistribution du revenu national s'inspirent par construction de la philosophie de Bentham. Celle-ci est égalitaire et démocratique dans toute la mesure où la recherche du bien-être pour le plus grand nombre implique qu'aucune élite ou classe sociale n'a droit à un bonheur plus grand que celui du commun des mortels. Rien jusqu'ici qui s'oppose au fonctionnement des économies de marché, telles, en tout cas, que nous les connaissons. Sur la longue période il n'y a pas de système économique plus efficace pour niveler les conditions, les goûts et, probablement aussi, les revenus.

CEPENDANT, poussé jusqu'à ses extrêmes conséquences, l'utilitarisme fondé sur « le calcul des plaisirs et des peines » aboutit au relativisme total des valeurs. *(« N'est-il pas dégradant pour une femme de louer son ventre ? Répondons sans ménagement : de cela la femme est le meilleur juge, et il n'est pas certain que la loi doive intervenir pour la dissuader de faire un choix que, plus tard, elle regrettera peut-être »,* écrit notre confrère de Londres.) Peut-être convient-il d'aller plus loin dans la critique, comme l'a fait le philosophe américain John Rawls. Son livre, paru il y a une quinzaine d'années, sous le titre magnifique, mais périlleux, de *A Theory Justice* (1), a lancé un grand débat qui, seulement aujourd'hui, commence à prendre toutes ses dimensions avec, entre autres, la publication en guise de réponse d'*Une éthique économique,* écrit par Michaël Novak, un catholique conservateur *(voir le compte rendu de Pierre Drouin dans* le Monde *du 28 mars 1987).* Rawls, lui, n'est pas conservateur, il reste à sa manière un théoricien du *Welfare State.* Il veut le mettre à l'abri de la tentation totalitaire qui menace toute civilisation de masse, plus particulièrement, peut-être, lorsque ces dernières s'assignent pour but la félicité publique. *« En vertu de quoi un plus grand bien partagé par la majorité ne pourrait-il pas être payé par le sacrifice de la liberté de quelques-uns ? »* C'est parce qu'il ne trouve pas de réponse éthiquement satisfaisante à cette question dans l'utilitarisme ambiant que Rawls entreprit de donner à la justice redistributive un autre fondement – « kantien », selon lui, c'est-à-dire inspiré de l'impératif catégorique qui fait de chaque personne humaine un sujet de droit imprescriptible. Déterminer s'il y ait parvenu est une autre question, bien que les participants à un récent colloque, organisé à Paris en sa présence, aient pu s'apercevoir qu'il a réponse à tout.

Depuis ses origines, l'utilitarisme fait mauvais ménage avec la philosophie des droits de l'homme. On raconte que lorsque Bentham prit connaissance de la Déclaration française du même nom, il dit que ses articles pouvaient être classés en trois catégories : ceux qui sont inintelligibles, ceux qui sont faux, et ceux qui sont à la fois incompréhensibles et illusoires.

Reste à savoir – au regard de la question que nous avons posée au début – si l'économie de marché trouve sa justification, et les ressorts de son fonctionnement, dans l'utilitarisme tel que les tenants de cette doctrine l'ont exposé et continuent de l'exposer (les ouvrages sur le sujet ne manquent ni en Grande-Bretagne, ni aux Etats-Unis). La réponse ne fait guère de doute si, comme c'est le cas de la grande majorité des économistes modernes, on fait de la demande le facteur principal de l'activité économique. D'après cette conception, tout ce qui fait l'objet d'un désir humain est candidat à l'échange. Autrement dit, la théorie économique en tant que telle ne fixe aucune borne à l'empire du marché. Puisque les techniques de fécondation artificielle suscitent, de la part des couples stériles (jusque-là obligés de « se contenter » de l'adoption classique), une demande de bébés obtenus par ce moyen, on doit s'attendre à une « offre » émanant de mères porteuses destinées à la satisfaire, moyennant un certain prix fixé par le jeu de l'offre et de la demande. Pourquoi ne pas imaginer, si les Madame Whitehead ne viennent pas en perturber le développement, un marché plus vaste où les prix auraient tendance à s'égaliser ? Dans leur délire, les libéraux de notre époque ont imaginé de ressusciter les armées et les polices privées que le besoin de sécurité, pour peu qu'on le laisse s'exprimer librement, ne manquerait pas de faire surgir spontanément. Pourquoi ne pas réintroduire dans le marché – pour de nobles motifs bien sûr et seulement sous forme de nouveau-nés – l'être humain lui-même, une pratique qu'aux Etats-Unis on croyait abolie depuis la guerre de Sécession ?

CES excès contribueront peut-être à mettre en lumière la fragilité de ce qui n'est qu'une interprétation de l'acte d'échange, fondement de toute vie économique. Ce n'est pas ainsi que les fondateurs de la science économique – Adam Smith tout le premier – la concevaient. On ne pouvait parler, selon eux, de lois économiques proprement dites qu'à partir du moment où le prix des marchandises ne dépendait pas principalement du plus ou moins grand désir d'obtenir un bien (ou un service) plus ou moins rare. Le seul marché qui mérita véritablement cette appellation était celui où le prix de vente tendait à s'aligner sur le coût de production. Pour ne citer qu'un seul exemple, le prix des voitures n'a pratiquement rien à voir avec l'intensité de la demande de voitures. Il est entièrement fonction des conditions de la production. Selon cette conception, ne relèvent des lois du marché que les produits standardisés du travail humain. L'homme lui-même en est totalement et à tout jamais exclu. En refusant les 10 000 dollars qui lui avaient été promis en échange de son enfant, Mme Whitehead a plus respecté la morale, le droit et l'économie politique que le petit juge américain Sorkow reconnaissant la validité de ce pseudo-contrat.

(1) Dont il existe désormais, publiée par les Editions du Seuil, une traduction française, due à Catherine Audard (667 p., 290 F).

Notes de lecture

par Alfred Sauvy

JACQUES DOMINATI ET DIVERS

Quel avenir industriel pour la France ?

Les 7 et 8 octobre 1986, s'est tenu au Palais-Bourbon, à l'initiative de la commission de la production et des échanges, un colloque sur l'avenir industriel de la France, auquel ont participé vingt-cinq personnalités, parmi lesquelles citons Edouard Balladur, Jean Bouvier, Alain Minc, Yves Farge, Alain Madelin, Claude Birraux, animateur. Des dix-sept sujets de débat, reportons les deux textes suivants :

M. Léon Cligman, président du groupe Indreco, pose le redoutable problème de la concurrence des pays à bas salaires. Le coût du travail, pour les entreprises, est en France, dit-il, sept fois plus élevé qu'en Turquie et douze fois plus qu'au Maroc. Laissons même de côté la Chine populaire.

La solution proposée, bien classique, comporte la fiscalisation des charges familiales et la baisse (non précisée) des dépenses publiques. C'est déplacer sans résoudre. L'espoir est, en outre, manifesté de voir les pays pauvres augmenter leurs salaires.

M. Marc Blondel, de Force ouvrière, critique la tendance des entreprises françaises à attendre beaucoup des pouvoirs publics, comportement qu'il qualifie de laxiste. C'est l'Etat-providence... pour les entreprises. Dans la modernisation si nécessaire, le social doit jouer un rôle moteur. Critique aussi de la politique d'austérité et vœu en faveur d'un taux de croissance soutenue, sans précision, toutefois, sur les moyens de l'obtenir.

« Travailler comme les ouvriers de Singapour, ajoute-t-il, *serait aller à contresens de l'histoire économique. »* Chacun en conviendra, mais le problème subsiste. Aucune allusion n'est formulée à des investissements par les salaires, au profit des salariés, selon le déjà oublié « amendement Vallon », qui semble avoir reçu quelque application en Suède.

★ *Economica.* Paris 1987. 24 cm. 409 pages, 125 F.

ALAIN LIPIETZ SAMIR AMIN, MICHEL BEAUD...

Pour une définition de nouveaux rapports Nord-Sud

C'est à Delphes qu'étaient prononcés des oracles se prêtant à diverses interprétations. Cette tradition s'est renouvelée, car il y a, sans doute, plusieurs façons de tirer la leçon des explications données, sur ce qui est, si conventionnellement, appelé la crise. Une certaine crainte de s'exprimer s'observe chez les auteurs, en particulier sur les gestes qu'il faudrait faire, ou sur ceux que ferait « la main invisible », en vue d'accélérer la marche.

C'est en novembre 1985 que s'est réuni ce premier forum, sous le titre évocateur de « Pour sortir de la crise », qui confirme l'idée si répandue chez des intellectuels selon lesquels il suffirait de trouver le sésame. Les explications du ralentissement observé depuis 1974, ou peut-être 1967, ne manquent pas, mais n'emportent pas la conviction.

Peut-être serait-il plus pénétrant de chercher les conditions qui ont permis les Trente glorieuses. Mais nous restons, en tout état de cause, dans un globalisme monétaire, trop éloigné des hommes. K. Vergopoulos est seul à mentionner la rigidité de l'offre, terme qu'il faudrait même mettre au pluriel.

Les déroulements de A. Lipietz nous tiennent en haleine, dans l'attente de la solution. Elle vient enfin, bien simple : l'annulation de toutes les dettes. De Samir Amin, retenons surtout l'histoire, dans son style incisif, de la région méditerranéenne et, en particulier, du monde arabe. Quant à Tassos Giannitsis, il nous rappelle le chemin de croix suivi par l'économie grecque à partir de 1974.

Ignacy Sachs et Christian Comeliau suggèrent, pour les relations entre le Sud et le Nord, des *« éléments de stratégies alternatives »* ; peut-être vaudrait-il mieux parler simplement d'une *« autre politique ».* Distinction est faite entre les désirs manifestés par les hommes à la base et le « développement » des théoriciens.

Nous devons à Michel Beaud et à Christian Comeliau une analyse fidèle de la politique socialiste 1981-1986, dans ses rapports avec les pays pauvres. A été atteint le fameux 0,7 % du PIB, recommandé par les Nations unies.

Un ensemble de haute tenue, qui eût gagné, bien sûr, à être plus concret.

★ *Automorphossi* à Athènes et Publisud à Paris. 1986. 21 cm., 244 p.

CHAOUKI BENAZZOU

Le Maroc face à l'endettement extérieur

Particulièrement qualifié pour traiter ce problème, ce directeur de l'INSEE marocain (INSEA), collaborateur du premier ministre ; la balance des paiements c'est son fief, mais elle est loin de fixer ses limites. Il ferait même un bon successeur du regretté R. Sales, au Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population (FNUAP).

Le Maroc, pays en plein développement et non « en voie de développement », dans le jargon des Nations unies, a vu son élan brisé, dans les années 70, par la *marche en ciseaux* du phosphate (en baisse) et du pétrole (en hausse). Si compromise a été la balance des paiements qu'il a bien fallu frapper à la porte dorée du FMI et en accepter les froides conditions (gel des salaires, arrêt du recrutement public, etc.). En surcroît d'infortune, la sécheresse, (10 % en moyenne de la balance des paiements courants).

Compléments appréciables, cependant, aux exportations : aide française (passée de 26 millions de dirhams en 1973 à 1 284 millions en 1982), aide américaine (72 % en produits), aide allemande, Banque mondiale, tourisme (plus de 2 milliards de dirhams par an), épargne des émigrés (250 millions), aide arabe en recul, après la pointe de 1981 (67 % des concours extérieurs).

Résultat sérieux de l'aventure : la dette extérieure a décuplé en dix ans (de 1,5 milliard de dollars à 16), le tout au taux d'intérêt excessif de 7,3 % par an. Une légère allusion à la forte augmentation de la population, à la fois charge et support.

Excellente présentation. Un modèle.

★ *Libre service,* 11, rue Poincaré, Casablanca. 22 cm., 149 p., 27 dirhams.

ANDRÉ FOURCANS

La rupture. Le libéralisme à l'épreuve des faits

Le libéralisme, jugé par un libéral clairvoyant et par d'autres, nous voici en pleine actualité. Des dix articles, dus à neuf auteurs, ne retenons ici que les sept consacrés à l'économie. Dans son introduction, l'auteur-maître recommande de marier ambition et prudence, puis présente les divers sujets, sans se limiter à la critique de la politique socialiste précédente, et propose, en termes peut-être timides, la transparence de nos institutions.

Des sept articles de nature économique, retenons, en premier lieu, celui que l'auteur-maître et Edmond Alphandéry consacrent à l'emploi. Depuis 1981, le nombre de personnes employées a diminué de cinq cent mille en France, seul pays en cette situation. Trois moyens préconisés : investissements productifs, coût du travail et formation professionnelle. Le premier moyen suppose la bienheureuse réduction des dépenses de l'Etat (sans précision), le second est plus délicat à annoncer, car il porte particulièrement sur le SMIC et met en présence, ces deux adversaires de toujours, morale et efficacité. Mais, une fois de plus, est omis l'élément de base ; les besoins publics et privés, seuls capables de dicter l'orientation professionnelle correspondant au plein emploi.

Dans l'article, au titre prometteur « Le financement de l'économie », Jean-Jacques Durand, professeur à l'université de Strasbourg, s'afflige du *« cloisonnement des réseaux »,* sous le double contrôle de la Banque de France et du Trésor. L'autorité centrale est-elle capable de répartir les ressources entre les divers secteurs ? Les crédits à l'investissement non agricole ne représentent que 18 % des crédits à taux préférentiels. La moitié des CODEM est, en fait, affectée au financement du déficit budgétaire. Des efforts considérables de simplification s'avèrent nécessaires, ainsi que l'unification du régime fiscal. Libération, bien entendu, des taux d'intérêt pour permettre à la concurrence internationale de jouer. L'auteur ne cherche pas à dissimuler que l'aide au logement peut souffrir de ces mesures.

★ *Economica.* Paris 1986, 24 cm., 156 p., 98 F.

LUCIE TANGUY

L'introuvable relation formation-emploi. Un état des recherches en France

Dans l'imposante bibliothèque sur l'emploi et le chômage, il est exceptionnel de trouver un ouvrage entrepris avec une méthode aussi élaborée, des travaux de base aussi consciencieux, chargés, en outre, de modestie, puisque, loin des titres triomphants, annonçant la percée du grand mystère, figure ici le mot « introuvable », qui ne vise d'ailleurs qu'un des objectifs de l'immense question. Quatorze auteurs : Malten Bel, Myriam Campinos, Claude Duber, Michel Dupaquier, déjà si en vue, Bernard Fourcade, Nicole Gadrey, à si bonne école, Roland Guillon, Catherine Marry, Philippe Méhaut, Jean-Jacques Paul, Jean Rose, Lucie Tanguy, Ramon Tortajada, Philippe Zarifian, assistés de quelques autres, abordent les trois problèmes, insertion, formation, qualification, en puisant à bonnes sources. Il est heureux, notamment, de voir utiliser les travaux de P. Naville, M. Bastide, P. Ariès et R. Establet (moins en vue, peut-être, qu'il le faudrait). L'économétrie est, par contre, laissée de côté.

Quelle que soit sa valeur, cet ouvrage illustre, cependant, la lacune déplorable de notre temps qui, en négligeant les besoins publics et privés, c'est-à-dire l'essentiel, a conduit au si affligeant nombre de chômeurs. Est-ce une peur instinctive qui éloigne du sujet, comme elle l'a fait pour Michel Rocard, il y a cinq ans, par souci de ne pas envoyer les hommes « au charbon » ? Peut-être les auteurs feront-ils valoir que ce n'est pas leur sujet, si bien connu, cependant, de R. Establet et C. Baudelot, dûment cités. Exercice d'école, en ce cas, qui suggère la réponse : *« Fermez les livres et ouvrez les yeux. »* Bien rappelé, le plan Langevin-Wallon, mais sous un aspect seulement.

Ces auteurs, si consciencieux, si pénétrants, nous doivent, non certes une revanche, mais un complément, exécuté avec le même soin. Notre exigence va plus loin, en raison même de leur savoir et de leur conscience : que soucieux de la forme, autant que du fond, ils cessent d'appeler à l'américaine, approches des méthodes, technologies des techniques, etc. L'usage est, certes, un grand disculpateur, corrigeons-le.

★ *La Documentation française.* Paris 1986. 24 cm., 302 p., 120 F.

MARIE-CLAIRE BERGÈRE

La République populaire de Chine de 1949 à nos jours

Ce professeur à l'Ecole des hautes études, spécialisée dans le domaine chinois, nous donne ici le fruit de vingt ans d'observations et de réflexions. Récolte remarquable, et sans doute l'ouvrage le plus accompli, sous les réserves qui vont suivre.

Nous ne retenons ici que les principaux jalons économiques de la grande aventure, en regrettant la place, si étroite, accordée au problème vital de la population. Trois phases à distinguer : de 1949 à 1966, consolider et organiser ; de 1966 à 1976, fuite dans le rêve et l'utopie ; de 1976 à 1986, victoire du pragmatisme, disons : reconnaissance scientifique des faits.

Particulièrement significative, la politique agricole, qui, à travers envolées idéologiques, famines et renversements, parvient finalement à un partage assez satisfaisant des responsabilités et à un progrès de production ne dépendant plus que des conditions météorologiques.

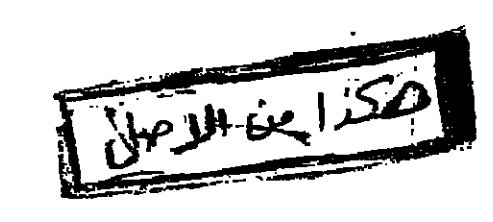
Après la période « héroïque » de l'étalon-blé au nord et de l'étalon-riz au sud, la monnaie a fini par trouver une certaine assise. Par ailleurs, l'utilisation, peu marxiste, de zones franches, créatrices de singulières fortunes personnelles, est peut-être la manifestation la plus spectaculaire de l'ouverture au-dehors, suggérée par un quart de siècle d'aventures, et expérimentale s'il en fut.

Exprimons cependant un double regret : l'absence de séries statistiques retraçant la marche de la production et de la balance des paiements, et la très faible attention portée à la population, qui, après les renversements d'attitude successifs, a été enfermée dans un plan étroit de longue durée.

En surcroît de faiblesse, sur ce point, les sources bibliographiques sur la démographie négligent la principale : la revue française *Population,* qui, dès l'origine, a pu reconstituer à travers les contradictions les mouvements chaotiques jusqu'à la prise en main. Ignorés, en particulier, les travaux de G. Calot et P. Paillat.

Il reste à souhaiter que l'édition prochaine, si méritée, répare ces lacunes, notamment par des séries statistiques, en fin de volume.

★ *Armand Colin,* Paris, 1986, 23 cm., 283 p.



Economie

POINT DE VUE

La relance de l'épargne doit s'accompagner d'une politique fiscale favorable à l'investissement

par Edmond Alphandéry
député du Maine-et-Loire
(UDF-CDS)

De nombreuses dispositions du projet de loi sur l'épargne, *qui* vient en discussion au Parlement (rachat d'entreprises par les salariés, modernisation du marché financier ou fiscalité des comptes-courants d'associés) sont autant de progrès législatifs indiscutables. Mais la novation centrale de *ce texte réside dans la* création de plans d'épargne en vue de la retraite. Ceux-ci sont fiscalement encouragés grâce à la déduction du revenu imposable, dans la limite de 6 000 F pour une personne seule et 12 000 F pour un couple, des versements effectués *chaque année sur* ce compte. Etant donné l'importance de cette mesure, on doit s'interroger sur l'insertion de ce dispositif dans la politique économique du gouvernement.

• Pourquoi stimuler l'épargne des ménages ?

Le taux d'épargne des ménages, c'est-à-dire le rapport de leur épargne à leur revenu disponible, qui était de 15,8 % en 1981, est tombé à 11,8 % en 1986. Selon la dernière note de conjoncture de l'INSEE, il *devrait encore diminuer d'ici à la fin* de 1987 (11,4 %). Ce mouvement d'érosion a accompagné une augmentation du besoin de financement des administrations (Etat, collectivités locales et Sécurité sociale). Nul en 1980, celui-ci atteint 2,5 % du *PIB en 1987. Ces deux évolutions* prennent en tenaille les ressources indispensables pour financer les investissements productifs, c'est-à-dire pour financer notre croissance économique. D'où l'idée d'une incitation fiscale à l'épargne des ménages, que nous proposons nous-mêmes depuis plusieurs années et que le gouvernement a repris à son compte dans ce texte de loi.

• Ce dispositif fiscal atteindra-t-il son but ?

Pour qu'il l'atteigne, encore faut-il que cet encouragement aux placements financiers n'aboutisse pas à un simple transfert, au détriment en particulier de l'épargne immobilière. Car, autrement, ce serait mettre sur pied un mécanisme fiscal coûteux (certains parlent de 5 milliards de francs en année pleine) pour de seules opérations de substitution au sein même de l'épargne des ménages.

Et si le projet de loi permet globalement *un sursaut de l'épargne* des ménages, cela ne peut se faire logiquement qu'au détriment de leur consommation. Attention donc à ce risque de déflation, à un moment justement où les prévisions de l'INSEE en matière de consommation sont *plutôt moroses.*

• Où est la logique de ce projet ? Pourquoi vouloir stimuler l'épargne ?

La proposition que nous avions formulée pour relancer l'épargne a toujours *accompagné* une politique financière et fiscale en faveur du redressement des investissements des entreprises. Car l'un des problèmes les plus préoccupants de l'économie française réside dans la proportion du revenu national, sans *cesse croissante pour la consommation* et sans cesse décroissante pour l'investissement. Inverser ce mouvement est indispensable si l'on veut améliorer notre compétitivité et renverser à terme notre situation de l'emploi.

La stimulation de l'épargne est, dans ce contexte, une condition nécessaire au redressement de l'investissement car elle assure son financement. Mais sans une stratégie d'ensemble, tout entière centrée sur *le redémarrage de l'investissement productif,* cette politique en faveur de l'épargne pourrait bien avoir des effets inverses de ceux qui sont recherchés : attention à ce que les ménages français ne soient conduits *à placer* cet argent *supplémentaire* sur les marchés étrangers.

• Le gouvernement a-t-il, en matière d'investissement, la moindre marge de manœuvre ?

Les marges de manœuvre sont *étroites, mais elles existent. Rappe*lons que les chiffres d'investissements viennent d'être révisés en baisse par l'INSEE. L'investissement industriel n'a pratiquement pas progressé en 1986. La France a donc pris, en la matière, un an de retard supplémentaire. *Pour 1987,* les prévisions gouvernementales initiales apparaissent aujourd'hui optimistes : les 6 % d'augmentation sont ramenés à 3 %. Pour renverser la vapeur, il faut donc que toute la politique économique, *qu'elle* soit fiscale, budgétaire, financière ou monétaire, soit concentrée sur cet objectif.

Il y a dix ans, le taux de base bancaire était, en moyenne, de 9,50 %, la hausse des prix était de 9,4 %. Aujourd'hui, le taux de base bancaire *est du même ordre* alors que l'inflation se situe autour de 2 %. La situation monétaire internationale n'explique pas tout. Il faut faire jouer de façon beaucoup plus vive la concurrence bancaire, si besoin est en supprimant toutes les entraves venant du contrôle des changes toujours présent pour certaines opérations bancaires. Les allégements fiscaux doivent aller en priorité vers les entreprises, et non pas vers les ménages (réforme de la taxe professionnelle, assouplissement des conditions d'amortissement, etc.). Il faut aussi sans doute mieux exploiter la marge de manœuvre financière des privatisations.

En définitive, c'est seulement dans le contexte d'une stratégie *d'ensemble de revitalisation de notre* secteur productif que la loi sur l'épargne trouve sa pleine signification. Le moment est donc opportun pour rappeler au gouvernement les inflexions que nous souhaiterions voir donner à sa politique économique.

Selon les prévisions du GAMA

La croissance économique en France risque d'être inférieure à 1,5 % cette année

La croissance économique en France ne dépassera pas 1,4 % cette année, prévoit le GAMA (Groupe d'analyse macro-économique appliquée), peu de temps après que le gouvernement a rectifié en baisse ses prévisions d'expansion (+ 2 % au lieu de + 2,8 % il y a six mois). Cependant, le GAMA souligne que ce chiffre moyen médiocre recouvre une assez vive reprise qui pourrait se produire un peu avant le milieu de cette année.

La faiblesse de la croissance en 1987 viendra de la conjonction de deux facteurs : la grande modération de l'évolution du pouvoir d'achat des ménages (+ 1,1 % cette année) freinera les progrès de la consommation ; la médiocrité de la conjoncture internationale (comme on le voit notamment en RFA, où les taux de croissance attendus pour cette année ne cessent d'être révisés en baisse) freineront le développement des exportations. De plus, confirme le GAMA, les entreprises *« ont eu tendance à différer leurs investissements »*, dont la croissance devrait être de 1,8 % en volume cette année.

La remontée des prix du pétrole et la libération totale des prix provoquera une petite accélération de la hausse des prix qui pourrait atteindre 3,2 % après 2,1 % en 1986. De son côté, l'activité économique sera trop faible pour empêcher le chômage de s'accroître à nouveau (le GAMA prévoit 200 000 demandeurs d'emplois supplémentaires cette année).

Le GAMA tempère toutefois la morosité de ses prévisions en affirmant que les chiffres moyens pour 1987 masquent une reprise qui devrait s'amorcer au printemps 1987, surtout dans le domaine des investissements des entreprises. Ceux-ci devraient croître de 8 % en volume entre le premier trimestre 1987 et le premier trimestre 1988 (+ 7,7 % pour l'ensemble de 1988). Le GAMA considère que cette reprise doit survenir *« spontanément »*.

En revanche, la balance commerciale, qui risque d'être déficitaire en 1987 (8 milliards de francs, selon le GAMA), se dégraderait en 1988 (le déficit atteindrait 32 milliards de francs), entraînant une dégradation profonde de la balance des paiements courants, déficitaire de 24 milliards en 1988 (après des excédents de 25 milliards en 1986 et de 7 milliards en 1987).

La reprise de la croissance, qui se produirait à la mi-1987, n'empêcherait pas le chômage de continuer à s'accroître et le GAMA prévoit 100 000 demandeurs d'emplois supplémentaires en 1988.

Après un jugement de la cour suprême des États-Unis

Texaco se met en faillite pour échapper à ses créanciers

WASHINGTON
de notre correspondant

Le huitième groupe industriel des Etats-Unis, la compagnie pétrolière Texaco, s'est déclaré, dimanche 12 avril, en faillite, après dix-sept mois de vaine bataille judiciaire pour tenter d'échapper à un jugement la condamnant à verser 10 milliards et demi de dollars de dommages et intérêts à Pennzoil, une société concurrente.

Spectaculaire au regard de la taille de Texaco, dont les actifs sont estimés à 34 milliards de dollars et dont les bénéfices se sont élevés, l'année dernière, à 725 millions pour un chiffre d'affaires de près de 32 milliards de dollars, cette décision ne devrait pourtant pas avoir de conséquences sociales ou économiques directes. Outre que seules la société mère et deux filiales financières sont concernées par la décision et que le reste du groupe (96 % des revenus) continuera de fonctionner normalement, la procédure choisie, consistant à invoquer le chapitre 11 de la loi sur les faillites, n'implique pas l'arrêt des activités.

Une habileté juridique

Elle permet même, au contraire, de se refaire une santé ou de la consolider puisqu'elle donne aux compagnies qui l'invoquent le temps de réorganiser leurs finances, à l'abri de leurs créanciers, privés de la possibilité d'exiger une liquidation. Les seules contraintes de ce chapitre sont que les décisions de gestion prises par les administrateurs sont soumises à l'aval du tribunal sous l'autorité duquel la réorganisation est conduite et que le plan de redressement doit être approuvé par la majorité des créanciers.

Ces inconvénients sont si mineurs *pour les dirigeants de société que*, conçu pour éviter que les difficultés d'une entreprise ne débouchent immédiatement sur des drames sociaux, ce chapitre 11 est souvent utilisé par des compagnies parfaitement solides dans le seul but d'échapper à des obligations qu'elles ne veulent pas assurer. L'un des plus célèbres exemples de ce détournement de procédure avait été, en 1983, la mise en faillite de Continental Airlines par son principal actionnaire, Texas Air, qui voulait simplement pouvoir dénoncer par là les contrats collectifs du personnel.

L'opération avait été un plein succès et le début de malaise que l'on sent parfois poindre depuis devant cette habileté juridique explique sans doute que le directeur général de Texaco ait tenu à démentir que l'objectif de sa compagnie ait pû être d'essayer d'avoir raison de Pennzoil devant les tribunaux de faillite. *« Nous n'essayons pas de nous cacher, nous n'essayons pas d'esquiver »*, a affirmé M. Kinner, en expliquant que la situation de Texaco s'était *« rapidement détériorée »* depuis une semaine, car les banques avaient commencé à bloquer leurs crédits et que les fournisseurs demandaient désormais à être payés à la livraison.

M. Kinner n'en a pas moins évoqué les *« exigences déraisonnables de Pennzoil »* dont les dirigeants ont, pour leur part, aussitôt dénoncé *« l'arrogance et le mépris pour le processus légal »* que reflèterait cet *« usage inapproprié de la loi sur les faillites »*.

Bien que partie pour durer et faire la fortune d'innombrables cabinets d'avocats, cette affaire remonte à la tentative de prise de contrôle de la Getty Oil par Pennzoil en décembre 1983. A tort ou à raison — et à raison, selon le premier jugement rendu, — Pennzoil avait alors considéré avoir passé accord pour acquérir, avec Gordon Getty, une majorité au conseil d'administration de la Getty Oil.

Ne l'entendant pas de cete oreille, Texaco était cependant immédiatement entré en scène et avait, avec une offre nettement plus alléchante, absorbé Getty Oil au mois de janvier suivant. S'estimant victime de manœuvres déloyales, Pennzoil avait engagé une procédure devant la justice de l'Etat du Texas et avait obtenu, fin 1984, des dommages et intérêts sans précédent d'un montant de 10,5 milliards de dollars.

Pas de règlement à l'amiable

Le coup avait évidemment été rude pour Texaco, mais le pire pour lui est que la loi de l'Etat du Texas lui faisait obligation de verser immédiatement cette somme, sous forme de caution, en attendant le résultat des procédures d'appel. Pendant que les avocats de deux compagnies commençaient d'étudier, sans grand succès, une possibilité de règlement à l'amiable, Texaco allait jusqu'à la Cour suprême pour tenter d'obtenir un sursis au versement.

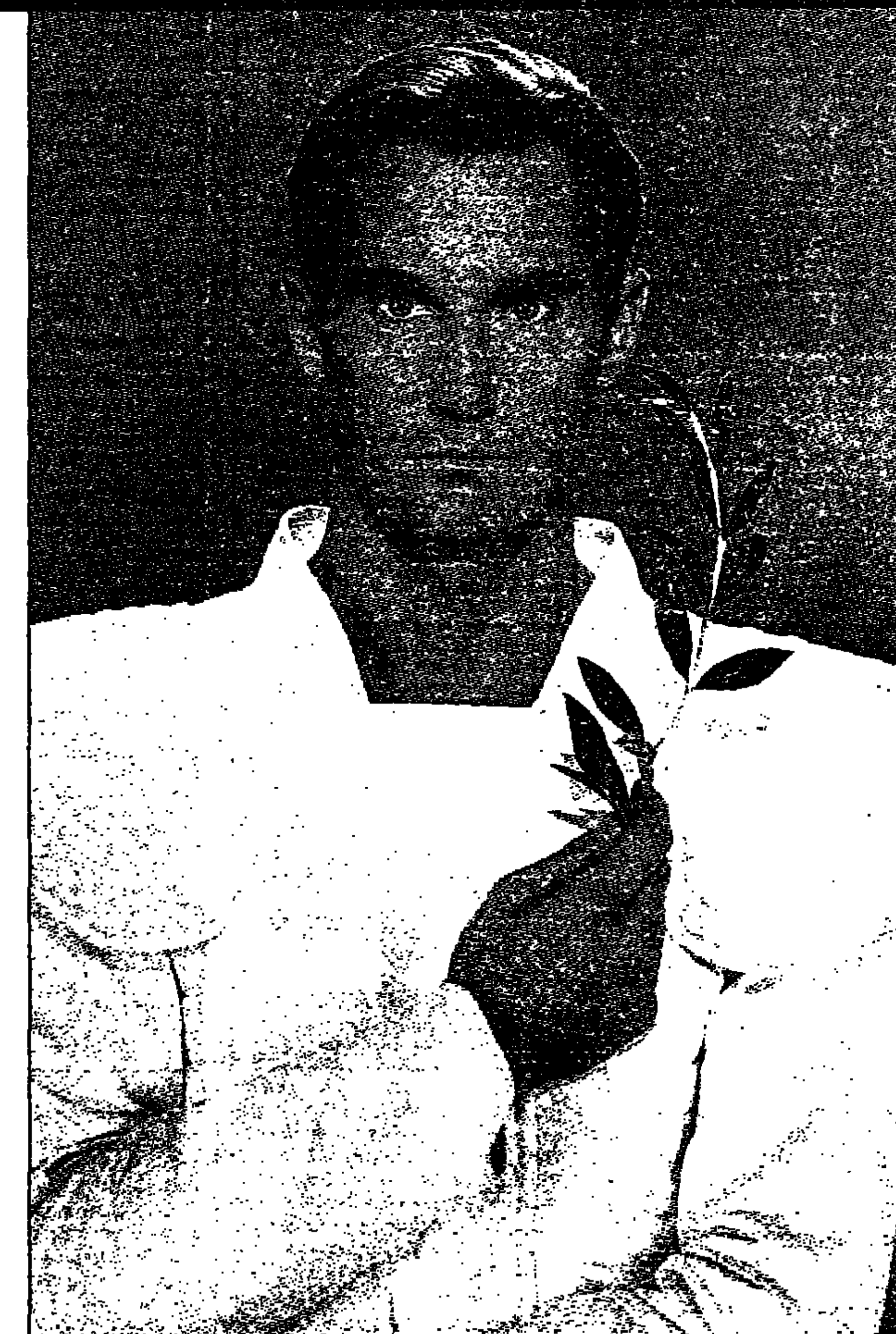
Débouté lundi 6 avril et, en conséquence, sans possibilité de recours, le troisième groupe pétrolier américain a dans le même temps relancé les négociations directes avec Pennzoil, ouvert quelques procédures d'obstruction et finalement opté, à l'issue de deux jours de réunions de son conseil d'administration, pour le chapitre 11.

« Difficile, douloureuse et déchirante », selon M. Kinner, cette décision a semblé prendre totalement de court les dirigeants de Pennzoil, qui s'attendaient plutôt à un compromis de dernière minute. Il est vrai que, avec quelque 3 milliards de disponibilités, Texaco n'était pas le plus évident des candidats à la faillite.

BERNARD GUETTA.

• Usinor supprime trois cents emplois dans l'Oise. — La direction de l'entreprise Usinor de Montataire, qui compte environ mille quatre cents salariés près de Creil (Oise), a annoncé, le 9 avril, la suppression d'ici un an de trois cents emplois industriels et administratifs. La décision a été justifiée, lors d'un comité d'établissement extraordinaire marqué par le départ de la CGT, par la stagnation du marché des laminés à froid et par la concurrence accrue du tiers-monde. 75 % des personnels concernés, âgés de plus de cinquante ans, continueraient à percevoir environ 70 % de leur salaire brut, 15 % bénéficieraient de contrats de conversion ou pour les salariés étrangers d'aide au retour, le solde étant couvert par des départs volontaires. — *(AFP.)*

• *Transcanada Pipelines* achèterait Dome Petroleum. — Le principal transporteur canadien de gaz naturel, Transcanada Pipelines, offre de racheter les avoirs du pétrolier Dome Petroleum, pour la somme de 4,3 milliards de dollars canadiens (20 milliards de francs). Dome a accumulé depuis six ans une dette de 6,1 milliards de dollars (28 milliards de francs), après avoir connu une période de croissance rapide au cours de laquelle il avait racheté de nombreuses sociétés.



Economie

AFFAIRES

Les conséquences des désordres monétaires

Un dollar à 6 francs risque de désorganiser le textile français

La baisse du dollar menace aujourd'hui l'industrie textile française. Telle est la conclusion inquiétante d'experts qui prouvent, statistiques en main, que les parités monétaires pèsent plus lourd sur notre production et nos échanges internationaux que l'accord multifibre (AMF) réglementant les importations dans la CEE des pays en voie de développement. Cette situation difficile risque de devenir dramatique si, de surcroît, le protectionnisme américain se confirme et s'applique aux produits textiles.

Première constatation : la production française de textile et d'habillement n'a cessé de baisser. Entre 1978 et 1986, elle est revenue de 1,3 million de tonnes à 1,05 million de tonnes. La chute due aux restructurations de la profession a été enrayée par la relance de la consommation à l'arrivée des socialistes en 1981, et par la hausse du dollar qui dynamisait nos exportations outre-Atlantique. Ces phénomènes se lisent dans les statistiques : nos ventes à l'étranger, par exemple, qui s'élevaient à 352 000 tonnes en 1978 ont grimpé à 483 000 tonnes en 1985.

C'est donc dans l'euphorie et une confiance mal placée dans le dollar que les négociations devant aboutir à un nouvel accord multifibre ont commencé début 1986 : les Européens, insouciants, avaient vu les marchés d'outre-Atlantique et étrangers s'ouvrir à eux. Las ! Le dollar se mit à piquer du nez, entraînant une chute immédiate des exportations, d'autant plus spectaculaire que l'année 1985 avait été particulièrement bonne. Les négociateurs français et européens tapèrent donc sur la table.

Or il apparaît que l'inquiétude des professionnels et des pouvoirs publics, qui craignaient de voir notre industrie désorganisée par les importations des pays en voie de développement, n'était pas justifiée. En effet, les conséquences de l'AMF sont minimes. Globalement, l'accord multifibre aura, en effet, abouti à limiter le flot des importations françaises de quelque 18 000 tonnes de 1986 à 1987. Les importations d'ici à 1990 des pays soumis à des quotas (AMF, contrats bilatéraux, etc.) augmenteront certes mais seulement de 128 000 tonnes en 1986 à 140 000 tonnes en 1990.

Conclusion des experts : c'est la chute du dollar et non les importations des pays en voie de développement qui menace notre industrie. En effet, la régression de nos exportations vers les Etats-Unis, enregistrée dès la baisse du billet vert, n'est qu'une conséquence parmi d'autres de ce phénomène monétaire qui aboutit à une véritable désorganisation du marché international. Les pays d'Asie du Sud-Est (dont les prix sont libellés en dollars) sont plus compétitifs que la France sur les marchés étrangers, notamment européens. Sur tous les produits hors AMF, *grosso modo* la moitié, les fabricants français risquent une perte de clientèle. En outre, la « pression » des pays en voie de développement sur les marchés est d'autant plus forte que leurs exportations, compte tenu du protectionnisme américain accru, refluent sur l'Europe. Par ailleurs, les pays d'Europe du Nord qui délocalisent, c'est-à-dire sous-traitent une part substantielle de leur production vers les pays de la zone dollar, bénéficient de la baisse du billet vert, ce qui améliore leur compétitivité à l'exportation. Les Français ont, eux, des difficultés à affronter cette situation : le retard dans leurs investissements, une faible amélioration de leur productivité et leurs hésitations à délocaliser ne leur permettent pas de lutter avec des nations industrialisées dont les prix de revient, grâce à la délocalisation, sont parfois inférieurs aux siens de 30 %.

Au total, les simulations des experts qui se basent sur un renforcement du protectionnisme américain et sur le maintien du dollar dans une fourchette de 6 F à 8 F font apparaître des chiffres inquiétants. Ce ne sont pas les pays d'Asie, mais nos voisins européens dont les exportations ne sont pas soumises à quota que les Français ont à craindre. En 1990, les importations françaises en provenance de la CEE augmenteraient de... 100 000 tonnes, notamment en provenance de RFA, d'Italie et de Belgique.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Les apprentis patrons se forment à Laval

LAVAL, de notre correspondant

Une école pour repreneurs d'entreprise ouvrira, le 1er octobre, à Laval. Le projet a été mûri par la chambre de commerce et d'industrie de la Mayenne, avec le soutien de l'Association Ouest-Atlantique.

Conditions d'admission : qu'il y ait un cédant et que le contrat de transmission de l'entreprise avec le repreneur soit conclu, si besoin avec l'appui d'un comité de sages (présidents de la CCI, du tribunal de commerce, patrons, banquiers). Le nombre de places est limité à quinze.

Les deux premiers mois d'école seront consacrés à un enseignement commun à tout futur dirigeant d'entreprise, à partir des outils informatiques du Centre interconsulaire de formation.

Au cours des six mois suivants, le repreneur pratiquera l'alternance : un quart du temps en formation et le reste dans sa future entreprise. Devenu patron à plein temps, le repreneur bénéficiera d'un suivi de l'école pendant dix mois.

Officiellement, l'établissement portera le nom d'École de managers, car l'objectif est de mettre sur le marché des patrons performants. Le professeur de management sera un Rennais, M. Christian Lemoine, fondateur du Centre de recherche et d'études sur le comportement industriel (CRECI).

G. L.

SOCIAL

Pari tenu pour « L'aventure des métiers »

Le gigantesque colosse qui a semblé soutenir pendant cinq jours la charpente métallique de la Grande Halle de La Villette a tenu bon. A l'image de cette sculpture, le salon de « L'aventure des métiers » a gagné son pari, tant pour la qualité — des professionnels disponibles, souvent passionnés, à l'écoute de leurs jeunes visiteurs, — que pour la quantité — de 80 000 à 90 000 élèves et parents sont venus porte de Pantin du 8 au 12 avril. Pour les organisateurs, et notamment M. Armand Braun et Mme Dominique Ferriot, ce succès ne peut que les inciter à renouveler cette manifestation tant au niveau national dans un an que dans quelques régions...

L'aventure des métiers a été une grande première réussie tant pour les jeunes visiteurs — écoliers achevant leur « cycle » primaire ou enfants faisant leurs premières armes au lycée ou au collège, — que pour les métiers représentés. Sans se retrouver dans un univers idyllique, où le chômage n'existerait pas et où les formations proposées auraient des débouchés garantis, les jeunes ont pu avoir un premier aperçu concret de l'extrême diversité du millier de professions représentées. Des jeux variés — et notamment celui qui les incitait à réunir sur une carte les tampons emblématiques de douze professions qu'il leur fallait décrire... avec un lot à la clef, — ont rendu la promenade attrayante de Renault à l'Aérospatiale, du ministère de l'éducation nationale à celui de la défense, des métiers de l'information ou de la justice à ceux du sport.

Alors qu'au fond du salon, dans un îlot un peu triste, quatre syndicats réunis (CFDT, FO, CGC, CFTC) avaient organisé, pour attirer l'attention, un jeu-concours sur le taux de syndicalisation — réel ou officiel ? — dans une dizaine de pays, de nombreux métiers ont fait découvrir leurs charmes et leurs intérêts aux jeunes, mais aussi aux adultes. Pour certains, un peu à la manière des expositions sur la valorisation du travail manuel sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, cela a pris l'allure d'une réhabilitation auprès du public. Qu'il s'agisse des éboueurs transformés en avocats de la propreté urbaine, des agents des services publics et des très nombreux artistes et artisans, chacun s'est efforcé de présenter une image bien éloignée des stéréotypes.

M. N.

Un livre du patron de la compagnie SAS

Les recettes du Tapie suédois

Voici un livre qui mériterait de figurer dans une Bibliothèque rose d'économie. Tout sourit à Jan Carlzon, PDG de la compagnie aérienne scandinave SAS. Dans *Renversons la pyramide*, il raconte et analyse ses succès qui en font une sorte de Tapie suédois. Les bénéfices en plus.

Trois entreprises : trois réussites. A trente ans, il entre chez Vingresor, le plus grand organisateur de voyages suédois, dont il devient le directeur général trois ans plus tard. Dès sa première année à la tête de Vingresor, cette société dégage le bénéfice le plus important de son histoire.

A trente-six ans, il devient le plus jeune président de compagnie aérienne du monde en prenant la responsabilité de Linjeflyg, l'Air Inter suédois. En deux ans, il rend bénéficiaire une société rudement secouée par les chocs pétroliers en remplissant ses avions grâce à des tarifs réduits de moitié sur les vols les moins fréquentés.

A quarante ans, le voilà PDG du consortium SAS, qui regroupe les compagnies aériennes internationales du Danemark, de la Norvège et de la Suède. Depuis deux ans, SAS perdait de l'argent. En deux ans, il remet les comptes d'aplomb. L'exercice 1985-1986 s'est clos avec un bénéfice net après amortissements de 1 481 millions de couronnes (presque autant de francs), en hausse de 500 millions de couronnes par rapport à l'exercice précédent.

Ajoutons à ce cursus édifiant que Jan Carlzon est connu comme le loup blanc en Scandinavie. Il participe à des émissions de variétés ; on l'arrête dans la rue pour le féliciter pour les bonnes prestations de sa compagnie ; les étudiants se bousculent pour l'entendre dans les amphithéâtres où, il y a dix ans, un manager n'aurait pas attiré plus de cinq personnes, et encore, des gauchistes venus lui apporter la contradiction.

La première de ses recettes, c'est qu'il faut éliminer les pyramides hiérarchiques. Jan Carlzon raconte l'histoire d'une petite baguette d'aluminium dans laquelle le passager d'un avion s'était pris le pied : une chaussette déchirée, un formulaire rempli par le steward pour signaler l'anomalie au service entretien, le responsable de ce service débordé par des tâches plus urgentes, l'avion parti à Bangkok quand le technicien est alerté.

Que de temps perdu, de chaussettes trouées, de stewards et de clients pestant contre l'incurie. « *Changeons de système,* écrit notre PDG. *Mettons le client et l'avion au centre de nos préoccupations. Débarrassons-nous des formulaires et des bureaux qui centralisent. La baguette a du jeu ? Que le steward s'adresse directement au gars qui a le tournevis entre les mains. Il peut lui expliquer l'histoire de la chaussette. Ce n'est pas encore l'heure du décollage. Faisons le nécessaire tout de suite. Voilà une collaboration à l'horizontale.* »

Communiquer

Jan Carlzon est encore plus persuadé de la nécessité de la communication est indispensable. Communication externe : « *Tout ce que l'on entreprend doit être assez clair pour que le marché le comprenne. Si l'on décide par exemple de baisser les prix, il faut le faire de manière parlante. Personne n'avait saisi ce que le code U 50 utilisé par Linjeflyg signifiait, en revanche le slogan du billet d'avion à 100 F a immédiatement frappé tous les esprits.* ». Communication interne : il explique dans un petit livre rouge au personnel comment la compagnie doit dévenir la meilleure du monde, les salariés ayant toute latitude pour atteindre cet objectif.

Ces recettes de bon sens sont venues servir à merveille un flair particulièrement aiguisé. Jan Carlzon a compris le premier que la clientèle d'affaires était la meilleure. Par ailleurs, il a en toute humilité constaté que les Boeing 747 étaient trop gros pour les petits pays scandinaves.

Aujourd'hui, il s'apprête à tirer son épingle du jeu dans le choc qui s'annonce entre les méga-compagnies américaines et les grandes compagnies d'Etat européennes. Il a pris langue avec des « petits » transporteurs aériens finlandais, belges et autrichiens. Avec le belge SABENA l'accord est en vue pour exploiter en commun des lignes long courrier.

Peut-être entrera-t-il un jour en politique : « *L'expérience de la vie des entreprises m'a appris pas mal de choses sur les compétences du leader. L'homme politique doit posséder les mêmes qualités : savoir conduire les êtres humains dans une direction ambitieuse qui les grandisse.* »

ALAIN FAUJAS.

★ *Renversons la pyramide !* de Jan Carlzon. Interéditions, 98 F.

● **Lancement d'un nouveau car-ferry géant pour Townsend Thoresen.** — Un nouveau car-ferry commandé par la compagnie britannique Townsend Thoresen et pouvant accueillir deux mille trois cents passagers et six cent cinquante véhicules, le *Pride-of-Calais*, a été mis à l'eau samedi 11 avril, a-t-on appris auprès de son constructeur, les chantiers navals allemands Schichau Unterweser AG à Bremerhaven. La même société avait livré à la compagnie britannique le *Herald-of-Free-Enterprise*, qui avait chaviré au large de Zeebrugge en Belgique le 6 mars. Le *Pride-of-Calais*, et son navire-jumeau le *Pride-of-Dover*, qui sera mis en service à l'automne prochain, doivent, selon Townsend Thoresen, pouvoir affronter la concurrence future du tunnel sous la Manche. — (*AFP*.)

ÉTRANGER

Le conflit commercial nippo-américain

Tokyo s'apprête à contre-attaquer auprès du GATT

Dans le grave conflit commercial qui l'oppose aux Etats-Unis, le Japon se servira des règlements du GATT (1) pour se battre contre les mesures imposées par Washington aux exportateurs nippons de semi-conducteurs, a déclaré, samedi 11 avril, M. Fukukawa, vice-ministre du commerce international et de l'industrie.

Le ton monte, à six jours de l'entrée en application (le 17 avril) des menaces proférées par Washington. Il a été dit et répété par l'administration américaine que les mesures annoncées (droits de douane alourdis avec effets rétroactifs au 27 mars) s'appliqueraient de toute façon pendant au moins trois ou quatre mois.

M. Fukukawa n'a pas précisé comment il pensait utiliser le GATT dans ce conflit américano-japonais. Les Etats-Unis reprochent à Tokyo de vendre des semi-conducteurs à des prix de dumping, sur les marchés américains et sur des marchés tiers, violant ainsi un accord signé en juillet 1986.

Dans le même temps, la position du premier ministre, M. Nakasone, est affaiblie par des revers électoraux *(voir page 6)* qui limitent sa capacité d'action et de riposte aux attaques américaines. Le Japon, dont les excédents commerciaux et des paiements atteignent des sommets (90 milliards de dollars durant l'année budgétaire mars 1986-avril 1987), est de plus en plus attaqué et isolé sur le plan économique international. On le voit à la montée continue du yen, qui pénalise de plus en plus lourdement les industries exportatrices nippones, et semble contredire les accords du Louvre sur la stabilisation du dollar.

(1) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Un rapport de l'OCDE

L'Australie doit ouvrir son marché

Après s'être fortement détériorée, l'économie australienne pourrait avoir atteint le creux de la vague au second semestre 1986, estime l'OCDE, dans son dernier rapport sur l'Australie. Mais si les experts du Château de la Muette rendent hommage à Canberra pour le resserrement des dépenses budgétaires et pour le recul de 3 % des salaires réels au cours des dix-huit derniers mois, le processus de remise en ordre de l'économie n'a fait que commencer à leurs yeux. A moyen terme, l'ajustement à réaliser reste « *considérable* » et se révélera « *sans doute assez long et relativement douloureux* ».

La priorité doit certes être maintenue à la réduction du déficit de la balance des comptes courants, évalué à 13,5 milliards de dollars au dernier trimestre 1986. De 5,5 % du produit intérieur brut à la fin du premier semestre, l'an dernier, ce déficit pourrait être ramené à 4,5 % à la mi-1988, grâce à une amélioration de la compétitivité due pour une bonne part à la forte dépréciation de la devise australienne.

Le redressement des finances extérieures, conjugué à une austérité budgétaire au cours de l'exercice 1986-1987, est jugé indispensable à l'allégement de la dette extérieure du pays qui, dans le meilleur des cas, pourrait encore représenter 100 milliards de dollars australiens, soit environ 35 % du produit intérieur brut à la fin du premier semestre 1988.

La recherche d'une reprise plus soutenue et moins inflationniste est en cours : la baisse de 1 % du revenu national durant les six premiers mois de 1986 devrait faire place à une expansion de 3,5 %, toujours en rythme annuel, jusqu'à la mi-1988, l'inflation revenant, dans le même temps, de 9,3 % à 5,5 %. Les auteurs du rapport estiment malgré tout que le plus rude reste à faire.

Les recommandations contenues dans ce rapport ne sont effectivement pas faciles à mettre en œuvre. L'abandon du système centralisé de négociations salariales et, surtout, la suppression de « *toute référence officielle à l'indexation* » constituent un véritable défi politique. Le démantèlement progressif des barrières douanières également. Les experts de l'OCDE regrettent l'insuffisante spécialisation de l'industrie qui rend vulnérable le commerce extérieur australien.

C'est ainsi qu'à moins d'un redressement de la demande des nouveaux pays industriels d'Asie, les exportations de charbon et de fer australiens risquent fort de subir les contrecoups de la faible croissance japonaise. Mais si l'ouverture des frontières pour stimuler la compétitivité de l'industrie semble indispensable lorsqu'on sait que pour les automobiles, le textile, l'habillement ou les chaussures les droits risquent d'être encore supérieurs à 50 % à la fin de 1990, le choc de la concurrence internationale mettra les dirigeants australiens dans une position délicate face à leurs industriels s'ils accéléraient le processus d'ouverture du marché.

F. C.

● **PRÉCISION.** — Dans l'article intitulé : « Les quartiers généraux des firmes multinationales en Europe : Paris à la traîne » (*le Monde* du 11 avril), une coupe malencontreuse a rendu un passage incompréhensible. Il fallait lire, en haut de la deuxième colonne : « *Comparée aux pays voisins, la France avait une législation fiscale dissuasive, voire répulsive.* »

Flambée des importations en Israël

Pour s'équiper et consommer...

JERUSALEM, de notre correspondant

Plusieurs signes laissent présager une accélération de l'activité économique en Israël après un long marasme. Les dernières statistiques officielles, qui portent sur le premier trimestre de 1987, font tout d'abord état d'une flambée des importations. Celles-ci ont augmenté globalement de 24,5 % par rapport à la moyenne de 1986. Dans certains secteurs, l'augmentation des achats à l'étranger est encore plus spectaculaire : 59 % pour les produits de consommation, 39 % pour les biens d'équipement. Cet accroissement des importations de biens d'équipement reflète, pour la première fois depuis cinq ans, un net regain d'optimisme des chefs d'entreprise, de nouveau désireux d'investir. Les achats en hausse de matières premières et de pièces détachées laissent prévoir un progrès de la production industrielle. Selon le ministère des finances, l'activité économique est supérieure de 10 % à ce qu'elle était à la même époque de 1986.

D'autres indices sont encourageants. Le chômage, déjà assez peu élevé — 6,8 % de la population active, — tend à décroître. Dans certaines branches traditionnelles (textiles, alimentation), la demande de main-d'œuvre peu qualifiée n'est pas satisfaite. Les créations d'entreprises progressent : + 17 % l'an dernier. Les réserves en devises ont rarement été aussi confortables (4,2 milliards de dollars début mars). Les dépenses publiques sont en légère baisse et les rentrées fiscales en hausse. Les financiers étrangers, alléchés par les taux d'intérêt élevés, ont placé en Israël plusieurs centaines de millions de dollars au cours des derniers mois. La Bourse est florissante.

Il y a tout de même certaines ombres au tableau. Malgré la dévaluation de 10 % du shekel en janvier, les exportations n'ont pas progressé au même rythme que les importations (11,5 % pendant le premier trimestre). D'où une aggravation sensible du déficit commercial, lequel atteignait déjà, en 1986, 2,4 milliards de dollars. Grâce à l'aide américaine et aux transferts de fonds de la Diaspora, la balance des paiements est à peu près équilibrée. L'inflation demeure trop forte : 2,1 % en janvier, 1 % en février. L'objectif gouvernemental — de 10 % à 12 % par an — reste pour l'instant hors d'atteinte. En outre, l'afflux récent de capitaux spéculatifs complique le contrôle de la masse monétaire.

Il n'empêche : la Banque centrale est optimiste. Elle table sur une croissance d'au moins 3 % en 1987. Mais il est encore un peu tôt pour dire si, après de longues années d'hyper-inflation puis d'austérité, le boom tant promis est enfin là.

J.-P. L.

Le commerce extérieur de la Belgique a été excédentaire en 1986

La balance commerciale belge a enregistré, en 1986, un excédent de 134,9 milliards de francs belges (21,6 milliards de francs français), contre 17,5 milliards l'année précédente (100 FB = 16 FF). En revanche, les mouvements de capitaux du secteur privé ont enregistré un déficit accru de 160,7 milliards de francs belges en 1986, contre 56,8 milliards l'année précédente, représentatif d'opérations à l'extérieur des entreprises belges.

Le redressement de la balance commerciale est surtout dû aux opérations sur marchandises, dont l'excédent est passé de 20,4 milliards de francs belges en 1985 à 126,1 milliards en 1986, indique le ministère des finances. Les services sont bénéficiaires (52,4 milliards, contre 38,9 milliards l'année précédente), tandis que les transferts ont accusé un déficit de 43,6 milliards de francs belges.

Selon le ministère des finances, la balance des opérations courantes, sur la base de données encore provisoires, a été équilibrée au cours des deux premiers mois de l'année 1987. — (*AFP*.)

La réduction du temps de travail en RFA

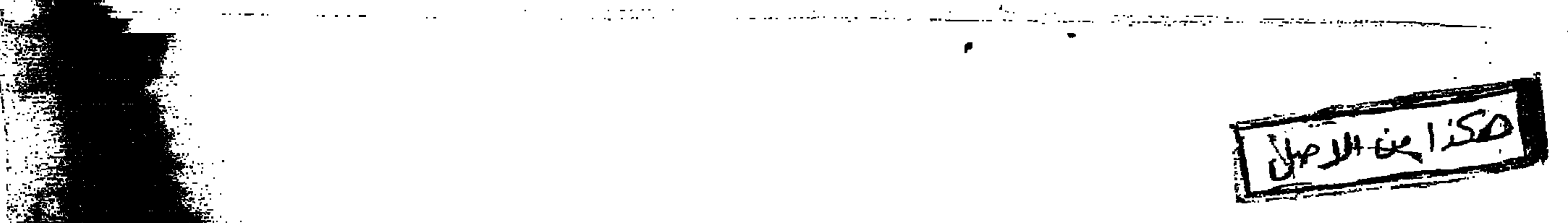
Une grève à l'horizon

Le président du syndicat ouest-allemand de la métallurgie IG Metall, M. Franz Steinkuehler, vient de demander aux 2,6 millions d'adhérents de son organisation de se préparer à une grève qui aurait lieu en mai. Celle-ci sanctionnerait l'impasse des négociations sur la réduction du temps de travail de 38,5 heures par semaine à 35 heures.

M. Steinkuehler s'est montré pessimiste sur l'issue d'une réunion de conciliation au sommet, qui doit se tenir avant Pâques entre représentants du syndicat et du patronat. Les partenaires sociaux s'étaient décidés à tenter une réunion de la dernière chance après l'échec de négociations, mardi 7 avril, dans la région de Stuttgart. Cette région joue traditionnellement un rôle pilote dans la fixation des accords contractuels dans la métallurgie. Des négociations sur le temps de travail, qui se sont déroulées vendredi 10 avril dans la région de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, ont également échoué.

La réduction du temps de travail de 40 heures à 38,5 heures avait été obtenue par IG Metall au terme d'une grève de plusieurs semaines en 1984.

Outre la réduction du temps de travail, IG Metall réclame pour 1987 une hausse des salaires de 5 %. Le patronat est hostile à toute réduction du temps de travail. — (*AFP*.)



A l'occasion de sa
prochaine privatisation
le CCF remercie
les 12 000 collaborateurs
et les 600 000 clients
du groupe d'avoir fait du
Crédit Commercial de France
la banque des réussites.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le 31 mars 1987, la valeur liquidative de la SICAF « VALEURS DE FRANCE », société d'investissement à capital fixe gérée par la BRED, était de 386,96 F (381,08 F le 13 mars).

A la même date, l'action de « VALEURS DE FRANCE » cotait 390 F (380 F le 13 mars).

L'ACTIF DE LA SICAF ÉTAIT COMPOSÉ COMME SUIT :

- Obligations : 17,6 %
- Titres intermédiaires (1) : 21,4 %
- Actions : 41,3 %
- Disponibilités : 19,7 %.

(1) Titres participatifs, certificats d'investissement, bons de souscription d'actions et d'obligations...

Oblicic-Régions

"La Sicav régionale de première catégorie"

Conformément à la décision du Conseil d'Administration d'Oblicic-Régions réuni le 14 janvier dernier sous la présidence de M. François Biénabé, un acompte sur le dividende de l'exercice 1986-1988 sera versé le 30 juin 1987 à titre exceptionnel. Cette décision est motivée par la longueur inhabituelle du premier exercice. La date d'ouverture de la Sicav remonte au 19 novembre 1986 et la date de clôture de son premier exercice est fixée au dernier jour ouvrable de mars 1988.

GROUPE CIC

Cet emprunt ayant été souscrit, le présent avis est publié à titre d'information seulement. *Avril 1987*



Communauté Economique Européenne

Emprunt Obligataire de FF 600.000.000

8¾ % 1987-1997

Prix d'émission 99⅞ %

Banque Nationale de Paris

Caisse des Dépôts et Consignations

Dresdner Bank Aktiengesellschaft

Morgan Guaranty Ltd

Algemene Bank Nederland N.V.	Banca Manusardi & C.
Banque Bruxelles Lambert S.A.	Banque Française Standard Chartered
Banque Indosuez	Banque Paribas Capital Markets Limited
Barclays De Zoete Wedd Limited	Citicorp Investment Bank Limited
Commerzbank Aktiengesellschaft	Crédit Agricole
Crédit Commercial de France	Crédit Lyonnais
Credit Suisse First Boston Limited	Crédit du Nord
Deutsche Bank Capital Markets Limited	Goldman Sachs International Corp.
IBJ International Limited	Kleinwort Benson Limited
Kredietbank International Group	Merrill Lynch Capital Markets
The Nikko Securities Co., (Europe) Ltd.	Société Générale
Swiss Bank Corporation International Limited	Union Bank of Switzerland (Securities) Limited



GACHOT

Le groupe Gachot a pu racheter pour 5,8 millions de francs un ensemble immobilier évalué à 21 millions de francs actuellement et la plus-value latente ressort à 13 millions de francs.

La réduction des frais généraux qui en découle par an est de 2 millions de francs.

Il s'agit de l'ensemble immobilier de son siège qui jusqu'à présent faisait l'objet d'un contrat de crédit-bail. Ce rachat porte sur : 1 850 m² d'entrepôts, 3 800 m² de bureaux modernes ainsi que 2 hectares de terrain.

Par ailleurs, le groupe MATKEMI/CHEMAT, que Gachot vient de racheter, a fait un bénéfice consolidé après impôts au niveau de MATKEMI HOLDING de 4,5 millions de francs.



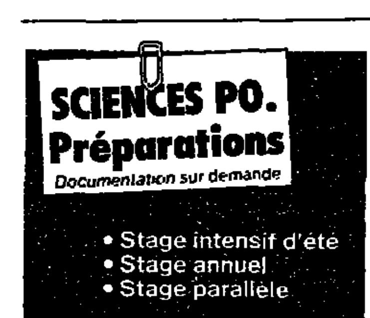
DAFSA

Le conseil d'administration de DAFSA, réuni le 10 avril 1987, a arrêté les comptes de l'exercice écoulé et approuvé le budget de l'exercice en cours.

Le résultat courant consolidé de 1986 marque le redressement escompté : la perte a été ramenée de 20,2 millions de francs en 1985 à 7,2. Ce résultat est obtenu malgré une progression de 21,7 à 27,1 millions de francs des amortissements et provisions. En effet, l'excédent brut d'exploitation est passé de 6,2 à 27 millions de francs. Le chiffre d'affaires, à activités comparables, a progressé de 21,4 %. La filiale SNE a retrouvé l'équilibre de son exploitation.

Le conseil a constaté que la restructuration de la société mère, dont il avait arrêté le principe le 7 novembre dernier, avait été menée à bien. Son coût, 18,8 millions de francs, a été entièrement imputé à l'excercice 1986, qui se soldera par une perte totale de 29,8 millions de francs. Elle s'est traduite par la cession de certains produits et une diminution des frais généraux conduisant à une réduction importante d'effectifs, tandis que les moyens commerciaux et techniques consacrés aux banques de données et aux produits informatiques – dont les ventes ont progressé de 50 % en 1986 – étaient renforcés.

Ainsi réorganisée, la société devrait poursuivre le redressement de ses résultats.



Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 2 avril
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	417 835
dont :	
Or	216 316
Disponibilités à vue à l'étranger	119 518
ECU	62 008
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 992
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	40 281
dont :	
Concours au Trésor public	31 830
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	153 326
dont :	
Effets escomptés	73 425
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	72 215
5) DIVERS	12 652
Total	695 873

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	209 259
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 627
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	16 564
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	123 396
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	62 803
5) ECU A LIVRER AU FECOM	68 788
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	253 067
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	9 963
Total	695 873

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1986	3 avril	10 avril
Valeurs franç. à rev. variable	113,8	111,9
Valeurs industrielles	117,2	115,4
Valeurs étrangères	111,1	114,5
Pétroles-Energie	113,5	111,3
Chimie	118,3	115,8
Métallurgie, mécanique	117,7	115,7
Electricité, électronique	114,7	113,7
Bâtiment et matériaux	125,8	123,8
Ind. de consommat. non alim.	115,1	112
Agro-alimentaire	111,7	111,8
Distribution	116,7	113,3
Transports, loisirs, services	114,7	113
Assurances	105,9	103,4
Crédit banque	107,7	107,1
Sicomi	91,5	89,8
Immobilier et foncier	103,3	102,7
Investissement et portefeuille	114,1	111,8
Base 100 : 31 décembre 1986		
Valeurs franç. à revenu fixe	101,5	102
Emprunts d'Etat	102,1	102,4
Emprunts garantis et assimilés	101,4	102,2
Sociétés	100,3	100,4
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 814,8	3 760,8
Valeurs étrangères	4 014	4 138,8
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	550,4	541,2
Valeurs étrangères	542,9	559,5
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	121	121,8
Emprunt d'Etat	118,1	118,4
Emprunts garantis et assimilés	121,8	122,8
Sociétés	122	122,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	458,9	449,3
Produits de base	288,5	282,5
Construction	495,1	486,1
Biens d'équipement	386,9	381,4
Biens de consom. durables	630,7	618,7
Biens de consom. non durables	591,9	577,8
Biens de consom. alimentaires	482,3	481,5
Services	431,2	423,7
Sociétés financières	624,4	612,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	478,7	482,5
Valeurs industrielles	428,5	421,5
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	389,6	388,2

CHANGES

Dollar : nouveau recul à 6,01 F ⬇

Le calme est revenu en ce début de semaine pascale sur les marchés des changes internationaux. Mais il n'a pas empêché le dollar de poursuivre son repli et la Banque du Japon d'intervenir pour freiner la baisse. Le billet vert a coté 6,01 F (contre 6,0235 F) et 1,8060 DM (contre 1,8118 DM). Tension sur l'eurodollar à six mois (7 %) et sur l'or : 435 dollars l'once contre 431,60 dollars.

FRANCFORT	10 avril	13 avril
Dollar (en DM)	1,8118	1,8060
TOKYO	**10 avril**	**13 avril**
Dollar (en yens)	142,50	142,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (13 avril) .... 7 7/8-8 %
New-York (10 avril) ..... 6 3/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	9 avril	10 avril
Valeurs françaises	111,8	111
Valeurs étrangères	112,8	114,8

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	452,9	449,3

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	9 avril	10 avril
Industrielles	2 339,20	2 338,78

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	9 avril	10 avril
Industrielles	1 546,2	1 523,8
Mines d'or	441,2	470,4
Fonds d'Etat	90,55	89,68

TOKYO

	10 avril	13 avril
Nikkei (Dow Jones)	23 216,5	22 219,54
Indice général	2 032,54	2 039,54

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 avril
Nombre de contrats : 38 531

COURS	ÉCHÉANCES Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	107,35	107,35	107,30	107,15
Précédent	108	108,05	108	107,85

AUTOUR DE LA CORBEILLE

IMMEUBLES DE LA PLAINE MONCEAU : ÇA RAPPORTE. – Les immeubles de la Plaine Monceau sont d'un bon rapport. Pour 1986, le bénéfice net de la société a augmenté de 25 % pour atteindre 67,9 millions de francs. Compte tenu d'un report à nouveau de 4,94 millions de francs, le résultat s'élève à 72,84 millions de francs. Le dividende net est fixé à 5,30 F par action pour un capital, rappelons-le, doublé par incorporation de réserve (8 F net pour 1985). Les porteurs pourront demander une rétribution en actions.

FERMENTA : UN ÉNORME DÉFICIT ATTENDU. – Le groupe pharmaceutique suédois Fermenta devrait présenter pour 1986 des comptes très déficitaires : 570 millions de couronnes (autant de francs) avant impôts et provisions. De son côté, le chiffre d'affaires accuserait une diminution de 17 %. Une augmentation du capital de 580 millions de couronnes pourrait être décidée. Le dividende est diminué de 60 % : 4 couronnes contre 10 couronnes. Le nouveau président, M. Bertil Sjoelin, a démenti les rumeurs selon lesquelles un consortium américain aurait offert de racheter le groupe.

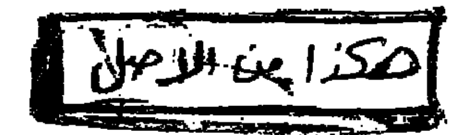
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0100	6,0130	+ 58	+ 65	+ 100	+ 125	+ 230	+ 320
$ can.	4,6188	4,6243	+ 17	+ 36	+ 31	+ 64	+ 49	+ 139
Yen (100)	4,2175	4,2226	+ 124	+ 150	+ 264	+ 300	+ 770	+ 866
DM	3,3265	3,3295	+ 96	+ 114	+ 211	+ 234	+ 615	+ 685
Florin	2,9475	2,9504	+ 53	+ 64	+ 111	+ 131	+ 339	+ 396
F.B. (100)	16,0609	16,0775	+ 48	+ 131	+ 138	+ 248	+ 357	+ 737
F.S.	4,0174	4,0221	+ 141	+ 165	+ 297	+ 325	+ 783	+ 874
L (1 000)	4,6643	4,6703	– 70	– 22	– 121	– 75	– 467	– 328
£	9,7783	9,7892	– 189	– 147	– 361	– 291	– 953	– 718

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	6 5/8	6 3/46	6 11/16	6 13/16	6 7/8	7
DM	3 3/4	4	3 13/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	7 1/8	7 3/4	7 1/16	7 3/8	7 1/16	7 3/8	7 1/4	7 1/2
F.S.	1	1 1/2	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16	3 5/8	3 3/4
L (1 000)	7 5/8	9	8 1/2	9 188	8 7/8	9 3/8	9 1/2	9 7/8
£	9 5/8	9 7/8	9 15/16	10 1/16	9 7/8	10	9 11/16	9 13/16
F. franç.	7 3/4	8 1/8	8	8 1/8	8	8 1/8	8 3/16	8 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 10 AVRIL

Cours relevés à 17 h 44

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1625	4,5 % 1973	1618	1650	1660	+ 2 72
....	C.N.E. 3%	4210	4210	4212	+ 0 05
1209	B.N.P. T.P.	1218	1221	1221	+ 0 25
1210	C.C.F. T.P.	1243	1236	1237	− 0 47
1117	Créd. Lyon. T.P.	1170	1170	1170	....
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2114	Renault T.P.	2135	2146	2147	+ 0 56
2330	Rhone-Poul. T.P.	2345	2348	2348	+ 0 13
1385	St-Gobain T.P.	1400	1398	1398	− 0 13
1320	Thomson T.P.	1320	1324	1324	+ 0 30
560	Accor	559	553	555	− 0 72
2180	Agence Havas	2280	2220	2230	− 2 19
2090	Ag. Havas C. I.	2260	2220	2220	− 1 77
740	Air Liquide	740	736	736	− 0 54
2950	Alcatel	2865	2885	2900	+ 1 22
2340	Als. Superm.	2209	2201	2201	− 0 36
530	A.L.S.P.I.	528	534	531	+ 0 57
440	Alsthom ★	435	430	444	+ 2 06
2550	Arjom. Prioux	2930	2930	2930	....
620	Ausedat-Rey	655	655	655	....
1630	Aux. Entrepr. ★	1642	1649	1640	− 0 12
1250	Avions Dassault	1250	1240	1245	− 0 40
800	BAFIP	799	799	798	− 0 13
490	Bail-Equipem. ★	465	465	461 10	− 0 83
960	Bail-Investiss.	960	999	999	+ 4 06
1050	Cie Bancaire	765	762	761	− 0 52
615	Bazar H.-V.	640	631	633	− 1 09
735	Béghin-Say ★	630	610	620	− 1 58
730	Berger (Mé)	825	800	800	− 3 03
845	Bic ★	830	823	800	− 3 61
1600	B.I.S.	1565	1540	1540	− 1 60
2850	Biscuit (Géné.)	2960	2910	2910	− 1 69
2750	Bongrain S.A.	2720	2780	2780	+ 2 21
1330	Bouygues	1420	1385	1385	− 2 46
5060	B.S.N.	5250	5180	5190	− 1 14
1400	Carnaud	1488	1497	1495	+ 0 47
3870	Carrefour	3830	3750	3750	− 2 09
2360	Casino	2329	2329	2314	− 0 64
1920	Casino A.D.P.	1885	1899	1840	− 2 38
1330	C.C.M.C.	1280	1270	1270	− 0 78
1310	Cetelem	1235	1235	1170	− 5 26
2610	C.F.A.O.	2590	2585	2585	− 0 97
1600	C.G.I.P.	1572	1558	1551	− 1 34
1920	Chargeurs S.A.	1922	1896	1895	− 1 40
85	Chiers-Châtill.	84	80	80	− 4 76
955	Ciments franç. ★	1062	1040	1050	− 1 12
695	Club Méditerr.	680	675	675	− 0 74
210	Codetel	223	224	224 60	+ 0 72
390	Cofimeg	370	365	371	+ 0 27
2070	Colas	2110	2100	2095	− 0 71
345	Compt. Entrepr.	333	330	330	− 0 90
795	Compt. Mod.	813	813	813	....
1190	Créd. Foncier	1130	1130	1130	....
610	Crédit F. imm.	619	619	615	− 0 65
1490	Crédit Nat. ★	1410	1398	1385	− 1 77
340	Crouzet ★	347	344	359	+ 3 45
2600	Damart S.A.	2985	2960	2960	− 0 84

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
530	Darty ★	505	504	495	− 1 98
355	Dév. P.d.C. (Li)	395	394	394	− 0 25
715	D.M.C.	679	680	685	+ 0 88
3040	Docks France ★	2887	2885	2880	− 0 24
2290	Dumez ★	2399	2390	2385	− 0 58
1500	Eaux (Gén.)	1512	1505	1506	− 0 40
2890	Ecco ★	2820	2818	2813	− 0 24
1370	Electro-Finan.	1377	1301	1325	− 3 78
340	Elf-Aquitaine	340	335	337	− 0 88
320	— (certific.)	324	321	321	− 0 93
3250	Epeda-B-Faure	3150	3152	3152	+ 0 06
3500	Essilor	3270	3235	3230	− 1 22
520	Esso S.A.F. ★	513	504	501	− 2 33
3160	Eurafrance	3199	3181	3171	− 0 87
1470	Eurocom ★	1620	1620	1633	+ 0 80
3500	Euromarché	3560	3450	3450	− 3 09
930	Europe n° 1 ★	880	880	863	− 1 93
1970	Facom	1895	1895	1895	....
1230	Fichet-Bauche	1105	1150	1150	+ 4 07
235	Financel	231	228 50	228 50	− 1 08
250	Fives-Lille	252	257	258	+ 2 38
345	Francarep	332	340	345	+ 3 92
1550	Fromageries Bel	1465	1433	1435	− 2 05
1250	Gal. Lafayette	1182	1200	1198	+ 1 35
440	Gascogne	479	468	466	− 2 71
415	Géophysique ★	519	500	518	− 0 19
2540	Gerland	2895	2790	2790	− 3 63
715	GTM-Entrepose	760	757	757	− 0 39
895	Guyenne-Gas. ★	845	825	835	− 1 18
3260	Hachette ★	3040	3030	3000	− 1 31
790	Hénin (La)	879	860	860	− 2 16
117	Imétal	117 20	114 40	115	− 1 88
485	Imm. Plaine-M.	482	480	482	....
5020	Inst. Mérieux	5330	5200	5200	− 2 44
610	Interbail	612	605	605	− 1 14
1750	Intertechnique	1754	1751	1751	− 0 17
1910	J. Lefebvre	2092	2032	2070	− 1 05
2290	Lab. Bellon	2340	2272	2272	− 2 91
1530	Lafarge-Coppée	1663	1654	1654	− 0 54
2120	Lebon ★	2096	2051	2080	− 0 76
5510	Legrand	5820	5770	5780	− 0 69
880	Leroy-Somer ★	890	880	895	+ 0 56
1890	Lesieur	1950	1920	1950	....
900	Locabail Immob.	788	786	786	− 0 25
750	Locafrance ★	800	795	795	− 0 62
855	Locindus	940	935	939	− 0 11
1150	L. Vuitton S.A ★	1091	1090	1110	+ 1 74
780	Luchaire	728	725	710	− 2 47
1740	Lyonn. Eaux ★	1740	1735	1730	− 0 57
142	Mais. Phénix	152	152	156	+ 2 63
760	Majorette (Ly)	880	850	865	− 1 70
77	Manurhin	74	74 20	75	+ 1 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
570	Mar. Wendel	549	549	548	− 0 18
1640	Martell	1870	1950	1880	+ 0 53
2590	Matra	2685	2649	2625	− 2 23
2700	Merlin-Gerin ★	2810	2790	2791	− 0 67
3380	Michelin	3540	3475	3465	− 2 12
1570	Midi (Cie)	1555	1541	1550	− 0 32
480	Midland Bk S.A.	500	495	496	− 0 80
715	Min. Salsig. (Me)	795	810	815	+ 2 52
55	M.M. Penarroya	55 10	55 80	56 30	+ 2 18
2530	Moët-Hennessy	2520	2510	2510	− 0 40
115	Moulinex	112	110 10	110	− 1 78
1190	Navig. Mixtes	1195	1195	1194	− 0 08
210	Nord-Est	205	203	204	− 0 49
470	Nordon (Ny)	470	470	470	....
760	Nouvelles Gal.	794	785	790	− 0 50
1250	Occident. (Gén.)	1354	1338	1336	− 1 33
1740	Omn.F.Paris	1739	1739	1739	....
191	Olida-Caby	180 80	180	179 50	− 0 72
560	Opfi-Paribas	578	570	578	....
4370	Oréal (L')	4490	4440	4437	− 1 18
845	Paris-Réesc. ★	817	800	819	+ 0 24
1570	Pechelbronn ★	1710	1707	1745	+ 2 04
1690	Penhoet	1640	1600	1610	− 1 83
1090	Pernod-Ricard	1087	1071	1074	− 1 20
140	Pétroles B.P.	150	143 50	146 50	− 2 33
1470	Peugeot S.A.	1504	1497	1497	− 0 47
37	Poclain	14 45	14	14	− 3 11
2110	Poliet	2339	2300	2290	− 2 09
960	P.M. Labinal	944	933	933	− 1 17
3500	Presses Cité	3598	3580	3580	− 0 50
1490	Prétabail Sic.	1425	1430	1420	− 0 35
820	Primagaz	883	864	865	− 2 04
745	Printemps ★	752	740	739	− 1 72
2650	Promodès	2500	2450	2450	− 2
320	Prouvost S.A ★	305	300	293	− 3 93
1640	Radiotechn.	1640	1641	1645	+ 0 30
163	Raff. Dist. Total	145 50	145 10	145	− 0 34
2910	Redoute (La) ★	2920	2910	2900	− 0 68
480	Robur financière	525	529	529	+ 0 76
1900	Roussel-Uclaf	1885	1886	1840	− 2 39
1460	Roussel-C.N.I.	1380	1375	1375	− 0 36
5920	R. Impériale (Ly)	6120	6250	6250	+ 2 12
290	Sade	295 10	295 10	295 10	....
3950	Sagem	3890	3820	3810	− 2 06
445	Saint-Gobain	461	457	455	− 1 30
1150	St-Louis B.	1146	1120	1105	− 3 58
2130	Salomon	2070	2030	2030	− 1 93
1640	Salvepar	1585	1580	1580	− 0 32
890	Sanofi	906	884	896	− 1 10
705	S.A.T.	740	749	749	+ 1 22
1240	Saupiquet (Na)	1150	1120	1120	− 2 61
670	Schneider ★	649	650	655	+ 0 92

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
115	S.C.O.A.	131	131 80	132	+ 0 76
765	S.C.R.E.G.	835	838	825	− 1 20
870	Seb ★	877	869	870	− 0 79
485	Sefimeg	470 50	470	471	+ 0 11
1940	S.F.I.M.	1975	1990	1990	+ 0 76
106	S.G.E.	111	110	111 40	+ 0 36
690	Sign. Ent. El. ★	682	703	669	− 1 90
1040	Silic	1090	1080	1089	− 0 09
820	Simco-U.P.H. ★	820	815	820	....
400	Simnor (Li)	400	400	400	....
1350	Skis Rossignol	1300	1339	1310	+ 0 76
800	Siminco	740	731	735	− 0 68
285	Sodero (Na)	275	270	270	− 1 82
2850	Sodexho	2960	2970	2950	− 0 34
440	Sogerap	447	465	465	+ 4 03
2120	Somm-Allib. ★	2120	2100	2085	− 1 65
805	Source Perrier	794	780	788	− 0 76
1350	Sovac ★	1289	1265	1260	− 2 24
625	Spie-Batignol.	624	623	623	− 0 16
805	Strafor	773	780	772	− 0 13
516	Synthelabo ★	434	429	425	− 2 07
825	Talcs Luzenac	815	825	824	+ 1 10
3540	Tél. Elect.	3330	3210	3215	− 3 45
1700	Thomson-C.S.F.	1705	1739	1745	+ 2 35
480	Total (CFP) ★	490	490	492 90	+ 0 59
105	— (certific.)	107	107	107	....
2650	T.R.T.	2480	2430	2431	− 1 98
835	U.F.B.	820	828	828	+ 0 98
1610	U.I.C.	1503	1475	1470	− 2 20
625	U.I.F.	700	699	699	− 0 14
880	U.I.S.	872	889	888	+ 1 83
580	U.C.B. ★	401	413	400	− 0 24
840	Unibail	805	782	780	− 3 11
570	Valéo	585	583	584	− 0 17
103	Vallourec	110 20	109 20	109 20	− 0 91
4380	V. Clicquot-P.	4212	4350	4350	+ 3 28
750	Via Banque	680	670	675	− 0 73
810	Elf-Gabon	815	810	811	− 0 49
111	Amax Inc.	120	120 80	123	+ 2 50
465	Amer. Express	454 30	437	437	− 3 81
147	Amer. Teleph.	150 50	146 40	146 40	− 2 72
122	Anglo Amer. C.	144 10	152	153 50	+ 6 52
580	Amgold	701	724	723	+ 3 14
840	BASF (Akt)	910	908	908	− 0 22
955	Bayer	1043	1022	1022	− 2 01
135	Buffelsfont.	160	161 10	163	+ 1 88
235	Chase Manh.	232 50	228 50	229 50	− 1 29
305	Cie Pétr. Imp.	329	319	319	− 3 04
73	De Beers	79	82	82 50	+ 4 43
2090	Deutsche Bank	2236	2199	2199	− 1 65
69	Dome Mines	79 50	83 30	85	+ 6 92
1090	Dresdner Bank	1190	1147	1149	− 3 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
121	Driefontein Ctd	150 10	163 80	161	+ 7 26
690	Du Pont-Nem.	727	704	708	− 2 89
475	Eastman Kodak	483	468 50	468 50	− 3
44	East Rand	56	61 35	61 90	+ 12 55
295	Electrolux	306	308 80	308 80	+ 0 92
250	Ericsson	257	250	251	− 2 33
515	Exxon Corp.	544	531	531	− 2 39
500	Ford Motors	546	518	518	− 5 13
89	Freegold	109 10	117	116 80	+ 7 06
107	Gencor	121 40	130	128	+ 5 44
855	Gén. Electr.	670	652	652	− 2 69
580	Gén. Belgique	568	583	584	+ 2 82
470	Gen. Motors	511	503	503	− 1 57
86	Goldfields	93	89 50	99	+ 6 45
49	GdMetropolitain	48 40	47	46 80	− 3 31
73	Harmony	92 10	98 90	102 50	+ 11 29
40	Hitachi	38 25	37 80	38	− 0 65
840	Hoechst Akt.	922	897	890	− 3 47
130	Imp. Chemical	133	127 40	127 60	− 4 06
97	Inco. Limited	102 30	101 70	101 70	− 0 59
900	IBM	910	873	880	− 3 30
395	ITT	380 50	369	369	− 3 02
145	Ito-Yokado	156 50	155 50	155 60	− 0 58
71	Matsushita	62 80	62	62 30	− 0 80
990	Merck	987	972	972	− 1 52
805	Minnesota M.	826	810	810	− 1 94
290	Mobil Corp.	295	290	290	− 1 69
275	Morgan J.P.	264 80	263 40	263 40	− 0 53
36400	Nestlé	38200	38600	38700	+ 1 31
161	Norsk Hydro	164 80	161 80	162 50	− 1 40
225	Ofsil	276	287	291	+ 5 43
1640	Petrofina	1688	1685	1680	− 0 47
515	Philip Morris	549	536	535 c	− 2 37
144	Philips	151	149 20	149 20	− 1 19
600	Quilmès	615	629	630	+ 2 44
760	Randfontein	900	990	1005	+ 11 67
720	Royal Dutch	751	728	728	− 3 06
72	Rio Tinto Zinc	84 30	86 80	87 50	+ 3 80
92	St Helena Co	117	121 90	127	+ 8 55
240	Schlumberger	267	253 50	253 50 c	− 5 08
125	Shell transp.	122 50	116 80	116 80	− 4 65
2110	Siemens A.G.	2365	2322	2322	− 1 82
127	Sony	118 90	117 70	117	− 1 60
136	T.D.K.	120 10	120 10	120	− 0 08
29	Toshiba Corp.	29 95	29 75	29 75	− 0 67
1660	Unilever	1745	1760	1751	+ 0 34
320	Unit. Techn.	306	298	296	− 3 27
625	Vaal Reefs	842	887	893	+ 6 06
300	Volvo	304 90	298	300	− 1 61
300	West Deep	416	458 50	457	+ 9 86
465	Xerox Corp.	464 50	458	458	− 1 40
1 25	Zambia Corp.	1 34	1 37	1 37	+ 2 24

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8351	..
Emp. 8,80 % 77	123	7 787
9,80 % 78/93	102	7 330
10,80 % 79/94	105 76	8 480
13,25 % 80/90	108 55	11 326
13,80 % 80/87	102 75	6 692
13,80 % 81/89	108 80	3 252
16,75 % 81/87	103 34	9 775
16,20 % 82/90	118 65	3 906
16 % juin 82	120 25	13 414
14,60 % fév. 83	119 65	1 960
13,40 % déc. 83	122 59	4 075
12,20 % oct. 84	114 65	6 184
11 % fév. 85	116 40	1 477
10,26 % mars 86	109 55	0 841
ORT 12,75 % 83	1738	..
OAT 10 % 2000	110 20	8 740
OAT 9,90 % 1997	109 10	3 228
OAT 9,80 % 1996	107 19	1 808
Ch. France 3 %	172	..
CNB Bques janv. 82	101 45	2 251
CNB Paribas	102	2 251
CNB Suez	102	2 251
CNI janv. 82	101 46	2 251
PTT 11,20% 85	110 20	3 783
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	110 20	8 847
CNT 9% 86	98 50	0 089
CRH 10,90% déc. 85	109 30	2 741

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Acier Peugeot	1260	1260
Agache (Sté Fin.)	1992	1999
A.G.F. (St Cent.)	876	855
Applic. Hydraul.	920	840
Arbel	245	241
Astorg	493	490
Avenir Publicité	2780	2780
Bain C. Monaco	420	429
Banque Hypoth. Eur.	501	....
Béghin-Say (C.I.)	475	475
B.G.L.	549	560
Blanzy-Ouest	584	585
B.N.P. CI	515	515
B.R.P. Intercontin.	490	490
Bénédictine	4350	4350
Bon-Marché	891	894
Calif	999	999
Cambodge	775	950
C.A.M.E.	649	649
Campenon Bern.	770	736
Carbone-Lorraine	934	939
C.E.G.Frig.	680	670
Centen. Blanzy	2951	3061
Centrest (Ny)	276 30	277
Cerabati	105	100
CERUS	909	895
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	976	1030 d
Champex (Ny)	188	188
C.I.C. (Financ. du)	351	351
C.I. Maritime	754	759
Cross-Sinos	1025	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cicam (B)	655	656
Clause	1411	1410
Cofradel (Ly)	2500	2500
Cogifi	490	480
Comiphos	670	679
Cie Industrielle	3610	3680
Comp. Lyon-Alem.	652	684
Concorde (La)	1260	1275
C.M.P.	39	40
Créd. Gén. Ind.	1170	1123
Crédit Lyonnais C.I.	785	800
Cr. Universel (Cie)	920	....
Créditel	159	155
Darblay S.A.	936	1011 d
Darty Act. d. p.	410	410
De Dietrich	2800	2760
Delalande S.A.	1520	1590 d
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1252	1249
Didot-Bottin	653	674
Eaux Bass. Vichy	1610	1604
Eaux Vittel	2750	2750
Economats Centre	680	641
Electro-Banque	515	512
Elf-Antargaz	879	900
E.L.M. Leblanc	1000	1003
Epeda-Bretagne	343	342
Entrepôts Paris	645	640
Epargne (B)	3560	3555
Europ. Accumul.	114 80	110
Eternit	3126	3199
Exor	4410	4400
Finalens	280	278
FIPP	420	425
Fnac	1395	1356
Foncière (Cie)	646	621
Fonc. Lyonnaise	5940	5062
Foncina	600	600
Forinter	1115	1115
Fougerolle	460	465
France I.A.R.D.	540	541
France (La)	8000	8000
From. Paul Renard	501	480 o
GAN	1295	1291
Gaumont	430	624 o
Gaz et Eaux	2750	2650
Gévelot	1018	977 o
Gr. Fin. Constr.	529	....
Gds Moul. Paris	500	509
Groupe Victoire	3610	3625
G. Transp. Ind.	615	616
H.E.F.	432	450 d
Hutchinson	1431	1418
Immindo S.A.	590	596
Immoinvest	332	332
Immobail	481	481
Immobanque	750	748
Immob. Marseille	10200	10600
Immofice	574	575
Invest. (Sté Cent.)	3500	3500
Jaeger	218	209
Lafitte-Bail	571	570
Lambert Frères	249	260
Lille-Bonnières	1499	1539
Loca-Expansion	347	345
Locafinancière	460	455
Locatel	540	600
Louvre (Sté)	1820	1820
Machines Bull	53	52 70
Magasins Uniprix	254 40	250
Magnant S.A.	139	....
Maritimes Part.	497	480
Métal Déployé	510	518
Mors	217	228
Navel Worms	114 90	114 70

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	489	484
Optorg	310	310
Oréal (L') C.I.	3170	3100
Origny-Desvroise	1297	1270
Palais Nouveauté	1128	1130
Paribas	528	528
Paribas-CIP	527	527
Paris France	320 10	320 10
Paris-Orléans	418 40	418
Part. Fin. Gest. Im.	1720	1710
Partenher	1025	1030
Pathé-Cinéma	1001	....
Pechiney (cert. inv.)	240	245
Piles Wonder	1290	1225
Piper-Heidsieck	1272	1348
P.L.M.	210	208
Porcher	710	700
Providence S.A.	2050	2075
Publicis	2930	2900
Raff. Souf. R.	178	174
Rhône-Poul. (c. inv.)	383	387
Ricqlès-Zan	426 30	426 30
Rochefortaise S.A.	440 50	....
Rochette-Cenpa	145	148 90
Rosario (Fin.)	401	417
Roudière	307	335 60 d
Rougier et Fils	150	144
Sacer	597	581
SAFAA	1723	1775
Safic-Alcan	952	957
SAFT	2570	2580
Saga	430	430
St-Gobain C.I.	460	468 50
Salins du Midi	560	550
Santa-Fé	177	176
Satam	258	258
Saulnes	84	84
Saunier-Duval	87	....
Savoisienne (M)	305	....
SCAC	900	900
Senelle Maubeuge	640	660
S.E.P. (M)	220	222
Serv. Equip. Véh.	115	110
Sicli	263	256
Sicotel	400	395
Simnin	340	326 40
Siph (Plant. Hévéas)	480	500
Sté Générale-CIP	1680	1720
Solal financière	2152	2151
Soffo	500	520 d
Soficomi	851	860
S.O.F.I.P. (M)	200	....
Sofragi	1170	1216 d
Sogenal (Ns)	225	210
Soudure Autog.	540	522
Sovabail	760	760
Speichim	27 50	40 70 d
S.P.I.	858	869
Suez (Fin. de)-CIP	1530	1530
Stemi	960	950
Taittinger	2400	2300
Testut-Aequitas	408	389
Tour Eiffel	710	710
Ufiner S.M.D.	800	800
U.A.P.	2450	2450
U.T.A.	2640	2650
Vicat	1680	1750
Viniprix	1780	1790
Virax	202 50	214
Waterman S.A.	624	650
Bras. du Maroc	149	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1020	....
Akzo	403	....
Alcan Alum	249	....
Algemene Bank	1659	....
American Brands	285 10	287 10
Am. Petrofina	310	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	188	....
Bco Pop Espanol	393	399
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1350	1280
B. Régl. Internat.	51800	55000
Br. Lambert	590	581
Canadian-Pacific	114 90	111 10
CIR	37	36
Commerzbank	903	885
Dart. and Kraft	361	358
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	500	497 80
Gén. Belgique	568	584
Gevaert	1050	....
Glaxo	155 50	155
Goodyear	351	....
Grace and Co	391	....
Gulf Canada Corp.	129	132
Honeywell Inc.	460	450
I. C. Industries	201	200
Johannesburg	1010	1022
Kubota	18 50	20
Latonia	288	287
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	61 50	....
Mineral-Ressourc.	72	73
Nixdorf	2715	2690
Noranda	148 60	149
Olivetti	34	34 80
Pakhoed Holding	205	207
Pfizer Inc.	458	444
Procter Gamble	579	550
Ricoh Cy Ltd	31 20	31
Rolinco	276	272
Robeco	297	295 50
Rodamco	416 50	419 90
Saipem	23 50	22 60
Shell fr. (port.)	120	....
S.K.F. Aktiebolag	313	....
Steel Cy of Can.	111	111
Tenneco	275	....
Thorn EMI	62	60
Toray indust. inc	30 30	....
Vieille Montagne	899	898
Wagons-Lits	915	890
West Rand	28	29 10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	6	6 50
Calciphos	1278	1294
C.E.M.	....	....
Cochery	179	....
Copenex	490	485
Dubois Inv. (Canto.)	1200	1200
Gachot	325	325
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Matra Horl. (échan.)	....	....
Nicolas	1160	1160
Révillon	418	....
Rorento N.V.	151 60	151 60
Sopelem	85 70	0 10 o
S.P.R.	241	....
Ulinex	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1300	1290
Alain Manoukian	1070	1050
Asystel	685	681
B.I.C.M.	930	939
B.I.P.	1189	1209
Bolloré Technologies	1450	1450
Boiron	960	894
Cables de Lyon	1480	1495
Calberson	1017	956
Cardif	2830	2900
Cap Gemini Sogeti	2940	2850
C.D.M.E.	1214	1214
C. Equip. Elect.	368	374
C.E.G.I.D.	3250	3230
C.E.P.-Communication	1615	1610
C.G.I. Informatique	1146	1150
C. Occid. Forestière	181	238 50
Dafsa	297	279
Dauphin O.T.A.	3700	3700
Devanlay	2900	2900

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Deville	980	986
Drouot-Assurances	620	600
Drouot-Obl. convert.	3980	4000
Editions Belfond	389	373 40 o
Elect. S. Dassault	950	950
Expand	820	820
Filipacchi	820	820
Guintoli	775	780
Guy Degrenne	1200	1200
I.C.C.	281	282
IN Informatique	400	390
Le gd livre du mois	500	475
Loca-Investissement	334	331
Locamic	579	590
Manutan	616	639
Merlin Immobilier	490	491
Métallurg. Minière	202 50	190 50
Métrologie Internat.	765	767
M.M.B.	720	680

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Molex	337	335
Navale-Delmas	886	899
Olivetti-Logabax	709	689
Ori. Gest. Fin.	600	....
Paternelle-R.D.	3480	3420
Petit Bateau	301	306
Petroligaz	710	720
Razel	1671	1650
St-Gobain Emballage	1550	1530
St-Honoré Matignon	240	240
S.C.G.P.M.	335	321 60 o
Seine-Metra	1700	1750
S.E.P.	1550	1520
S.E.P.R.	1810	1860
S.M.T. Goupil	449	431 o
Sodexorg	1535	1545
Sofibus	425	450
Sopra	1300	1280
Valeurs de France	380	389

SICAV (sélection) — 10/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	858 91	837 98
Actions France	493 83	475 98
Action Invest.	395 01	377 10
Actions sélectives	629 22	605 48
Aedificandi	656 02	632 31
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1301 89	1270 14
A.G.F. 5000	655 14	639 16
A.G.F. ECU	1191 40	1169 70
A.G.F. Interfonds	474 63	463 05
A.G.F. OBLIG.	1171 60	1165 77
Agfimo	720 67	703 09
Alali	212 16	204 49
A.L.T.O.	185 65	178 94
Amel-Gan	5849 19	5583 95
America-Valor	785 98	750 34
Amérique Gestion	396 21	378 24
Amplitude	594 64	577 32 ◆
Arbitrages court terme	5306 35	5285 75
Argonautes	449 45	429 07
Associc	1154 44	1154 44
Aurecic	1424 97	1383 47
Axa Europe	114 25	109 07
Axa Investissements	125 58	119 89
Bourse-Investiss.	495 87	473 38
Bred Associations	2634 65	2626 77
Bred International	97 95	96 03
Capital Plus	1678 54	1678 54
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	912 82	871 24
Conventimmo	417 77	401 70
Cortal court terme	12253 15	12253 15
Cortexa	1006 78	961 13
Credinter	514 27	499 29
Croiss. Finance	293 09	280 47
Croiss. Mercure	2598 38	2522 71
Croiss. Immobil.	696 10	664 53
Croiss. Prestige	390 92	373 19
Démeter	13136 24	13136 24 ◆
Drouot-France	756 43	721 17
Drouot-Investiss.	1187 71	1143 40
Drouot-Sécurité	269 22	257 01
Drouot-Sélection	149 33	142 56
Ecocic	1186 13	1167 62
Elicoop Sicav	11345 04	11345 04
EE-Valeurs	10382 32	10129 09
Energie	290 84	277 65
Eparcic	2918 39	2912 56
Eparcourt Sicav	4004 72	3894 73
Epargne Associations	25764 68	25726 29
Epargne-Capital	7861 56	7808 52
Epargne-Croiss.	1570 38	1528 35
Epargne-Industr.	845 16	806 94
Epargne-Inter	688 73	670 30
Epargne J	51439 39	51439 39
Epargne-Long-Terme	1760 16	1713 05
Epargne-Oblig.	191 83	188 70
Epargne-Unie	1379 16	1316 62
Epargne-Valeur	437 43	425 72
Eparoblig	1258 75	1256 24
Eurocic	9816 65	9671 48
Euro-Croissance	559 86	543 55
Eurodyn	1127 33	1090 26
Extrême Orient Sicav	574 83	558 09
Financière Plus	27560 08	27287 19
Finord Placement	59331 52	59154 06
Finord Trimestriel	1135 93	1119 14
Finord Valorisation	13408 74	13145 82
Fonsicav (div. par 10)	10464 66	10449 33
Foncier Investiss.	1209 24	1179 75
Foncival	285 90	272 94
France Ecu Plus	10579 72	10474 97
France-Gan	6839 13	6529
France-Garantie	319 61	318 97 ◆
France-Investiss.	608 44	580 86
France-Net	128 44	127 17
France-Obligations	465 23	450 72
Francic	445	432 04

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1223 30	1187 67
Fructi-Associations	1327 97	1327 97
Fructicapi	309 48	304 91
Fructidor	257 36	253 58
Fructifrance	896 66	874 81
Fructivar	81735 73	81531 90
Fructi ECU	572 51	564 05
Fructi-Première	12405 52	12222 19
Futuroblig	1123 61	1122 49
Gestilion	61385 56	61232 48
Gestion Associations	160 99	157 45
Gestion Mobilière	784 71	749 13
Gest. Rendement	470 77	449 42
Gest. Sél. France	811 68	774 85
Haussmann Associat.	1209 72	1209 72
Haussmann court terme	1162 61	1162 61
Haussmann Epargne	1359 44	1359 44
Haussmann Europe	2118 79	2042 21
Haussmann France	1138 85	1087 69
Haussmann Oblicroiss.	1282 40	1282 40
Haussmann Obligation	1505 61	1451 19
Horizon	1246 58	1210 27
I.M.S.I.	630 72	602 12
Indo-Suez Valeurs	814 21	777 29
Ind. française	13389 88	13127 14
Interoblig.	12030 44	11567 73
Intersélect France	495 79	473 31
Intervaleurs Indust.	723 37	690 57
Invest. net	14355 69	14327 04
Invest.Obligataire	17720 91	17685 54
Japacic	181 90	176 60
Jeune épargne	250 40	246 70
Laffitte-Amérique	271 84	259 51
Laffitte-crt-terme	61085 83	61085 83
Laffitte-Expansion	896 24	855 60
Laffitte-France	374 83	357 83
Laffitte-Immobilier	262 20	250 31
Laffitte-Japon	351 25	335 32
Laffitte-Oblig.	147 49	140 80
Laffitte-Placements	64327 50	64327 50
Laffitte—Rend.	224 53	214 35
Laffitte-Tokyo	1288 09	1229 68
Lion-Associations	11228 30	11228 30
Lion-Institutionnels	23442 19	23383 73
Lionplus	72292 84	71677 07
Livret portefeuille	648 15	629 27
Méditerranée	182 53	174 25
Mondiale Investissem.	483 18	461 27
Monecic	5866 16	5866 16
Moné J.	53184 90	53184 90
Monelaffitte	258821 28	258821 28
Multi-Obligations	430 69	411 16
Mutuelle Unie Sél.	166 32	158 78
Natio.-Assoc.	6557 25	6544 16
Natio.-Epargne	14149 13	14009 04
Natio.-Immobilier	1068 16	1039 57
Natio.-Inter.	1179 34	1147 78
Natio.-Obligations	547 73	533 07
Natio.-Patrimoine	1501 35	1481 17
Natio.-Placements	62587 18	62587 18
Natio.-Revenu	1087 57	1076 80
Natio.-Sécurité	54623 57	54623 57
Natio.-Valeurs	790 17	769 02
Nippon-Gan	5732 27	5472 33
Nord-Sud Développ.	1237 22	1234 75 ◆
Oblicic Régions	1041 18	1025 79
Oblicoop Sicav	1469 72	1440 90
Oblilion	1103 85	1074 31
Optimavalor	685 03	653 97
Options et Rendement	53463 81	52673 70
Orient-Gestion	180 95	172 74
Paramérique	564 12	538 54
Pareurope	881 48	841 51
Paribas Epargne	15148 91	15118 67
Paribas France	115 46	112 10
Paribas Gestion	661 82	634 94
Paribas Opportunités	111 55	108 30

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	577 07	563 54
Parnasse-Valor	1056 24	1055 18
Patrimoine-Retraite	1672 05	1639 26
Phénix Placements	275 47	274 10
Pierre Investiss.	797 11	760 96
Placement A	1127 05	1127 05
Placement crt-terme	72158 13	72158 13
Placement J	55784 46	55784 46
Placement Premier	51438 39	51438 39
Placements Rendement	11541 74	11541 74
Placements Sécurité	108520 21	108520 21
Première Obligations	10386 82	10368 09 ◆
Pri/Association	22701 82	22701 82
Province Investiss.	665 41	635 24
Quartz	118 24	115 33
Rentacic	189 42	186 92
Revenus Trimestriels	5952 01	5893 08
Revenu Vert	1191 58	1180 39
Rivoli Plus	1074 92	1026 18
St-Honoré Assoc.	13979 29	13909 74
St-Honoré Bio-aliment.	880 43	840 51
St-Honoré Pacifique	600 21	572 99
St-Honoré P.M.E.	522 39	498 70
St-Honoré Real	11506 14	11460 30
St-Honoré Rendement	12343 25	12281 84
St-Honoré Technol.	828 93	791 34
St-Honoré Valor	12161 18	12084 66
Sécuricic	11223 73	11212 52
Sécur. Mobilière	405 95	387 54
Sécuri Taux	10231 21	10231 21
Sél.court terme	12530 28	12437
Sicaden (Carden BP)	763 25	751 97
Sicav-Associations	1396 89	1394 90
S.F.I. fr. et étr.	632 95	614 51
Sicavimmo	825 29	787 87
Sicav 5000	378 51	368 38
Sinafrance	612 91	596 51
Sivam	433 78	422 17
Siverente	228 14	222 03
Sivinter	428 45	415 04
S.I.—Est	1336 63	1276 02
S.I.G.	943 81	900 80
S.N.I.	1348 26	1307 05
Sogepargne	391 14	377
Sogevec	53449 32	51892 64
Sogevar	1107 89	1057 66
Soginter	1310 83	1251 39
Soleil Investiss.	501 34	478 61
Technocic	1260	1213 59
Techno-Gan	6226 11	5943 78
U.A.P. Investiss.	421 87	406 62
Uni-Associations	108 31	108 31
Unifrance	514 68	491 32
Unifoncier	1433 12	1369 13
Uni-Garantie	1344 29	1317 91
Unigestion	963 68	919 98
Uni-Japon	1472 71	1405 93
Uni-Régions	3434 17	3278 44
Univers	2346 69	2269 53
Univar	174 84	174 84
Univers-Obligations	1625 49	1572 04
Valorem	554 21	540 69
Valoblig	60606 64	60005 48
Valorg	1490 08	1478 60
Valrel	79374 44	79334 77

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 085	6 023	5 800	6 360
ECU	6 917	6 912	....	....
Allemagne (100 DM)	332 750	332 920	323	341
Belgique (100 F)	16 072	16 077	15 600	16 450
Pays-Bas (100 fl.)	294 990	295 120	286	304
Danemark (100 krd)	88 230	88 320	85	91 500
Norvège (100 k)	88 940	88 700	85 500	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 850	9 809	9 500	10 250
Grèce (100 drachmes)	4 535	4 538	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 687	4 670	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	400 700	401 750	389	409
Suède (100 krs)	95 670	95 400	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 360	47 390	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 760	4 747	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 312	4 305	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 685	4 628	4 400	4 850
Japon (100 yens)	4 182	4 246	4 090	4 270

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/4
Or fin (kilo en barre)	82750	84000
Or fin (en lingot)	82750	83850
Pièce française (20 fr)	515	516
Pièce française (10 fr)	349	.....
Pièce suisse (20 fr)	585	594
Pièce latine (20 fr)	480	495
Souverain	608	610
Pièce de 20 dollars	2980	3005
Pièce de 10 dollars	1405	1440
Pièce de 5 dollars	920	.....
Pièce de 50 pesos	3150	3180
Pièce de 10 florins	491	494
Or Londres	421 60	432 30
Or Zurich	421 50	432 50
Or Hongkong	420 95	432 45
Argent Londres	6 85	6 90

Le Monde

IRLANDE DU NORD : malgré les violences et les manifestations

Les partisans de l'accord anglo-irlandais marquent des points

BELFAST
de notre envoyé spécial

Bientôt Pâques, c'est-à-dire, en Irlande du Nord, au sein des communautés catholique et protestante, le début de la saison des « parades » traditionnelles, ces manifestations d'identité – et de force – qui, selon un rituel immuable, permettent aux plus militants des deux bords d'entretenir le climat d'hostilité. Dans cette perspective, le regain de violences et d'agitation des dernières semaines n'en est que plus inquiétant, d'autant qu'il vient encore de s'accentuer, comme le montrent les événements du week-end.

Dans la nuit du dimanche 12 au lundi 13 avril, plusieurs projectiles de mortier de fabrication artisanale ont été tirés contre un poste de police, à proximité de la frontière avec la République. On a également retrouvé le corps d'un « informateur » supposé de la police, près de Newry.

A Portrush, vingt-quatre heures auparavant, au nord de la province, deux policiers en patrouille ont été tués par balles. Leurs agresseurs, masqués, ont réussi à prendre la fuite. Un peu plus tôt, à Belfast, une Land-Rover de la police et un commissariat ont été mitraillés. Il n'y a pas eu de victimes. L'attentat a été revendiqué par une organisation loyaliste (protestante) qui a déclaré avoir voulu ainsi réagir contre l'attitude « *intolérable* » de l'administration pénitentiaire.

Au début de la semaine, des détenus loyalistes, dans une prison proche de Londonderry, avaient pris en otage, pendant trois jours, un gardien, et réclamé en vain d'être séparés des prisonniers « républicains » pour la plupart membres de l'IRA. Revendication ancienne et toujours rejetée par les autorités qui refusent d'établir en principe une distinction entre les terroristes quel que soit leur camp. Samedi, en fin d'après-midi, les forces de sécurité ont été confrontées à un début d'émeute dans le quartier de Shamkill-Road, l'un des bastions loyalistes de Belfast. Les policiers assaillis par une centaine de jeunes gens ont dû faire usage de balles en plastique. Une douzaine de personnes ont été blessées.

Une situation de surenchère

Les incidents de Shamkill-Road se sont produits au terme du défilé organisé par les partis unionistes dans chacune des circonscriptions de la province. « *Une journée de défi* », avait proclamé avec assurance le pasteur Ian Paisley. Mais cela a été un « fiasco », selon la presse locale et de l'aveu même de certains dirigeants unionistes. C'est un échec qui semble confirmer que la campagne contre l'accord entre Londres et Dublin est en train de marquer le pas et que ses différents promoteurs sont profondément divisés.

M. Paisley avait pris prétexte de la récente modification de la réglementation concernant l'ordre public pour appeler ses ouailles à la désobéissance. Les changements apportés restreignent les possibilités de manifestation et plus particulièrement les fameuses « parades » (celles du côté protestant sont les plus nombreuses). Pour les unionistes, il s'agit là d'une nouvelle conséquence de l'accord tant dénoncé et d'une inadmissible concession de la part des autorités britanniques à l'égard du gouvernement de Dublin. Les défilés de samedi n'étaient pas autorisés mais la police a laissé faire pour la plus grande confusion des organisateurs. Seules, quelques centaines de personnes ont répondu à l'appel en divers lieux de rassemblement.

M. Paisley, à Ballymena, était éloquent dans son amertume. Il a pris à partie les « agents », visant les dirigeants de l'Ulster Defence Association (UDA) et des Ulster Clubs, les principaux groupes paramilitaires loyalistes qui avaient annoncé qu'ils ne soutiendraient pas cette initiative des partis. Ces mouvements extrémistes ont de cette façon révélé au grand jour une lutte d'influence de plus en plus âpre entre « politiques » et activistes. Pour l'UDA, en effet, les partis unionistes alliés et rivaux, celui de M. Paisley, et celui de M. James Molyneaux – plus modéré et plus important électoralement – se sont révélés « impuissants » et « inefficaces » dans leur combat contre l'accord anglo-irlandais.

L'UDA, qui compterait quelque vingt mille membres dont une partie suit en entraînement militaire « *à des fins défensives* », se prépare-t-elle à une escalade ? Certains observateurs en doutent dans la mesure où cette organisation a fait, au début de l'année, d'étranges propositions de compromis à la minorité catholique, se disant prête à un partage du pouvoir dans la province sur une base proportionnelle, un plan plus conciliant que les projets des partis unionistes. Il est clair en tout cas que les représentants de l'UDA, en se désolidarisant de la démarche unioniste de samedi, estiment le moment venu de reconsidérer leur position.

En attendant les éclaircissement, il semble, que dans une situation probable de surenchère, la tension risque pourtant de s'aggraver, d'autant que l'IRA et sa branche politique, le Sinn Fein (SF), viennent soudain de marquer des points la semaine dernière. A l'occasion des obsèques d'un militant de l'IRA, le Sinn Fein a réussi à mobiliser des milliers de personnes dans les rues du quartier de Falls, le bastion républicain de Belfast-Ouest.

FRANCIS CORNU.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 13 avril

Nouveau glissement

Début de semaine assez maussade pour la Bourse de Paris. Au cours de la séance préliminaire, les cours se sont remis à glisser et, en clôture, l'indicateur instantané accusait une baisse légère de 0,36 %. Affecté par la vague d'actions en justice lancée contre le groupe aux Etats-Unis pour une histoire de briquet jetable incendiaire, Bic a plongé : – 9,4 %. Recul de Seb, Opfi, Maisons Phénix et Crouzet (entre 2 % et 3 %). Avance de Signaux (+ 2,7 %), Esso (+ 2,2 %) et Cetelem (+ 1,7 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	565	550	545
Agence Havas	2230	2224	2225
Air Liquide (L')	736	737	737
Bancaire (Cie)	761	765	765
Bongrain	2780	2780	2780
Bouygues	1385	1388	1380
B.S.N.	5190	5180	5180
Carrefour	3750	3750	3750
Chargeurs S.A.	1885	1885	1890
Club Méditerranée	676	675	677
Eaux (Gén.)	1506	1506	1516
ELF-Aquitaine	337	336 50	335 90
Essilor	3230	3270	3300
Lafarge-Coppée	1654	1680	1667
Lyonn. des Eaux	1730	1715	1715
Michelin	3465	3465	3460
Midi (Cie)	1550	1538	1538
Moët-Hennessy	2510	2510	2500
Navig. Mixtes	1194	1198	1198
Oréal (L')	4437	4437	4430
Pernod-Ricard	1074	1078	1078
Peugeot S.A.	1497	1495	1490
Saint-Gobain	455	455 20	455 20
Sanofi	896	898	898
Source Perrier	788	785	785
Télémécanique	3215	3221	3235
Thomson-C.S.F.	1745	1744	1735
Total-C.F.P.	492 90	490	494
T.R.T.	2431	2431	2431
Valéo	584	584	582

La station orbitale soviétique

Les scaphandriers de l'espace ont fixé le module Kvant

Le module Kvant a rejoint Mir, samedi 11 avril, et les deux cosmonautes de la station orbitale soviétique, Youri Romanenko et Alexandre Laveikine, vont pouvoir pénétrer dans ce laboratoire spatial.

Une première tentative d'amarrage avait avorté le samedi 4 avril, la stabilisation du module étant insuffisante. Une deuxième était presque réussie le jeudi 9, le module venant s'appuyer sur le collier d'amarrage mais ne pouvant s'y fixer. La troisième tentative a été la bonne, mais il a fallu pour cela que les deux cosmonautes sortent en scaphandre dans le vide spatial pour inspecter le collier et enlever à la main un « *objet étranger* », non précisé, qui empêchait la fixation. Puis ils sont rentrés dans la station, et le module, piloté depuis le sol, s'est mis en place et s'est fixé de manière étanche sur Mir.

Morale de l'histoire : l'homme est bien utile dans l'espace, quand un grain de sable vient enrayer de délicats mécanismes. On sait piloter depuis la Terre un vaisseau spatial de plusieurs tonnes et définir sa trajectoire au centimètre près. Mais on ne sait pas enlever un déchet gênant.

Le cas était cependant prévu, et l'époussetage d'un collier d'amarrage fait partie des opérations que les cosmonautes répètent au cours de leur entraînement. L'un des problèmes de l'apesanteur est justement la difficulté de se débarrasser des déchets. Tout ce qui peut se détacher de la station au cours des opérations d'amarrage et de séparation – morceaux de sangles, écrous... – flotte librement dans le voisinage de Mir et peut venir se coincer dans une anfractuosité.

● **Une société de Meurthe-et-Moselle condamnée à indemniser des salariés licenciés pour fait de grève.** – Le conseil des prud'hommes de Nancy a condamné, le vendredi 10 avril, la société Permali (matériaux de construction), à Maxeville (Meurthe-et-Moselle), à verser 350 000 F d'indemnités à dix salariés qui, en février 1982, avaient été licenciés pour faute lourde à la suite d'une grève avec occupation et séquestration de cadres. Les salariés soutenaient qu'ils n'avaient eu qu'un rôle passif dans le conflit et qu'ils avaient été licenciés pour leur participation à la grève. Le 24 septembre 1986, déjà, la cour d'appel de Nancy leur avait accordé plus de 200 000 F pour préavis et indemnités de licenciement, estimant que « *leur participation active n'était pas démontrée* ». – (*AFP*.)

Sur le vif

Téléfolie

Vous avez vu le juge Lambert, vendredi soir à « Apostrophes » ? Comment vous avez trouvé ? Ça m'a fait un drôle d'effet, à la fois bizarre et navrant. Enfin, il a quand même un mort sur la conscience, ce mec-là. Bernard Laroche, s'il l'avait pas inculpé, incarcéré et relâché, l'autre, Villemin, le père du gamin, l'aurait probablement pas tué. Il n'en dit d'ailleurs pas un mot, de Laroche, Lambert, dans son livre de souvenirs. On s'en est étonné, sur le plateau. Vous croyez que ça l'aurait gêné ? Pensez-vous. Lèvres roses et regard rond, tout luisant de plaisir, l'air niais, béat, il souriait d'aise en se dorant au soleil des projecteurs.

C'est vrai que « la télé rend fou », il a raison Bruno Masure. C'est assez rigolo, son bouquin, ça se lit en un clin d'œil, ce que c'est d'ailleurs, une espièglerie. Sauf que, pris au pied de la lettre, c'est pas drôle, ou plutôt c'est drôlement inquiétant.

Je ne sais pas à quoi ça tient, à l'explosion des chaînes ou quoi, mais là, en ce moment, on a l'impression qu'ils s'affolent dans l'édition et les médias. Ils ne savent plus où donner du contrat, du micro et de la caméra. Eh m'sieur Lambert ! Où vous croyez que vous allez, comme ça ? Vous cacher ? Vous faire oublier ? Voyons, voyons ! Vous avez salopé l'affaire du siècle ? Et alors ? C'est tout bon. Allez, venez par ici, on va vous faire faire l'affaire de votre vie !

Et vous, m'sieur Mazurier, vous étiez un avocat doublé d'un agent de la DGSE ? De la DST ? Vous avez trahi votre client et déshonoré votre profession ? Mais c'est génial, ça, c'est fabuleux, attendez que je branche mon magnétophone, venez me raconter ça, vous allez voir ce best-seller, ça va être super !

Non, c'est vrai, où on va là ? A ce titre relevé dans « le Matin » : « Non, Knobelspiess n'aspire pas à être une star du grand banditisme ! » Ça alors ! Pas possible ! Et moi qui croyais qu'il l'était, et depuis belle lurette ! On se trompe, hein, sur les gens. C'est une pâle violette, ce type-là.

Vous me direz : quand on voit un écrivain faire de la pub pour des caleçons en baissant son froc à l'écran, on ne s'étonne plus de rien. Pas même d'entendre le magistrat chargé de l'instruction venir dénoncer Christine Villemin à l'écran : elle a fait au moins une victime, la garce,... lui ! Elle lui a coupé tous ses effets. Il est plus bon à rien au lit.

CLAUDE SARRAUTE.

Nominations à Radio-France

Bernard Brigouleix remplacera comme chef du service de politique étrangère de France-Inter Paul-Marie de La Gorce, nommé conseiller diplomatique à la direction de l'information. Entré au *Monde* en 1972, Bernard Brigouleix était responsable de la rubrique diplomatique.

D'autre part, Christian Billman, rédacteur en chef à France-Inter, remplacera Jean-Pierre Mithois à la direction de la rédaction de France-Culture/France-Musique, ce dernier ayant décidé de cesser sa collaboration à Radio-France.

La direction de Radio-France annonce, en outre, une série de redéploiements au sein des différentes rédactions de la société, pour permettre notamment « *la constitution de la nouvelle station d'information continue dont les émissions débuteront comme prévu le 1ᵉʳ juin* ».

Dans un communiqué, le SURT-CFDT de Radio-France se déclare, de son côté, « *inquiet pour le pluralisme de l'information proposée aux auditeurs de la radio de service public, quand on voit le nombre de journalistes de qualité qui ont été contraints de démissionner ou de « négocier leur départ » de Radio-France* ».

Le numéro du « Monde »
daté 12-13 avril 1987
a été tiré à 449 444 exemplaires

M. Olivier Renard-Payen nommé président de chambre à la cour d'appel de Paris

Récemment écarté de ses fonctions de directeur général de la gendarmerie nationale, (*le Monde* du 27 mars), M. Oliver Renard-Payen a été nommé président de chambre à la cour d'appel de Paris par décret du président de la République paru au *Journal officiel* du 11 avril. Le même *Journal officiel* annonce la nomination de M. Germain Le Foyer de Costil comme président du tribunal de Nanterre. Est nommé procureur du même tribunal, M. Stéphane Boittiaux. Sont nommés président de tribunal de grande instance, MM. Jean Bertrand-Cadi à Grenoble et Charles Schirer à Mulhouse.

FIDJI

L'opposition, hostile au nucléaire, remporte les élections législatives

Suva (*AFP*). – Les électeurs de l'archipel de Fidji viennent de porter au pouvoir une coalition de partis d'opposition hostile à la présence de tout navire nucléaire sur leur territoire, mettant fin à dix-sept ans de gouvernement du premier ministre Ratu Sir Kamisese Mara.

Selon des résultats officiels partiels des élections législatives publiés dimanche 12 avril, la coalition réunissant le Parti national de la fédération et le Parti travailliste, la NFL, dirigée par M. Timoci Bavadre, était assurée de la victoire avec au moins 28 des 52 sièges à la Chambre des représentants, tandis que le Parti de l'Alliance jusqu'alors au pouvoir n'en avait que 24.

Un porte-parole de la NFL, M. Tupeni Baba, a annoncé qu'une des premières décisions du nouveau gouvernement serait d'interdire les visites de navires de guerre américains, parce qu'ils ont pour principe de ne pas dévoiler s'ils transportent ou non des armes nucléaires. Les élections dans l'archipel du Pacifique sud, qui compte 800000 habitants répartis sur plus de cent îles, se sont déroulées pendant une semaine depuis le 4 avril.

● **AFGHANISTAN. Prisonniers libérés.** – Pour la première fois depuis l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques, la résistance afghane vient de libérer un certain nombre de prisonniers afghans en présence de représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a-t-on appris, samedi 11 avril, à Islamabad. Selon la résistance, centre trente-huit prisonniers auraient été ainsi libérés, à une date non précisée, dans la province afghane de Paktia, frontalière avec le Pakistan. Le CICR a confirmé la libération de « douzaines » de prisonniers. – (*AFP*.)